



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL



**Rapport au Parlement relatif à la représentation de la diversité de la société française à la
télévision et à la radio**

Exercice 2015

Sommaire

Synthèse	5
Introduction.....	7
I. 2015 : l'impérieuse nécessité d'actions en faveur d'une plus forte cohésion sociale.....	9
1. Les actions du Conseil en faveur de la cohésion sociale en 2015.....	9
1.1. L'incitation à l'établissement de plans d'actions pluriannuels par les groupes audiovisuels en matière de diversité.....	9
1.2. L'incitation du Conseil pour que les télévisions et les radios diffusent des messages faisant la promotion de la diversité à l'occasion du 14 juillet	11
1.3. L'organisation d'un colloque sur la diversité le 6 octobre 2015.....	12
1.4. Une ligne éditoriale du site internet réaffirmée en faveur de cohésion sociale	13
2. L'accent mis sur la lutte contre le racisme et les discriminations	14
2.1. Les interventions du Conseil en matière de lutte contre les discriminations et le racisme..	14
2.2. Le partenariat avec le Défenseur des droits pour défendre l'égalité contre le racisme ..	17
2.3. La collaboration avec la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)	18
3. Le renforcement des outils à disposition du Conseil	19
3.1. Le renforcement de l'aspect qualitatif du baromètre de la diversité.....	19
3.2. L'engagement des radios en faveur de la diversité : la modification de la délibération du 10 novembre 2009.....	20
II. Le suivi des obligations légales et conventionnelles des chaînes	21
1. Les résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité	21
2. Les conditions d'application de la délibération du 10 novembre 2009.....	23
2.1 Le respect des engagements pris en application de la délibération du 10 novembre 2009	23
2.2 Les autres engagements pris par les chaînes.....	26
3. Le bilan des actions mises en œuvres par les chaînes en matière de handicap.....	28
3.1 Le travail d'incitation dans le cadre de la délibération du 10 novembre 2009	28

3.2	Le bilan d'application de la Charte handicap	29
III.	Les sujets de réflexion en cours ou à venir	31
1.	La lutte contre les amalgames et les stéréotypes	31
2.	L'objectif d'amélioration de la diversité dans les productions françaises.....	32
IV.	Les préconisations.....	33

Synthèse

Face aux drames qui se sont déroulés durant l'année 2015, il apparaît plus nécessaire que jamais que la société française se rassemble autour des valeurs de la République. Chaque Français doit pouvoir trouver sa place dans la Nation et se voir représenté au sein de la société, notamment, dans les médias audiovisuels.

Le CSA est chargé, par la loi, de faire état de la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels, annuellement, au Parlement.

- *Le rapport pour l'année 2015 montre que, malgré les efforts déployés par les opérateurs audiovisuels, la représentation de la société française n'apparaît pas aussi diverse et variée qu'elle devrait l'être.*

L'outil de mesure établi par le Conseil depuis 2009 - le baromètre de la diversité - permet d'établir une photographie de la représentation de la société sur nos écrans. Les résultats de la vague 2015 ne montrent pas d'évolutions significatives à l'antenne : par exemple, les chiffres stagnent par rapport à ceux de 2014 sur la présence des personnes au regard du critère de l'origine : seules 14% de personnes présentes sur nos écrans sont perçues comme « non-blanches ». Si l'on croise cette information avec les données relatives à la catégorie socio-professionnelle, on constate que, plus on représente une catégorie sociale élevée, moins la part des personnes perçues comme « non-blanches » est importante. En termes de rôles, si le taux de personnes perçues comme « non blanches » est de 21% pour les figurants, il n'est que de 9% pour les héros.

Cet état des lieux laisse à penser que le travail dans ce domaine doit être maintenu et amplifié.

- *C'est dans cette perspective dynamique que le Conseil, en 2015, sous l'impulsion de Mémoma HINTERMANN-AFFEJEE et Nicolas ABOUT, respectivement présidente et vice-président du groupe de travail Diversité, a mené d'importantes initiatives en faveur de la cohésion sociale :*
 - *le 28 mai 2015, une réunion de réflexion générale, présidée par M.Olivier Schrameck, a été organisée autour de ce thème avec les dirigeants de l'audiovisuel en vue d'actions concrètes ;*
 - *le 14 juillet 2015, il a obtenu des télévisions et des radios qu'elles renouvellement et amplifient l'opération qui vise à réaliser et diffuser, aux frais des chaînes, un spot sur le thème « Nous sommes la France ! » ;*
 - *le Conseil a souhaité marquer plus encore son engagement et sa détermination en faveur de la diversité en organisant un colloque sur ce thème le 6 octobre 2015 ;*
 - *enfin, le Conseil a renforcé le contenu pédagogique, ouvert à tous, de son site internet « les Clés de l'audiovisuel » afin d'en faire un véritable outil de cohésion sociale.*
- *Mieux représenter la diversité, ce n'est pas seulement la promouvoir dans les médias, mais c'est également veiller à ne pas discriminer volontairement ou involontairement notamment au travers de la diffusion de visions stéréotypées ou de propos générateurs d'amalgames ou de discrimination.*

- *Le Conseil est ainsi intervenu, au cours de l'année passée, chaque fois qu'il a constaté qu'un opérateur laisse diffuser, sur son antenne, des propos volontairement ou involontairement discriminants. Parallèlement, le Conseil encourage les chaînes et les radios à sensibiliser leurs personnels, et notamment leurs équipes éditoriales, à faire un usage maîtrisé des mots et concepts afin de respecter chacune des composantes de la société française*
- *Le Conseil gagnerait en efficacité si le dispositif légal existant à l'égard des médias audiovisuels était renforcé : la richesse et la variété de la société française pourraient ainsi se retrouver plus justement représentées sur nos écrans et nos ondes.*

Dans sa séance du 24 septembre 2014, le Conseil a considéré que les dispositions de l'article 3-1 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relatif à la diversité ne lui conférait pas de pouvoir réglementaire.

Le Conseil estime donc qu'une modification législative serait souhaitable concernant la formulation de l'article 3-1 relatif à la diversité pour renforcer l'obligation de contrôle du Conseil, qui lui permettrait d'exiger davantage de la part des diffuseurs et de modifier la délibération du 10 novembre 2009 sur cet aspect.

Cette modification pourrait s'inspirer, malgré certaines difficultés conceptuelles propres à la définition de la notion de diversité, du dispositif prévu par la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Une telle modification donnerait au Conseil le soin de déterminer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs lui permettant d'apprécier la représentation de la diversité à l'antenne. Les indicateurs qualitatifs pourraient donner lieu à un système d'autoévaluation à destination des opérateurs audiovisuels, ce qui doterait le Conseil d'un pouvoir d'injonction à leur égard.

Introduction

Les événements dramatiques survenus les 7, 8 et 9 janvier 2015 et les réactions qu'ils ont provoquées, notamment par une mobilisation républicaine sans précédent le dimanche 11 janvier, ont montré toute l'importance, pour le Conseil, d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale. Cette urgence s'est manifestée également en fin d'année alors que notre pays était frappé une nouvelle fois si douloureusement, le 13 novembre. La représentation de la diversité de la société française est un sujet majeur pour renforcer la cohésion nationale.

Aux termes de l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986, l'état de la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels doit être porté, annuellement, à la connaissance du Parlement.

Ce rapport présente l'action menée par le Conseil en 2015, avec la contribution active de l'Observatoire de la diversité à la télévision et à la radio, créé sous son égide.

Le Conseil privilégie la concertation avec les éditeurs de service sur le sujet de la diversité. Cette démarche a d'ailleurs été fructueuse puisqu'un certain nombre d'actions ont été entreprises. En témoignent la diffusion sur les antennes des chaînes de télévision, le 14 juillet, de messages intitulés « Nous sommes la France » ou encore la signature de la Charte sur la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le domaine de l'audiovisuel.

Le Conseil a bien conscience des efforts que cela représente pour chacune des chaînes, même s'il a pu relever, dans ses différents rapports au Parlement, certaines insuffisances. Les efforts en la matière doivent être constants et, au regard des événements tragiques survenus en 2015, doivent être renforcés.

En 2015, le Conseil a souhaité donner un nouvel élan à ce sujet majeur. C'est pourquoi il a sollicité, tout au long de l'année, les médias audiovisuels pour qu'ils s'engagent davantage sur le sujet de la diversité et qu'ils agissent le plus concrètement possible. Le Conseil a également assuré le suivi des obligations légales et conventionnelles des chaînes dans le domaine de la diversité et a relevé ce qui pouvait être amélioré. Enfin, il a engagé des réflexions sur un certain nombre de sujets d'importance majeure, contribuant à la cohésion sociale.

I. 2015 : l'impérieuse nécessité d'actions en faveur d'une plus forte cohésion sociale

Les médias ont une responsabilité majeure dans le renforcement de la cohésion sociale. Si des actions positives ont d'ores et déjà pu être menées, le Conseil estime que la télévision doit davantage donner à chacun, quelles que soient son origine, sa religion ou sa catégorie sociale, l'occasion de se rassembler autour de valeurs communes.

C'est pourquoi le Conseil a décidé de mener plusieurs actions fortes en 2015, de formaliser des partenariats avec d'autres autorités pour lutter contre le racisme et d'aménager les outils juridiques et d'analyse à sa disposition.

1. Les actions du Conseil en faveur de la cohésion sociale en 2015

L'année 2015 a été marquée par d'importantes initiatives de la part du Conseil en faveur de la cohésion sociale : le 28 mai 2015, le Conseil a organisé une réunion autour de ce thème avec les chaînes de télévision ; le 14 juillet 2015, il a convaincu les médias audiovisuels de renouveler et d'amplifier l'opération qui vise à réaliser et diffuser, à leurs frais, un spot sur le sujet « Nous sommes la France » ; le Conseil a souhaité marquer plus encore son engagement et sa détermination en faveur de la diversité en organisant un colloque sur ce thème le 6 octobre 2015. Enfin, le Conseil a créé un site internet pédagogique ayant pour objet de contribuer à la cohésion sociale.

1.1. L'incitation à l'établissement de plans d'actions pluriannuels par les groupes audiovisuels en matière de diversité

Le 28 mai, une réunion, présidée par M. Olivier Schrameck, a été organisée avec les chaînes dans le but d'amplifier leur action en faveur de la représentation de la diversité de la société française.

En effet, afin que les divers engagements et initiatives des chaînes en faveur de la promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations dans la gestion des ressources humaines et dans la programmation, pris dans le cadre de la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée (annexe 1), gagnent en clarté et en efficacité, le Conseil a estimé qu'ils devaient être élaborés dans le cadre d'un plan global et pluriannuel.

Le Conseil a donc préconisé, au cours de cette rencontre, que les chaînes réunissent toutes leurs initiatives au sein d'un plan d'action et qu'elles le portent à la connaissance de l'ensemble des personnels, quels que soient leurs métiers, pour qu'il y ait un même niveau de connaissance interne de la politique de l'entreprise en matière de diversité.

Il a également suggéré aux chaînes que le plan d'action recensant tous les engagements pris pour l'année 2015 et ceux qui pourraient être envisagés pour les années suivantes, soit porté à la connaissance du grand public. Pour ce faire, il a demandé que celui-ci soit publié sur le site internet des chaînes et/ou sur celui du Conseil.

Enfin, le Conseil a indiqué qu'au-delà du regroupement de l'ensemble des engagements des chaînes au sein d'un plan global, qui pourrait se concevoir sur une logique pluriannuelle, et de leur communication auprès du grand public, les chaînes pourraient prendre des engagements supplémentaires afin de manifester leur détermination à s'engager pleinement dans la meilleure représentation de la diversité, à l'heure où la Nation manifeste son désir d'une plus grande cohésion sociale.

L'ensemble des diffuseurs ont insisté sur leur volonté de travailler de concert avec les producteurs, les réalisateurs et les journalistes afin de réfléchir à la manière la plus adéquate possible d'aborder ces questions de diversité dans leurs programmes.

A la suite de cette rencontre, certains diffuseurs ont pris des engagements complémentaires, trois d'entre eux ont mis en place un véritable plan d'actions. Le Conseil aurait souhaité que tous les groupes s'inspirent de cette démarche ambitieuse.

Les actions concrètes menées par les chaînes

Les dirigeants des chaînes ont présenté leurs programmes phares en matière de diversité. Ainsi, France 2 a rappelé la diffusion, pendant une semaine du 8 au 14 juillet 2015, de court-métrages intitulés « *Osons la fraternité* ». Elle a mis en avant la programmation tout au long de l'année de la série « *Ils ont fait gagner la France* » ou encore du documentaire « *Human* ». De son côté, la chaîne M6 a misé sur des programmes humoristiques tels que « *Scènes de ménages* » ou sur les programmes emblématiques tels que « *L'amour est dans le pré* », avec la présence pour l'édition 2015 d'un couple homosexuel. À noter qu'en 2015, M6 a lancé un nouveau programme : « *Mon partenaire particulier* » qui a rassemblé en moyenne 1,6 million de téléspectateurs. Par ailleurs, le groupe Canal + a mis en avant le « *Jamel Comédie Club* », TF1 « *Quatre mariages pour une lune de miel* » et « *The Voice* » (programme durant lequel les candidats sont choisis sans que le jury ne les voie) notamment.

A la suite de cette réunion, le groupe de travail « diversité » du Conseil a reçu chacune des chaînes pour les inciter à présenter leurs plans d'actions pour l'année 2016. Si elles se sont montrées presque toutes favorables à la proposition de rendre publics leurs engagements pris auprès du Conseil, elles ont manifesté leurs réticences quant à l'opportunité d'annoncer un véritable plan d'actions sur plusieurs années.

Ainsi, seuls deux groupes (France Télévisions et NextRadioTV) et une chaîne L'Equipe 21 ont accepté le principe d'un plan d'actions.

Le groupe public France Télévisions s'est notamment engagé, d'une part, à créer des outils d'évaluation pour se fixer des objectifs de progression en matière de diversité et, d'autre part, à prévoir une programmation particulière lors de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le groupe NextRadioTV s'est, quant à lui, proposé de mettre en place des actions qui pourront être organisées dans le cadre d'une « Journée des diversités » sur les antennes du groupe. La chaîne sportive L'Equipe 21 s'est proposée dans le cas de la mise en place d'une nouvelle journée consacrée à la promotion de diversité de faire ses meilleurs efforts pour y participer dans la mesure de ses moyens. Par ailleurs, ces trois diffuseurs ont accepté de proposer la diffusion du spot diversité du 14 juillet à une autre date dans l'année. En ce qui concerne les autres groupes audiovisuels, aucun plan d'action n'a pu être finalisé. Quelques initiatives concrètes et supplémentaires par rapport aux engagements pris précédemment par certaines chaînes ont toutefois pu émerger. Parmi les plus significatives, peuvent être citées :

- la désignation d'un référent diversité et la création d'un comité diversité pour le groupe Canal Plus ;
- la réalisation d'une étude sur la représentation de la diversité ethnique et socio-culturelle dans les programmes d'information pour le groupe TF1 ;
- la mise en ligne dans la partie « Ressources humaines » de l'intranet d'une rubrique consacrée aux différents accords, chartes et plans d'action du Groupe NRJ en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité ;
- un nouvel habillage de l'antenne pour la chaîne Gulli.

1.2. L'incitation du Conseil pour que les télévisions et les radios diffusent des messages faisant la promotion de la diversité à l'occasion du 14 juillet

La Conseillère en charge du dossier diversité au sein du Conseil, Madame Hintermann-Affejee, avait proposé, dès 2013, la mise en place de messages de promotion de la diversité à l'occasion de la fête nationale.

Cette initiative, saluée de tous, a été réitérée pour la troisième année consécutive : à l'occasion du 14 juillet 2015, le Conseil a sollicité les chaînes de télévision pour promouvoir la représentation de la diversité de la société française et la cohésion sociale en produisant et diffusant des spots d'environ une minute sur le thème « Nous sommes la France ». Toutes (France Télévisions, France Médias Monde, TF1, Canal Plus, M6, Nextradio TV, Gulli, L'Equipe 21 et Numéro 23) ont accepté de renouveler l'opération, certaines en créant même un nouveau message.

Pour la première fois, en 2015, les radios ont participé à l'événement.

Le Conseil s'est réjoui de la variété et de la créativité de ces films courts. Parmi les exemples intéressants, ceux du groupe France Télévisions qui ont pris le parti de l'humour afin de faire prendre conscience aux téléspectateurs de l'existence des stéréotypes. Ainsi, de faux messages publicitaires tournaient en dérision des propos racistes. Le message du groupe M6 interrogeait, quant à lui, des salariés et animateurs de la chaîne sur le thème « c'est quoi la France ? ».

Ces différents messages diffusés le 14 juillet (pour certains pendant toute la semaine) ont été rendus accessibles sur le site internet du Conseil, avec l'accord des chaînes et des radios, pendant 7 jours à compter du 14 juillet 2015 afin de permettre à un large public d'en prendre connaissance.

Cette opération a globalement reçu un accueil favorable auprès du grand public, y compris au sein des équipes des chaînes et stations.

1.3. L'organisation d'un colloque sur la diversité le 6 octobre 2015

Le 6 octobre 2015, plus de 10 ans après le colloque « Ecrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel », le Conseil a souhaité organiser un nouveau colloque, sur le thème : « Audiovisuel : comment mieux représenter la diversité de notre société ? ».

Ce colloque, le premier de cette ampleur, a permis la rencontre, au sein du Conseil, de tous les acteurs de la chaîne audiovisuelle (responsables d'écoles, scénaristes, producteurs, réalisateurs et enfin diffuseurs). Au cours de cette journée, le Conseil a approfondi, avec les acteurs concernés, sa réflexion sur la représentation de la diversité à l'antenne afin de faire évoluer les pratiques, lutter contre les stéréotypes, inciter les médias à mieux représenter la diversité des origines et ainsi répondre aux mutations de la société.

La question de la diversité a ainsi été débattue autour de quatre thèmes :

- les bonnes pratiques à la lumière des expériences nationale et européennes ;
- l'amélioration de la représentation de la diversité des origines dans les productions françaises ;
- la question d'une juste représentation de la diversité de la société française à la radio ;
- la lutte contre les stéréotypes et les amalgames.

Les quatre tables rondes thématiques, dirigées par les Conseillers Madame Hintermann-Affejee et Monsieur About, étaient composées de présidents de chaînes de télévision et de radio, de scénaristes, de réalisateurs, de producteurs, d'humoristes ainsi que des membres de l'Observatoire de la diversité, de chercheurs, de sociologues et de politologues.¹.

¹ F Krivine, J-F Boyer, C. Bienaimé-Besse, Kheiron, B. Rejani, B. Stora, T. Guénolé, J-L. Bianco, M. Wieviorka, R. Benzine, etc.

Les discussions ont permis de débattre de la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels et de réfléchir aux améliorations possibles dans un objectif de meilleure cohésion de la société française. Des constats ont ainsi été faits comme celui du chercheur Michel Wieviorka pour qui deux schémas s'opposent en France : celui où l'individu doit se fondre dans un modèle homogène, autour des valeurs de la République et cela, au risque d'effacer les individualités et celui de type anglo-saxon dans lequel la place laissée aux différences est plus importante. Pour le réalisateur Jean-François Boyer, les chaînes « *ne prennent pas de risque* ». C'est pourquoi il suggère d'ouvrir des espaces de diffusion accessibles aux jeunes créateurs. La productrice Laurence Lascary prône, quant à elle, un travail d'éducation complémentaire : que chacun prenne conscience de ses propres stéréotypes pour lever les résistances qui persistent. (cf. annexe synthèse des débats du colloque).

1.4. Une ligne éditoriale du site internet réaffirmée en faveur de cohésion sociale

Au cours de l'année 2015, le Conseil a décidé de faire évoluer la ligne éditoriale et l'orientation du site internet *Éducation & médias* qu'il avait créé en 2013 afin de s'adresser encore plus largement à tous les publics et donner des clés de compréhension pour mieux apprêhender les images et les sons. La compréhension des médias est en effet un enjeu majeur pour tous les citoyens dans une perspective d'une meilleure cohésion sociale, l'idée étant de faire du site, un site pédagogique. Le nouveau site s'intitule désormais *Clés de l'audiovisuel*.

Le Conseil a en effet considéré que, plus que jamais, à l'heure de la multiplication des sources d'information et des supports de diffusion en libre accès, il est indispensable que chacun puisse être en mesure de disposer de clés de compréhension pour prendre du recul et être en mesure d'exercer son sens critique.

Ce site publie chaque mois des éléments de réponse à une question en lien avec l'actualité des médias audiovisuels qu'il s'agisse des programmes, de la réglementation ou encore pour expliquer une décision prise par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il convient, par exemple, d'expliquer la façon de traiter l'information (Pourquoi ne voit-on pas toutes les images qui ont été filmées ? Quelles sont les précautions que doivent prendre les journalistes ? Peut-on tout dire ?, etc.) ou encore d'analyser les ressorts scénaristiques d'une fiction pour mieux les comprendre (Pourquoi cette mise en images ?, Que veut dire la sémantique utilisée ?, Y a-t-il des éléments de contextualisation ?, etc.). Des experts sont invités à enrichir le site par des contributions écrites ou des vidéos pour répondre de façon accessible aux questions que chacun peut se poser.

Ainsi, les premières vidéos « dans les coulisses du colloque diversité » ont été mises en ligne sur ce site en fin d'année.

2. L'accent mis sur la lutte contre le racisme et les discriminations

En 2015, le Conseil a vu le nombre de plaintes reçues en matière de lutte contre les discriminations augmenter : 26 plaintes en la matière ont été reçues en 2015, seulement 9 en 2014. Face à cette recrudescence, il s'est investi dans un partenariat avec le Défenseur des droits pour défendre l'égalité et a continué sa collaboration avec la commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).

2.1. Les interventions du Conseil en matière de lutte contre les discriminations et le racisme

Le Conseil a été conduit à intervenir à plusieurs reprises auprès de stations de radio ainsi qu'auprès de chaînes de télévision, pour manquement à la loi, à la réglementation audiovisuelle et aux principes relatifs à la lutte contre les discriminations.

Les interventions du Conseil peuvent prendre la forme d'une lettre de rappel de la réglementation (à vocation informative ou pédagogique), d'une lettre de mise en garde (lettre constatant un manquement avéré) ou d'une mise en demeure, intervention à valeur d'avertissement, préalable nécessaire à l'ouverture d'une procédure de sanction.

Le Conseil a ainsi prononcé, en 2015, une mise en demeure, une mise en garde ferme et cinq courriers de rappel de la réglementation.

Une mise en demeure

Le 4 mars 2015, le Conseil a prononcé une mise en demeure à l'égard de BFM TV et RMC sur le fondement des articles 3-1 et 15 de la loi du 30 septembre 1986 sur la communication audiovisuelle ainsi que de l'article 2-3-3 et du I de l'article 2-4 de leurs conventions respectives qui leur imposent de ne pas encourager des comportements discriminatoires en raison de la race, du sexe, de la religion ou de la nationalité et de promouvoir les valeurs d'intégration et de solidarité qui sont celles de la République.

Le Conseil a observé, lors de l'émission *Bourdin direct* simultanément diffusée sur le service BFM TV et la radio RMC le 16 février 2015 que, dans le cadre de l'interview d'un ancien ministre, avocat et ancien président du Conseil constitutionnel venu assurer la promotion de son dernier livre, le journaliste qui animait l'émission, à la suite d'un échange de propos relatif aux prises de position et à l'entourage familial de M. Manuel Valls, a posé à son interlocuteur, à propos du Premier ministre, la question suivante : « *Il est sous influence juive ?* ».

Le Conseil a considéré la réponse qu'une telle question tendait à provoquer, dans le contexte de cet échange, et la formulation-même de cette question, relative au statut de Premier ministre, étaient de nature à banaliser et à propager des propos et comportements discriminatoires contraires aux principes dont la garantie est confiée au Conseil par les articles 3-1 et 15 de la loi du 30 septembre 1986, tels que précisés par les stipulations des conventions signées par BFM TV et RMC.

Une mise en garde ferme

Le Conseil a été alerté au sujet de propos tenus dans l'émission *Répliques*, diffusée le 10 octobre dernier sur l'antenne de France Culture. Les nombreuses plaintes reçues ont porté sur des propos qualifiés de racistes et d'islamophobes qu'aurait tenus un historien lors de cette émission. Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a également alerté le Conseil sur le contenu de ce programme. L'article 5-1 du cahier des missions et des charges de Radio France prévoit que «*La société participe aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations. Elle accorde également une attention particulière au traitement à l'antenne des différentes composantes de la population. De façon générale, elle promeut les valeurs d'une culture et d'un civisme partagés*».

Dans sa séance du 2 décembre 2015, le Conseil a considéré que certains propos tenus par l'historien, notamment ceux rapportés d'un sociologue concernant le fait que «*dans les familles arabes, [...] l'antisémitisme [se] tête avec le lait de la mère*», ou ceux portant sur la «*réislamisation du pays qui [tendrait] à faire sécession de la population française*» étaient susceptibles d'encourager des comportements discriminatoires.

Si le Conseil a relevé que le contradicteur de l'historien, s'était opposé, de manière parfois violemment, à un tel discours, il a estimé cependant que, compte tenu des amalgames et du caractère discriminatoire des propos qui ont été tenus dans cette émission, son animateur n'a, à aucun moment, contribué à la maîtrise de l'antenne.

En conséquence, le Conseil a fermement mis en garde Radio France contre le renouvellement d'un tel manquement et lui a demandé de veiller, à l'avenir, au strict respect des dispositions précitées de l' article 5-1 de son cahier des charges relatives à la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations.

Cinq lettres d'observations

- Le Conseil a constaté que, lors de la présentation d'un reportage, diffusé dans le journal de 20 h de France 2 le 13 janvier 2015, et consacré aux actes islamophobes commis après les attentats terroristes survenus en France au début du mois de janvier, la victime a été présentée comme un médecin «*musulman, marié à une Française*».

Lors de sa séance du 4 mars 2015, le Conseil a regretté que bien que ce témoignage ait justement eu pour objet de dénoncer les préjugés et les amalgames, son auteur ait été

présenté, d'une façon qui pouvait sembler dénier sa nationalité française et privilégier sa supposée religion. Il a considéré que cette formulation, utilisée à l'occasion du lancement du sujet, était de nature à nuire aux efforts déployés par France Télévisions pour combattre les discriminations et promouvoir la cohésion sociale.

En conséquence, le Conseil a demandé aux responsables de France Télévisions de veiller tout particulièrement à la nécessité de ne pas véhiculer de préjugés ou d'amalgames et leur a rappelé l'exemplarité dont ils doivent faire preuve dans la lutte contre les discriminations.

- Par ailleurs, le Conseil a constaté que dans plusieurs éditions d'information diffusées sur l'antenne de LCI le 9 février 2015 à partir de 17h04, un journaliste, intervenant en qualité de témoin dans un reportage consacré au scandale concernant la banque HSBC, avait tenu à l'égard des personnes impliquées les propos suivants : « ...à côté d'eux dans cette banque-là, il y avait des trafiquants d'armes internationaux, des trafiquants de drogue. Il y avait des gens qui ont financé Al-Qaïda. Il y a des diamantaires juifs d'Anvers qui avaient des comptes très importants à Genève ».

Le 4 mars 2015, le Conseil a regretté l'emploi d'un terme à caractère religieux pour qualifier les diamantaires belges qui seraient impliqués dans une affaire judiciaire. Cette maladresse de la part de cet intervenant, faisant état de la judéité des personnes mises en cause, dans une énumération faisant référence à des trafiquants d'armes, des trafiquants de drogue et des personnes ayant financé Al-Qaïda, pouvait contribuer à alimenter les amalgames et à encourager les discriminations. En conséquence, le Conseil a demandé aux responsables de LCI de veiller à mieux respecter les dispositions de l'article 2-3-3 de sa convention.

- Le Conseil a été alerté au sujet de propos tenus par un maire sur l'antenne de France 2, le 4 mai 2015, dans l'émission *Mots croisés*. Au cours du débat, l'élu a fait état de statistiques, collectées au sein des écoles maternelles et primaires de sa ville, reposant sur une distinction - effectuée en fonction des prénoms des enfants - entre les élèves qui seraient ou non de confession musulmane. Il a ajouté « C'est juste le problème que, Madame, comment vous intégrez ça ? Vous mettriez vos enfants dans une école, chez moi, où il y a 88% d'enfants musulmans ? Bien sûr que non ! Vos enfants ne sont pas dans des écoles comme ça ! ».

Le 24 juin 2015, le Conseil a considéré qu'aucun manquement de France 2 n'était caractérisé, les propos ayant, en l'espèce, fait l'objet de réponses et de protestations de la part de ses contradicteurs. Il a toutefois regretté que la journaliste qui menait le débat n'ait pas davantage insisté sur le caractère discriminant des propos du maire à l'égard des personnes de confession musulmane ainsi que sur l'illégalité des pratiques revendiquées par celui-ci. Il a rappelé aux responsables de France Télévisions

l'exemplarité dont le groupe public doit faire preuve dans la lutte contre les discriminations.

- Le Conseil a été saisi par le responsable du Mouvement des jeunes communistes de Bobigny / Drancy, au sujet d'un reportage diffusé sur M6 le 12 avril 2015 dans l'émission *Zone interdite* et intitulé *Quartiers sensibles : le vrai visage des nouveaux ghettos*.

Le 8 juillet 2015, le Conseil a examiné avec attention ce reportage. Il a constaté l'emploi d'une formule malheureuse opposant, dans la séquence consacrée à Roubaix, « *les Français* » aux « *Maghrébins* ». Il a considéré que cette présentation pouvait être regardée comme discriminante dans la mesure où elle semblait nier la qualité de citoyen français à certaines personnes en raison notamment de leurs origines supposées.

Le Conseil a également considéré qu'un certain nombre de situations analysées dans ce reportage auraient mérité une meilleure mise en perspective. Ainsi, il a regretté que, partant de la situation particulière d'un commerçant de Roubaix qui valorisait la discrimination positive fondée sur la religion, l'émission ait pu présenter aux téléspectateurs le repli à caractère communautaire comme l'une des seules solutions face notamment aux problèmes d'emploi.

Le Conseil a demandé aux responsables de la chaîne de veiller à mieux respecter, à l'avenir, les dispositions de l'article 9 de leur convention.

- Le Conseil a été saisi de plaintes au sujet de propos tenus par un intervenant invité dans le cadre de l'émission *Europe 1 matin* du 23 février 2015, qui avait déclaré notamment que « *Toutes les violences aujourd'hui sont commises par des jeunes musulmans et, bien sûr, c'est une toute petite minorité de la communauté musulmane* ». Il lui avait été seulement répondu que ces violences étaient préjudiciables à l'ensemble des musulmans.

Regrettant l'insuffisance de cette réaction face à une telle affirmation stigmatisante, le Conseil est intervenu par une lettre ferme auprès de la société Lagardère Active Broadcast afin de lui rappeler le respect des obligations qui lui incombent, en particulier les stipulations prévues à l'article 2-4 de sa convention selon lequel « *le titulaire veille dans son programme à ne pas encourager de comportements discriminatoires à l'égard des personnes...*. Il en a informé les plaignants.

2.2. Le partenariat avec le Défenseur des droits pour défendre l'égalité contre le racisme

En 2014, une convention de partenariat avec le Défenseur des droits a été élaborée. Les domaines d'intervention des deux institutions étant en effet susceptibles de se recouvrir, il était apparu nécessaire de formaliser dans une convention une répartition des compétences

entre les deux institutions ainsi qu'un partenariat plus large s'agissant des échanges d'information et des actions communes de sensibilisation ou d'incitation à destination des services de communication audiovisuelle. Cette convention a été signée le 24 novembre 2014.

Dans le prolongement de son action en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion de la diversité et fort de ce partenariat, le Conseil, comme d'autres acteurs publics et privés (associations, entreprises, institutions publiques, collectivités, medias...) impliqués dans des espaces, physiques ou numériques, dans lesquels peuvent s'exprimer la haine et le rejet de l'autre, s'est présenté comme partenaire du Défenseur des droits dans son initiative pour défendre l'égalité contre le racisme.

Cette action, initiée en 2015, a pour objectifs de faire connaître les dispositifs existants au sein des structures partenaires et de favoriser l'émergence de nouvelles idées pour les acteurs qui souhaiteraient s'engager et mettre en place un projet visant à combattre les propos et actes haineux.

Dans cette optique, une plateforme numérique, sur laquelle a été collectée l'information sur les initiatives et les dispositifs existants au sein des structures partenaires, a été créée.

À terme, cette démarche devrait permettre d'offrir des recours aux victimes et de donner la possibilité à des entreprises, associations, institutions de construire ensemble un espace civique pluriel et solidaire.

2.3. La collaboration avec la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)

La Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) publie chaque année un rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, il est demandé chaque année au Conseil le bilan de son action dans ce domaine.

En 2015, le Conseil a indiqué qu'il était intervenu à sept reprises auprès de chaînes de télévision et de radio dans le domaine de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Pour rappel, dans son rapport 2014, la CNCDH a tenu à insister sur l' « *inquiétante montée de l'intolérance* », constatant un retour alarmant de l'antisémitisme et une montée des actes dirigés contre les personnes de confession musulmane. Elle a appelé à « *la prise de conscience nécessaire de chacun sur sa responsabilité à lutter contre le racisme sous toutes ses formes, y compris sur Internet* ».

Ce même rapport traite de la réception par le public du traitement médiatique des questions liées au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie, qui serait caractérisée par une défiance ambivalente : il constate que les médias sont souvent accusés d'attiser les tensions en mettant en exergue les sujets de division et les polémiques (en se focalisant notamment sur les dérives intégristes de l'Islam).

3. Le renforcement des outils à disposition du Conseil

Au cours de l'année 2015, le Conseil a souhaité faire évoluer les outils dont il dispose. La méthodologie du baromètre de la diversité, créé en 2009 à l'initiative du Conseil et publié une fois par an, a évolué pour donner lieu à une analyse plus qualitative et la délibération du 10 novembre 2009 a été modifiée.

3.1. Le renforcement de l'aspect qualitatif du baromètre de la diversité

Le Conseil a une conception large de la diversité. Dès la création du baromètre, il a cependant choisi de concentrer son action sur les aspects de la diversité pour lesquels les exigences politiques et sociales étaient les plus fortes. Ainsi, depuis l'origine, quatre critères ont été retenus pour mesurer la diversité à la télévision : l'origine perçue ("blancs", "noirs", "arabes", "asiatiques", "autres") ; le sexe (masculin/féminin) ; la catégorie socioprofessionnelle (« CSP+ », « CSP- », « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ; le handicap (oui/non). Par ailleurs, un coefficient est attribué à chaque personne ou personnage indexé en fonction de la durée du programme dans lequel il apparaît (plus ou moins de 5 min) et de son statut (« héros », « personnage principal », « personnage secondaire » et « figurant »).

Le rôle de l'intervenant (« positif », « négatif » ou « neutre ») ainsi que l'âge (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 – 49 ans », « 50 – 64 ans » et « 65 ans et + ») sont indexés dans le baromètre depuis 2013.

Pour la vague 2015, le Conseil a choisi de mettre plus particulièrement l'accent sur la diversité des origines² et de se concentrer sur les programmes d'information et les magazines, particulièrement en lien avec l'actualité ainsi que sur les fictions.

² L'indexation de l'origine perçue est réalisée en tenant compte des catégories de sens commun supposé à partir desquelles les individus sont aujourd'hui "perçus comme"... : "blancs", "noirs", "arabes", "asiatiques", "autres" (par exemple, latino-américains, indo-pakistanais, Inuits, indiens d'Amérique, etc.) mais également en tenant compte des indications pouvant être recueillies dans les commentaires ou par auto-désignation.

L'indexation est réalisée par personne et par émission ; en conséquence, une personne est indexée une fois, et une fois seulement, dès lors qu'elle prend la parole ou apparaît au moins une fois au sein d'une émission.

Il a par ailleurs décidé d'ajouter d'autres critères qualitatifs :

- les personnes qui apparaissent à l'antenne dès lors qu'elles ne sont pas plus de trois en même temps à l'écran sont également indexées en plus de celles qui s'expriment ;
- un coefficient est attribué en fonction des parts d'audience recueillies par chaque chaîne au cours de la période étudiée.

3.2. L'engagement des radios en faveur de la diversité : la modification de la délibération du 10 novembre 2009

La délibération du 10 novembre 2009 ne concernait que des chaînes de télévision (TNT gratuite ainsi que Canal +) mais aucune radio.

Le Conseil, qui travaille depuis 2010 sur la meilleure façon d'appréhender la diversité sur ce support, a donc décidé, le 16 septembre 2015, de modifier cette délibération pour y inclure les éditeurs radiophoniques qui souhaitent s'engager en matière de diversité sur le fondement de la délibération (la délibération modificative se trouve en annexe 3).

Un nouveau texte consolidé intitulé « *Délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération* » a donc été adressé aux éditeurs radiophoniques. Certains d'entre eux ont accepté le principe d'être soumis à cette nouvelle délibération.

Cette acceptation engendrera une modification des conventions des stations de radio qui pourrait être rédigée ainsi :

« Chaque année avant la fin du mois de novembre, la société informe par courrier le Conseil supérieur de l'audiovisuel des engagements qu'elle prend pour l'année à venir, en application de la délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération.

Les propositions de la société valent engagements au sens de la délibération précitée et ont valeur d'avenant à la présente convention. ».

A noter que tous les services de Radio France, y compris les stations locales de France Bleu, seront donc concernés par la délibération ; elle n'inclut pas les radios outremer premières éditées, quant à elles, par France Télévisions. Le Conseil ne disposant actuellement daucun

outil pour mesurer la diversité sur les antennes de radio comparable à celui utilisé pour mesurer la diversité à la télévision³, les engagements des radios pourront porter sur :

- les thèmes abordés dans leurs programmes et les intervenants appelés au titre de témoins, d'experts ou de simples participants ;
- des opérations de sensibilisation à la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne, au sein des équipes responsables de la programmation.

II. Le suivi des obligations légales et conventionnelles des chaînes

Afin de mener à bien sa mission de veiller à la juste représentation de la diversité à l'antenne, le Conseil s'est doté d'outils permettant de mesurer les actions en faveur de la diversité mises en œuvre par les éditeurs de services de télévision et de radio.

En l'absence de statistiques officielles, le Conseil a fait réaliser, comme chaque année, un baromètre destiné à évaluer la perception de la diversité à la télévision selon les critères du sexe, de l'origine, des catégories socioprofessionnelles, du handicap et de l'âge. Il a, par ailleurs, fait l'analyse des conditions d'application de la délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal + qui a été adoptée le 10 novembre 2009. Enfin, il a dressé le bilan d'application des obligations des chaînes en matière de handicap.

1. Les résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité

Les résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité⁴ (en annexe 4) révèlent une stagnation sur le critère de l'origine par rapport à ceux de 2014 avec 14% de personnes perçues

³ Une première étude avait été menée en 2010 afin d'évaluer l'éventualité d'une transposition du baromètre de la diversité au média radiophonique. L'Observatoire était cependant arrivé à la conclusion qu'à l'heure actuelle, le baromètre de la diversité n'est pas transposable à la radio (cf. 3^{ème} rapport du Conseil au Parlement).

⁴ Le baromètre de la diversité 2015 a été réalisé à partir du visionnage: • de 16 chaînes de la TNT gratuite (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, D8, W9, TMC, NT1, NRJ 12, France 4, BFM TV, I>Télé, D17, Gulli, France Ô) ainsi que sur Canal + ; • des semaines de programmes du 20 au 26 avril et du 18 au 24 mai 2015 ; des tranches horaires de 17h à 23h (toute émission dont au moins 50 % de la durée prend place avant 23h ou après 17h étant indexée dans sa totalité) ; des seuls programmes d'information et les magazines, particulièrement en lien avec l'actualité ainsi que sur les fictions (sont donc exclus du périmètre les publicités, les bandes annonces, les divertissements...) ; • des programmes d'information de mi-journée de TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, NT1, TMC et France Ô.

Ce travail d'indexation a représenté :• près de 1 600 programmes (environ 1 100 heures) dont plus de 700 fictions (plus de 500 heures), plus de 500 programmes d'information (près de 350 heures) et plus de 350 magazines/documentaires (près de 200 heures) ; • plus de 43 000 personnes dont plus de 26 000 prenant la parole et plus de 17 000 « figurants » (ne parlant pas).

comme « non-blanches » présentes à l'antenne (résultats identiques avec ou sans pondération par l'audience ou en ajoutant les figurants dans les personnages indexés).

L'étude souligne, si l'on croise l'origine avec les données relatives à la catégorie socio-professionnelle, que le taux de personnes perçues comme non-blanches était à 17% pour les CSP- alors qu'il était à 11% pour les CSP+. S'agissant des activités considérées comme marginales ou illégales, le taux de personnes perçues comme non-blanches atteint 37%. Ainsi, plus une émission représente une catégorie sociale élevée moins la part des personnes perçues comme non-blanches est importante.

En combinant le critère de l'âge avec l'origine perçue, il apparaît que les personnes perçues comme « non-blanches » sont nettement plus représentées chez les moins de 20 ans (18%) qu'au sein de la tranche d'âge « 65 ans et plus » (4%).

L'étude du baromètre 2015 montre que les personnes perçues comme « non-blanches » sont plus représentées par des hommes (16%) que par des femmes (13%).

Sur le critère des rôles tenus, si le taux de personnes perçues comme « non-blanches » est de 21% pour les figurants, il n'est que de 9% pour les héros.

De la même manière, s'agissant des attitudes, celles qui sont négatives sont incarnées à 29% par des personnes perçues comme « non-blanches » alors que les attitudes positives ne le sont qu'à 12% pour les personnes perçues comme « non-blanches ».

Enfin, le taux de personnes perçues comme handicapées demeure particulièrement faible.

Les données pondérées par le critère de l'audience montrent que seulement 0,4% des individus indexés sont perçus comme handicapés, quelle que soit l'origine perçue (0,4% pour les personnes perçues comme blanches et 0,5% pour les personnes perçues comme non-blanches).

Sans pondération, la représentation du handicap, déjà très faible, stagne toujours à un niveau très bas (0,7%) (pour rappel 0,7% en 2014).

Les chiffres issus des différentes études menées par des organismes institutionnels ou spécialisés⁵ montrent d'ailleurs que le handicap est bien plus présent dans la population qu'il n'est représenté à la télévision.

⁵ 12 millions de Français sur 65 millions seraient touchés par un handicap. Parmi eux, 80% auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite.

L'INSEE estime que:

13,4% ont une déficience motrice,

11,4% sont atteints d'une déficience sensorielle,

9,8% souffrent d'une déficience organique,

6,6% sont atteints une déficience intellectuelle ou mentale,

2 à 3% de la population utilise un fauteuil roulant.

2. Les conditions d'application de la délibération du 10 novembre 2009

Dans le cadre de la délibération du 10 novembre 2009, trois types d'engagements sont pris, chaque année, par les éditeurs de services.

Le premier type d'engagements regroupe ceux qui relèvent directement de la délibération. Il s'agit des engagements relatifs à la commande et à la mise en production des programmes, des engagements relatifs à l'antenne et des engagements pris auprès des responsables de programmes.

Le deuxième type d'engagements résulte de la politique d'incitation du Conseil, amorcée dès 2010, pour que des actions relatives à la gestion des ressources humaines soient prises au sein de chacun des groupes audiovisuels, notamment pour favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées.

Enfin, le troisième type d'engagements concerne ceux demandés aux chaînes par le Conseil, en complément des engagements déjà pris mais jugés insuffisants.

Qu'ils relèvent ou non directement de la délibération, tous les engagements ne se font, en vertu de la loi, que sur la base du volontariat. Cette démarche est également le fruit d'une action incitative de la part du Conseil au regard des résultats de chacune des chaînes et dans chacun des genres de programmes dans le baromètre de la diversité. Le Conseil s'appuie également sur les divers constats qu'il peut faire en cours d'année et sur les analyses détaillées des rapports que les éditeurs lui remettent tous les ans. Enfin, le Conseil oriente les chaînes en fonction des besoins qui se dégagent et des revendications des différents acteurs impliqués dans la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations.

Le constat actuel montre que les chaînes sont hélas tentées de proposer des engagements qu'elles perçoivent comme facilement réalisables sans toujours entrer dans une démarche proactive en se fixant des objectifs plus ambitieux pour aiguillonner ses responsables de programmation et donner à voir des images plus diverses au téléspectateur. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater, année après année, que les engagements pris sont aisément respectés comme en témoignent ceux pris pour l'exercice 2015 ou même pour l'exercice 2016 (même si des initiatives plus concrètes ont émergé, cf. supra).

2.1 Le respect des engagements pris en application de la délibération du 10 novembre 2009

Comme chaque année, il ressort des lettres des chaînes que les engagements proposés relatifs à la diffusion ne sont généralement pas chiffrés et qu'ils s'apparentent *a minima* à une clause de non-recul par rapport à la situation telle qu'elle a été observée dans le dernier baromètre du Conseil.

Le Conseil regrette ainsi que certaines chaînes aient reconduit à l'identique, en 2015, les engagements qu'elles avaient pris pour 2014. Il constate toutefois que quelques-unes ont pris des engagements chiffrés mais sans qu'ils s'accompagnent d'une logique de montée en charge pluriannuelle.

Il est également constaté que les comités internes qui peuvent exister au sein de certaines chaînes n'ont pas rendu publics de rapports d'appréciation sur les engagements pris auprès du Conseil alors que ceux-ci auraient pu être l'occasion de fixer de nouveaux objectifs et d'en déterminer l'échéancier de réalisation.

Les engagements relatifs à la commande et à la mise en production des programmes

Conformément aux termes de la délibération, l'éditeur fait ses meilleurs efforts pour faire figurer dans ses contrats de commande de programmes et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées, une clause prévoyant que les parties s'assurent de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes qui font l'objet de ces contrats.

Dans ce but, l'éditeur fait en sorte que, pour les fictions commandées, une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française.

En 2010, l'ensemble des diffuseurs se sont engagés à introduire une « clause diversité » dans les contrats de programmes commandés.

Si toutes les chaînes soumises à la délibération du 10 novembre 2009 ont déclaré avoir institué dans les contrats de commande de programmes une clause diversité, le Conseil ne dispose pas des termes exacts de celle-ci pour chacune des chaînes.

Pour le groupe TF1 par exemple, cette clause est insérée à l'article « Acceptation du ou des scénarios » des conventions littéraires et rédigée ainsi :

«Dans le cas où TF1 accepterait l'un et/ou l'autre des scénarios dialogués, le Contractant s'engage à remettre, dans les 3 (trois) mois de cette acceptation, le Dossier Littéraire (synopsis, séquenciers, scénarios dialogués) ainsi que les fiches d'explication des thèmes, des propositions de lieux de tournage et une proposition de casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française. A réception de ces éléments, chacune des parties se prononcera sur la possibilité de produire le(s) téléfilm(s) à partir de ce(s) scénario(s) dialogué(s). »

Le groupe Lagardère fait figurer, quant à lui, la clause suivante dans ses contrats de coproduction, de préachat et de production exécutive :

« Le groupe Lagardère Active dont fait partie la Société a signé la Charte Diversité en juillet 2010. La Société s'est ainsi engagée auprès d'autres entreprises françaises et internationales à favoriser le pluralisme et à rechercher la diversité de la société française auprès de leurs

fournisseurs (localisation, taille, innovation ...) en respectant et promouvant notamment les six (6) principes de la Charte. Le Contractant s'engage donc à respecter les principes définis dans cette Charte, disponible sur Internet, et veille à leur respect par leurs sous-traitants. »

S'agissant, dans les fictions commandées, de la nécessité de réserver une proportion significative des rôles à des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, seules NRJ 12, Chérie 25, TF1, M6, W9 et 6Ter chaînes proposent des engagements chiffrés. Il est toutefois à noter que ces engagements restent trop modestes et ne s'inscrivent pas dans une logique de progression d'une année sur l'autre.

Parmi les engagements les plus notables, TF1 s'engage à ce que 100% des formats d'une durée inférieure à 10 minutes mettant en scène des personnages récurrents comportent un rôle « vu comme non blanc » et 60% de tous les épisodes, destinés à être diffusés en première partie de soirée, comportent au moins un personnage « vu comme non blanc ».

Les engagements relatifs à l'antenne

Toutes les chaînes disent s'engager à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes mis à l'antenne (cf. annexe 5). Néanmoins, l'absence d'engagements quantifiés ne permet pas au Conseil d'apprécier leur réalisation et la dynamique déployée en faveur d'une meilleure représentation de la diversité à l'antenne.

En effet, en ce qui concerne l'actualité française dans les journaux télévisés, aucune chaîne ne va au-delà de la déclaration de principe.

Pour les divertissements, seule Gulli prend un engagement chiffré pour remédier aux insuffisances relevées par le baromètre de la diversité.

S'agissant des fictions inédites françaises, TF1, HD1, M6, W9, 6ter, NRJ et Chérie 25 prennent des engagements chiffrés en la matière mais ce sont, pour six d'entre elles, les mêmes engagements que ceux qu'elles avaient déjà pris au titre du I-A-1 de la délibération du 10 novembre 2009, c'est-à-dire, ceux relatifs à la présence de personnes contribuant à la diversité de la société française dans les fictions commandées (les fictions commandées devenant, lors de leur première diffusion, des fictions inédites).

TF1 se distingue, par l'engagement suivant :

« 100% des conventions de développement « de textes » des fictions françaises signées par TF1 en 2015 intègreront une clause par laquelle, en cas de mise en production, le producteur s'engage à proposer à TF1 un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française. »

Le Conseil considère que les chaînes doivent prendre des engagements chiffrés et concrets sur les trois genres de programmes visés par la délibération, si ceux-ci sont constitutifs des lignes éditoriales des services concernés.

Il estime, par ailleurs, que les résultats de l'étude du baromètre ne sont pas suffisamment utilisés par les chaînes comme outil d'évaluation de leur programmation et de détermination des objectifs à atteindre afin de s'améliorer en fonction des insuffisances relevées.

Les engagements pris auprès des responsables de programmes

D'une année sur l'autre, toutes les chaînes s'engagent à réaliser des actions régulières de sensibilisation auprès des prestataires extérieurs, des producteurs et des responsables de programmes ainsi qu'auprès de leurs collaborateurs. Celles-ci se traduisent, pour les personnels, selon les chaînes, par l'envoi de courriers de sensibilisation ou par des journées de formation pour les volontaires.

Si certaines chaînes proposent de façon obligatoire des sessions de formation à ses agents, la plupart ne les propose que sur la base du volontariat.

Enfin, le Conseil relève avec satisfaction que le groupe France Télévisions s'est engagé à proposer une formation au moyen d'un module disponible sur internet (« e-learning ») spécifique à la diversité, destinée aux responsables de programmes et aux journalistes.

2.2 Les autres engagements pris par les chaînes

Le Conseil constate que d'autres engagements ont été pris à l'initiative des chaînes au titre de la délibération du 10 novembre 2009 modifiée. Ils portent sur des sujets liés à la gestion des ressources humaines et font l'objet de développements dans les bilans remis au Conseil conformément aux dispositions du II-C de la délibération précitée qui prévoit que « *L'éditeur peut fournir au Conseil chaque année avant le 31 mars tout élément complémentaire d'évaluation du respect des engagements pris en application de la présente délibération. Il peut faire part au Conseil des autres initiatives qu'il a prises en faveur de la représentation de la diversité dans ses programmes ou dans son entreprise. S'agissant de la télévision, si l'éditeur souhaite étendre la période ou la tranche horaire sur lesquelles porte le baromètre établi par le Conseil, il utilise la méthodologie définie par ce dernier.*

 »

Le Conseil s'est en effet attaché, depuis 2010, à encourager les éditeurs à développer au sein de leurs politiques internes des processus de vigilance pour éviter les discriminations à l'embauche et dans la gestion des carrières. Il a ainsi pu inviter ces derniers à signer la charte de la diversité et de s'engager dans la démarche d'obtention du Label diversité.

Il note ainsi, concernant l'obtention du Label diversité, que TF1 l'a obtenu en décembre 2010, Radio France en 2013 et France Télévisions, le 18 mars 2014.

S'agissant de la gestion des ressources humaines, les éditeurs de services portent à la connaissance du Conseil un certain nombre d'actions menées au sein de leur entreprise :

- la signature d'accords professionnels (handicap, jeunes, femmes, séniors, etc.) ;
- la mise en place de comités éditoriaux, d'éthique ou de suivi relatifs à la diversité ;
- l'élaboration de partenariats avec des associations ou des écoles de journalisme (ESJ Lille, CFJ, IPJ) pour accueillir en stage, dans les rédactions des groupes audiovisuels, des jeunes issus de la diversité et les soutenir financièrement dans leur scolarité ;
- etc.

Certaines chaînes envisagent de mettre en place des outils. Ainsi, France Télévisions travaille sur un répertoire des experts de la diversité qui recensera des personnes expertes en fonction de leur domaine de compétence. Le groupe a également mis en place un baromètre de la diversité.

De façon plus ciblée, le Conseil a encouragé des actions en faveur de la meilleure intégration des personnels en situation de handicap. Le champ d'action du Conseil étant limité au contenu éditorial, il a d'abord procédé à l'encouragement du suivi d'un événement d'une importance symbolique forte concernant le handicap, à savoir les Jeux paralympiques de Londres en 2012 puis de Sotchi en 2014.

Dans le prolongement de cette dynamique, en 2015, France Ô a proposé sur son antenne une programmation consacrée aux championnats d'athlétisme handisport de Doha avec 30 heures de direct entre le 22 et le 31 octobre. Cette diffusion a été précédée d'un documentaire « *sportifs avant tout* » qui revient sur le parcours de huit athlètes qui ont grandi avec le handicap et ont appris à le surmonter.

Les engagements complémentaires demandés aux chaînes par le Conseil

Le I-B-3 de la délibération du 10 novembre 2009 énonce que « *le Conseil peut demander à l'éditeur de modifier ses propositions lorsqu'il les estime insuffisantes ou inappropriées* ».

Ainsi, dans le but de renforcer les engagements pris par les chaînes pour 2015, il a été décidé de réunir les chaînes, le 28 mai 2015 (Cf. supra), afin qu'elles formulent de nouvelles propositions en privilégiant des initiatives concrètes, chiffrées et davantage visibles dans les programmes au cours de l'année 2015. Des auditions ont été programmées entre septembre et décembre 2015 pour préciser ce qui était attendu de la part des chaînes.

Pour rappel, les engagements pris par les chaînes pour 2013 n'ayant déjà pas été jugés assez concrets, le Conseil leur avait été demandé qu'elles prennent l'engagement complémentaire de réaliser un spot à l'occasion du 14 juillet promouvant la diversité des visages, des parcours et des talents autour du slogan « Nous sommes la France ». Toutes l'avaient accepté et renouvellement l'opération chaque année depuis.

Au cours des auditions, plusieurs chaînes (BFM, Canal, Gulli et NRJ) ont pris des engagements supplémentaires, en complément de ceux qu'elles avaient déjà pris.

Le Conseil considère ces nouveaux engagements comme un signe fort et une volonté des chaînes de s'inscrire dans son action en faveur de la représentation de la diversité.

3. Le bilan des actions mises en œuvres par les chaînes en matière de handicap

La représentation du handicap à la télévision et à la radio compte parmi les préoccupations du Conseil qui a notamment pour mission de contribuer à la lutte contre les discriminations et de veiller, auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française (article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée).

Par ailleurs, la délibération du Conseil du 10 novembre 2009 modifiée impose, aux chaînes gratuites et à Canal + et aux radios qui souhaitent s'y soumettre, de prendre des engagements annuels pour améliorer significativement la représentation de la diversité de la société française s'agissant notamment de la représentation du handicap.

Dans le cadre des auditions menées chaque année par le groupe de travail diversité, présidé par Mme Mémona Hintermann-Affejee, à propos des engagements pris par les chaînes pour l'année suivante, le Conseil les encourage régulièrement à donner toute leur place aux personnes handicapées sur leurs antennes (que ces dernières interviennent au titre de leur handicap ou mieux de manière indifférenciée pour témoigner sur divers sujets du quotidien).

Si le handicap dans la gestion des ressources humaines des entreprises de l'audiovisuel ne relève pas directement de la compétence du Conseil, celui-ci a pu toutefois les inciter à favoriser la représentation du handicap au sein de leur entreprise. En effet, dans le cadre de sa mission de veiller à ce que la programmation des services de communication reflète la diversité de la société française (article 3-1 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication), le lien entre la représentation de la diversité à l'antenne, y compris concernant le handicap, et la représentation de la diversité dans l'entreprise est apparu évident pour le Conseil et pour les chaînes.

3.1 Le travail d'incitation dans le cadre de la délibération du 10 novembre 2009

En vertu de la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009, les éditeurs communiquent au Conseil leurs initiatives en faveur de la représentation de la diversité dans les programmes ou dans l'entreprise, notamment la composition de leurs équipes ainsi que des dispositifs mis en place s'agissant de la gestion de leurs ressources humaines.

Les éditeurs de service de communication audiovisuelle font, par ailleurs, état de leurs difficultés à recruter des personnels handicapés formés aux métiers de l'audiovisuel et de la

communication. Très peu de personnes en situation de handicap franchissant l'étape du baccalauréat, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap, fixé à 6% de l'effectif total, est en effet rarement atteint dans les entreprises du secteur de la communication audiovisuelle.

Parmi les initiatives communiquées au Conseil, certaines chaînes ont mis en avant leurs partenariats avec des associations dont l'objet est de favoriser la formation et l'emploi des personnes handicapées et ont rappelé leur soutien à la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Le Conseil salue l'existence de ces initiatives ciblées, prises dès 2014, qui contribuent à l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le domaine de l'audiovisuel et s'inscrivent pleinement dans la démarche du Conseil. Il encourage néanmoins les chaînes à prendre d'autres initiatives pour améliorer davantage la représentation du handicap à l'antenne.

3.2 Le bilan d'application de la Charte handicap

A l'initiative de la Conseillère Mémona Hintermann-Affejee et du ministère délégué aux personnes handicapées, il a été envisagé, au début de l'été 2013, de développer conjointement des actions en faveur de la formation et de l'insertion professionnelles, dans le secteur de la communication audiovisuelle, des personnes handicapées.

Une charte a donc été rédigée en relation avec, d'une part, les télévisions et les radios et d'autre part, les écoles et centres de formation aux métiers de l'audiovisuel. Cette charte devrait permettre de constituer des viviers de professionnels à disposition des médias. Celle-ci a été signée le 11 février 2014 par les écoles de l'audiovisuel, les entreprises de l'audiovisuel, le Ministère chargé des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et le Conseil.

Dès les premiers mois d'application de la Charte, les chaînes avaient indiqué qu'elles s'attelaient d'ores et déjà à mettre en œuvre les engagements de cette Charte.

Après une première année d'application de la Charte pour la période de septembre 2014 à septembre 2015, plusieurs constats ont été dressés :

- les retours de la part des signataires de la Charte n'ont pas été très nombreux ;
- un tiers des sites internet des écoles sont déjà rendus accessibles ;
- des efforts ont été constatés concernant l'accessibilité des annonces de postes proposées sur les sites internet des chaînes et stations de radio ;
- malgré les efforts, peu d'étudiants en situation de handicap sont finalement accueillis et/ou recrutés ;



- Sciences Po Paris semble présenter le plan de prise en compte du handicap le plus structuré ;
- des efforts restent à fournir pour l'ensemble des écoles signataires concernant la mise en place d'une communication et d'une sensibilisation en interne relatives au handicap ;
- l'importance de l'information de l'accessibilité des professions de l'audiovisuel dès le collège.

III. Les sujets de réflexion en cours ou à venir

Les sujets de réflexion sur la diversité sont évoqués au sein de l'Observatoire de la diversité. Au cours de l'année 2015, l'Observatoire, présidé par Madame Mémona Hintermann-Affejee, s'est interrogé sur la lutte contre les stéréotypes et les amalgames ainsi que l'amélioration de la diversité dans les productions françaises.

1. La lutte contre les amalgames et les stéréotypes

Mieux représenter la diversité, ce n'est pas seulement la promouvoir dans les médias, c'est également veiller à ne pas discriminer volontairement ou involontairement notamment au travers de la diffusion de visions stéréotypées ou de propos générateurs d'amalgames.

Le Conseil intervient ainsi chaque fois qu'il constate qu'un diffuseur laisse se propager sur son antenne des propos discriminants. Parallèlement, le Conseil encourage les chaînes et les radios à sensibiliser leurs personnels et notamment leurs équipes éditoriales à faire un usage proportionné des mots et concepts employés afin de respecter chacune des composantes de la société française. Le Conseil a d'ailleurs constaté l'existence de diverses « boîtes à outils » qui permettent de déceler voire de prévenir les stéréotypes qui pourraient être véhiculés dans les médias. Plusieurs sont le fruit d'un travail mené au niveau européen et réunissent certaines expériences partagées rassemblant pour la première fois des informations pratiques et des conseils qui peuvent être utilisés, appliqués et imités.

Au-delà même des interventions du Conseil, la lutte contre les stéréotypes et les amalgames reste un sujet de réflexion majeur pour l'Observatoire de la diversité.

Le sujet fait en effet l'objet d'un sous-groupe de travail au sein de l'Observatoire⁶. Celui-ci s'est, au cours de l'année 2013, attaché à relever les bonnes pratiques existantes dans les médias et dans les écoles de journalisme. En complément de ces constats, la mise en œuvre d'une étude sur les stéréotypes qui peuvent être véhiculés par les médias s'est imposée logiquement.

Un des membres de l'Observatoire de la Diversité a proposé que celle-ci porte sur l'information (journaux et magazines) et soit menée en collaboration avec des linguistes et des sociologues. Cette étude sera une des pistes de travail de l'année 2016.

Par ailleurs, le sujet a fait l'objet d'une table ronde lors du colloque du 6 octobre 2015. Ses intervenants ont envisagé plusieurs pistes pour évaluer les discriminations et ainsi lutter contre

⁶ Dès janvier 2013, les membres de l'Observatoire ont listé les thèmes qui pourraient être développés par l'Observatoire et ont organisé leurs travaux à venir en groupes de travail thématiques. L'un de ces sous-groupes porte sur la sémantique et les stéréotypes et est présidé par Bouchra REJANI.

les amalgames et les stéréotypes : établir des quotas de discrimination positive, publier un classement annuel des médias qui discriminent, former les professionnels aux pièges de la rhétorique discriminatoire. Le politologue Thomas GUENOLE constatait, pour sa part, que les initiatives étaient nombreuses mais que ce qui comptait était « *surtout leur ampleur* ». Dans le même sens, Jean-Louis BIANCO, président de l'Observatoire de la laïcité, a plaidé en faveur d'un récit national qui permette de dépasser les crispations actuelles. Benjamin STORA, président du conseil d'orientation de la Cité de l'immigration a souligné la frilosité des médias vis-à-vis de l'histoire de l'immigration ou du passé colonial de la France.

2. L'objectif d'amélioration de la diversité dans les productions françaises

Dans le cadre de l'Observatoire de la diversité, le sous-groupe de travail « talents de la diversité » a souhaité s'intéresser plus particulièrement aux conditions non seulement d'émergence mais aussi de développement des talents de la diversité dans la fiction audiovisuelle et cinématographique et ce de manière pérenne.

Persuadés que ces talents existent, les membres du sous-groupe ont ainsi procédé à une série de « rencontres » afin de déceler les points de blocage qui peuvent exister en la matière, au moment de l'écriture des scénarios, des castings ou au moment du choix de la fiction par les chaînes.

En tout, quatre auditions ont été menées par le sous-groupe composé de Mme Eléonore de Lacharrière, Mme Bouchra Rejani, Mme Aurélie Cardin, M. Alexandre Michelin, M. Olivier Zegna-Rata et M. Daniel Picouly.

Les éditeurs de services auditionnés (M6, France Télévisions, TF1 et Canal Plus) ont tous rappelé l'existence d'une clause incitant à la promotion de la diversité de la société française dans leurs contrats de programmes commandés. Pour autant, aucun n'a de contrôle rigoureux de cette clause qu'ils perçoivent plus comme un gage de bonne volonté que comme engagement.

Plusieurs pistes de réflexion ont été suggérées :

- Inciter les directeurs de castings à ce que les « rôles fonction » dans les fictions soient incarnés par des personnes non-blanches, afin de promouvoir la diversité des talents de la société française ;
- Mettre en place une « case laboratoire » en avant-première partie de soirée, permettant la diffusion de nouveaux programmes abordant le sujet de la diversité et/ou réalisés par de jeunes talents ;
- Réfléchir à la réalisation d'une nouvelle série de programmes (collection) traitant des thématiques liées à la diversité.

IV. Les préconisations

- **Encourager un travail sur les stéréotypes dans les directions de l'information des chaînes**

Depuis plusieurs années, le Conseil a constaté l'existence de diverses « boîtes à outils » qui permettent de déceler voire de prévenir les stéréotypes qui pourraient être véhiculés dans les médias.

Plusieurs sont le fruit d'un travail mené au niveau européen dans le cadre des programmes « Watching the media » et « Diversity toolkit » par exemple.

Un « Guide de la diversité culturelle » a été réalisé en 2008 dans le cadre de quatre séminaires organisés par le Conseil suédois du FSE et financés par le Fonds social européen et l'UER. Il a été publié par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). Ce guide réunit certaines expériences partagées rassemblant pour la première fois des informations pratiques et des conseils qui peuvent être utilisés, appliqués et imités.

Pour aider les médias audiovisuels à mieux représenter la diversité et éviter tout risque de représentation stéréotypée, le Conseil encourage les chaînes de télévision, et plus particulièrement les directions de l'information, à prendre connaissance de ces différentes études voire à les communiquer en interne pour sensibiliser leurs équipes aux enjeux de la diversité dans les médias.

Pour sa part, le Conseil, à l'initiative de l'Observatoire, envisage de réaliser des études sémiologiques notamment au regard du traitement des banlieues par les médias dans les magazines d'information.

Les études sémiologiques, ponctuelles et complémentaires, auraient pour but de mettre en relief les types de présentations ou les termes employés qui, par leur caractère stéréotypé, sont susceptibles de conforter dans la société les pratiques discriminantes de manière directe, indirecte ou symbolique. Ces études seraient des études qualitatives, distinctes de celle du baromètre.

- **Encourager les médias audiovisuels à communiquer au Conseil les bilans de leurs comités « diversité » internes**

Plusieurs comités internes relatifs à la diversité ont été mis en place au sein des chaînes. Cette initiative est à saluer mais aucun retour spontané n'est fait sur leurs actions. Ces comités devraient par ailleurs exercer pleinement leur responsabilité prospective afin que les antennes contribuent aux actions de cohésion sociale.

Afin que ces comités agissent avec efficacité, le Conseil recommande que leurs conclusions aient une existence publique ou que, *a minima*, ils fassent systématiquement l'objet d'une transmission au régulateur.

- **Inciter les médias audiovisuels à faire un bilan annuel d'application de la clause « diversité » présente dans les contrats de programmes commandés**

Si toutes les chaînes soumises à la délibération du 10 novembre 2009 ont déclaré avoir institué dans les contrats de commande de programmes une clause diversité, aucun dialogue n'a été spontanément engagé afin que le Conseil dispose des termes exacts de celle-ci pour chacune des chaînes. Au-delà des termes utilisés dans la clause diversité, le Conseil ne dispose pas d'information pour faire une évaluation de leur impact sur les programmes.

Le Conseil préconise que les éditeurs fournissent au Conseil la rédaction type de cette clause diversité et qu'ils réalisent, si possible, un bilan de son impact sur les programmes.

- **Encourager les chaînes de télévision à prendre des engagements sur les trois genres de programmes visés par la délibération du 10 novembre 2009 modifiée (article I-A-2 de la délibération du 10 novembre 2009)**

A la connaissance du Conseil, aucune chaîne n'a pris, à ce jour, d'engagements cumulativement sur les trois genres de programmes visés par la délibération que sont l'actualité française dans les journaux télévisés, les divertissements et les fictions inédites françaises.

Le Conseil considère que les chaînes devraient prendre des engagements chiffrés et concrets sur ces trois genres de programmes, d'autant plus si ces derniers sont constitutifs des lignes éditoriales des services concernés.

- **Encourager les chaînes de télévision à prendre des engagements chiffrés s'agissant de la présence des personnes représentatives de la diversité dans les fictions commandées (article I-A-1 de la délibération du 10 novembre 2009 modifiée)**

Il est satisfaisant de constater que quelques chaînes prennent des engagements chiffrés et donc vérifiables s'agissant des fictions commandées.

Le Conseil encourage toutes les chaînes qui diffusent de la fiction à suivre ces exemples en proposant au Conseil des engagements chiffrés s'agissant des fictions commandées.

- **Encourager les chaînes de télévision à exploiter les résultats du baromètre de la diversité**

Le Conseil a constaté que les résultats de l'étude du baromètre n'étaient pas suffisamment utilisés par les chaînes comme outil d'évaluation de leur programmation et de détermination des objectifs à atteindre afin de s'améliorer en fonction des insuffisances relevées.

Le Conseil incite les chaînes à déterminer leurs engagements en fonction des résultats issus du baromètre de la diversité.

- **Systématiser la formation des personnels à la diversité au sein des entreprises audiovisuelles**

Le Conseil préconise de systématiser la formation à la diversité pour les personnels des chaînes car il estime que cette sensibilisation ne peut rester sans effets sur les contenus des programmes. Une formation obligatoire pour tous les responsables de programmes et toutes les personnes occupant un poste à responsabilité devrait être instituée.

- **Solliciter une modification législative pour renforcer l'obligation de contrôle du Conseil**

Pour l'heure, les éditeurs qui sont soumis à la délibération du 10 novembre 2009 modifiée doivent simplement prendre annuellement des engagements volontaires en matière de représentation de la diversité de la société française en ce qui concerne la programmation ou en matière de gestion des ressources humaines et en fonction de leurs spécificités et des insuffisances relevées par les baromètres de la diversité à la télévision. Cependant, d'une année sur l'autre, les chaînes manquent d'allant pour renouveler ou développer leurs engagements. En outre, si l'appréciation de leur réalisation est rendue publique par le Conseil dans le rapport qu'il établit chaque année en application de l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986, leur non-respect n'est assorti d'aucune mesure coercitive.

Dans sa séance du 24 septembre 2014, le Conseil a considéré que les dispositions de l'article 3-1 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relatif à la diversité ne lui conférait pas de pouvoir réglementaire.

Le Conseil estime donc qu'une modification législative serait souhaitable concernant la formulation de l'article 3-1 relatif à la diversité pour renforcer l'obligation de contrôle du Conseil, qui lui permettrait d'exiger davantage de la part des diffuseurs et de modifier la délibération du 10 novembre 2009 sur cet aspect.

Cette modification pourrait s'inspirer, malgré certaines difficultés conceptuelles propres à la définition de la notion de diversité, du dispositif prévu par la loi n° 2014-873 du 4 août 2014

pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Une telle modification donnerait au Conseil le soin de déterminer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs lui permettant d'apprécier la représentation de la diversité à l'antenne. Les indicateurs qualitatifs pourraient donner lieu à un système d'autoévaluation à destination des opérateurs audiovisuels, ce qui doterait le Conseil d'un pouvoir d'injonction à leur égard.

Axes de travail pour 2016

➔ **Faire des engagements en matière de diversité un point important des futures négociations conventionnelles**

Des engagements en matière de diversité peuvent être obtenus par le Conseil au moment des négociations conventionnelles des chaînes. Pour LCI par exemple, lors de son audition publique le 10 décembre 2015, le groupe TF1 a pris des engagements complémentaires pour sa chaîne d'information en continu, dont le passage, le 5 avril 2016, en télévision numérique terrestre gratuite a été accepté par le Conseil. Ainsi, au-delà des engagements formels et de l'acquittement des obligations en matière de diversité prévus dans les conventions des éditeurs de service de communication audiovisuelle, il est apparu évident qu'un travail, en amont, d'incitation auprès de ces derniers était nécessaire pour renforcer leur investissement en faveur de la promotion de la diversité et obtenir d'eux des initiatives concrètes.

➔ **Réaliser un rapport d'étude relatif au traitement de la représentation diversité dans les médias audiovisuels aux Etats-Unis et en Allemagne**

La France n'est pas le seul pays à être confronté aux enjeux que soulève la représentation des diversités sur les écrans. Les exemples de deux pays aux parcours et aux histoires différentes- l'Allemagne et les Etats-Unis- pourraient enrichir la réflexion du Conseil sur le sujet. C'est pourquoi la conseillère Mémona Hintermann-Affejee rencontrera les acteurs qui interviennent sur ce sujet dans le domaine de l'audiovisuel dans ces deux pays au cours du premier semestre 2016. Cette mission devrait permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives sur le dossier de la diversité.

Annexes

- Texte JO Délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009
- Texte JO Délibération modificative n°2015-34 du 16 septembre 2015
- Synthèse des débats du colloque du 6 octobre
- Résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité
- Engagements pris par les chaînes pour 2015
- Bilans des chaînes de l'année 2015

Conseil supérieur de l'audiovisuel

Délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +

NOR : CSAC0927261X

L'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, issu de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel la mission, d'une part, de contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle et, d'autre part, de veiller, notamment auprès des éditeurs de communication audiovisuelle, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française.

La loi du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision renforce le rôle du conseil quant à la représentation de la diversité de la société française et souligne les attentes du législateur à l'égard des éditeurs, en particulier de France Télévisions. Le conseil doit désormais rendre compte chaque année au Parlement des actions des éditeurs en faveur d'une programmation reflétant la diversité de la société française et proposer les mesures adaptées pour améliorer la représentation de cette diversité dans tous les genres de programmes.

Avant même la publication de cette loi, le conseil est intervenu activement dans ce domaine essentiel à la cohésion sociale. Dès 2000, après avoir fait réaliser une étude quantitative sur la perception de la diversité de la société française à la télévision, il a introduit dans les conventions des télévisions privées un engagement de prendre en considération à l'antenne la diversité des origines et des cultures de la population française. En janvier 2007, afin d'exercer pleinement ses nouvelles compétences, il a créé un groupe de travail relatif à la diversité. Le 11 mars 2008, il a institué l'Observatoire de la diversité dans les médias audiovisuels afin de suivre les actions mises en œuvre par les télévisions s'agissant de la diversité prise dans toutes ses composantes (origine, âge, sexe, handicap...) et de guider les travaux du conseil et des chercheurs qui lui sont associés.

Le conseil a fait réaliser en 2008 une étude sur la perception de la diversité de la société française à l'antenne des chaînes nationales gratuites de la télévision numérique terrestre, ainsi que de Canal +, selon les catégories socioprofessionnelles, le sexe et l'origine supposée en distinguant les personnes vues comme blanches ou comme non blanches, parmi lesquelles les personnes vues comme noires, comme arabes, comme asiatiques ou autres.

Après la publication des résultats de cette étude le 12 novembre 2008, le conseil a invité chaque éditeur à participer, en décembre 2008, à une réunion de travail afin d'examiner les résultats de l'enquête le concernant et d'évoquer, dans le cadre d'une collaboration constructive, des objectifs concrets et précis d'amélioration de la représentation de la diversité sur son antenne. Il a ensuite décidé de publier, pendant trois ans au moins, un baromètre semestriel destiné à évaluer la perception de la diversité de la société française à la télévision.

Les résultats de l'étude ont été confirmés par le premier baromètre établi en 2009 : les femmes, de même que certaines catégories socioprofessionnelles, en particulier les ouvriers et les employés, sont sous-représentées au regard de leur place dans la société française ; la diversité des origines, thème de société largement traité par les médias, a très peu progressé ; plus les programmes sont supposés s'approcher de la réalité de la société française, moins la diversité est perceptible, en particulier dans les fictions françaises, les sujets des journaux télévisés traitant de l'actualité française et les divertissements. Le baromètre a également montré la quasi-inexistance des personnes handicapées à l'antenne.

Ce constat préoccupant appelle une évolution rapide et massive des pratiques des éditeurs dont la programmation doit offrir aux téléspectateurs un visage fidèle de la société française, conforme à la richesse de ses nombreuses et différentes composantes. Le conseil entend donc inscrire la représentation de la diversité au cœur des priorités des télévisions en incitant chaque éditeur, tout en tenant compte de sa situation, à favoriser l'expression de cette diversité.

Dans cette perspective, il y a lieu, d'une part, d'établir, dans le respect de la ligne éditoriale et de la liberté de la création audiovisuelle, le cadre des engagements que chaque éditeur doit prendre auprès du conseil et, d'autre part, de fixer les modalités du suivi exercé par le conseil.

Tel est l'objet de la présente délibération prise sur le fondement de l'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 qui s'applique aux engagements pris au titre des années 2010 et suivantes par les télévisions hertziennes nationales gratuites et par Canal +, dès lors que ces services, qui utilisent une ressource hertzienne rare, recueillent l'audience la plus élevée et fédèrent le plus large public.

I. – *Les engagements de l'éditeur*

A. – Contenu des engagements

L'éditeur s'engage, au regard des caractéristiques de sa programmation, à améliorer significativement la représentation de la diversité de la société française sur son antenne.

La diversité de la société française s'entend dans son acception la plus large. Elle concerne notamment les catégories socioprofessionnelles, le sexe, l'origine et le handicap.

L'éditeur propose au conseil, chaque année, en fonction des spécificités de sa programmation et des insuffisances relevées par les baromètres de la diversité à la télévision, des engagements, qui peuvent être concertés avec d'autres éditeurs, sur les points suivants.

1. *Lors de la commande et de la mise en production des programmes*

L'éditeur fait ses meilleurs efforts pour faire figurer dans ses contrats de commande de programmes et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées, une clause prévoyant que les parties s'assurent de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes qui sont l'objet de ces contrats.

Dans ce but, l'éditeur fait en sorte que, pour les fictions commandées, une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, dans le respect des contextes historiques et littéraires.

2. *A l'antenne*

Compte tenu de la nature de sa programmation, l'éditeur s'engage à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes mis à l'antenne. Il apporte une attention particulière à trois types de programmes : l'actualité française dans les journaux télévisés, les divertissements et les fictions inédites françaises. Il s'engage à faire progresser la représentation de la diversité sur ces trois types de programmes.

Ses engagements visent à améliorer les résultats sur un ou plusieurs de ces genres par rapport aux résultats obtenus lors des baromètres précédents.

3. *Auprès des responsables de l'information et des programmes*

Afin de mieux contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations, l'éditeur s'engage à sensibiliser de manière régulière sa rédaction et ses responsables de la programmation sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne.

Chaque année, il fait part au conseil des modalités concrètes de mise en œuvre de ces actions.

B. – Modalités de souscription des engagements

1. *Conclusion d'un avenant fixant le principe des engagements annuels*

Un avenant à la convention de chaque éditeur privé prévoit que celui-ci prend par courrier des engagements annuels en application du A du I pour l'année à venir.

2. *Lettre annuelle d'engagement*

L'éditeur propose au conseil par courrier, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les engagements qu'il prend pour l'année suivante en application du A du I.

Ces dispositions s'appliquent à la société France Télévisions, qui, conformément à l'article 37 de son cahier des charges fixé par le décret du 23 juin 2009, met en œuvre, dans le cadre des recommandations, les actions permettant d'améliorer la représentation de la diversité de la société française. A ce titre, elle propose au conseil des engagements en application du A du I.

Les engagements au titre de l'année 2010 doivent être transmis au conseil au plus tard le 15 décembre 2009.

3. *Acceptation des engagements par le conseil*

Le conseil peut demander à l'éditeur de modifier ses propositions lorsqu'il les estime insuffisantes ou inappropriées. L'éditeur dispose d'un délai d'un mois pour transmettre des propositions modifiées conformément à la demande du conseil.

Dès leur acceptation par le conseil, les propositions de l'éditeur valent engagements au sens de la présente délibération.

II. – *Le suivi par le conseil*

Le conseil veille au respect des engagements pris par l'éditeur en application du I de la présente délibération, en se fondant notamment sur les résultats des baromètres.

A. – *Le baromètre de la diversité à la télévision établi par le conseil*

Chaque semestre, le conseil publie les résultats du baromètre de la perception de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes hertziennes nationales gratuites et de Canal+. Ce baromètre est établi selon une méthodologie définie par le conseil.

Le baromètre indique, pour chacun des éditeurs concernés, l'état de la perception de la diversité de la société française sur son antenne.

Les outils méthodologiques utilisés pour établir le baromètre sont transmis par le conseil à l'éditeur.

Le conseil communique à l'éditeur les résultats du baromètre le concernant et recueille ses observations.

B. – *Le compte rendu au conseil de la mise en œuvre des engagements par l'éditeur*

L'éditeur communique au conseil chaque année, avant le 31 mars, les éléments permettant d'apprécier le respect des engagements pris au titre de l'année précédente en application du A du I.

C. – *Les informations complémentaires communiquées par l'éditeur*

L'éditeur peut fournir au conseil chaque année avant le 31 mars tout élément complémentaire d'évaluation du respect des engagements pris en application de la présente délibération.

Il peut faire part au conseil des autres initiatives qu'il a prises en faveur de la représentation de la diversité dans ses programmes ou dans son entreprise.

S'il souhaite étendre la période ou la tranche horaire sur lesquelles porte le baromètre établi par le conseil, il utilise la méthodologie définie par ce dernier.

D. – *La communication des engagements et des résultats*

Les engagements pris par les éditeurs en application de la présente délibération ainsi que l'appréciation de leur réalisation sont rendus publics par le conseil dans le rapport qu'il établit chaque année en application de l'article 3-1 modifiée de la loi du 30 septembre 1986.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 2009.

Pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel :
Le président,
M. BOYON

Conseil supérieur de l'audiovisuel

Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+

NOR : CSAC1528880X

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel,

Vu la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, notamment son article 3-1 ;
Vu le décret du 13 novembre 1987 modifié portant approbation du cahier des missions et des charges de la société Radio France, notamment son article 5-1 ;

Vu le décret n° 2009-796 du 23 juin 2009 modifié fixant le cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions, notamment son article 37 ;

Vu le décret n° 2012-85 du 25 janvier 2012 modifié fixant le cahier des charges de la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France, notamment son article 23 ;

Vu la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

Art. 1^e. – L'intitulé de la délibération susvisée est complété par les mots : « ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération ».

Art. 2. – Le préambule de la délibération susvisée est ainsi modifié :

I. – Au troisième alinéa, le mot : « , etc. » est ajouté après le mot : « handicap ».

II. – Le septième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Ce constat préoccupant appellait une évolution rapide et massive des pratiques des éditeurs dont la programmation doit offrir aux téléspectateurs le visage fidèle de la société française, conforme à la richesse de ses nombreuses et différentes composantes. Le Conseil a donc souhaité inscrire la représentation de la diversité de la société française au cœur des priorités des télévisions en incitant chaque éditeur, tout en tenant compte de sa situation, à favoriser l'expression de cette diversité. C'est pourquoi il a adopté, le 10 novembre 2009, une délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+. »

III. – Après le septième alinéa, il est inséré trois alinéas ainsi rédigés :

« Depuis 2010, le Conseil supérieur de l'audiovisuel travaille sur la meilleure façon d'appréhender la diversité à la radio.

S'agissant de la diversité à la radio, la société Radio France, les radios de France Télévisions et les radios de France Médias Monde sont soumises à des dispositions précises inscrites dans leurs cahiers des charges. De plus, des obligations conventionnelles concernant la représentation de la diversité à l'antenne existent, depuis octobre 2012, pour les opérateurs radiophoniques privés que sont Europe 1, RMC et RTL.

Dans la continuité des actions qu'il a entreprises pour favoriser la représentation de la diversité à la radio, le Conseil souhaite désormais que les éditeurs déjà soumis à des obligations réglementaires ou conventionnelles en la matière ainsi que les autres éditeurs radiophoniques puissent s'engager en matière de représentation de la diversité de la société française sur le fondement de la présente délibération. »

IV. – Le huitième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Dans cette perspective, il y a lieu de modifier la délibération du 10 novembre 2009 afin d'aménager, d'une part, dans le respect de la ligne éditoriale et de la liberté de la création audiovisuelle, le cadre des engagements que chaque éditeur de télévision et de radio doit prendre auprès du Conseil et, d'autre part, de fixer les modalités du suivi exercé par le Conseil. ».

V. – Le dernier alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Tel est l'objet de la présente délibération prise sur le fondement de l'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 qui s'applique aux engagements pris au titre des années 2015 et suivantes par les télévisions hertziennes nationales gratuites et Canal+ dès lors que ces services, qui utilisent une ressource hertzienne rare, recueillent l'audience la plus élevée et fédèrent le plus large public, d'une part, et par les éditeurs radiophoniques qui le souhaitent, d'autre part. ».

Art. 3. – Le A du I de la délibération susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« A. – Contenu des engagements

L'éditeur s'engage, au regard des caractéristiques de sa programmation, à améliorer significativement la représentation de la diversité de la société française sur son antenne.

La diversité de la société française s'entend dans son acception la plus large. Elle concerne notamment les différentes catégories socioprofessionnelles, l'âge, le sexe, l'origine et le handicap.

1. Pour les éditeurs de services de télévision

L'éditeur propose au Conseil, chaque année, en fonction des spécificités de sa programmation et des insuffisances relevées le cas échéant, des engagements sur les points suivants, en s'appuyant notamment sur le baromètre de la diversité publié par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

a) Lors de la commande et de la mise en production des programmes :

L'éditeur fait ses meilleurs efforts pour faire figurer dans ses contrats de commande de programmes et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées, une clause prévoyant que les parties s'assurent de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes qui sont l'objet de ces contrats.

Dans ce but, l'éditeur fait en sorte que, pour les fictions commandées, une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, dans le respect des contextes historiques et littéraires.

b) A l'antenne :

Compte tenu de la nature de sa programmation, l'éditeur s'engage à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes mis à l'antenne. Il apporte une attention particulière à trois types de programmes : l'actualité française dans les journaux télévisés, les divertissements et les fictions inédites françaises. Il s'engage à faire progresser la représentation de la diversité sur ces trois types de programmes.

Ses engagements visent à améliorer les résultats sur un ou plusieurs de ces genres par rapport aux résultats obtenus lors des baromètres précédents.

2. Pour les éditeurs de services radiophoniques concernés

L'éditeur s'engage à ce que les programmes mis à l'antenne reflètent authentiquement la diversité de la société française.

Ainsi, il veillera par exemple à programmer des émissions traitant du thème de la diversité sous l'angle d'une ou plusieurs de ses composantes mentionnées au A du I de la présente délibération.

Il apporte une attention particulière aux intervenants appelés au titre de témoins, d'experts ou de simples participants dans les émissions qu'il diffuse.

3. Auprès des responsables de l'information et des programmes

Afin de mieux contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations, l'éditeur s'engage à sensibiliser de manière régulière sa rédaction et ses responsables de la programmation sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne.

Chaque année, il fait part au Conseil des modalités concrètes de mise en œuvre de ces actions. »

Art. 4. – Le 2 du B du I de la délibération susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« L'éditeur propose au Conseil par courrier, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les engagements qu'il prend pour l'année suivante en application du A du I.

Ces dispositions s'appliquent aux sociétés France Télévisions et France Médias Monde, qui, conformément aux articles 37 et 23 de leur cahier des charges respectif, mettent en œuvre, dans le cadre des recommandations du Conseil, les actions permettant d'améliorer la représentation de la diversité de la société française. A ce titre, elles proposent au Conseil des engagements en application du A du I.

Par ailleurs, la société Radio France, conformément à l'article 5-1 de son cahier des missions et des charges issu du décret du 13 novembre 1987, « participe aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations. Elle prend en compte, dans la représentation à l'antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale. Elle veille à ce que ses programmes donnent une image la plus réaliste possible de la société française dans toute sa diversité. Elle accorde également une attention particulière au traitement à l'antenne des différentes composantes de la population. De façon générale, elle promeut les valeurs d'une culture et d'un civisme partagés ».

Art. 5. – L'intitulé du 3 du B du I est complété par les mots : « pour les éditeurs de services de télévision ».

Art. 6. – Au premier alinéa du II de la délibération susvisée, les mots : « pour les éditeurs de services de télévision » sont insérés après les mots : « en se fondant » et le mot : « notamment » est supprimé.

Art. 7. – Au troisième alinéa du C du II, les mots : « S'agissant de la télévision, si l'éditeur » remplacent les mots : « s'il ».

Art. 8. – La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 septembre 2015.

Pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel :

Le président,

O. SCHRAMECK

SYNTHÈSE DU COLLOQUE « DIVERSITÉ » AU CSA

Plus de deux cents personnes ont participé, le mardi 6 octobre, au colloque organisé par le CSA sur le thème *Audiovisuel : comment mieux représenter la diversité de notre société ?* Les quatre tables rondes animées par les conseillers Mémona Hintermann-Afféjee et Nicolas About, l'intervention de Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions, et la conclusion de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ont manifesté le volontarisme des acteurs présents en faveur de cette cause.

Le baromètre de la diversité⁷ mis en place par le CSA indique « *invariablement, depuis sa création, que nos programmes tendent à refléter majoritairement une image encore déformée* » de la réalité de notre société, déplore Olivier Schrameck, président du CSA, en introduction de cette journée. Ainsi, les personnes handicapées représentent moins de 1 % de la population visible à l'antenne, alors qu'elles seraient près de 12 millions en France⁸.

Mieux représenter les différences, c'est améliorer l'audience



La diversité est au cœur d'enjeux sociaux, politiques et économiques. Mal représenter certaines composantes de la population crée un sentiment d'exclusion. . Mieux respecter les différences, c'est aussi améliorer l'audience. Selon le chercheur Michel Wiewiora, la diversité oppose en France deux schémas. L'un « *républicaniste* » : l'individu doit se fondre dans un modèle homogène, autour des valeurs de la République et cela, au risque d'effacer les individualités. L'autre, de type anglo-saxon : « *L'État y est moins présent et laisse la place aux différences* ».

Peut-on s'inspirer de nos voisins pour initier un changement ? Hors de nos frontières, « *on constate une forte corrélation entre une bonne représentation de la diversité dans l'audiovisuel et l'utilisation d'outils de mesures et de lois contraignantes* », relève Pascal Josèphe. Les statistiques ethniques sont « *une évidence en Allemagne* », confirme Sonia Mikich, directrice éditoriale de la WDR. Le pragmatisme anglo-saxon s'appuie sur les statistiques ethniques pour connaître la société, repérer les besoins et conduire les actions. La chaîne anglaise Channel 4 s'est imposée des objectifs chiffrés, indique la productrice Carole Bienaimé-Besse. Faute de résultats, « *les cadres n'auront pas de bonus* ». Si chacun autour de cette table ronde s'accorde sur le manque d'indicateurs, « *il ne s'agit*

⁷ Voir www.csa.fr.

⁸ Source INSEE 2015.

pas d'incliner à des visions systématiques, d'user de façon trop automatique de statistiques, a fortiori de se fonder sur des catégories ethniques que proscrit la loi républicaine », avait nuancé Olivier Schrameck en avant-propos. A trop user de chiffres et de catégories, ne risque-t-on pas de « figer les différences » ?

Rendre visible à l'écran et à l'antenne ne saurait suffire. Combien de sujets et de fictions donnent une image négative de l'immigration... Il faut refléter la diversité dès l'*offscreen*, insiste Carole Bienaimée-Besse, et dans les contenus-mêmes. Aux États-Unis, rappelle Pascal Josèphe, la série *24 heures* avait imaginé dès 2001 un Président américain noir. Jean-Christophe Thiery, président du directoire de Canal+, relève que le modèle payant « *impose* » la diversité du contenu. « *Avec des abonnés en Europe, en Afrique et en Asie* », les programmes se doivent de satisfaire chaque client.

Face au vide législatif français, les chefs d'entreprises – pas seulement de l'audiovisuel – se doivent d'être volontaristes et d'imposer la diversité dans leurs métiers. Une autre clé, la plus importante, reste l'éducation et la formation. « *Il y a un travail de base à faire à l'école* », conclut la sénatrice Esther Benbassa, présidente de cette table ronde.

Incitations financières et ouverture des réseaux



« *Je représente une minorité visible : les gros !* », entame le scénariste Frédéric Krivine, qui présidait la deuxième table ronde, *Comment mieux représenter la diversité des origines dans les productions françaises*. Et de poursuivre sur la nécessité, pour ne pas en rester aux vœux pieux, d'instaurer des incitations financières et fiscales. Pourquoi pas un prix de la diversité ? Une idée qu'Aurélie Cardin, membre de la commission Images de la diversité, ne désavoue pas : « *Il y a trop de jeunes talents sous-utilisés et méconnus* ». Mais qui fait bondir l'humoriste Kheiron : « *Si j'ai envie d'un prix, c'est d'un César ! Pas un prix pour les noirs ou les arabes !* ».

« *Le problème, c'est la pyramide de la peur*, enchaîne Jean-François Boyer, président de Tétra Média Studio. *Les chaînes ne prennent pas de risque. Il faudrait ouvrir des espaces de diffusion accessibles aux jeunes créateurs : des séries de 26 minutes, des fictions de deuxième ou troisième parties de soirée* ». Et pour cela, généraliser la création de « pilotes » qui favorisent la créativité et rassurent les décideurs. « *Je suis prêt à donner de l'argent à Nicolas de Tavernost : 350 000 € ! Il donne la même somme et nous créons le pilote d'une nouvelle série* ». « *Quand Jean-François Boyer me propose une affaire, je la regarde à deux fois...* », tempère celui-ci dans un sourire. Pour le patron du groupe M6, les nombreux talents issus de la diversité présents à l'antenne parraissent déjà de nouveaux artistes. Samira Djouadi, déléguée de la Fondation TF1, insiste néanmoins sur la nécessité de donner « *le réseau et les codes* » à ceux qui veulent pénétrer un milieu fonctionnant largement par copinage. Ce que confirme Marie Guillaumond, directrice de la fiction française à TF1 : « *Quelqu'un qui ne peut pas*

jouer ne peut pas gagner. Il faut ouvrir l'accès aux écoles ». La productrice Laurence Lascary prêche pour un travail d'éducation complémentaire : que chacun prenne conscience de ses propres stéréotypes pour que soient levées les résistances qui persistent.

C'est à Delphine Ernotte qu'il incombeait de conclure la matinée, première intervention publique pour la nouvelle présidente de France Télévisions. « *La diversité est au cœur de notre mission de service public* », rappelle-t-elle. Si beaucoup a déjà été fait, Delphine Ernotte compte aller plus loin : réactiver le Comité de la diversité qu'elle pilotera elle-même, assurer formations et mobilité interne, fixer des objectifs chiffrés, notamment pour la présence d'« experts » à l'antenne. « *Je suis aussi frappée de la méconnaissance que l'on a de ce qui se vit en France quand on habite Paris*, souligne-t-elle. *Je voudrais tisser plus de liens avec le terrain et soutenir le travail des associations. Et que nous passions ainsi d'une obligation de moyens à une obligation de résultats* ».

La radio efface les différences physiques



Les radios françaises auraient-elles plus de facilité à représenter la diversité que les télévisions ? La question a été posée lors de la troisième table ronde. Marie-Christine Saragosse, qui préside France Médias Monde, y voit « *un outil naturel de la représentation de la diversité* ». En supprimant l'image, « *la radio supprime une première couche de stéréotypes* ». L'altérité est le propre de la radio française, poursuit-elle. Fort de 500 radios associatives dont « *Radio Orient, Beur FM, France Maghreb, Africa N°1* » pour ne citer qu'elles, le paysage radiophonique français « *donne depuis longtemps la parole à ceux qui ne vont pas sur les grandes chaînes de télévision* », précise-t-elle. Maryam Salehi, directrice générale de NRJ Group, la rejoint sur ce point : « *La radio efface les différences physiques* ». N'oublions pas, ajoute-t-elle, que « *les radios musicales sont le lieu privilégié de l'expression de la diversité des cultures et des origines* ».

Si le fonctionnement de la radio facilite l'intégration de la diversité, les intervenants relèvent cependant l'urgence de faire plus. Laurence Bloch, directrice de France Inter, souligne la complexité de cet enjeu qui demande de faire preuve de « *beaucoup de précaution, de convictions et de scrupules* ». Elle appelle à mener « *un travail en profondeur et en réseau avec les écoles* ». Dans cet esprit, France Inter a mis en place l'expérience InterClass' qui fait travailler cette année producteurs et journalistes avec les élèves de cinq classes de banlieues difficiles. Des projets de ce type pourraient répondre selon elle aux manques de vocations que déplore Dominique Guihot, du SIRTI. L'un des obstacles majeurs de la représentation de la diversité, constate-t-il, tient au problème de recrutement : « *Il faut susciter des vocations* ».

Alain Weill, président du groupe NextradioTV (BFM et RMC), et Denis Olivennes, président du directoire de Lagardère (Europe 1), se retrouvent quant à eux sur une même méthode. Le volontarisme et le pragmatisme guident leur action en matière de diversité. « *Il ne faut pas avoir peur des statistiques et des quotas, même si on a des a priori* », lance Alain Weill. Ce discours se traduit à Europe 1 par la mise en place d'un programme d'actions autour de la formation des managers et « *d'un autre recrutement* ». S'est ainsi dessinée « *une sorte de discrimination positive* » à Europe 1, explique Denis Olivennes, où des postes clés ont été confiés en priorité à des salariés issus de la diversité.

Mettre en scène des héros positifs



Lutter contre les stéréotypes et les amalgames : le dernier échange considérait la question de la diversité de façon plus globale, reposant la question des statistiques ethniques que souhaite Bouchra Rejani, directrice générale de Shine France et présidente de cette table ronde. Le politologue Thomas Guénolé constate, pour sa part, que les initiatives sont nombreuses. « *Mais ce qui compte, c'est surtout leur ampleur* ». Plusieurs pistes pour les évaluer : établir des quotas de discrimination positive, publier un classement annuel des médias qui discriminent, former les professionnels aux pièges de la rhétorique discriminatoire.

« *Le mythe de la diversité n'est pas assez puissant*, regrette Rachid Bazine, chercheur à l'Observatoire du religieux et favorable, lui aussi, aux statistiques ethniques. *La France se regarde comme un Renoir alors qu'elle a la gueule d'un Picasso !* ». Dans le même sens, Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, plaide en faveur d'un récit national qui permette de dépasser les crispations actuelles. D'autant plus, renchérit Benjamin Stora, que cela répond à une soif du public. Et le président du conseil d'orientation de la Cité de l'immigration de pointer la frilosité des médias - et de l'éducation nationale - vis-à-vis de l'histoire de l'immigration ou du passé colonial de la France. « *Il y a pourtant des héros positifs qui permettraient d'élargir le champ des références*, reprend Rachid Benzine. *Pourquoi pas une fiction sur Abd El Kader ?* ».

La discrimination positive, cela se fait déjà : « *C'est dans l'ADN de Numéro 23* », souligne Damien Cuier, directeur général de la chaîne. Pourtant, remarque Thomas Guénolé, les deux tiers des films français sur la délinquance mettent en scène des jeunes de banlieue, alors que ceux-ci ne représentent que 2 % de cette catégorie. Les derniers résultats du baromètre de la diversité, présentés par Mémona Hintermann-Afféjee, ne manifestent pas d'amélioration flagrante...



Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a interpellé les médias sur leur rôle citoyen : « *la non-représentativité de la diversité à l'écran est une pièce de plus versée au sentiment de relégation, voire d'abandon de certains de nos concitoyens* ». C'est un défi à relever. Et pour cela, plusieurs voies sont à explorer : décliner cette rencontre dans les territoires, notamment par le biais des comités territoriaux de l'audiovisuel, établir une convention entre France Télévisions et son ministère sur la représentation de la jeunesse, obtenir de chaque média la fixation d'objectifs en matière de diversité. « *Nous devons être tournés vers l'action* ». Le ministre, qui s'est félicité de la vivacité des propos échangés, a repris le but énoncé par Olivier Schrameck en début de matinée : « *Resssembler à tous pour nous rassembler tous* ».



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Baromètre de la diversité

- vague 2015 -

Synthèse :

Les résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité ne progressent pas sur le critère de l'origine par rapport à ceux de 2014 avec 14% de personnes perçues comme « non-blanches » présentes à l'antenne.

L'étude montre, si l'on croise l'origine avec les données relatives à la catégorie socio-professionnelle, que le taux de personnes perçues comme non-blanches est à 17% pour les CSP- alors qu'il est à 11% pour les CSP+. Quand on évoque les activités marginales ou illégales, le taux de personnes perçues comme non-blanches est de 37%. Ainsi, plus on représente une catégorie sociale élevée moins la part des personnes perçues comme non-blanches est importante.

En combinant le critère de l'âge avec l'origine perçue, on peut notamment remarquer que les personnes perçues comme « non-blanches » sont nettement plus représentées chez les moins de 20 ans (18%) qu'au sein de la tranche d'âge « 65 ans et plus » (4%).

L'étude du baromètre montre que les personnes perçues comme « non-blanches » sont plus représentées par des hommes (16%) que par des femmes (13%).

En termes de rôles, si le taux de personnes perçues comme « non-blanches » est de 21% pour les figurants, il n'est que de 9% pour les héros.

De la même manière, s'agissant des attitudes, celles qui sont négatives sont incarnées à 29% par des personnes perçues comme « non-blanches » alors que les attitudes positives ne le sont qu'à 12% pour les personnes perçues comme « non-blanches ».

Enfin, le taux de personnes perçues comme handicapées demeure particulièrement faible (0,4% des personnages indexés avec pondération).

I. Eléments de contexte

La représentation de la diversité dans les médias audiovisuels est une nécessité dans une société qui ne cesse d'évoluer en s'enrichissant de différences entre ceux qui la composent tant en termes d'origine et de positionnement social notamment.

C'est dans cette optique que la loi du 31 mars 2006 dite de « l'égalité des chances » a complété les missions du Conseil. Celui-ci « contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille, notamment auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française ».

A côté de sa politique, active, d'incitations (convention de partenariat, charte d'engagements, messages télévisés, etc.), le Conseil a mis en œuvre, dès 2009, un « baromètre de la diversité » qui, instrument unique, constitue un outil de mesure permettant une évaluation objective de la perception de la diversité de la société française à la télévision. L'axe prioritaire retenu par le Conseil a été celui de la diversité « des origines » pour répondre à une demande sociale particulièrement forte dans le prolongement de la crise dite « des banlieues » de novembre 2005.

II. Méthodologie et périmètre de l'étude

Généralités

La périodicité de l'étude est, depuis 2012, annuelle.

Les cinq critères actuellement indexés sont :

- l'origine perçue (perçue comme "blancs", perçue comme "noirs", perçue comme "arabes", perçue comme "asiatiques, "autres") ;
- le sexe (masculin/féminin)¹ ;
- la catégorie socioprofessionnelle (« CSP+ », « CSP-», « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ;
- le handicap (oui/non) ;
- et l'âge (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 – 49 ans », « 50 – 64 ans » et « 65 ans et + »).

La méthode repose sur l'observation des programmes et l'indexation des personnes qui s'expriment à l'antenne ainsi que des figurants².

Comme indiqué ci-dessus, l'indexation de l'origine perçue est réalisée en tenant compte des catégories de sens commun supposé à partir desquelles les individus sont aujourd'hui "perçus comme"... : "blancs", "noirs", "arabes", "asiatiques", "autres" (par exemple, latino-américains, indo-pakistanais, Inuits, indiens d'Amérique, etc.). Elle est réalisée en tenant compte également des indications pouvant être recueillies dans les commentaires ou par auto-désignation.

L'indexation est réalisée par personne et par émission ; en conséquence, une personne est indexée une fois, et une fois seulement, dès lors qu'elle prend la parole ou apparaît au moins une fois au sein d'une émission.

Le rôle de l'intervenant (« positif », « négatif » ou « neutre »)³ est indexé dans le baromètre depuis 2013.

1 L'étude relative à la présence des hommes et des femmes fera l'objet d'une publication séparée.

2 Les figurants ne sont indexés que depuis 2015. Leur indexation, pour des raisons de coût, se fera seulement tous les deux ans.

3 Dans les journaux d'information ou les magazines, les rôles seront positifs lorsque l'action du personnage a des retombées positives physiques ou morales sur une autre personne (aide, soutien, défense, protection etc.) ou plus généralement sur la société. Les rôles

Un coefficient est attribué à chaque personne ou personnage indexé en fonction de la durée du programme dans lequel il apparaît (plus ou moins de 5 min) et de son statut (« héros »⁴, « personnage principal »⁵, « personnage secondaire »⁶ et « figurant »⁷).

Le Conseil a décidé, cette année, d'introduire également un coefficient en fonction des parts d'audience recueillies par chaque chaîne au cours de la période étudiée.

Corpus

L'étude consiste à recenser et qualifier chaque personne et personnage apparaissant à l'écran.

Sont exclus du recensement :

- les membres des publics et des foules ;
- les personnes dont on parle mais dont on ne sait rien ;
- les personnes / personnages qui n'ont pas de traits humains réalistes (cas de certaines œuvres d'animation).

Périmètre de l'étude

Le baromètre de la diversité 2015 a été réalisé à partir du visionnage:

- de 16 chaînes de la TNT gratuite (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, D8, W9, TMC, NT1, NRJ 12, France 4, BFM TV, I>Télé, D17, Gulli, France Ô) ainsi que sur Canal + ;
- des semaines de programmes du 20 au 26 avril et du 18 au 24 mai 2015 ;
- des tranches horaires de 17h à 23h (toute émission dont au moins 50 % de la durée prend place avant 23h ou après 17h étant indexée dans sa totalité) ;
- des seuls programmes d'information et les magazines, particulièrement en lien avec l'actualité ainsi que sur les fictions (sont donc exclus du périmètre les publicités, les bandes annonces, les divertissements...) ;
- des programmes d'information de mi-journée de TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, NT1, TMC et France Ô.

seront négatifs lorsque l'action du personnage est « hors-la-loi » ou a des retombées négatives physiques ou morales sur une autre personne (blessure, peur, contrainte, pression, intimidation, mauvaises mœurs) ou plus généralement sur la société ou lorsque la situation ou le contexte dans lequel se trouve le personnage est négatif. Dans les fictions, l'indexation du rôle se rattache au bien ou au mal. Ainsi, les rôles positifs seront un personnage qui fait le bien, un personnage exemplaire ou encore le héros. Les rôles négatifs seront un personnage qui fait le mal, un personnage qui a une mauvaise conduite ou un « méchant »

4 Dans les fictions : il s'agit du personnage central (souvent récurrent) ; dans les journaux / magazines ou divertissements, il s'agit de l'animateur ou du présentateur.

5 Dans les fictions : il s'agit des principaux personnages de l'intrigue ou des groupes de personnages d'égale importance dans l'intrigue tels qu'ils apparaissent dans des séries telles que RIS ou Urgences. Toutefois, si au cours d'un épisode, un des personnages principaux est plus mis en avant que les autres, dans ce cas, il pourra être identifié comme héros de l'épisode. Dans les journaux ou les magazines : il s'agit de l'invité principal d'un journal, d'un chroniqueur, d'un expert, d'un participant à un jeu, etc.

6 Il s'agit des personnages intervenant peu. Dans les journaux uniquement : les personnages intervenant dans les reportages sont des personnages secondaires. Par contre, pour les magazines avec un présentateur, les personnages intervenant dans les reportages peuvent être indexés en personnages principaux ou personnages secondaires en fonction de leur rôle dans le reportage. En ce qui concerne les magazines ou les documentaires sans présentateur, les personnages intervenant peuvent être indexés en héros, personnages principaux ou personnages secondaires en fonction de leur rôle.

7 Il s'agit des personnages apparaissant à l'écran mais ne prenant pas la parole.

Ce travail d'indexation a représenté :

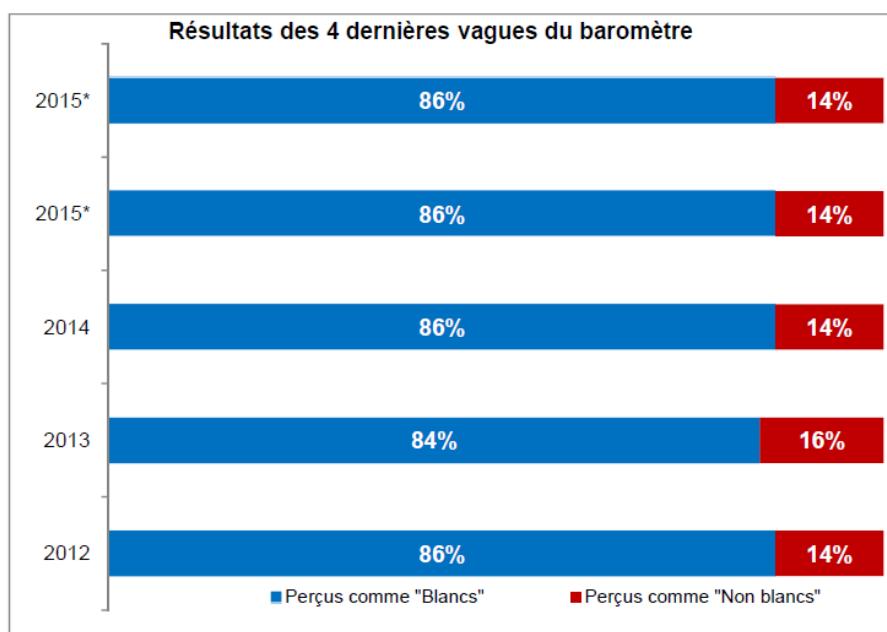
- près de 1 600 programmes (environ 1 100 heures) dont plus de 700 fictions (plus de 500 heures), plus de 500 programmes d'information (près de 350 heures) et plus de 350 magazines/documentaires (près de 200 heures) ;
- plus de 43 000 personnes dont plus de 26 000 prenant la parole et plus de 17 000 « figurants » (ne parlant pas)

III. Résultats de l'étude

1^{er} constat : Très peu d'évolution dans la représentation des origines à l'antenne par rapport aux années précédentes

Globalement, les personnes et personnages perçus comme « blancs » sont largement majoritaires à la télévision (86%).

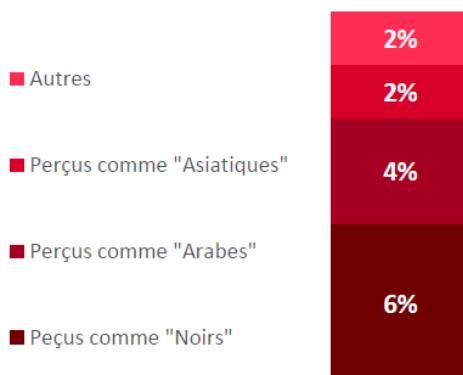
Cette prépondérance ne s'atténue pas dans le temps, et a même augmenté légèrement entre 2013 et 2014 (de 84% à 86%⁸), pour rester à ce niveau en 2015.



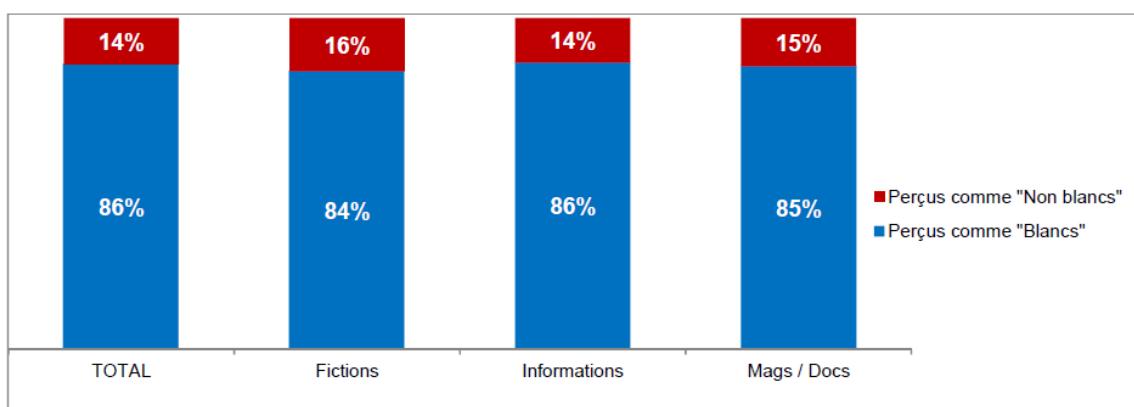
* Les résultats sont identiques, qu'ils soient pondérés ou non.

Concernant les personnes et personnages perçus comme « non-blancs », la répartition est la suivante :

⁸ Les résultats sont identiques, qu'ils soient pondérés ou non. Pour rappel : en 2015, les résultats sont non seulement pondérés par le rôle tenu mais également par les parts d'audience de chaque chaîne sur la période étudiée.

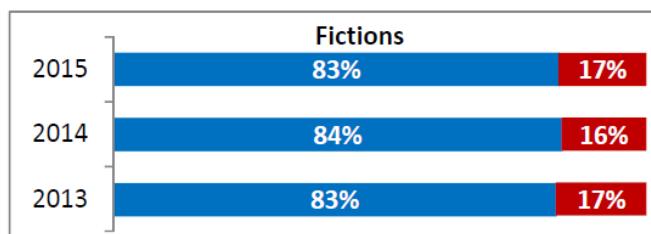


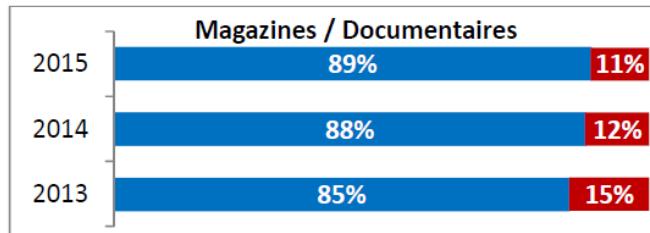
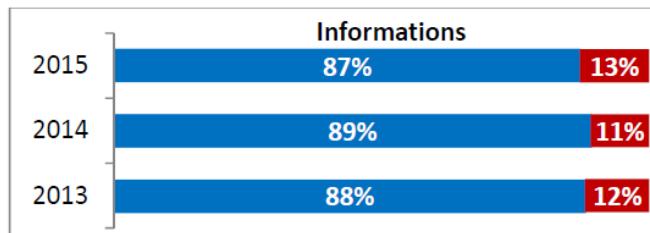
On peut noter une très grande stabilité des résultats, quel que soit le genre de programmes considéré (fictions, informations ou magazines et documentaires).



Si l'on procède à une comparaison à périmètre constant (sans pondération par l'audience et sans intégration des figurants), la représentation des personnes perçues comme « non-blanches » augmente légèrement entre 2014 et 2015 dans les fictions (16% en 2014 et 17% en 2015) et dans les programmes d'informations (11% en 2014 à 13% en 2015).

En revanche, elle continue de baisser dans les magazines et documentaires (15% en 2013, 12% en 2014 et 11% en 2015).

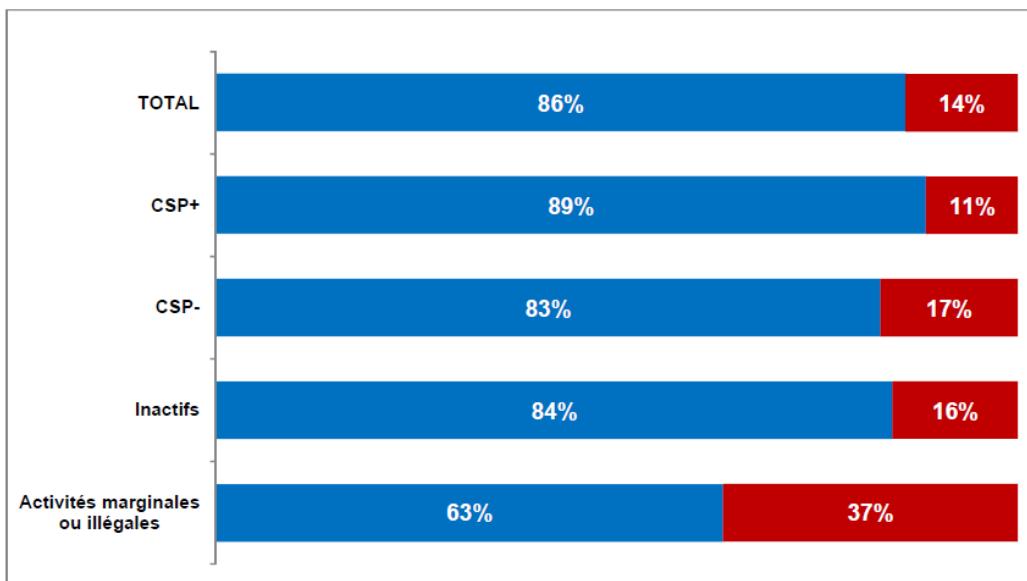




2^{ème} constat : Une représentation des origines variable, selon les catégories sociales

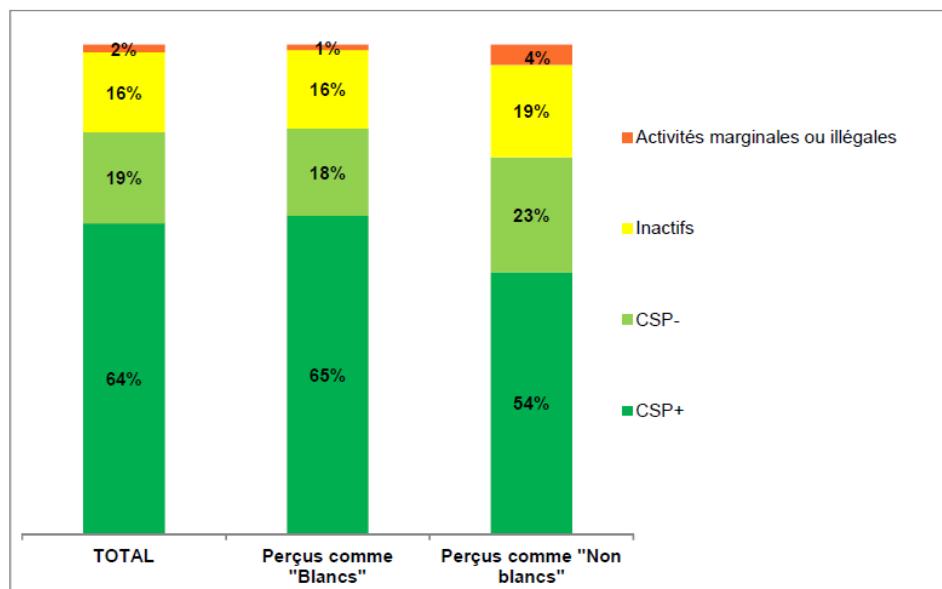
Si l'on procède à l'analyse de la distribution de l'origine en fonction des catégories socioprofessionnelles, on constate que les catégories socioprofessionnelles supérieures sont majoritairement représentées par des personnes perçues comme blanches (89% c/ 11% de personnes perçues comme non-blanches).

Par contre, les personnes perçues comme non-blanches sont un peu plus représentées chez les CSP- (17% vs. 14% pour l'ensemble des personnes indexées), chez les inactifs (16% vs. 14%) et **surtout dans les activités marginales ou illégales (37% vs. 14%)**.



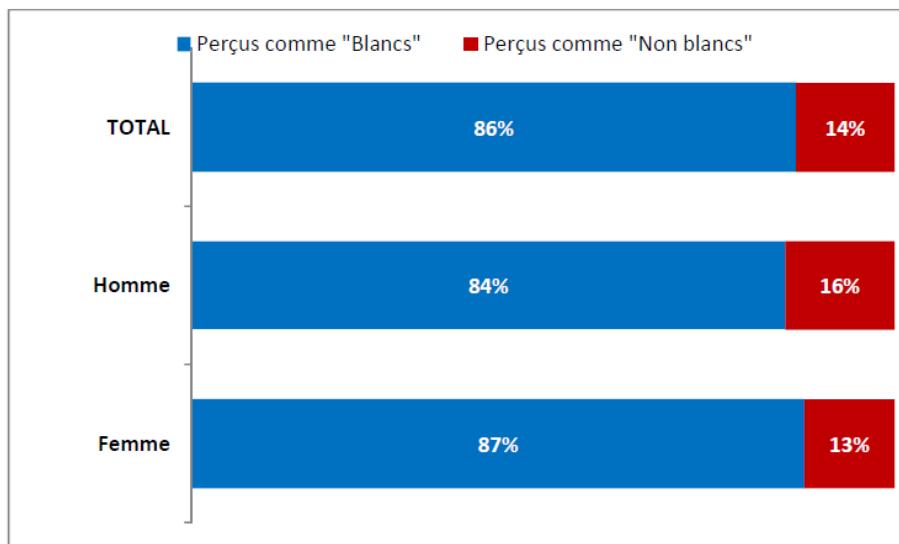
Si l'on procède à l'**analyse de la distribution des catégories socioprofessionnelles pour les individus perçus comme « non blancs »**, on constate que :

- 54% occupent des professions relevant de la catégorie des « CSP+ » contre 65% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- 23% d'entre elles occupent des professions relevant de la catégorie des CSP- contre 18% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- 19% sont inactifs contre 16% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- surtout, leur proportion à exercer des activités marginales ou illégales est quatre fois supérieure à celle des individus perçus comme « blancs » (4% contre 1%).

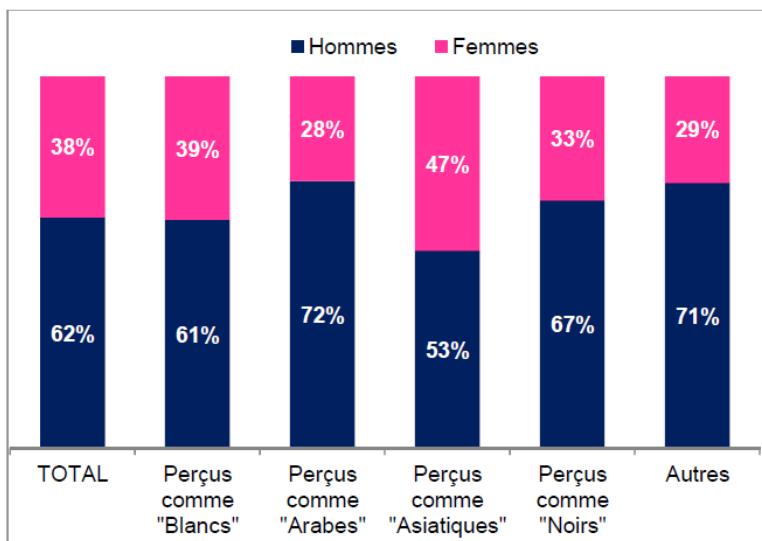


3^{ème} constat : Une sous-représentation des femmes quelle que soit leur origine perçue

L'étude du baromètre montre que les personnes perçues comme « non-blanches » sont plus représentées par des hommes (16%) que par des femmes (13%).



L'étude de la représentation homme/femme par sous-catégorie au sein des personnes perçues comme « non-blanches » fait apparaître de réels déséquilibres : ainsi, à titre d'exemple, un personnage est majoritairement un homme s'il appartient à la sous-catégorie « arabe » (72%) mais a presque autant de chance d'être un homme qu'une femme s'il appartient à la sous-catégorie « asiatique » (53% d'hommes et 47% de femmes).

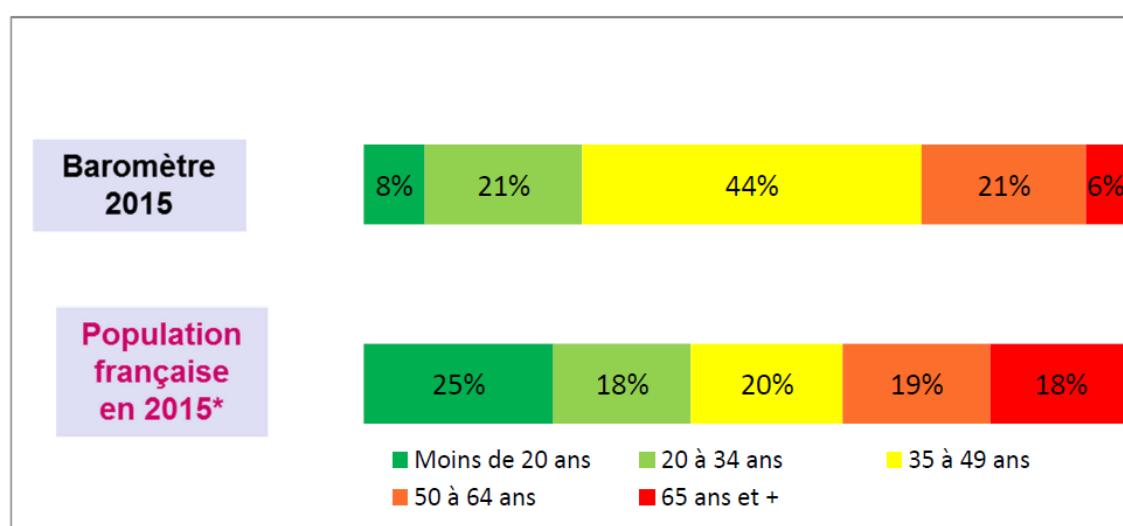


4^{ème} : Une sous-représentation, à la télévision, des deux extrémités de la pyramide des âges

Pour la catégorie d'âge, il est possible d'effectuer des comparaisons avec la réalité de la composition de la population française, en se rapportant aux données établies par l'INSEE.

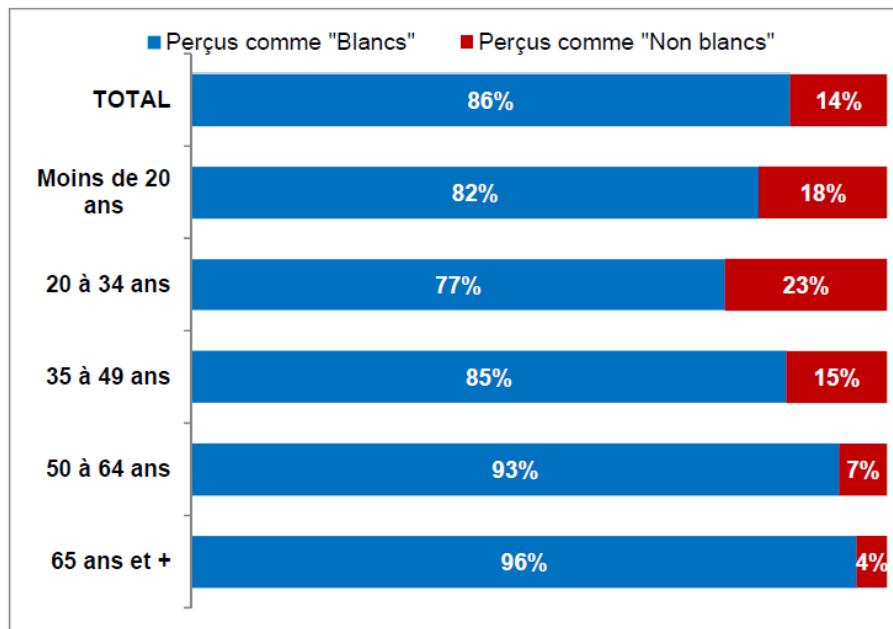
Ainsi, on constate, **une sous-représentation des deux extrémités de la pyramide des âges** : la télévision montre peu les plus jeunes (seuls 8% des personnes / personnages ont moins de 20 ans, alors que ces derniers représentent, en réalité, 25% dans la population française) et les plus âgés (6% contre 18%).

Au total, la tranche d'âge des 35-49 ans domine la représentation avec 44% des personnes indexées alors qu'elle ne représente que 20% dans la population française.



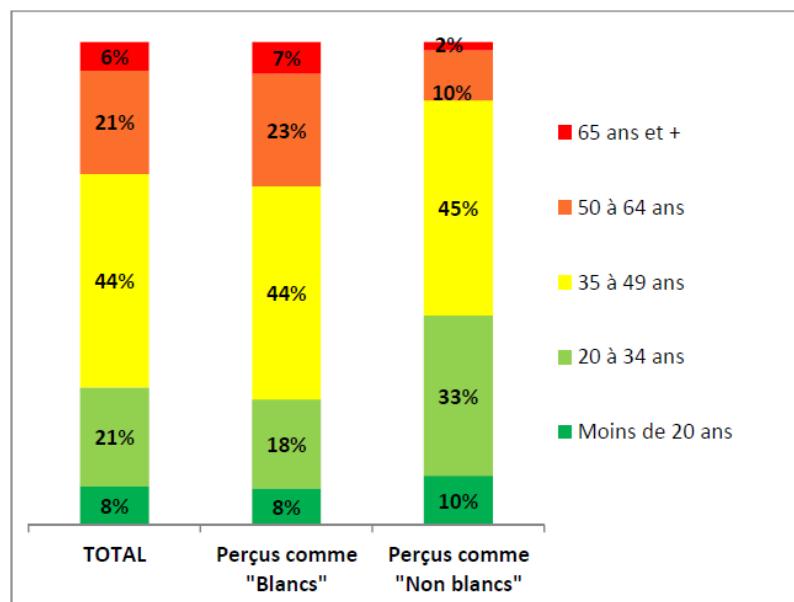
*Source INSEE 2015

En combinant le critère de l'âge avec l'origine perçue, on peut notamment remarquer que les personnes perçues comme « non-blanches » sont nettement plus représentées chez les moins de 20 ans (18%) qu'au sein de la tranche d'âge « 65 ans et plus » (4%).



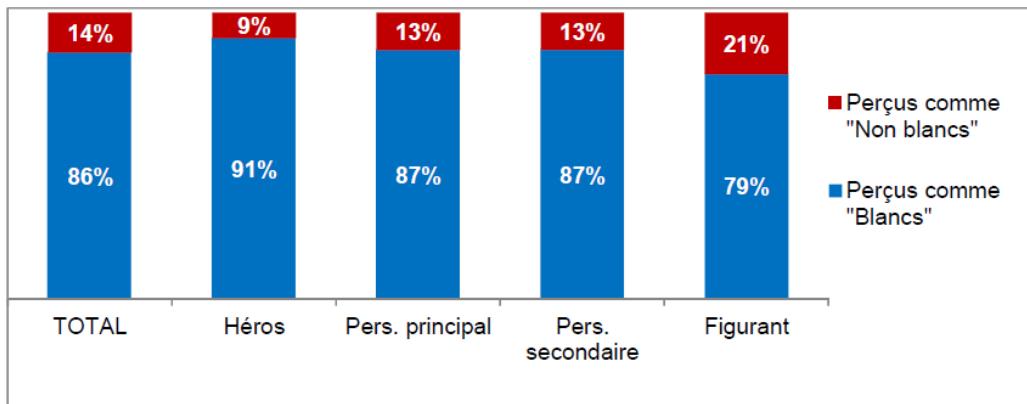
Si l'on procède à l'analyse de la distribution des classes d'âge selon les origines perçues, on constate :

- que les personnes ou personnages perçus comme « non-blanches » appartiennent très majoritairement à une classe d'âge inférieure à 50 ans (88%) ;
- que les personnes ou personnages perçus comme « blancs » appartiennent très majoritairement à une classe d'âge supérieure à 35 ans (74%).

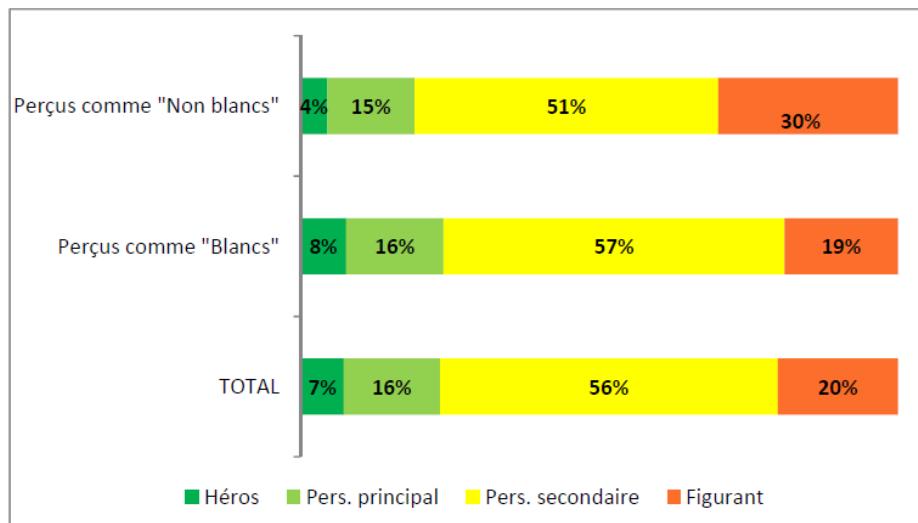


5^{ème} constat : Une distribution plus avantageuse des rôles pour les personnes perçues comme « blanches »

L'analyse de la distribution des rôles met en exergue que, **moins le rôle est important, plus il est susceptible d'être occupé par un personnage perçu comme « non-blanc »**. Ainsi, 9% des rôles qualifiés de « héros » sont occupés par des personnes perçues comme « non-blanches » alors que celles-ci occupent 21% des rôles de figurants.

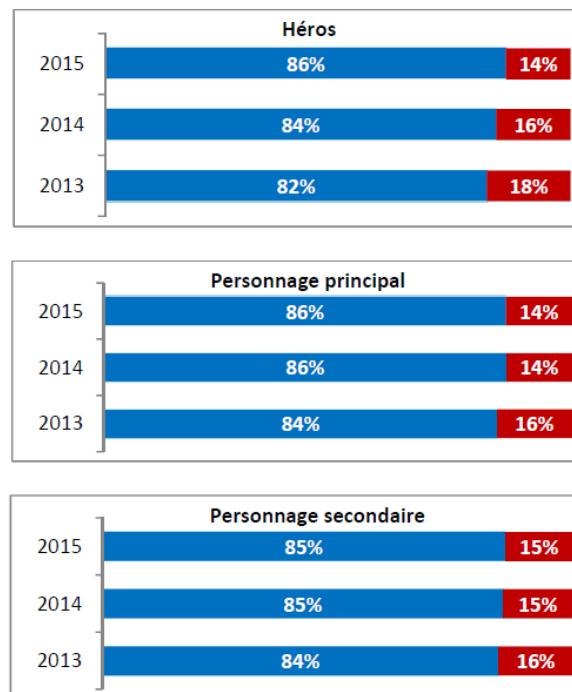


Si l'on procède à une distribution des rôles selon les origines, **4% des individus vus comme « non blancs » occupent des personnages au statut de héros contre 8% pour les personnes perçues comme blanches**.



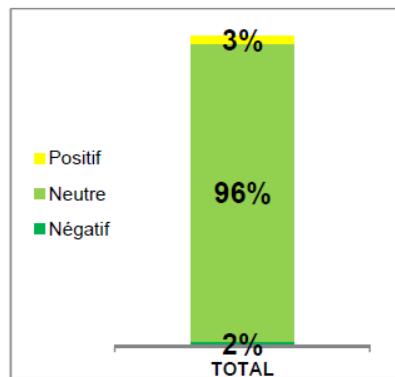


Enfin, il est à noter, qu'à pondération comparable entre les différentes vagues du baromètre, le **statut de « héros » est de moins en moins représenté par des personnes perçues comme non-blanches** (18% en 2013, 16% en 2014 et 14% en 2015) tandis que leur proportion sur les autres statuts ne change pas par rapport à 2014.

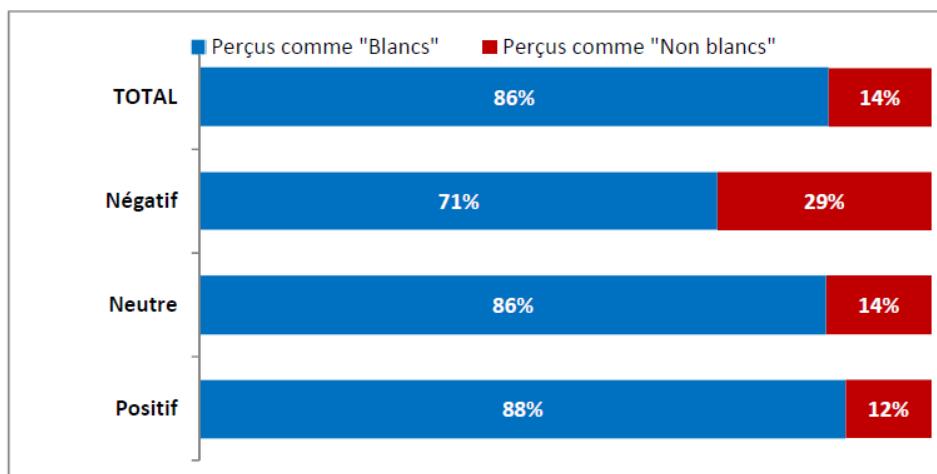


6^{ème} constat : Des rôles aux attitudes « négatives » davantage occupés par des personnes perçues comme non-blanches

Les personnes / personnages indexés sont très majoritairement représentés dans des rôles « neutres » (96% des rôles tenus).



Quand on examine plus précisément les rôles tenus par les personnages indexés, on peut noter que **les rôles à connotation négative ont plus tendance à être occupés par des personnes perçues comme « non-blanches » (29%) que les rôles à connotation positive (12%)**.



7^{ème} constat : Le handicap n'est toujours pas représenté suffisamment à l'antenne

La représentation du handicap reste très marginale : avec pondération par l'audience, **seulement 0,4% des individus indexés sont perçus comme handicapés**, quelle que soit l'origine perçue (0,4% pour les personnes perçues comme blanches et 0,5% pour les personnes perçues comme non-blanches).

Sans pondération, la représentation du handicap, déjà très faible, stagne toujours à un niveau très bas (0,7%) (Pour rappel 0,7% en 2014).

Avec pondération**Sans pondération**

Les chiffres issus des différentes études menées par des organismes institutionnels ou spécialisés⁹ montrent que le handicap est bien plus présent dans la population qu'il n'est représenté à la télévision.

⁹ 12 millions de Français sur 65 millions seraient touchés par un handicap. Parmi eux, 80% auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite.

L'INSEE estime que :

- 13,4% ont une déficience motrice,
- 11,4% sont atteints d'une déficience sensorielle,
- 9,8% souffrent d'une déficience organique,
- 6,6% sont atteints une déficience intellectuelle ou mentale,
- 2 à 3% de la population utilise un fauteuil roulant.

ENGAGEMENTS DIVERSITÉ 2015

Engagements pris au titre de l'art. B – 2 de la délibération du 10 novembre 2009 « *tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +* »

⇒ Au titre de l'article I / A / 2, TF1 prend les engagements suivants :

- 1) TF1 s'engage à diffuser le 14 Juillet son clip sur la représentation de la diversité de la société française.
- 2) **60%** de tous les épisodes de fiction française, destinés à être diffusés en première partie de soirée, mis en production en 2015 comporteront au moins un personnage « *vu comme non blanc* »⁹
- 3) **100%** des formats de fiction française mettant en scène des personnages récurrents dont la durée est inférieure à 10 minutes, mis en production en 2015 comporteront un rôle « *vu comme non blanc* »*
- 4) **100%** des conventions de développement « de textes » des fictions françaises signées en 2015 intégreront une clause au sein de laquelle, en cas de mise en production, le producteur s'engage à proposer au diffuseur un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française.
- 5) La thématique « Diversité » sera relayée en 2015 au sein des programmes jeunesse de TF1.
- 6) Par ailleurs, TF1 continuera à faire ses meilleurs efforts pour faire appel, dans ses fictions du réel, à des comédiens représentant la diversité de la population française.

⁹ CSA - Baromètre de la diversité à la télévision

⇒ Au titre de l'article I / A / 3

- Une formation à la Diversité dans les programmes a été suivie par 43 collaborateurs de la Direction des programmes au dernier trimestre 2014. Les enseignements de cette formation produiront des effets en 2015 et s'inscrivent dans le déploiement du « Plan de sensibilisation » mis en place en 2010.
- Envoi d'un courrier aux producteurs d'émissions de magazines, jeux, divertissements et télé réalité de l'antenne de TF1 afin de les sensibiliser à nouveau sur la thématique de la diversité au sein des programmes qu'ils fabriquent pour l'antenne de TF1.
- Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour les collaborateurs du Groupe TF1 qui le souhaitent.
- Intégration en 2014/2015 de 4 collaborateurs en situation de handicap à la Rédaction et au sein des équipes de production, avec possibilité pour les équipes opérationnelles de demander une formation de sensibilisation au handicap pour favoriser l'intégration.
- TF1 et HD1 s'engagent, avec la collaboration de la fondation TF1, à cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs cadre et des équipes de production. Ces jeunes auteurs écriront la bible, les deux premiers scénarios d'une série, et participeront à l'élaboration d'une étude de faisabilité de ce projet. Les équipes de la Direction des Programmes de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1 superviseront ce développement.

⇒ Au titre de l'article II / C

- Application des engagements pris dans le cadre de l'obtention du « Label Diversité » et demande de renouvellement de l'obtention de ce label en 2015.
- Intégration de la 7ème promotion de la Fondation (2014-2016), soit 13 jeunes dont 3 sur des métiers du journalisme et de la production. Au travers de ces promotions, la Fondation a pour ambition d'intégrer socialement des jeunes issus de zones sensibles.

- Poursuite du partenariat média avec la JNDJ (Journée Nationale des Jeunes) dont l'édition 2014 a été officiellement lancée à TF1 par JP Delevoye, président du CESE. Réalisation d'un reportage pour un JT lors de l'édition 2015.



Engagements de TELE MONTE-CARLO POUR l'année 2015 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes de TMC

⇒ Au titre de l'article I / A / 2 de la Délibération du 10 novembre 2009, TMC prend les engagements suivants :

- 1) Diffusion le 14 Juillet, de son clip sur la promotion de la diversité de la société française.
- 2) Sensibiliser à nouveau, par l'envoi d'un courrier, les sociétés de production d'émissions produites pour TMC sur la nécessité d'offrir une meilleure représentation de la diversité au sein de ces émissions.
- 3) Poursuivre ses efforts en matière de représentation de la diversité, au sein des fictions que TMC diffuse.
- 4) Continuer d'offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein de ses programmes de flux.

⇒ Au titre de l'article I / A / 3 de la Délibération du 10 novembre 2009, TMC prend les engagements suivants :

- 5) Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour tous les collaborateurs de TMC qui le souhaitent.
- 6) TMC poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2011 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Dans ce cadre, les collaborateurs ayant suivi la formation à la Diversité dans les programmes au dernier trimestre 2014 mettront en application les enseignements de cette formation en 2015.

⇒ Au titre de l'article II / C de la Délibération du 10 novembre 2009, TMC prend les engagements suivants :

- 7) La Direction de TMC continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe.
- 8) Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discriminations et d'inégalité de traitement.



Engagements de NT1 pour l'année 2015 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes de NT1

⇒ Au titre de l'article I / A / 2 de la Délibération du 10 novembre 2009, NT1 prend les engagements suivants :

- 1) Diffusion le 14 Juillet de son clip sur la promotion de la diversité de la société française.
- 2) Poursuivre ses efforts en matière de représentation de la diversité, au sein des fictions que NT1 diffuse.
- 3) Développer la représentation de la diversité de la société française, notamment dans les spectacles vivants que NT1 diffuse et parmi les jeunes talents présents sur son antenne.
- 4) Sensibiliser à nouveau, par l'envoi d'un courrier, les sociétés de production d'émissions produites pour TMC sur la nécessité d'offrir une meilleure représentation de la diversité au sein de ces émissions.
- 5) Offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein de ses programmes de flux.

⇒ Au titre de l'article I / A / 3 de la Délibération du 10 novembre 2009, NT1 prend les engagements suivants :

- 6) Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour tous les collaborateurs de NT1 qui le souhaitent.
- 7) NT1 poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2011 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Dans ce cadre, les collaborateurs ayant suivi la formation à la Diversité dans les programmes au dernier trimestre 2014 mettront en application les enseignements de cette formation en 2015.

⇒ Au titre de l'article II / C de la Délibération du 10 novembre 2009, NT1 prend les engagements suivants :

- 8) La Direction de NT1 continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe.
- 9) Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discriminations et d'inégalité de traitement.



ENGAGEMENTS DIVERSITÉ 2015

Engagements pris au titre de l'art. B – 2 de la délibération du 10 novembre 2009 « *tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +* »

⇒ Au titre de l'article I / A / 2, HD1 prend les engagements suivants :

- 7) HD1 s'engage à diffuser le 14 Juillet, son clip sur la représentation de la diversité de la société française.
- 8) HD1 et TF1 s'engagent avec la collaboration de la Fondation TF1, à cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs cadre et des équipes de production. Ces jeunes auteurs écriront la bible, les deux premiers scenarii d'une série, et participeront à l'élaboration d'une étude de faisabilité de ce projet. Les équipes de la Direction des Programmes de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1 superviseront ce développement.
- 9) HD1 s'engage à participer activement à la politique du groupe TF1 en faveur de la diversité.
- 10) 100% des conventions de préachat des fictions françaises inédites signées par HD1 en 2015 intégreront une clause par laquelle le producteur s'engage à proposer à HD1 un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française.

⇒ Au titre de l'article I / A / 3

- Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation sur la Diversité pour tous les collaborateurs de HD1 qui le souhaitent.
- HD1 poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2013 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Dans ce cadre, les collaborateurs

ayant suivi la formation à la diversité dans les programmes au dernier trimestre 2014 mettront en application les enseignements de cette formation en 2015.

⇒ **Au titre de l'article II / C**

- Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.
- 11) La Direction de HD1 continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe.

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015

Après l'obtention du Label diversité en 2014, France Télévisions continue à déployer concrètement sa politique diversité dans son organisation comme dans ses programmes. Les quatre espaces privilégiés pour mémoire en sont : l'égalité Hommes/femmes, le handicap, la diversité sociale - ethnoculturelle et l'âge.

Mais compte tenu des évènements qui ont marqué le début du mois de janvier, l'année 2015 sera pour France Télévisions celle d'un renforcement particulier en matière de diversité sociale et ethnoculturelle et d'une priorité donnée au lien à tisser avec les plus jeunes autour des valeurs de la République et de la laïcité.

LES ENGAGEMENTS DE PROGRAMME

- Les fondamentaux :

France 2 et France 3 renouvellent pour 2015 les séries fiction porteuses des valeurs de la diversité et qui rencontrent au fil des saisons un public de plus en plus large : troisième saison pour Chérif, Candice Renoir, Cain, cinquième saison pour Vestiaires sur France2.

Même démarche pour la fiction de France 3 avec "plus belle la vie " et "famille d'accueil". France2, France 3 et France5 continuent leur politique engagée de documentaires : des collections "21 jours" incarnés par Alexandra Alévèque, "dans les yeux d'Olivier " pour France2 ou "Farida fête le monde", rendez-vous fictif qui capte la fête, instant clé de la vie d'un peuple, d'une nation et " sur le chemin de l'école " sur France5.

Renouvellement aussi de grands unitaires sociétaux : "les français parlent aux français : histoire de naturalisation" sur France3 ou "le véritable coût de l'immigration " sur France5.

Pour mémoire outre le travail d'information , d'analyse et de décryptage fait autour des attentats, le début de l'année 2015 a été marqué par la mobilisation de toutes les antennes de l'information comme des programmes sur l'anniversaire de l'ouverture des camps d'extermination en 1945 et la diffusion de la série documentaire " jusqu'au dernier, la destruction des juifs d'Europe" sur France2.

- des dispositifs innovants

France 2 mobilise l'ensemble de ses programmes : information, émissions régulières, organisation de débat de société autour d'un programme emblématique fiction ou documentaire. Ce dispositif mis en place en 2014 autour des violences conjugales et de l'homophobie est déployé en 2015 autour du harcèlement à l'école. A ces programmes s'ajoutent une déclinaison numérique sous forme en particulier de recueil de témoignages. Un dispositif de cette sorte sera mis en place autour de la fiction " des roses en hiver " sur la thématique de la fin de vie.

France 3 innove avec "filme ton quartier" qui propose à des citoyens de toute la France et de tous âges de devenir cinéastes de leur village, de leur quartier et d'en offrir leur vision personnelle. Se conjuguent un dispositif internet et une diffusion classique dans "docs interdits".

France 4 renouvelle "cam clash" qui se focalisera sur l'antisémitisme et le racisme débusqués en particulier dans les transports en commun.

France O se mobilisera sur des journées spéciales comme pour les 10 ans du Bondy Blog et autour des disciplines de l'art urbain avec "Talent street"

- **des programmes transversaux**

Après "frères d'armes", une nouvelle collection de 40 programmes courts sera diffusée sur l'ensemble des chaînes : dans la perspective des jeux olympiques et de l'Euro 2016 en France, "champions de France" s'attache à faire connaître le parcours de 40 grandes figures sportives représentatives de nos diversités, une série réalisée par Rachid Bouchareb.

Partenaire de Talents des cités, France Télévisions propose à côté d'une large couverture de l'évènement une série de portraits des lauréats nationaux sur l'ensemble des chaînes. L'opération sera renouvelée en 2015 et comme en 2014 un prix France télévisions sera décerné.

Pour mémoire il convient de rappeler la mobilisation de l'ensemble des chaînes autour de la diffusion du clip "je suis Charlie" et de l'organisation des soirées spéciales sur France 2 et France O en particulier.

- **des programmes pour les plus jeunes**

Les évènements de janvier amènent FTV à renforcer son offre de programmes ludo-éducatifs en particulier autour du vivre ensemble et des valeurs fondamentales de la République.

A noter en particulier sur France 4 le déploiement du programme "un jour, une question" autour de la notion de laïcité, de liberté d'expression ou de l'antisémitisme .De même France 4 mettra à l'antenne un nouveau programme d'éducation aux médias en partenariat avec le Clémi.

Tout ceci complète le travail déjà présent autour du handicap et de l'acceptation des différences en général.

Cette mobilisation des programmes pour les jeunes sera renforcée par la refonte en avril de la plateforme Francetvéducation à destination des familles et de la communauté éducative.

- **des programmes accessibles:**

En 2015, l'ensemble des programmes nationaux sont sous titrés y compris ceux de France O après résolution d'un certain nombre de problèmes techniques. Avec MFP, l'objectif est de travailler à l'amélioration de la qualité des sous titres en partenariat avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap.

L'objectif fixé par le COM de deux programmes audio-décris par jour fin 2015 sera atteint (en 2014, 780 programmes ont été audio-décris pour un objectif inscrit au COM de 547 soit 1,5 programme par jour). Désormais au-delà du cinéma, de la fiction et du documentaire, France Télévisions élargit son offre d'audio-description au sport (5 matches de rugby et de football en direct) au Théâtre (exemple de Deux hommes tous nus avec François Berléand en janvier) et aux programmes jeunesse.

France Télévisions poursuit en 2015, l'objectif de rendre à court terme disponibles sur ses services numériques web et mobiles, tous les moyens d'accessibilité déjà proposés sur ses services linéaires en direct comme en rattrapage.

En ce qui concerne la langue de signes, 2015 verra le déploiement du projet de recherche collaboratif "média4player" ainsi que le renforcement du partenariat avec Websourd. Ce partenariat a permis en 2014 de produire un journal sportif de 8 minutes pendant le JO de Sotchi avec le soutien logistique de France 3 Midi Pyrénées, spécifiquement conçu en langue des signes par des personnes signantes.

L'objectif 2015 est de renouveler ce partenariat au-delà de la simple information sportive.

LES ENGAGEMENTS HORS PROGRAMME.

- la direction de l'information renouvelle le baromètre de la diversité piloté par Eric Macé afin de pouvoir chiffrer le nombre de sujets consacrés à la diversité sociale, la diversité des origines, au handicap et à l'égalité hommes/femmes et évaluer la représentation des visages de la diversité. Ce baromètre est un outil dans une stratégie plus globale en faveur de la diversité dans le traitement de l'information qui insiste également sur la formation des salariés : 100% des top managers des rédactions ont été formés à l'intégration de la diversité dans l'éditorial. D'ici fin 2015, plus de 100 journalistes dont les journalistes du service des sports seront mobilisés sur un programme de sensibilisation à lutte contre les stéréotypes.

En 2015 France Télévisions multipliera par 3 ses capacités d'accueil des apprentis et ce sont désormais 7 écoles de journalisme qui travaillent en partenariat avec France Télévisions.

Une exigence : augmenter le nombre de boursiers parmi les jeunes retenus par les écoles dans le cadre de l'apprentissage. La convention avec la classe prépa Egalité des chances de Bondy est reconduite pour 3 ans.

- la direction à la diversité dans les programmes relance en 2015 un casting "nouveaux visages" destiné aux responsables de toutes les antennes du groupe
Elle contribue avec Francetvuniversité et la direction de l'info à l'élaboration d'un module de e-leaning "lutte contre les stéréotypes" qui sera proposé à l'ensemble des collaborateurs des antennes au cours de l'année. Elle poursuit des sessions de formation dans les stations régionales comme au siège parisien pour les responsables de programmes.
Sur le modèle de conventions avec les écoles de journalisme un nouveau partenariat avec l'école Miroir va être lancé.
- un partenariat renforcé avec l'éducation nationale et le Clémi pour accompagner les enseignants en particulier dans les zones d'éducation prioritaire. Ce partenariat se concrétisera par des masterclass préparées et organisées avec les enseignants demandeurs

autour de trois types de programmes : l'information (journal télévisé et magazines d'information), les documentaires autour de la mémoire collective (par exemple la série documentaire sur la destruction des juifs d'Europe diffusée par France 2) et des programmes spécifiques autour de la lutte contre les discriminations (par exemple "homos la haine " "viols elles se manifestent " ou plus récemment le programme sur le harcèlement à l'école.

Direction de la RSE – Février 2015



ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015

CANAL+

CANAL+ continuera à procéder de manière régulière à une sensibilisation des responsables des émissions de la chaîne, sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne et fera en sorte de faire figurer dans ses contrats de commande de programmes une clause relative à ce sujet.

En outre, la chaîne s'engage à maintenir le niveau de représentation à l'antenne des personnes vues comme non blancs.



La chaîne poursuivra sa politique de formation et de sensibilisation des responsables de programmes sur le besoin constant d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans tous les genres de programmes mis à l'antenne.

Par ailleurs, une clause dédiée à ce sujet continuera d'être insérée dans les contrats de commande de programmes de la chaîne.

Enfin, D8 mettra tout en œuvre pour assurer une juste représentation de la diversité de la société française dans la conception de ses productions internes.

D17

La chaîne continuera de prendre en compte la diversité de la société française au sein de tous les programmes composant l'offre musicale de D17 : vidéo musiques, concerts, tops etc.

D17 s'engage à valoriser la diversité au travers d'une programmation musicale diversifiée, notamment aux heures de grande écoute.

Enfin, la chaîne s'engage à valoriser la diversité de la société française dans la conception de ses productions internes et continuera d'introduire, dans ses contrats de commande de programmes, une clause dédiée à ce sujet.



La rédaction de la chaîne, et plus particulièrement les journalistes-reporters et les journalistes-programmateurs, seront à nouveau sensibilisés sur la nécessité de refléter, tant au sein des reportages qu'en plateau, la diversité de la société française dans toutes ses composantes (sociale, culturelle, ethnique).

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



Conformément à la délibération du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel du 10 novembre 2009 et aux dispositions conventionnelles, les chaînes du groupe M6 doivent assurer sur leurs antennes la diversité des composantes de la société française.

Conformément aux engagements pris par le groupe M6 pour 2014, les chaînes ont confirmé tout au long de l'année leur volonté d'assurer une meilleure représentation de la société française dans l'ensemble de leurs programmations, dans des émissions ponctuelles ou régulières, ou encore avec des diffusions visant à soutenir des opérations de terrain ou à relayer des journées nationales. La production des fictions audiovisuelles a également fait l'objet d'une attention particulière.

Au sein du Groupe, les partenariats engagés les années précédentes avec des associations et entreprises adaptées ont également été reconduits, ainsi que les opérations de sensibilisation de l'ensemble du personnel sur l'approche du handicap. Le Groupe a mis en œuvre la charte du 11 février en accueillant des personnes au sein de ses équipes et engagé des développements afin d'améliorer l'accessibilité des programmes sur les sites de chaînes.

Pour 2015, le Groupe M6 s'engage à poursuivre sur l'ensemble de ses chaînes et au sein de sa structure les engagements de l'année précédente et confirmer ainsi les améliorations constatées depuis 2009 sur les différents critères retenus par le Conseil.

Plus spécifiquement, sur la représentation des origines perçues, le Groupe M6 s'engage à :

- Rediffuser le spot Diversité du 14 juillet dernier sur l'ensemble les chaînes du Groupe ;
- Assurer au minimum un rôle tenu par une personne perçue comme non blanche dans au moins 60% des fictions produites ;
- Favoriser la diversité des auteurs et réalisateurs des fictions audiovisuelles commandées.

Concernant le handicap, le groupe M6 s'engage à :

- Mettre en œuvre la charte du 11 février 2014 en s'appliquant à favoriser les relations avec les organismes de formation partenaires, et en intégrant en 2015 au moins quatre stagiaires en situation de handicap ;
- Poursuivre les développements afin d'améliorer l'accessibilité des programmes sur les sites de chaînes ;
- Renouveler le relai de la *Semaine du handicap* en télévision et au sein du Groupe.

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



Avec 10 millions de téléspectateurs par jour, BFMTV a conscience de ses responsabilités sociales et éthiques. C'est pourquoi, la représentation de la diversité est une priorité de la chaîne pour que chacun puisse se reconnaître dans ses programmes.

BFMTV entend continuer les efforts entrepris en matière de recrutement pour promouvoir la diversité au sein de ses équipes en interne mais aussi à l'antenne. La chaîne soutiendra également à nouveau les initiatives des écoles de journalisme promouvant l'égalité des chances ainsi que celles du club Averroès. Par ailleurs, BFMTV réfléchit à un projet de création d'une école de journalisme dont l'objectif serait notamment de renforcer la présence des jeunes issus de la diversité dans le secteur des médias.

En ce qui concerne la programmation, BFMTV souhaite renforcer ses actions en faveur des personnes non blanches et des femmes. La chaîne entend redoubler de vigilance sur le sujet, notamment dans le cadre des nouvelles obligations en la matière créées par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Pour sensibiliser toujours plus ses équipes à cette problématique, l'Observatoire interne de BFMTV continuera de mesurer la représentation de la diversité à l'antenne. Trois périodes d'antenne par mois (le lundi de 21h à minuit) sont ainsi étudiées à l'aune des critères de diversité, inspirés de la méthodologie du CSA.

Lors de la prochaine fête nationale du 14 juillet, BFMTV souhaite participer à nouveau à la campagne de sensibilisation du CSA pour promouvoir la diversité de la société française. La chaîne réalisera à cette occasion un spot qu'elle diffusera à plusieurs reprises avant de le mettre à disposition du public sur le site internet du CSA.

En ce qui concerne la représentation du handicap à la télévision, la chaîne entend continuer ses efforts en la matière. A la suite de la signature de la Charte sur le handicap en février, BFMTV, ainsi que les autres chaînes du groupe NextRadioTV, ont accueilli le 19 novembre dernier des jeunes

étudiants en situation de handicap se préparant aux métiers de l'audiovisuel afin de leur faire découvrir nos métiers et visiter nos studios. Deux d'entre eux devraient être accueillis en stage ou alternance dans les mois à venir. Cette initiative sera renouvelée l'année prochaine. Par ailleurs, nous mènerons également dès décembre une action de sensibilisation au handicap à destination de nos équipes et comptons poursuivre cet effort en 2015. La chaîne sera également de nouveau partenaire de la Journée Mondiale pour la Trisomie 21 : comme c'est le cas depuis 2013, une jeune personne trisomique sera mise à l'honneur à cette occasion, en co-présentant les titres de l'actualité du jour.

Comme pour les années précédentes, le Comité d'éthique de la chaîne se prononcera au printemps prochain sur la représentation de la diversité à l'antenne. Afin de renforcer son action sur le sujet, BFMTV souhaite faire évoluer ce Comité l'année prochaine. Le Comité renouvelé sera élargi à de nouvelles personnalités extérieures reconnues et verra ses missions renforcées en matière de promotion de la diversité. Il sera notamment chargé de faire respecter les engagements de la chaîne sur le sujet, tels que définis dans sa Charte de déontologie qui sera publiée prochainement.

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



La promotion de la diversité est au cœur de l'ADN de RMC Découverte. Depuis sa création il y a deux ans, la chaîne propose à ses 22 millions de téléspectateurs par mois des documentaires représentant la diversité de la société, aussi bien en France qu'à l'étranger. En offrant des programmes aussi diversifiés qu'inédits, RMC Découverte contribue ainsi tous les jours à une meilleure compréhension du monde et des autres.

En 2014, RMC Découverte a diffusé plusieurs séries de documentaires qui ont permis aux téléspectateurs d'aller à la rencontre d'autres cultures dont notamment : *Authentik Aventures* qui a proposé des reportages au Tibet, en Asie centrale ou encore en Patagonie ; *L'incroyable Odyssée* qui raconte le tour du monde inédit de Graham Hughes, réalisateur britannique ; *C'est pas la porte à côté* sur les aventures de Stéphanie Loire à Madagascar ; *Le goût du voyage*, sur le tour du monde culinaire de Yoake San, chef cuisinier ; ou encore *Le monde vu du train* sur les rencontres et les découvertes d'Olivier Weber dans les wagons du monde entier. En outre, la chaîne diffuse en prime time tous les mois depuis septembre, la série de Yann Arthus-Bertrand *Vu du Ciel* qui permet aux téléspectateurs d'explorer la planète d'un point de vue environnemental mais aussi culturel et sociétal.

RMC Découverte continuera l'année prochaine à offrir à ses téléspectateurs une ouverture sur le monde la plus large possible et à proposer des documentaires dédiés à la découverte des autres.

S'agissant des efforts entrepris en matière de recrutement, nous faisons de la représentation de la diversité une priorité dans la constitution des équipes de RMC Découverte. Nos équipes sont ainsi composées pour plus de la moitié de femmes, dont Guénaëlle Troy qui a été promue cette année directrice générale adjointe.

RMC Découverte entend également être particulièrement vigilante sur la représentation de la diversité à l'antenne, notamment dans le cadre des nouvelles obligations en la matière créées par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, afin que tous ses téléspectateurs puissent se reconnaître dans ses programmes.

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



- *NRJ 12 s'engage à maintenir une clause de sensibilisation à la diversité dans tous ses contrats de commande de programmes conclus en 2015, et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées.*
- *NRJ 12 s'engage à communiquer à tous ses nouveaux collaborateurs la note de sensibilisation à la diversité.*
- *Sous réserve de l'accord des éventuels coproducteurs du programme, NRJ 12 s'engage à ce qu'une part significative, d'au moins 20 %, des rôles (« premiers rôles » et « seconds rôles ») des fictions originales qu'elle commandera en 2015 soient interprétés par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, sauf en cas de contradiction manifeste avec le sujet ou le contexte de la fiction considérée.*
- *NRJ 12 s'engage à poursuivre ses efforts pour favoriser la présence et l'intervention des personnes handicapées dans les programmes qu'elle produit.*

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



- *Chérie 25 s'engage à maintenir une clause de sensibilisation à la diversité dans tous ses contrats de commande de programmes conclus en 2015, et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées.*
- *Chérie 25 s'engage à communiquer à tous ses nouveaux collaborateurs la note de sensibilisation à la diversité.*
- *Sous réserve de l'accord des éventuels coproducteurs du programme, Chérie 25 s'engage à ce qu'une part significative, d'au moins 20 %, des rôles (« premiers rôles » et « seconds rôles ») des fictions originales qu'elle commandera en 2014 soient interprétés par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, sauf en cas de contradiction manifeste avec le sujet ou le contexte de la fiction considérée.*
- *Chérie 25 s'engage à poursuivre ses efforts pour favoriser la présence et l'intervention des personnes handicapées dans les programmes qu'elle produit.*

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



Nature des engagements

Conformément à la délibération du 10 novembre 2009¹, modifiée le 16 septembre 2015², et à l'article 2-3-3 bis de la convention³ de la chaîne, et fort de son attachement et de son ambition en la matière, Jeunesse TV a adressé au Conseil, le 4 décembre 2014, un courrier⁴ l'informant des engagements qu'elle souhaitait prendre en matière de diversité sur Gulli pour l'année 2015 :

- une attention particulière sur la perception des origines des participants de toutes nos nouvelles émissions sera renforcée : une proportion d'au minimum 1/4 et si possible 1/3 des candidats issus de « minorité visible » sera privilégiée comme pour l'émission quotidienne «*In ze boîte*» ;
- le dialogue sera maintenu au sein des équipes de la production de Gulli et auprès des partenaires producteurs afin de réfléchir à l'intégration de personnes en situation de handicap dans les émissions de Gulli ;
- souhaitant s'adresser à tous les publics, Gulli renouvelera la démarche déjà mise en œuvre en 2014, en diffusant des films en audiodescription ;
- à l'occasion de la journée du 14 juillet, Gulli programadera à nouveau un spot dédié à la diversité ;
- consciente que la sensibilisation des enfants sur le thème de la diversité sera d'autant plus pertinente qu'elle s'opérera par le biais de tous les moyens de communication qui leurs sont destinés, Gulli relayera au mieux ses contenus emblématiques en faveur de la diversité sur son site et ses déclinaisons ;
- Gulli maintiendra avec assiduité ses initiatives en faveur de la diversité en lien induit et naturel avec sa ligne éditoriale et les équipes qui la mettent en œuvre au quotidien.

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015

L'ÉQUIPE 24²⁴

Comme elle l'a déjà souligné en 2014, L'Équipe 21 est profondément attachée à la représentation de la diversité à la télévision, mais également dans ses équipes, ce qui est concrètement ressorti de son bilan relatif à la diversité qui vous a été adressé début 2014 au titre de l'année 2013. A l'occasion de sa première année de diffusion sur le réseau numérique terrestre hertzien, de nombreux efforts ont été réalisés par nos équipes afin de favoriser, aussi bien à l'antenne que dans l'entreprise, la représentation de la diversité dans toutes ses composantes, notamment la diversité des origines présentes à l'écran, la diversité des disciplines sportives traitées à l'antenne, la représentation des deux sexes et des diverses catégories socio-professionnelles, la mise en avant du sport féminin et du handisport dans sa programmation.

Depuis son lancement le 12 décembre 2012, L'Équipe 21 a toujours eu à cœur, lorsque l'opportunité lui a été offerte, de mettre à l'honneur une grande variété de disciplines sportives, de la moins connue à la plus médiatisée. Elle s'est également attachée à traiter de manière analogue les épreuves féminines et masculines des différentes compétitions sportives. En fonction des accès aux images qui lui ont été accordés, L'Équipe 21 a fait son maximum pour promouvoir de manière régulière le sport adapté. L'Équipe 21 entend poursuivre cette dynamique en 2015. Elle est toutefois de plus en plus souvent confrontée à des difficultés d'accès aux images de compétitions, extraits ou retransmissions en intégralité, mais aussi d'accès aux enceintes sportives lui permettant de se faire le relais le plus exhaustif possible de l'actualité du sport dans toute sa diversité.

.../

/...

Le 14 juillet 2014, comme cela fut déjà le cas en juillet 2013, L'Équipe 21 a montré son implication en matière de promotion de la diversité en s'associant à l'action du Conseil au travers la réalisation et la diffusion d'un clip consacré à cette thématique reprenant comme slogan la philosophie même de la chaîne : « *la diversité est une force, L'Équipe 21 soutient la diversité* ».

Afin de poursuivre les efforts entrepris pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes sur son antenne, L'Équipe 21 souhaite, par le présent courrier, faire part au Conseil des engagements suivants qu'elle entend prendre au titre de l'année 2015 :

- ***Engagement n°1 : en matière de représentation des catégories socio-professionnelles :***
 - L'Équipe 21 va poursuivre ses efforts dans la représentation de la diversité des catégories socio-professionnelles à l'antenne ;
 - L'Équipe 21 va notamment poursuivre le traitement des différentes disciplines sportives pour montrer la mixité résultant de la pratique sportive et favoriser sous cet angle la mise en avant des différentes catégories socio-professionnelles, tout en soulignant que le sport, notamment les sports collectifs, est l'un des moyens de lisser les différences de catégories sociales
- ***Engagement n°2 : en matière de représentation de la diversité des origines :***
 - Dans l'incarnation des programmes et la politique d'invitation : poursuite sur 2015 des efforts réalisés en 2013 et en 2014 en termes de diversité des origines dans l'incarnation des programmes de la chaîne mais aussi dans sa politique d'invitation au sein de ses émissions de plateau (programmes de flux) dont elle a la maîtrise ;
 - Dans le contenu des programmes : poursuite des efforts réalisés en 2014 en matière de représentation de la diversité des origines dans le contenu des programmes dont elle a la maîtrise, notamment les journaux d'information et les émissions de plateau au travers :
 - De la sensibilisation des prestataires externes de production, notamment via la clause de sensibilisation à la diversité dans les contrats de commande de programmes ;
 - D'actions de sensibilisation à la diversité en interne auprès des équipes de la rédaction et de la programmation.
- ***Engagement n°3 : en matière de représentation du handicap et de diffusion du sport adapté :***
 - L'Équipe 21 va poursuivre les efforts entrepris en 2013 et 2014 pour accorder une place de choix au handisport au sein de la programmation de la chaîne par la diffusion de documentaires, grands reportages, etc. en fonction des programmes disponibles sur le marché et de l'accessibilité aux images des compétitions handisports ;
 - L'Équipe 21 va poursuivre les efforts entrepris en 2013 et 2014 en matière de politique d'invitation des experts et sportifs pour donner régulièrement la parole à des personnes intervenant dans le milieu du handisport.

...

...

• **Engagement n°4 : en matière de représentation des deux sexes et de diffusion du sport féminin :**

- Dans l'incarnation des programmes et de sa politique d'invitation, L'Équipe 21 entend :
 - Conserver en 2015 une proportion significative de femmes parmi les présentateurs (développement de la co-présentation homme/femme des émissions de plateau et de la présentation de magazines phares de la chaîne par des femmes journalistes), les experts et les invités ;
 - Poursuivre les efforts pour améliorer la présence des femmes parmi les chroniqueurs et les experts des principales émissions de plateau, notamment l'émission « L'Equipe du soir » et les émissions thématiques, en fonction des disponibilités d'expertise sur les sujets traités au sein des émissions.
 - Poursuivre les actions de sensibilisation des personnes concourant à la fabrication des programmes de la chaîne sur la question de la représentation des femmes et les stéréotypes véhiculés.
- En ce qui concerne la mise en avant du sport féminin à l'antenne, L'Équipe 21 souhaite :
 - poursuivre les efforts réalisés depuis 2013 en matière de représentation des deux sexes à l'antenne et en matière de diffusion du sport féminin (compétitions féminines ou mixtes) et ce, dans la mesure des moyens qui lui seront accordés et de l'accès aux compétitions sportives féminines en termes d'images et d'enceintes sportives ;
 - Poursuivre la mise en place de dispositifs éditoriaux spéciaux pour les grands événements de sport féminin ou mixtes, et notamment lors de la seconde édition de l'opération des « 24 heures du sport féminin » dont la tenue est prévue le 24 janvier 2015 et pour laquelle L'Équipe 21 entend reconduire et renforcer le dispositif mis en place lors de la première édition de février 2014 ;
 - Maintenir la sensibilisation des sociétés de production externes sur leur responsabilité en matière de représentation des femmes dans les documentaires produits, notamment en les incitant à produire des documentaires consacrés aux sportives et aux sports féminins.

• **Engagement n° 5 : en matière de représentation de la diversité des sports (article 3-1-1 de la Convention) :**

En 2013 ainsi qu'en 2014, L'Équipe 21 a déjà eu l'opportunité de mettre en lumière sur son antenne plus de 100 disciplines sportives tout programme confondu. Elle entend donc :

- Maintenir et poursuivre cette mise en avant de la diversité des disciplines sportives de la plus médiatisée à la plus confidentielle, du sport professionnel et du sport amateur en 2015, dans la mesure toutefois des images et des lieux de compétition auxquels elle pourra avoir accès ;
- Maintenir les efforts entamés depuis 2013 pour faire découvrir au public des disciplines sportives plus confidentielles ou nouvelles, notamment en fonction des images et des lieux de compétition auxquels elle pourra avoir accès ;
- Poursuivre les efforts en matière de traitement du sport amateur, notamment par le biais de la diffusion au sein des émissions de plateau de chroniques sur le sport-loisir et le sport amateur incitant à la pratique du sport au quotidien.

...

...

En sus des quatre critères édictés par le Conseil dans la Délibération du 10 novembre 2009, L'Équipe 21 s'attachera également, comme les années précédentes, à intégrer dans sa définition de la diversité les notions connexes inhérentes aux valeurs sportives (par exemple, valeurs citoyennes, tolérance ou encore refus de l'homophobie dans le sport).

ENGAGEMENTS DIVERSITE 2015



Les engagements de Numéro 23:

- Numéro 23 s'engage à faire de la présence de la diversité l'un des critères de sélection des programmes dans tous les genres de programmes (fiction, série, documentaire, cinéma, talk show, talent show, ...) et dans tous les créneaux horaires (matin, après-midi, avant-soirée, soirée, nuit)
- Numéro 23 s'engage à avoir **exclusivement** des figures de l'antenne qui reflètent la société française
- Numéro 23 s'engage à continuer ses efforts sur ses productions originales en accordant une place prépondérante aux personnalités issues des diversités ainsi qu'aux sujets en lien direct avec ces thématiques. A ce titre l'année 2015 sera marquée par l'investissement de la chaîne dans un documentaire original, portrait d'une personnalité issue de la diversité. Ce documentaire pourrait être le premier numéro d'une série de portraits.
- Numéro 23 augmente son engagement en faveur du cinéma et de la diversité, avec une proportion d'au moins 60% de ses œuvres cinématographiques en lien avec la diversité et l'ouverture sur le monde
- Numéro 23 s'engage à renforcer encore sa stratégie de programmation événementielle pour la diversité, qui prendra place aux dates suivantes :
 - 8 mars : Journée internationale de la femme
 - 21 mars : Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale
 - 17 mai : Journée internationale de lutte contre l'homophobie
 - 3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées
- Numéro 23 envisage de confier la programmation d'au moins une de ces soirées commémorative à une ou plusieurs personnalités emblématiques des diversités.
- Numéro 23 s'engage à mettre à l'antenne, dans tous les genres de programmes, des héroïnes et personnages de fiction qui, par leur parcours ou leur personnalité, promeuvent une image active de la femme dans la société actuelle
- A ce titre, Numéro 23 a souscrit pleinement à la démarche initiée par le CSA pour l'égalité entre les femmes et les hommes et entend obtenir des résultats positifs en la matière
- Numéro 23 organise une soirée spéciale à l'occasion de la journée de la femme, le 8 Mars
- Un groupe d'experts composé de collaboratrices de Numéro 23 est chargé d'établir une sélection de programmes en adéquation avec les valeurs que nous voulons transmettre, dans un souci de lutte contre les stéréotypes de la représentation des femmes à la télévision. Ce groupe d'experte suit régulièrement les critères du CSA pour l'évaluation de la place des femmes à l'écran.

- Numéro 23 s'engage à avoir une programmation qui favorise la représentation des classes moyennes ou/et en difficulté
- Numéro 23 s'engage à avoir à l'antenne, chaque semaine en moyenne et à heure de grande écoute, au moins un programme qui met particulièrement en avant les parcours de réussite.
- En 2015 la chaîne investira dans un documentaire inédit, qui pourrait être le premier numéro d'une série, faisant le portrait d'un parcours de diversité particulièrement remarquable.
- Numéro 23 s'engage à demander aux producteurs de la chaîne de respecter dans toutes les œuvres, la diversité des origines sociales.

- Numéro 23 s'engage à choisir des programmes de divertissement qui mettent en avant les talents et les personnalités de différentes origines culturelles
- Numéro 23 s'engage à diffuser une série de fiction française et/ou une série de fiction internationale dont les héros et héroïnes sont représentatifs de la diversité culturelle
- Un comité de liaison permanent est établi avec des associations particulièrement actives dans la sphère de la promotion de la diversité, afin de proposer des thématiques et programmes commémoratifs, notamment à l'occasion des programmations événementielles
- Numéro 23 célèbre de la journée mondiale pour l'élimination de la discrimination, le 21 Mars avec une programmation spéciale.

- Un comité éditorial composé de spécialistes des questions LGBT est consulté pour la mise à l'écran d'œuvres traitant de manière positive la diversité des modes de vie
- Numéro 23 célèbre la journée internationale de lutte contre l'homophobie, le 17 Mai avec une programmation spéciale
- Si l'actualité l'exige, comme en 2013, une programmation événementielle autour des débats de société concernant ces thématiques sera organisée.

- Numéro 23 s'engage à avoir régulièrement une héroïne ou un personnage illustrant la diversité des conditions physiques ou le handicap à heure de grande écoute dans au moins l'un des principaux genres de programmes : fiction, divertissement, cinéma, documentaire.
- Bruno de Stabenath continuera naturellement à incarner un visage de l'antenne de Numéro 23 en 2015
- Numéro 23 établira une programmation spéciale pour célébrer de la Journée internationale pour les personnes handicapées, le 3 Décembre 2015

- Numéro 23 s'engage à faire ses meilleurs efforts pour diversifier l'origine de ses stocks de programmes, dans la limite des quotas de diffusion prévus par le CSA
- Numéro 23 s'engage à intégrer l'ouverture sur le monde comme critère de choix de ses longs métrages.
- Numéro 23 s'engage à promouvoir des programmes ayant pour vocation d'illustrer une problématique de société à travers différents exemples internationaux.



- Numéro 23 s'engage à respecter les quotas de sous-titrage pour sourds et malentendants ainsi que les programmes disponibles en audiodescription
- Conformément aux orientations définies par le CSA au cours de la concertation avec les associations représentatives des personnes handicapées, la chaîne adaptera courant 2015 la page d'accueil et la page de recrutement de son site internet (annonce de stages, emploi) à la norme RG2A
- Numéro 23 s'engage à mettre en place au moins dix partenariats par an avec des associations, des écoles, des entreprises engagées, afin d'assurer la promotion de la diversité

- Numéro 23 s'engage à favoriser le recrutement, à compétences égales, des individus issus de toutes les diversités
- Numéro 23 s'engage sur la parité, avec un effectif composé de 50% de collaboratrices.
- Numéro 23 s'engage à réactualiser chaque année sa charte interne d'éthique
- Numéro 23 s'engage à poursuivre son partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité dans le cadre de sa signature de la Charte de la Diversité
- Conformément aux conseils du CSA, Numéro 23 s'engage à poursuivre ses démarches de labellisation diversité.



DIVERSITE

Applications des Engagements 2015



ENGAGEMENTS ANTENNE - 1/2

- **60% de tous les épisodes de fiction française**, destinés à être diffusés en première partie de soirée, mis en production en 2015 comporteront au moins un personnage « vu comme non blanc »
- **100% des formats de fiction française** mettant en scène des personnages récurrents dont la durée est inférieure à 10 minutes, mis en production en 2015 comporteront un rôle « vu comme non blanc »

MISES EN PRODUCTION à compter de JANVIER 2015

UNITAIRE				SERIES				
Titre	Rôle "diversité"			Titre	Episode avec rôle récurrent "diversité"		Episodes avec	
Après moi le bonheur	1	1	1	Alice Nevers, le juge est une femme	10	10	5	10
La main du mal	2	1	1	Camping Paradis	6	6	3	6
				Contact	2	0	2	2
				Clem	5	5	0	5
				Falco	8	0	4	4
				Instinct	2	2	0	2
				Joséphine, ange gardien	5	0	5	5
				Le mystère du lac	6	6	3	6
				La vengeance aux yeux clairs	4	4	0	4
				Léo Mattéï	6	6	4	6
				Profilage	10	10	4	10
				Sam	6	6	0	6
				Section de recherches	13	13	6	13
				Une famille formidable	4	0	2	2
Nombre de téléfilms	3	2	2	Nombres d'épisodes	87	68	38	81
dont % diversité		67%	100%	dont % diversité		78%	44%	93%

Sur 90 épisodes produits en 2015, 83 épisodes contiennent au moins 1 rôle issu de la diversité



ENGAGEMENTS ANTENNE - 2/2

- **100% des conventions de développement « de textes » des fictions françaises signées en 2015 intégreront une clause au sein de laquelle, en cas de mise en production, le producteur s'engage à proposer au diffuseur un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française.**

Clause insérée à l'article « Acceptation du ou des scénarios » des conventions littéraires :

« Dans le cas où TF1 accepterait l'un et/ou l'autre des scénarios dialogués, le Contractant s'engage à remettre, dans les 3 (trois) mois de cette acceptation, le Dossier Littéraire (synopsis, séquenciers, scénarios dialogués) ainsi que les fiches d'explication des thèmes, des propositions de lieux de tournage et une proposition de casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française. A réception de ces éléments, chacune des parties se prononcera sur la possibilité de produire le(s) téléfilm(s) à partir de ce(s) scénario(s) dialogué(s). »

- La thématique « Diversité » sera relayée en 2015 au sein des **programmes jeunesse** de TF1.
Les modules 'Cécile et Kévin' ont été diffusés dans les programmes jeunesse de TF1 au cours de l'année 2015
- Par ailleurs, TF1 continuera à faire ses meilleurs efforts pour faire appel, **dans ses fictions du réel**, à des comédiens représentant la diversité de la population française.
TF1 a respecté son engagement de faire **appel à des comédiens issus de la diversité dans les fictions du réel** mis en production en 2015.
- TF1 s'engage à diffuser le **14 juillet** son **clip sur la représentation de la diversité de la société française**.
TF1 s'est conformée à son engagement en diffusant à deux reprises aux heures de grande écoute son clip sur la promotion de la diversité de la société française « Nous sommes la France », le 14 juillet à 19h50 et 20h30.

ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DIVERSITE

- TF1 et HD1 s'engagent, avec la collaboration de la fondation TF1, à **cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité**, accompagnés et formés par des auteurs cadre et des équipes de production. Ces jeunes auteurs écriront la bible, les deux premiers scénarios d'une série, et participeront à l'élaboration d'une étude de faisabilité de ce projet. Les équipes de la Direction des Programmes de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1 superviseront ce développement.

HD1 et TF1 ont avec la collaboration de la fondation TF1 cofinancé un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs 'cadre' et des équipes de production de Made In PM. Supervisés par les équipes de la Direction de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1, ces jeunes auteurs ont écrit en 2015 le scenario du pilote de 26' d'une série comique intitulée « Zadig et ta mère ». Le pilote a fait l'objet d'une mise en production à la fin de l'année 2015.

- Application des **engagements pris dans le cadre de l'obtention du « Label Diversité » et demande de renouvellement** de l'obtention de ce label en 2015.

Le groupe TF1 s'est conformé aux engagements pris dans le cadre du « Label Diversité » et a formulé auprès de l'AFNOR une demande de renouvellement pour l'année 2016 sous certaines conditions.

Dans le cadre des engagements du label, le groupe TF1 a externalisé la cellule d'écoute Allodiscrim, dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.

ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DIVERSITE

- Intégration de la 8^{ème} promotion de la Fondation (2015-2016), soit 13 jeunes dont 3 sur des métiers du journalisme et de la production. Au travers de ces promotions, la Fondation a pour ambition d'intégrer socialement des jeunes issus de zones sensibles. La fondation TF1 investit depuis 9 ans le terrain de l'insertion professionnelle dans les métiers de l'audiovisuel. La fondation a permis en 2015 à une dizaine de candidats issus des quartiers de la politique de la ville de rejoindre les équipes du groupe TF1 en leur offrant une première expérience professionnelle au sein de notre entreprise (parrainage, découverte des métiers au sein de TF1, stage ou recrutement,...), dont trois de ces candidats sur des métiers du journalisme et de la production.

- Poursuite du partenariat média avec la JNDJ (Journée Nationale des Jeunes) dont l'édition 2014 a été officiellement lancée à TF1 par JP Delevoye, président du CESE. Réalisation d'un reportage pour un JT lors de l'édition 2015. Pour la 4ème année consécutive, le groupe TF1 participe à la JNDJ en proposant une immersion au cœur de l'entreprise à une classe de 3e. Par ailleurs, 2 reportages ont été réalisés pour le 13H « Une journée pour trouver sa vocation » et pour le 20H « Quand les collégiens entrent dans le monde high-tech d'Intel ».

**TMC - Engagements Diversité
Compte rendu de l'année 2015**⇒ Engagements au titre de l'article I / A / 2 :

Diffusion le 14 Juillet, de son clip sur la promotion de la diversité de la société française.

TMC s'est conformée à son engagement de diffusion du clip sur la promotion de la diversité de la société française « Nous sommes la France » le 14 juillet à 20h50 environ.

Sensibiliser à nouveau, par l'envoi d'un courrier, les sociétés de production d'émissions produites pour TMC sur la nécessité d'offrir une meilleure représentation de la diversité au sein de ces émissions.

En 2015, le groupe TF1 a adressé des courriers aux sociétés de production avec lesquelles TMC collabore, pour les sensibiliser aux valeurs du groupe en matière de diversité et les inciter à mettre en valeur cette diversité au sein des émissions de flux produites pour TMC.

Plus généralement, TMC veille, lorsqu'elle collabore avec les sociétés de production, à ce que les participants des émissions représentent la diversité de la population. A ce titre, les participants aux émissions telles que « Got to Dance – Le meilleur danseur » et « Une famille en or » reflétaient la diversité de la société française.

Poursuivre ses efforts en matière de représentation de la diversité, au sein des fictions que TMC diffuse.

TMC a participé au préfinancement de nouvelles saisons inédites de la série de fiction « Les mystères de l'amour ».

Cette série, qui raconte la vie d'un groupe d'amis, respecte la parité entre hommes et femmes et attribue également une place centrale à ses héroïnes féminines.

TMC s'est notamment assuré auprès du producteur de la série, de conserver des personnages des premières saisons, permettant de mettre en valeur la diversité des origines et des cultures de la société française, et en particulier l'un des personnages principaux de la série, Rudy. Ce personnage, interprété par l'acteur d'origine indienne Lakshan Abenayake, peut être « perçu comme non blanc » par les téléspectateurs. Il est au cœur des épisodes diffusés par TMC et qui ont par ailleurs bénéficié d'une exposition particulièrement forte en 2015.

Par ailleurs, deux nouveaux personnages qui jouent les rôles de Gwen et Erwan participent en 2015 à mettre en valeur la diversité des origines et des cultures de la société française dans « Les mystères de l'amour ». Les deux acteurs, Maeva El Aroussi et Michel Victor Guibbert qui jouent les enfants adoptifs de personnages centraux et peuvent tous les deux être « perçus comme non blancs ».

Continuer d'offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein de ses programmes de flux.

TMC poursuit son travail de sensibilisation auprès des sociétés de production de programmes de flux, produits pour TMC, à poursuivre leurs efforts pour offrir aux téléspectateurs des programmes qui reflètent au mieux la société française d'aujourd'hui et à mettre en relief l'exemplarité de certains parcours ou de certaines personnes notamment des personnes handicapées.

En 2015, l'émission « Ma drôle de vie » diffusée sur TMC a, à plusieurs reprises, consacrée des sujets de à des personnes en situation de handicap.

⇒ Engagement au titre de l'article I / A / 3 :

Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour tous les collaborateurs de TMC qui le souhaitent.

TMC a offert aux collaborateurs de la chaîne, l'opportunité d'effectuer des journées de formation portant sur les thèmes « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap ».

TMC poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2011 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Dans ce cadre, les collaborateurs ayant suivi la formation à la Diversité dans les programmes au dernier trimestre 2014 mettront en application les enseignements de cette formation en 2015.

TMC continue d'offrir aux collaborateurs de la chaîne concourant à la fabrication des programmes, l'opportunité d'effectuer une formation spécifique sur la représentation à l'antenne de la diversité de la société française.

⇒ Engagements au titre de l'article II / C :

La Direction de TMC continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe.

En 2015, la Direction de TMC a pu partager les différentes initiatives prises au sein du groupe TF1 dans ce domaine en participant à son Comité Diversité.

Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.

Les collaborateurs de TMC ont eu accès au dispositif d'écoute mis en place par TF1 et destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.

NT1 - Engagements Diversité
Compte rendu de l'année 2015

▪ Engagements au titre de l'article I / A / 2

Diffusion le 14 Juillet, de son clip sur la promotion de la diversité de la société française.

NT1 s'est conformé à son engagement de diffusion du clip sur la promotion de la diversité de la société française « Nous sommes la France » le 14 juillet à 20h50 environ.

Poursuivre ses efforts en matière de représentation de la diversité, au sein des fictions que NT1 diffuse.

En 2015, NT1 a diffusé le programme court « VDM », pour lequel la chaîne avait participé au financement sur les exercices précédents. Directement inspiré de véritables anecdotes du site à succès viedemerde.fr, VDM est un programme court qui donne vie à tous ces moments de solitude, petits ou grands, tragiques ou comiques qui jalonnent notre existence. Pascal Légitimus y interprète un des personnages principaux, le PDG de la société VDM. Il peut être perçu comme « non blanc ».

NT1 a aussi financé et diffusé le programme court « Mon Frigo m'a dit » en 2015. Ce programme met en scène deux personnages reflétant la diversité de la société française, dont un de ces acteurs principaux, Noom Diawara peut être perçu comme « non blanc ».

Ces deux séries reflètent les efforts de NT1 destinés à améliorer la représentation de la diversité sur son antenne. Elles témoignent notamment du travail de sensibilisation effectué auprès des producteurs avec lesquels la chaîne travaille, visant à mettre en avant la diversité de la société française.

Développer la représentation de la diversité de la société française, notamment dans les spectacles vivants que NT1 diffuse et parmi les jeunes talents présents sur son antenne.

Un certain nombre de spectacles diffusés sur NT1 en 2015 sont une vitrine de la représentation de la diversité des origines et des cultures de la société française sur la chaîne :

- Claudia Tagbo : « *Crazy* »,
- Anthony Kavanagh : « *Anthony Kavanagh fait son coming out* »,
- Montreux Comédie Festival : « *Gala jeunes talents* » animé par Rachid Badouri.

Sensibiliser à nouveau, par l'envoi d'un courrier, les sociétés de production d'émissions produites pour NT1 sur la nécessité d'offrir une meilleure représentation de la diversité au sein de ces émissions.

En 2015, la direction générale de TF1 a adressé un courrier aux sociétés de production avec lesquelles elle travaille, pour les sensibiliser aux valeurs du groupe en matière de diversité culturelle et les inciter à mettre en valeur cette diversité au sein des programmes acquis par les chaînes du groupe TF1, auquel NT1 appartient.

Plus généralement, NT1 veille, lorsqu'elle collabore avec les sociétés de production, à ce que les participants des émissions représentent la diversité de la population. A ce titre, les protagonistes aux émissions telles que « On a échangé nos mamans », « Super Nanny », « C'est quoi l'amour » et « Baby-Boom » sont régulièrement issus de la diversité.

Offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein de ses programmes de flux.

NT1 poursuit son travail de sensibilisation auprès des sociétés de production de programmes de flux, produits pour NT1, afin d'offrir aux téléspectateurs des programmes qui reflètent au mieux la société française d'aujourd'hui et mettant en relief l'exemplarité de certains parcours ou de certaines personnes notamment des personnes handicapées.

En 2015, NT1 a continué la diffusion de l'émission « Tous différents » présentant la vie d'hommes et de femmes au parcours ou au destin atypiques. Plusieurs sujets abordés dans les émissions diffusées en 2015 ont permis à la chaîne de continuer à offrir aux personnes handicapées une meilleure visibilité auprès du public.

▪ Engagement au titre de l'article I / A / 3

Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour tous les collaborateurs de NT1 qui le souhaitent.

NT1 a offert aux collaborateurs de la chaîne, l'opportunité d'effectuer des journées de formation portant sur les thèmes « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap ».

NT1 poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2011 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes, afin de les sensibiliser sur leur responsabilité en matière de diversité sur l'antenne de NT1.

NT1 continue d'offrir aux collaborateurs de la chaîne concourant à la fabrication des programmes, l'opportunité d'effectuer une formation spécifique sur la représentation à l'antenne de la diversité de la société française.

▪ Engagements au titre de l'article II / C

La Direction de NT1 continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe

En 2015, la Direction de NT1 a pu partager les différentes initiatives prises au sein du groupe TF1 dans ce domaine en participant à son Comité Diversité.

Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement

Les collaborateurs de NT1 ont eu accès au dispositif d'écoute mis en place par TF1 et destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement

HD1 - Engagements Diversité
Compte rendu de l'année 2015

⇒ Engagements au titre de l'article I / A / 2 :

HD1 s'engage à diffuser le 14 Juillet, son clip sur la représentation de la diversité de la société française.

HD1 s'est conformé à son engagement de diffusion du clip sur la promotion de la diversité de la société française « Nous sommes la France » le 14 juillet à 20h50 environ.

HD1 et TF1 s'engagent avec la collaboration de la Fondation TF1, à cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs cadre et des équipes de production. Ces jeunes auteurs écriront la bible, les deux premiers scénarios d'une série, et participeront à l'élaboration d'une étude de faisabilité de ce projet. Les équipes de la Direction des Programmes de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1 superviseront ce développement.

HD1 et TF1 ont avec la collaboration de la fondation TF1 cofinancé un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs 'cadre' et des équipes de production de Made In PM. Supervisés par les équipes de la Direction de HD1 et de la Direction de la Fiction de TF1, ces jeunes auteurs ont écrit en 2015 le scénario du pilote de 26' d'une série comique intitulée « Zadig et ta mère ». Le pilote a fait l'objet d'une mise en production à la fin de l'année 2015.

HD1 s'engage à participer activement à la politique du groupe TF1 en faveur de la diversité.

HD1 s'est associée aux actions du groupe TF1 en faveur de la diversité en participant notamment au comité diversité du Groupe afin d'évoquer les différentes initiatives dans ce domaine.

100% des conventions de développement des fictions françaises inédites signées en 2015 intégreront une clause au sein de laquelle, en cas de mise en production, le producteur s'engage à proposer au diffuseur un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française.

En 2015, la clause par laquelle le producteur s'engage à proposer au diffuseur un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française, a été insérée dans la convention de développement signée par HD1.

⇒ Engagement au titre de l'article I / A / 3 :

Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation sur la Diversité pour tous les collaborateurs de HD1 qui le souhaitent.

HD1 a offert aux collaborateurs de la chaîne, l'opportunité d'effectuer une formation spécifique sur la représentation à l'antenne de la diversité de la société française sous tous ses aspects et en particulier concernant la fabrication des programmes.

HD1 poursuivra en 2015 le plan de sensibilisation mis en place en 2013 destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Dans ce cadre, les collaborateurs ayant suivi la formation à la diversité dans les programmes au dernier trimestre 2014 mettront en application les enseignements de cette formation en 2015.

HD1 continue d'offrir aux collaborateurs de la chaîne concourant à la fabrication des programmes, l'opportunité d'effectuer une formation spécifique sur la représentation à l'antenne de la diversité de la société française.

⇒ Engagement au titre de l'article II / C :

Mise en œuvre du dispositif d'écoute destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement

Les collaborateurs de HD1 ont eu accès au dispositif d'écoute mis en place par TF1 et destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.

La Direction de HD1 continuera de participer au Comité Diversité du groupe TF1 afin d'évoquer et partager différentes initiatives dans ce domaine au sein du groupe.

En 2015, la Direction de HD1 a pu partager les différentes initiatives prises au sein du groupe TF1 dans ce domaine en participant à son Comité Diversité

BILAN DIVERSITE 2015

UNE ATTENTION PARTICULIERE PORTEE AUX JEUNES PUBLICS

L'année 2015 a été d'abord et avant tout marquée par les attentats de janvier et de novembre autour desquels toutes les antennes se sont mobilisées : Editions spéciales des JT, soirée spéciale autour de Charlie le dimanche 11 janvier (France2), programmes courts « je suis Charlie », magazines d'information et d'actualité (Envoyé spécial, Complément d'enquête, un Oeil sur la planète, Ce soir ou jamais, ou encore C'est dans l'air).

Mais au-delà de l'analyse et du décryptage des évènements, FTV a surtout réaffirmé sa responsabilité d'acteur majeur de la lutte contre toutes les discriminations, messager des valeurs de la République et de la cohésion sociale.

Cette responsabilité FVT l'exerce en premier lieu vis-à-vis des jeunes.

Dès janvier Francetéléducation et France 4 se sont mobilisés avec des contenus pédagogiques :

- « un jour, une question » formats courts coproduits avec les éditions Milan répond chaque jour à une question d'enfant autour de l'actualité : « qu'est-ce que le jihad ? » par exemple mais aussi des questions autour de la laïcité, de l'histoire de la République, du racisme et de l'antisémitisme. Ce programme diffusé sur France4 a été multidiffusé sur l'ensemble des chaînes du groupe à la suite des attentats de janvier.
- « T'as tout compris » : à destination des collégiens, le magazine décrypte l'actualité et les médias et initie les jeunes à la fabrication de l'information.
- même objectif pour « les clés des médias » web série qui décrit les notions fondamentales de l'éducation aux médias.

Ces programmes pédagogiques destinés aux plus jeunes s'intègrent dans une démarche globale de partenariat étroit entre FTV et l'Education nationale qui s'est incarné en mars par la signature d'une convention tripartite liant le Ministère de l'Education nationale, le Clémi et France Télévisions. Elle repose sur la conviction commune que l'éducation aux médias revêt une importance majeure dans le contexte actuel de montée des violences, de la perte des repères de beaucoup de jeunes qui va de pair avec la révolution des outils numériques et des nouveaux usages.

La circulation des images violentes sur les téléphones portables, l'apparition immédiate des théories du complot après les attentats sur les réseaux sociaux ont causé une onde de choc dans l'école.

Accompagner les enseignants pour leur permettre de répondre à l'usage non maîtrisé des images par leurs élèves et l'objectif majeur de la convention de partenariat : et cet accompagnement se concrétise par trois types d'actions :

- Des rencontres avec des enseignants dans le cadre de leur formation organisées par les rectorats et le Clemi qui mobilisent journalistes, conseillers de programmes, auteurs, réalisateurs. Pendant une journée se déroulent des tables rondes, des ateliers autour des

programmes de FTV et leur fabrication que ce soit les JT, des documentaires ou encore de la fiction. Une rencontre de ce type a été organisée le 13 janvier 2016 à Angers avec 300 enseignants de l'Académie de Nantes.

- La mise en place de masterclass autour de l'information (JT mais aussi un magazine comme Cash investigation), des documentaires sociétaux mettent en avant la lutte contre les discriminations et la question de la cohésion sociale (La fabrique des préjugés, Homos la haine, Souffre douleurs, ils se manifestent) ou des documentaires historiques qui reviennent sur les piliers de la mémoire collective (jusqu'au dernier, la destruction des juifs d'Europe). Sur l'année scolaire plus d'une trentaine de masterclass ont été organisées.
- La fabrication d'outils numériques à destination des enseignants disponibles pour tous sur le site du Clémi. Deux programmes sont disponibles : « la fabrique du JT », grammaire des gestes journalistiques réalisé par Hervé Brusini, « la théorie du complot » réalisé par l'équipe de Premières lignes (producteur de Cash investigation).

LA DIVERSITE ETHNO-CULTURELLE ET SOCIALE

Ces opérations spécifiques à destination des plus jeunes complètent les programmes à destination de tous les publics sur les questions de la diversité ethnoculturelle et sociale :

- **Des programmes courts transversaux sur toutes les chaines** : FTV a multidiffusé au premier trimestre le clip « j'aime la France » et à l'occasion du 14 juillet selon les souhaits du CSA proposé un nouveau clip « osons la fraternité ». Dans le même esprit de valorisation d'une France une et multiple et dans la perspective des Jeux olympiques et de l'Euro de football de 2016, 45 programmes courts Champions de France réalisés par Rachid Bouchareb ont été diffusés pendant l'été sur l'ensemble des antennes. Conçus sur le modèle de Frères d'arme, ils font le portrait de champions issus de la diversité qui ont gagné sous la bannière française au cours du siècle dernier et sont produits avec le soutien du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Des documentaires

Deux événements marquants sur France 2 : la série (8x52 minutes) « jusqu'au dernier, la destruction des juifs d'Europe » réalisée par William Karel qui en janvier a marqué la commémoration de la libération des camps de concentration en 1945 et la série Human de Yann Arthus Bertrand en septembre, rencontre d'hommes et de femmes sur toute la planète confrontés aux crises politiques, à l'immigration, à l'intolérance, aux tensions écologiques.

Ces deux séries complètent le travail documentaire continu de la case Infrarouge et son engagement sociétal : parmi les documentaires remarquables « nos mères, nos daronnes » qui rend hommage aux femmes qui ont porté l'intégration de leur familles.

France 3 a lancé en septembre une collection de 4 documentaires sur le thème de l'immigration en France :

- France, terre d'accueil ?
- Français, qui sommes-nous ?
- La France et ses immigrés
- Enfin français
- Paroles de profs en territoires perdus de la République.

La chaîne a développé le concours Filme ton quartier (en collaboration avec la direction numérique et la Fondation FTV) dont les 10 meilleurs films sont primés et diffusés sur l'antenne.

France5 a marqué le débat en consacrant un documentaire au « véritable cout de l'immigration » mais aussi au phénomène de radicalisation des jeunes « Engrenage-les jeunes face à l'Islam radical ». A noter aussi « sur la piste des manuscrits de Tombouctou » « Génocide arménien, le spectre de 1915 », « Rwanda, l'impossible pardon » et les portraits croisés de Martin Luther King et Malcom X.

France Ô pour sa part est revenue sur les émeutes des banlieues de novembre 2005 avec un documentaire « Banlieues 10 ans après » et une soirée spéciale autour du Bondy Blog.

Les fictions :

Elles restent un vecteur capital de la représentation juste de la société dans sa diversité, une mission rappelée dès son arrivée par la Présidente de FTV. La série Chérif sur France2 reste avec son personnage principal l'emblème de cette volonté. Il est à noter que sa diffusion rencontre un public de plus en plus nombreux et que la diffusion d'un épisode de la série le soir même de l'attentat contre l'hyper casher en janvier a connu un record d'audience. Des unitaires remarquables aussi comme le biopic consacré au footballeur Christian Karembeu « Kanak, l'histoire oubliée ».

Comme tous les ans il convient de saluer la continuité du travail fait par « Plus belle la vie » sur France 3 en matière de représentation de la diversité et tout comme la série « Famille d'accueil » ou des unitaires comme « Meurtre à l'île d'Yeu ».

Tout au cours de l'année la représentation de la diversité sociale a pris une part croissante dans les programmes de France Télévisions.

Le contexte de crise économique et sociale a fortement mobilisé les JT mais aussi les magazines d'information, un exemple, un numéro spécial de « Complément d'enquête » consacré à la question de « l'apartheid social » « ils n'étaient pas des héritiers ».

La question des sans abri en particulier a fait l'objet d'un éclairage particulier sur France 2 avec un documentaire de Mireille Darc « elles sont des dizaines de milliers sans abri », sur France 3 avec « Un toit sur la tête » coproduit par France 3 Midi Pyrénées, et enfin sur France 5 avec le documentaire « Femmes invisibles » sur la vulnérabilité spécifiques des femmes vivant dans la rue qui représentent environ 20% des sans abri.

La solidarité est valorisée avec l'émission « la quotidienne » sur France 5 qui consacre une rubrique « soyons solidaires » aux associations qui œuvrent sur le terrain et font appel à la générosité des téléspectateurs. De même France 4 a lancé un magazine de solidarité « Assaut de bienfaiteurs » dans lequel six jeunes aidés du rappeur Kamini se mobilisent pour faire revivre une cité.

Enfin s'est poursuivi en 2015, le travail de lutte contre l'homophobie initié autour du documentaire (France2) « homos la haine » et la plateforme de témoignage ouverte fin 2014 avec les magazines « toutes une histoire » mais aussi « dans les yeux d'Olivier » (« homo ou hétéro est-ce un choix ?

L'année est aussi marquée par la diffusion et le succès d'audience de la nouvelle série de France2 « 10% » dont un des personnages principal Andréa assume très librement son homosexualité.

LE HANDICAP

La politique handicap de FTV en matière de programmes s'articule autour de deux axes : la représentation du handicap dans les contenus de programme et la question de l'accessibilité des programmes.

La représentation du handicap :

FTV et sa régie publicitaire se sont associés au Service d'information du gouvernement et à la société de production Newen pour créer une campagne publicitaire visant à sensibiliser le téléspectateur aux problèmes des personnes en situation de handicap. Cette campagne a utilisé la notoriété des personnages et des décors de la série « Plus belle la vie » pour produire des clips où se mêlent héros de la série et comédiens en situation de handicap. La campagne « plus belle la vie ensemble » a été diffusée pendant 11 jours au début du mois d'octobre sur l'ensemble des antennes nationales, régionales et ultramarines ainsi que sur les réseaux sociaux. L'impact de cette campagne a permis de constater concrètement le rôle majeur de la fiction et de l'identification aux personnages dans la question de l'acceptation des différences.

La fiction poursuit cette mission sur France 2 avec le personnage désormais connu de Cain (quatrième saison) et les comédiens en situation de handicap de la série Vestiaires diffusée en prime time au mois de novembre. Des fictions unitaires aussi comme « les yeux ouverts » qui raconte l'histoire d'un couple de personnes aveugles dont l'un retrouve la vue.

France 3 a innové avec des programmes courts consacrés aux aidants (Objectif indépendance ou Handuo) et à la question du handicap au travail (la tête de l'emploi, 31 portraits de personnes en situation de handicap au travail).

Pour la première fois le jeu Harry a diffusé une émission (le 25 septembre, journée mondiale des malentendants) intégralement en langue des signes avec des candidats signants. Les régions aussi développent des nouveaux formats autour du handicap (Casse-tête, web série humoristique (5X5 minutes) mettant en scène la confrontation des valides et des non valides.

France 5 poursuit la production et la diffusion de L'œil et la main, de A vous de voir et de documentaires comme « enfants handicapés : de la galère à l'exil » ou « aidants, les héros sont fatigués ».

Par ailleurs « la tournée des popotes » avec le cuisinier amputé d'une main Grégory Guillon qui part à la découverte des cuisines traditionnelles dans les régions, a connu sa deuxième saison.

France Ô enfin, a mobilisé son antenne autour des championnats d'athlétisme handisport de Doha avec 30 heures de direct entre le 22 et le 31 octobre. Cette diffusion a été précédée d'un documentaire « sportifs avant tout » qui revient sur le parcours de 8 athlètes qui ont grandi avec le handicap et ont appris à le surmonter.

L'accessibilité des programmes

- L'audiodescription

France Télévisions a dépassé les engagements pris dans le COM 2011/2015 et son avenant de 2013. Plus de deux programmes par jour sont audiodécris, soit 1021 programmes diffusés. Parmi les innovations, l'audiodescription de deux pièces de théâtre dont Le Roi Lear en direct du festival

d'Avignon (sur France2) un ballet Manon et un spectacle du cirque de Monte Carlo sur France 3, un programme jeunesse Les Lapins crétins, ainsi que 5 matches de rugby et de football en direct.

- Le sous titrage

France Télévisions a tenu les engagements du COM : l'ensemble de ses programmes nationaux sont désormais sous titrés y compris France Ô.

France Télévisions s'est appliqué au moment des attentats de janvier et de novembre à sous titrer les éditions spéciales d'information.

- La langue des signes

En 2015, France Télévisions a maintenu le même nombre d'heures de programmes traduits en langue des signes, environ 150 heures et en particulier les séquences d'information dans Télématin sur France2.

En novembre une expérimentation a été effectuée sur Francetvinfo d'une traduction en direct du JT de 20h de France2. Elle a duré une semaine et a été soumise à l'évaluation d'un panel d'usagers. Les résultats ont été mitigés, trop de déperdition d'information et un problème de qualité de traduction dans le flux du direct. La réflexion est ouverte sur la fabrication de séquence d'information par des journalistes signants plutôt que la traduction simple du JT.

Mais le travail autour de la LSF est essentiellement lié au développement numérique. Le projet « Média4Dplayer » développe une application de lecture multimédia pour tablette, Tv connectée, PC ou smartphone qui associe sur un seul écran de façon synchrone la lecture de plusieurs fichiers audio et vidéo en provenance de différents serveurs. Le joueur sera testé en 2016 sur les plateformes FTV, il permet d'ouvrir de nouveaux accès à la LSF tels que l'interprétation d'un programme à distance en direct, comme en différé ou sa mise à disposition par un producteur, un bénévole, un enseignant ou un parent.

Par ailleurs, la mise à disposition du sous titrage a été largement développé sur les offres non linéaires du groupe et est désormais acquise sur la plupart des versions de Pluzz en rattrapage et sur l'application IOS en direct.

En ce qui concerne l'audiodescription, elle est disponible en direct sur le site web de Pluzz et sur l'application IOS, elle est en développement pour ce qui concerne le replay.

LE BAROMETRE DE LA DIVERSITE

La direction de l'information a déployé au cours de l'année le baromètre de la diversité élaboré par le sociologue Eric Macé. L'ensemble des résultats est à la disposition du groupe de travail du CSA. Une grande partie du baromètre concerne la question de l'égalité femmes/hommes pour l'année 2015. On peut noter néanmoins que sur la question de la diversité d'origine 12% de personnes sont perçues comme non blanches (selon la même terminologie que le CSA) dans l'information de France 2 et 10% dans l'information de France3.

COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE CANAL+ SUR LA DIVERSITÉ EN 2015

Conformément à la Délibération du Conseil 2009-85 du 10 novembre 2009 et aux dispositions de sa Convention, Y a s'est engagée, pour l'année 2015, (i) à maintenir le niveau de représentation des personnes vues comme non blanches sur l'antenne de Y (ii) à procéder de manière régulière à une sensibilisation des responsables des émissions de Y sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne et (iii) à faire figurer dans les contrats de commande de programmes de la chaîne une clause relative au sujet de la diversité.

Au cours de l'année 2015, Y a continué à faire figurer dans ses contrats de commande de programmes une clause sur le sujet de la diversité et a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des responsables des émissions de la chaîne sur le thème de la diversité.

Y a en outre assuré la représentation de la diversité de la société française sur son antenne pendant l'année 2015 par la diffusion des programmes décrits ci-après.

Un grand nombre de programmes diffusés par la chaîne en 2015 ont ainsi illustré la promotion des valeurs d'intégration et de solidarité qui sont celles de la République et la prise en compte de la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.

C'est bien évidemment le cas des *films* diffusés par CANAL+ en 2015 avec un casting représentatif de la diversité et/ou abordant des thèmes de nature à refléter la diversité des origines et des cultures (mixité sociale, handicap, homosexualité etc.).

Ainsi, 2015, ont été diffusés :

- *12 YEARS A SLAVE* de Steve McQueen, relatif à l'histoire de l'esclavage aux Etats-Unis
- *AYA DE YOPOUGON* de Clément Oubrerie et Marguerite Abouet (sur la Côte d'Ivoire)
- *BANDE DE FILLES* de Céline Sciamma (mettant en scènes des actrices représentant la jeunesse de banlieue, de diverses origines)
- *BEBE TIGRE* de Cyprien Vial (traitant des thèmes de l'immigration et de l'intégration, et de la communauté indienne)
- *BELLE* d'Amma Asante (portant sur la lutte contre esclavage aux Etats-Unis)
- *BLACK COAL* de Diao Yinan (film asiatique)
- *CHEBA LOUISA* de Françoise Charpiat (abordant l'histoire d'une française d'origine maghrébine, la mixité sociale, le vivre ensemble)
- *CHINESE ZODIAC* de Jackie Chan (film au casting asiatique)
- *COPS LES FORCES DU DESORDRE* de Luke Greenfield (dont l'acteur principal est d'origine afro-américaine)
- *LA COUR DE BABEL* de Julie Bertucelli (film documentaire sur une classe d'accueil pour élèves étrangers dans un collège français)
- *LA CRÈME DE LA CRÈME* de Kim Chapiron (portant sur la mixité sociale dans de grandes écoles françaises)
- *CUPCAKES* d'Eytan Fox (traitant de l'homosexualité)

- *DE TOUTES NOS FORCES* de Nils Tavernier (abordant les questions de handicap)
- *DESTINATION LOVE* de David E. Talbert (au casting afro-américain)
- *DETECTIVE DEE II* de Tsui Hark (au casting asiatique)
- *EASTERN BOYS* de Robin Campillo (portant sur la prostitution masculine, l'immigration clandestine)
- *LA FAMILLE BELIER* d'Eric Lartigau (abordant le handicap)
- *FASTLIFE* de Thomas N'gijol (dont le héros est issu de la diversité)
- *GERONIMO* de Tony Gatlif (traitant de la jeunesse de banlieue, des gens du voyage, de l'éducation des jeunes)
- *I AM ALI* de Clare Lewins (film documentaire sur Mohammed Ali)
- *HIPPOCRATE* de Thomas Lilti (abordant la mixité sociale dans la formation des médecins)
- *JACKY AU ROYAUME DES FILLES* de Riad Sattouf (traitant de la privation de libertés, de dictatures)
- *JIMMY : ALL IS BY MY SIDE* de John Ridley (un biopic sur Jimmy Hendrix)
- *MA VIE AVEC LIBERACE* de Steven Soderbergh (autour d'une histoire d'amour homosexuelle)
- *MAN OF TAI CHI* de Keanu Reeves (au casting majoritairement asiatique)
- *LE MAJORDOME* de Lee Daniels (traitant des droits civils aux Etats-Unis)
- *MEMOIRES D'UNE GEISHA* de Rob Marshall (au casting asiatique)
- *MISE A L'EPREUVE* de Tim Story (dont les comédiens principaux sont issus de la diversité)
- *MOMMY* de Xavier Dolan (abordant le handicap psychologique)
- *MON AMIE VICTORIA* de Jean-Paul Civeyrac (dont l'actrice représente une adolescente issue de la diversité, et abordant la jeunesse de banlieue)
- *MY SWEET PEPPER LAND* de Hiner Saleem (abordant la lutte pour l'indépendance kurde, la privation de libertés)
- *PAPA WAS NOT A ROLLING STONE* de Sylvie Ohayon (traitant de l'immigration, de la jeunesse de banlieue)
- *PRIDE* de Matthew Warchus (traitant de l'histoire d'activistes gays en Angleterre en 1984)
- *PRET A TOUT* de Nicolas Cuche (dont une des actrices est issue de la diversité)
- *LE PROCES DE VIVIANE AMSALEM* de Ronit et Shlomi Elkabetz (traitant d'Israël)
- *QU'ALLAH BENISSE LA FRANCE* d'Abd Al Malik (abordant la jeunesse de banlieue, la mixité sociale)
- *QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?* de Philippe de Chauveron (abordant la mixité sociale et le vivre ensemble)
- *SAINT-LAURENT* de Bertrand Bonello (dont le personnage principal est homosexuel)
- *SAMBA* de Eric Toledano et Olivier Nakache (traitant de l'immigration et de la mixité sociale)
- *SOUS X* de Jean-Michel Correia (abordant les thèmes de la jeunesse de banlieue, de l'immigration et de l'Islam)
- *TOUTE PREMIERE FOIS* de Maxime Govare et Noémie Saglio (dont le personnage principal est homosexuel)
- *UNFORGIVEN* de Sang-il Lee (un western japonais)
- *UNE NOUVELLE AMIE* de François Ozon (abordant le thème des travestis)
- *LA VOIE DE L'ENNEMI* de Rachid Bouchareb (dont un personnage, sorti de prison, se convertit à l'Islam)
- *YVES SAINT-LAURENT* de Jalil Lespert (autour de l'histoire d'amour homosexuelle)

L'émission « *RENCONTRES DE CINEMA* » se fait aussi régulièrement l'écho de la diversité des origines et des cultures, par les sujets traités ou les interviews de personnalités du cinéma. Ainsi, en 2015, ont été diffusées au sein de cette émission, les séquences suivantes :

- *NOMMES CESAR 2015* avec notamment Abd Al Malik et Marc Zinca

- *JE SUIS A VOUS TOUT DE SUITE* avec notamment Medhi Djaadi et Baya Kasmi
- *LE LABYRINTHE* avec notamment Ki Hong Lee
- *BABYSITTING 2* avec notamment Tarek Boudali
- *SORTIES PREVUES EN 2016* avec notamment Sami Bouajila

La représentation des personnes vues comme non blanches sur l'antenne de CANAL+ s'est aussi matérialisée au travers de la présence de chroniqueurs, reporters ou animateurs/trices des émissions de Canal +, ayant diverses origines.

On peut ainsi citer :

- *Ali Baddou (LA NOUVELLE EDITION / LE SUPPLEMENT),*
- *Antoine Ly (LA NOUVELLE EDITION / LE GRAND JOURNAL),*
- *Amira Souillem (LA NOUVELLE EDITION / LE GRAND JOURNAL),*
- *Salhia Braklia (LE PETIT JOURNAL),*
- *Reza Pounewatchy (LE TUBE),*
- *Jahouar Nadi (L'EFFET PAPILLON),*
- *Mouloud Achour (LE PETIT JOURNAL),*
- *Emilie Tran N'Guyen (JT),*
- *Nora Hamzawi (LE GRAND JOURNAL)*

La chaîne veille également à la représentation de la diversité des origines dans le cadre de sa sélection d'invités au sein de ses émissions, parmi lesquels on peut citer en 2015 :

Sophia Aram, Nagui, Harlem Désir, Najat Vallaud-Belkacem, Myriam El Kohmri, Nicolas Batum, Ibrahim Maalouf, Thomas Guénolé, Jamel Debbouze, Mohammed Bajrafil, Mehdi Kemoun, Lydia Guirous, MC Jean Gabin, Harry Roselmack, Mustapha El Atrassi, Ali Dilem, Wassim Nasr, Abdelaïsem El Difraoui, Omar Hassan, Navi Radjou, Boualem Sansal, Mohammed Bekada, Wided Bouchamaoui, Inna Modja, Mourad Boudjellal, Joey Starr, Alain Mabanckou, Djibril Cissé, Souleimann Diawara, Chimène Badi, Anouar Kbibech, Maître Gimms, Tahar Rahim, Leïla Bekti, Reda Kateb, Lââm, Teddy Riner, Kaaris, Sayah Baaroun, Kheiron, Seth Gieko, Ahmed Sylla, Rama Yade, Harnaam Kaur, Christine Arron, Stéphane Diagana, Abd El Malik, Thomas N'Jigol, Marco Prince, Tiken Jah Fakoly, Malek Chebel, Hindi Zahra, Oxmo Puccino, Dounia Bouzar, Dounia Benallal, Alice Belaïdi, Malik Benthalâ, Booba, Hakima Darhmouche, Saphia Azzedine, Mohammed Chirani, Lilian Thuram, Lassana Bathily, Nadia Remadna, Latifa Ibn Ziaten, Rachida Dati, Dawala, Riad Sattouf, Rachid Arhab, Issa, Karim Mokhtari, Fleur Pellerin, Shamir, Vincent MC Doom, Kyan Khojandi, etc.

La représentation de la diversité a été également illustrée tout au long de l'année par les nombreux sujets de l'Effet Papillon, du Grand Journal, du Petit Journal et de la Nouvelle Edition.

« L'EMISSION D'ANTOINE » a été également l'occasion cette saison d'une interview de Harnaam Kaur, et de recevoir des invités tels que Madame Tran, Inna Modja, La fouine, le groupe Vintage Trouble, comme de la diffusion de sujets consacrés à Ideho Ogawa, Olivier Rousteing, la Corée.

En outre, les comédiens et figurants récurrents des rubriques de « L'EMISSION D'ANTOINE » sont fréquemment issus de la diversité, de même que les personnes apparaissant dans la rubrique « International » de cette émission.

L'émission « LE CE SOIR SHOW » a, elle aussi, été l'occasion d'invitations de personnalités issues de la diversité, telles que Nora Hamzawi, Youssoupha, Saphia Azzedine et Thomas Ngijol.

La chaîne a également diffusé un sujet dans « LE SUPPLEMENT INTERDIT » sur Gimiko, une mannequin japonaise amputée, « LA CUISINE DE MIMI », une série d'émissions culinaires de 12 x 26 minutes incarnée par la sino-franco-américaine, Mimi THORRISSON, « LE TOUR DU BAGEL » avec Kevin Razy et Mister V, le spectacle de KAMEL LE MAGICIEN.

La diversité des origines de la communauté nationale a été également représentée au travers des émissions et de la programmation consacrée au sport:

Avec des journalistes, tels que :

- *Karim Bennani présentateur de L'EQUIPE DU DIMANCHE, de SAMEDI SPORT et de la DATA ROOM*
- *Messaoud Benterki présentateur de JOUR DE FOOT et des matches de Ligue 1*
- *Joris Sabi présentateur de MATCH OF THE DAY et d'interviews en Ligue des Champions*
- *Romain Magellan, pour des interviews des matches de TOP 14*
- *Suryia Imvuti, grand reporter au service reportages de la Direction des Sports.*

Et aussi, des consultants de renom, tels que Laura Flessel - Habib Beye - Sydney Govou - Steve Marlet - Djibrill Cisse - Édouard Cisse - Zinedine Zidane - Alou Diarra, ou les invités lors des émissions de sports, tels que Teddy Riner - Mamadou Niang - Prince Oniangue - Samir Nasri - Basile Boli - Brian Dabo - Guillaume Hoarau - Yacine Bammou - Max Alain Gradel - Michael Sylvestre - Rachid Gezzal - Mohamed Larbi - Adel Rami - Pierre Emeryc Aubameyang - Steve Mandanda - Rio Mavuba,

Des documentaires et reportages consacrés au sport :

- *Le football à la Guadeloupe*
- *Le football au Tibet*
- *Les insurgés du football Syrien*
- *L'équipe du TP Mazembe (Congo)*
- *Le football en Haïti*
- *Le football en Mongolie,*
- *Reportages "INTERIEUR SPORT" : Nacer Bouhanni (cyclisme), Les judokates françaises (Tcheumeo - Agbegnenou - Andeol - Gnetto - Euranie), L'équipe de France de basket, le rugby à 7 en Afrique (Kenya - Maroc - Sénégal - Madagascar).*

En 2015, CANAL+ a poursuivi son engagement dans la représentation à l'antenne de la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale à travers ses documentaires, tels que:

- *LA TOUR DE BABEL*
- *5 ANS AVEC JAMEL*

- **BLACK DANDY**
- **LAST DAYS IN VIETNAM**
- **DERRIERE LA MONTAGE IL YA ENCORE UNE MONTAGNE,**
- **KINDIA LE BILAN.**
- **FAITES TOURNER**

La fiction française diffusée sur **Y** a également contribué à illustrer la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.

Cela a été le cas avec :

- **SPOTLESS,**
- **LE BUREAU DES LEGENDES,**
- **HARD,**
- **PANTHERS,**

Les séries étrangères diffusées en 2015 sur les chaînes CANAL+ sont aussi l'occasion d'avoir des acteurs issus de la diversité et / ou d'aborder des sujets/questions de diversité, mixité sociale, handicap, homosexualité, etc.

- **AMERICAN CRIME** saison 1 (crime racial aux USA)
- **BROOKLYN NINE-NINE** saisons 2 et 3 (avec un personnage afro-américain)
- **GLUE** (sur la jeunesse britannique, gens du voyage)
- **HOMELAND** saisons 4 et 5 (avec des personnages et intrigues au Moyen-Orient)
- **LOOKING** saison 1 (traitant de l'homosexualité aux USA)
- **SCANDAL** saisons 4 et 5 (dont la principale héroïne est afro-américaine)
- **THE BIG BANG THEORY** saisons 8 et 9 (personnage indou-américain)
- **THE HONOURABLE WOMAN** (avec des personnages et intrigues au Moyen-Orient)
- **THE NORMAL HEART** téléfilm (traitant d'un activiste gay, du SIDA)

Enfin, **les programmes courts**, via des films de moins de 30 minutes, aux inspirations diverses ont également illustré la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.

A titre d'illustrations, on peut citer « **LE DERNIER DES CEFRANCS** » un film de Emmanuel Urcun, Prix CANAL+ au festival de courts-métrage de Clermont-Ferrand et présélectionné aux César. Ce court-métrage raconte l'histoire d'une bande d'amis dans une cité éloignée ; « **F430** », un programme court de Yassine Qnia, au cœur d'une citée du 93 ; « **Un métier bien** », un programme court de Farid Bentoumi traitant d'un jeune banlieusard décidant d'ouvrir un commerce hijabs (Prix du jeune public au Festival du film méditerranéen de Montpellier).

Enfin, la série de programmes courts « **L'Oeil de Links** » regroupe plus de 65 contributeurs de nationalités et d'origines diverses. Parmi les derniers arrivés, Karim Rejeb, réalisateur, artiste, photographe; Bren Ya Ba, Producteur, Réalisateur. Jon Rabaud, originaire de Maurice où il a créé sa compagnie de production, **MAGIC WHEEL PICTURES**, qui produit et apporte un soutien financier à des projets locaux et internationaux.

Enfin, en 2015, dans le cadre de ses engagements diversité, CANAL+ a multi-diffusé la bande-annonce du **JAMEL COMEDY CLUB** du 9 au 11 juillet 2015, la liste des diffusions figurant en annexe.

COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS D8 SUR LA DIVERSITÉ EN 2015

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, D8 s'est engagée, pour l'année 2015, à :

- *insérer une clause incitative dans ses contrats de commande de programmes ;*
- *sensibiliser les responsables des émissions de la chaîne à la nécessité de prendre compte la diversité française dans toutes ses composantes (diversité sociale, culturelle, ethnique, parité hommes/femmes, etc.) lors de la fabrication d'un programme ;*
- *prendre également en compte la diversité française dans la conception des productions internes.*

Au cours de l'année 2015, D8 a assuré la mise en œuvre des engagements précités en mettant en place les moyens ci-après.

1/ Insertion de clauses incitatives dans tous les contrats de commande de programmes.

Les contrats de préachats conclus par les services d'acquisitions de D8 contenaient tous une clause par laquelle la chaîne demande aux producteurs extérieurs de mettre en avant, dans toutes leurs productions, la diversité de la société française.

Cette volonté commune a été particulièrement suivie d'effets comme en témoignent les programmes suivants :

- *Le maillon faible /À prendre ou à laisser* : les candidats de ces deux divertissements ont été sélectionnés avec un réel souci de parité hommes/femmes, de diversité ethnique et socio-professionnelle.
- *La Nouvelle Star* : les équipes de production et le jury de l'émission ont sillonné toute la France pour découvrir de nouveaux talents de la chanson française et ont permis l'émergence de jeunes artistes tout au long de la compétition, dont une part significative issue de la diversité de la société française, notamment Ursula l'une des 11 finalistes. Diffusé en première partie de soirée, ce programme a connu un grand succès d'audience.
- *Touche pas à mon poste* : tous les soirs à 19h en direct, Cyril Hanouna et toute son équipe de chroniqueurs décryptent l'actualité média. Cette « bande » reflète

particulièrement la diversité de la société française et avec une attention constante à l'équilibre hommes/femmes. Par ailleurs, cette année Touche pas à mon poste, a accueilli en tant que chroniqueurs, Issa Doumbia et Nadège Beausson-Diagne, représentatifs de la diversité des origines de la société française.

- *L'œuf ou la poule : le jeu mené par Cyril Hanouna et Camille Combal et mettant en compétition des célébrités de tout horizon culturel. Parmi eux Zaho, Loup-Denis Elion, Anthony Kavanaghetc.*

2/ Sensibilisation des responsables des émissions de la chaîne

Les équipes éditoriales sont régulièrement sensibilisées sur l'importance de prendre en compte la représentation de la diversité française au cours de toutes les étapes de fabrication des émissions.

3/ Prise en compte de la diversité dans la conception des productions internes

Les productions internes de la chaîne ont très naturellement mis en avant dans leurs programmes la diversité et la richesse de la société française dans toutes ses composantes (parité hommes/femmes, diversité ethnique et sociale etc.) :

- *Le Grand 8 : chaque jour en direct, cette émission de divertissement menée par Laurence Ferrari entourée de Roselyne Bachelot, Aida Thouiri, Hapsatou Sy et Elisabeth Bost passe en revue toute l'actualité (culturelle, politique, médiatique...). Véritable réussite en matière de représentation de toutes les origines ethniques, sociales et culturelles, cette représentation ne se limite pas aux seules présentatrices. Invités, chroniqueurs et public sont choisis de manière à assurer un parfait reflet de la société française.*
- *Projet Fashion : émission sur la mode, animée par Hapsatou Sy.*
- *Gym Direct : ce programme de gymnastique matinale est présenté alternativement par quatre coaches représentant la mixité française : Sandrine Arcizet, Kevin Coique, Mohamed Hachani et Constant Guillemain.*
- *D8, le JT : la présentation du journal d'information de la chaîne, diffusé tous les jours et en direct, est assurée uniquement par des femmes : Ele Asu, journaliste d'origine africaine Nidhya Paliakara, journaliste d'origine indienne, Adrienne de Malleray et Anne-Sophie Normand.*

- Voyages au bout de la nuit : cette émission de lecture fait découvrir chaque nuit une œuvre littéraire aux téléspectateurs de D8. Les lectrices et lecteurs sont sélectionnés parmi de jeunes talents de toute origine tels qu'Alka Balbir, Lionel Cecilio ou encore Laura Giuidice.

Par ailleurs, de nombreux invités issus de la diversité, tels que Anthony Kavanagh, Omar Sy, Yseult, Shym, Youssoupha, Claudia Tagbo, Maître Gim's, Thomas N'Gijol, Black M, Zineb El Rhazoui, Inna Modja, Nawell Madani, etc. ont participé à différentes émissions de la chaîne.

Enfin, en 2015, D8 a diffusé le spot Diversité du CSA dont la liste des diffusions figure en annexe.

Chaîne	Titre	Jour	Date	Heure
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	08:45:32
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	13:28:02
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	20:49:38
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	08:50:39
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	12:47:18
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	19:50:51
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	08:45:11
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	13:23:56
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	18:55:33
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	08:54:14
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	11:58:53
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	13:24:04
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	17:09:32
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	18:54:48
D8	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	20:54:56

COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS D17 SUR LA DIVERSITÉ EN 2015

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, D17 s'est engagée, pour l'année 2015, à :

- insérer une clause incitative dans ses contrats de commandes de programmes ;
- valoriser la diversité de la société française dans toutes ses composantes (diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, parité hommes/femmes, etc.) au travers de sa programmation musicale, notamment aux heures de grande écoute ;
- prendre en compte la diversité dans la conception des productions internes.

Au cours de l'année 2015, D17 a assuré la mise en œuvre des engagements précités en mettant en place les moyens ci-après.

1/ Insertion de clauses incitatives dans tous les contrats de commande de programmes.

Les contrats de préachats conclus par les services d'acquisitions de D17 contenaient tous une clause par laquelle la chaîne demande aux producteurs extérieurs de mettre en avant, dans toutes leurs productions, la diversité de la société française.

Cette volonté commune a été particulièrement suivie d'effet comme en témoignent les programmes suivants :

- Show Le matin : La programmation de cette émission matinale met particulièrement en avant les artistes issus de la diversité de la société française. Les vidéomusiques d'artistes tels que Makassy, Wiz Khalif, Kanye West, Zaho, Blacko... sont régulièrement diffusées dans ce programme.

- La Nouvelle Star : les équipes de production et le jury de l'émission ont sillonné toute la France pour découvrir de nouveaux talents de la chanson française et ont permis l'émergence de jeunes artistes tout au long de la compétition, dont une part significative issue de la diversité de la société française :

2/ Valorisation de la diversité au travers de la programmation musicale

La programmation musicale de la chaîne a mis en avant de nombreux clips d'artistes issus de la diversité et notamment aux heures de grande écoute de la chaîne, parmi lesquels Gradur,

Black M, Bruno Mars, Mac Tyer, maître Gims, Blacko, Tenny, ben l'Oncle Soul, Booba, Rohff, Pharell Williams, Kaaris, La Fouine, Jason Derulo, John Mamann etc.

La chaîne propose également une large variété de captations de spectacles vivants parmi lesquels les concerts d'artistes tels, Beyoncé-Jay-z, Disiz, Tal, Black M Soprano, Féfé, Magic System, Tal, ou le spectacle de Thomas N'gigol etc...

L'ensemble de la programmation musicale, particulièrement concentrée aux heures de grande écoute de la chaîne, favorise la représentation de la diversité, de tout horizon, (diversité culturelle, diversité sociale, diversité ethnique, parité hommes/femmes).

La programmation musicale de la chaîne a mis en avant de nombreux clips d'artistes issus de la diversité et notamment aux heures de grande écoute de la chaîne. Parmi eux : Gradur, Black M, Bruno Mars, Mac Tyer, maître Gims, Blacko, Tenny, ben l'Oncle Soul, Booba, Rohff, Pharell Williams, Kaaris, La Fouine, Jason Derulo, John Mamann etc.

La chaîne propose également une large variété de captations de spectacles vivants parmi lesquels les concerts d'artistes tels qu'Earth, Wind and fire, Soprano, Féfé, Magic System, Tal, Sepultura etc.

Ainsi l'ensemble de la programmation musicale, particulièrement concentrée aux heures de grande écoute de la chaîne, favorise la représentation de la diversité dans toutes ses composantes (diversité culturelle, diversité sociale, diversité ethnique, parité hommes/femmes).

3/ Prise en compte de la diversité dans la conception des productions internes

En 2015, les productions internes sont principalement constituées de Tops de genres variés :Top hiphop, club, France, 80, 90 2000 qui offrent une place privilégiée aux artistes de tout horizon tels que Maitre Gims, Black M, Angun, Florida, Eva Simons, Willy William, Chris Brown, Drake, La Fouine, Michael Jackson, Ray Parker JR, Lionel Richie, Faudel, Native, Khaled, Corneille, Amine, 50 Cent reflétant ainsi la diversité de la société française : diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, parité hommes/femmes.

Le Top streaming est présenté par des femmes issues de tout horizon : Alicia Fall, Stéphanie Loire, Salomé Lagresle, et la programmation de l'émission comporte des artistes issus de la diversité de la société française, que cela soit dans les vidéos musiques diffusées ou dans le choix des invités tels que Ridsa, Gradur, Rohff, Willy William, Lefa, Yall, La Fouine, The Shin Sekai, Rim'K, Big Flo & Oli, Soprano, Zah... .

Comme évoqué au point 1, la programmation de clips sur l'antenne de D17 offre une place privilégiée aux artistes de toutes origines, reflétant ainsi la diversité de la société française (diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, parité hommes/femmes, etc.).

Enfin, D17 a diffusé en 2015 le spot Diversité du CSA dont la liste des diffusions figure en annexe.

<i>Chaîne</i>	<i>Titre</i>	<i>Jour</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	11:33:22
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	14:01:46
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Samedi	11/07/2015	20:50:14
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	10:06:15
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	12:42:05
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Dimanche	12/07/2015	20:52:22
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	10:49:37
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	18:38:13
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Lundi	13/07/2015	20:52:06
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	08:04:58
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	10:49:33
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	13:34:04
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	16:15:19
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	18:33:20
D17	CLIP DIVERSITE 2015	Mardi	14/07/2015	20:52:44



COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS iTELE SUR LA DIVERSITE EN 2015

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, iTELE s'est engagée, pour l'année 2015, à sensibiliser à nouveau l'ensemble de la rédaction, et plus particulièrement les journalistes-reporters et les journalistes-programmateurs, sur la nécessité de refléter, tant au sein des reportages qu'en plateau, la diversité de la société française dans toutes ses composantes (diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, parité hommes/femmes, etc.).

Au cours de l'année 2015, iTELE a assuré la mise en œuvre des engagements précités en mettant en place les moyens ci-après.

1/ Mesure d'information

Le 11 février 2015, la direction de l'information a pris note des engagements souscrits par iTELE au titre de l'année 2015. Il a donc été demandé au personnel de la rédaction de veiller, tant au sein des reportages qu'en plateau, à refléter la diversité de la société française dans toutes ses composantes : sociale, culturelle, ethnique, parité hommes/femmes.

2/ Programmation / Politique d'invitation

En 2015, la chaîne s'est efforcée autant que possible de faire appel sur son antenne à des femmes expertes pour commenter, analyser, décrypter l'actualité.

Outre les contributions régulières de l'éditorialiste Françoise Degois, on relève les participations, chaque semaine, de Véronique Reille-Soult en qualité de spécialiste des questions de communication, et de Céline Braq, Directrice-Adjointe de BVA Opinion et par la suite fondatrice de l'institut Odoxa.



Par ailleurs, d'autres femmes expertes ont été fréquemment sollicitées pour intervenir sur les antennes d'iTELE en 2015 : Agnès Verdier-Molinie, en qualité de Directrice de la Fondation iFRAP - - Caroline Mecary, avocate en droit de la famille - Nicole Bacharan, politologue - Agnès Levallois, spécialiste du monde arabe - Anne Giudicelli, experte sur les questions relatives au terrorisme – Béatrice Brugère, vice-procureur de la République au TGI de Paris, ancienne juge antiterroriste - Samya Mokhtar, Présidente de l'Union Nationale Lycéenne - Samia Maktouf, avocate franco-tunisienne - Hélène Romano, psychologue et écrivain - Cécile Alduy, professeure à l'université de Stanford - Dominique Attias, vice-bâtonnière de Paris - Hélène Pilichowski, journaliste – Raquel Garrido, Avocate, etc.

Pour accomplir leur mission, les journalistes-programmateurs s'appuient sur leur réseau de contacts construit au fil des ans ainsi que sur le « Guide des Expertes ». Le service programmation dispose de plusieurs exemplaires dudit guide édité en 2014 et a été informé, le 13 mars 2015, que l'édition 2015 serait désormais accessible en ligne sur le portail <http://expertes.eu/>.

Le sport féminin a aussi fait l'objet d'un traitement éditorial sur iTELE. A l'occasion des 24 heures du sport féminin, qui a eu lieu le 24 janvier 2015, iTELE a diffusé à plusieurs reprises (10 diffusions) un reportage consacré aux joueuses du Rugby Club Paris 15, comprenant interviews de joueuses et de leur entraîneur, sur le thème « Ce n'est pas que pour les garçons ». Une interview de Christine Kelly a également été réalisée sur ce même thème et Pauline Gamerre, directrice générale du club de foot professionnel du Red Star, était l'invité plateau de « 13H FOOT » le 24 janvier.

A l'occasion de la semaine nationale du Handicap du 16 au 22 novembre 2015, le magazine « 20H FOOT » avait mis en place une programmation spéciale axée sur le sport et le handicap. La chaîne avait ainsi invité plusieurs sportifs handicapés à participer à l'émission, tel Yannick Ifébé, vice-champion d'Europe d'escrime handisport, ou encore Clavel Kayitare, champion d'athlétisme aux Jeux paralympiques. Les attentats du 13 novembre 2015 ayant largement modifiés la grille de programmation d'iTELE, les émissions « 20H FOOT » ont été déprogrammées et cette opération n'a pu être réalisée.

Cela étant, deux athlètes handicapés ont régulièrement contribué à l'émission « 20H FOOT » tout au long de l'année 2015 : Abdenine Sebiane, ancien capitaine de l'Equipe de France Foot Fauteuil Coupe du Monde 2007 et Yvan Wouandje, joueur de cécifoot international français, participent une fois par mois à l'émission.



Par ailleurs, iTELE a contribué à la lutte contre le dopage en diffusant de nombreux reportages consacrés à cette thématique dès lors que l'actualité le nécessitait.

Enfin, des représentants des associations caritatives telles le DAL, MSF ou encore le SIDACTION sont intervenus à l'antenne, au gré des évènements.

3/ Politique de Ressources Humaines

La prise en compte de la diversité de la société française dans toutes ses composantes (diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, etc.) reste un axe majeur de la politique des ressources humaines de la chaîne, notamment en matière de recrutement.

L'intégration de journalistes issus de la diversité, tant à la présentation (notamment pour la météo) qu'à d'autres postes au sein de la rédaction (reportage, web, bandeau, édition) a été poursuivie en 2015.

Par ailleurs, à l'issue de son stage réalisé courant 2012, iTELE a recruté en CDU pour les saisons 2012/2013 et 2013/2014, un jeune diplômé handicapé en qualité d'assistant d'édition. Son CDU s'est poursuivi pour la saison 2104/2015.

Concernant la parité hommes/femmes, les efforts d'équilibre se sont maintenus : sur l'effectif total de la société au 31 décembre 2015 avec 225 collaborateurs, on dénombre 113 hommes et 112 femmes. Parmi la population de journalistes (190 au total), la répartition est de 96 hommes pour 94 femmes.

Les missions de sensibilisation sur le thème du handicap menées chaque année par CANALHANDI+ à l'occasion de la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, et auxquelles iTELE s'associait à travers différents ateliers, n'ont pu être menées à bien compte tenu des évènements tragiques du 13 novembre 2015.



LES ENGAGEMENTS POUR 2015

En 2015, le Groupe M6 s'est engagé à poursuivre sur l'ensemble de ses chaînes et au sein de sa structure ses engagements de l'année précédente relatifs à la représentation de la diversité des composantes de la société dans ses programmes comme au sein de l'entreprise, en mettant l'accent sur la diversité des origines et le handicap.

Conformément à ces engagements, les chaînes ont confirmé tout au long de l'année leur volonté d'assurer une meilleure représentation de la société française dans l'ensemble de leurs programmations, dans des émissions ponctuelles ou régulières, ou encore avec des diffusions visant à soutenir des opérations de terrain ou à relayer des journées nationales. La production des fictions audiovisuelles a également fait l'objet d'une attention particulière.



SUR LA PRÉSENTATION
DES ORIGINES PERÇUES
COMME NON BLANCHES,
LE GROUPE M6 S'ETAIT
ENGAGÉ À

REDIFFUSER LE SPOT DU 14 JUILLET
DERNIER SUR L'ENSEMBLE
DES CHAÎNES DU GROUPE

Toutes les chaînes du groupe M6 ont rediffusé, tout au long de la journée du mardi 14 juillet 2015, le clip "Pour nous, c'est ça la France" qui représente l'image de la France plurielle pour le Groupe. Ces diffusions, au nombre de 5 par jour et par chaîne, ont ainsi rythmé les antennes de M6, W9, 6ter, Téva et Paris Première de 8h du matin à minuit.

Le clip a également été mis en avant sur 6play, complétant ainsi efficacement le dispositif antenne.

5 | DIFFUSIONS PAR JOUR ET PAR CHAÎNE

**ASSURER AU MINIMUM UN RÔLE TENU
PAR UNE PERSONNE PERÇUE COMME
NON BLANCHE DANS AU MOINS 60%
DES FICTIONS PRODUITES**

Avec 50 heures de fictions audiovisuelles concernées, 68% des commandes passées en 2014 par M6 répondaient à l'engagement :

- La saison 1 de *Peplum*,
- La saison 7 de *Scènes de ménage*, diffusée chaque jour à 11 heures et 20h05 du lundi au vendredi,
- La saison 5 de *En famille* diffusée à 20h05 en semaine tout l'été et à Noël,
- La saison 1 de *La petite histoire de France*, diffusée le samedi et dimanche après-midi et en semaine à 20h40 sur W9.

M6 Films a également co-produit des films qui poursuivent cette même démarche, comme par exemple, *Robin des Bois, la véritable histoire*.

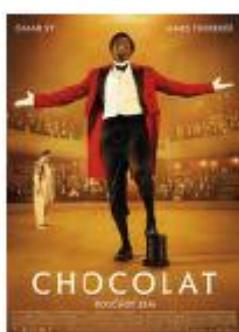


**FAVORISER LA DIVERSITÉ
DES AUTEURS ET RÉALISATEURS
DES FICTIONS AUDIOVISUELLES
COMMANDÉES**

Les équipes de création des séries les plus identitaires de M6 sont multi-culturelles, notamment *Scènes de ménage* (directeur d'écriture), *En famille* (auteurs), et *La petite histoire de France* (auteurs).

Mais aussi des films (à titre d'exemples) :

- *Pourquoi j'ai pas mangé mon père*, produit et réalisé par Jamel Debbouze,
- *Chocolat*.







SUR LE HANDICAP

METTRE EN ŒUVRE LA CHARTE DU 11 FÉVRIER 2014

Le 11 février 2014, le Groupe M6 s'est engagé auprès du CSA en signant la charte en faveur de la formation et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés dans le secteur de l'audiovisuel.

Des actions concrètes en termes de recrutement et de relations avec les écoles

A l'initiative du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et du Ministère délégué aux Personnes Handicapées et à la Lutte contre l'Exclusion, cet accord est le prolongement d'actions déjà portées au sein du Groupe par notre Mission Handicap, à savoir :

- Encourager l'accès à l'emploi des personnes handicapées,
- Favoriser l'accueil en stage d'étudiants handicapés, en leur offrant un encadrement renforcé lors de leur stage afin de les accompagner au mieux dans leur poste : l'objectif fixé avec le CSA est de recruter au minimum 4 stagiaires souffrant de handicap pendant l'année 2015,
- Recevoir ponctuellement des étudiants handicapés pour leur présenter les métiers du Groupe.



CHEZ SND



CHEZ STUDIO 89



CHEZ M6

9
STAGIAIRES

En 2015, le Groupe M6 a accueilli 9 stagiaires de 1 à 6 mois :

- 6 chez M6, dans les différentes unités de programmes (Musique, Documentation, Direction artistique...) et de l'Antenne, ainsi que dans le département des Ressources humaines
- 2 chez Studio89, dans les unités de production de programmes,
- 1 chez SND, au marketing vidéo.

Tous les aménagements de postes nécessaires ont évidemment été réalisés afin de permettre aux stagiaires de réaliser leurs stages dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, depuis cette année, le site du Groupe M6 indique en bonne visibilité sur sa page des offres d'emplois www.groupe-m6.fr/ressources-humaines/offres-emploi/

Concernant les partenariats avec les écoles, des contacts ont été pris avec les Sciences Po, le Groupe IGS, l'ESJ Lille, le Celsa, le CFJ et l'ISCPA.





ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE



EN FAVEUR DU HANDICAP

POURSUIVRE LE RELAI DE LA SEMAINE DU HANDICAP EN TÉLÉVISION ET AU SEIN DU GROUPE

Depuis plusieurs années, le Groupe va déjà à la rencontre de jeunes non diplômés, déscolarisés et/ou présentant un handicap physique ou psychique, notamment par un partenariat tissé avec l'association JARIS, qui forme des jeunes en situation de handicap physique ou social au journalisme et aux métiers de l'audiovisuel.

En 2015,

- 6 pastilles de rencontres entre des animateurs du groupe et des athlètes de haut niveau de handisport ont été commandées à Jaris TV et diffusées sur M6, W9 et 6ter,
- Et W9 a diffusé un clip dans lequel les animateurs et Jérôme Fouqueray, le Directeur Général de la chaîne, transmettent des messages en langue des signes.

COMMUNIQUÉ INTERNE

—

Le Groupe M6 soutient la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Pour la 9^e année consécutive, le Groupe M6 soutient la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui se tient du 16 au 22 novembre 2015.

À cette occasion, M6, W9 et 6ter diffuseront tout au long de la semaine 6 pastilles intitulées

Productions, organisme qui forme aux métiers du journalisme et de l'audiovisuel des personnes en situation de handicap ou issues de la diversité.

Les 6 pastilles seront diffusées du lundi au vendredi à 13.40 sur M6 et à 20.40 sur W9 et 6ter. W9 diffusera également un message des animateurs de la chaîne en langue des signes, incitant à balayer nos idées reçues sur le handicap. Marie-Ange Casalta, Louise Ekland, Nathalie Renoux et Jérôme Anthony figurent notamment dans ce message.

Une manière originale de changer notre regard sur le handicap et promouvoir la différence. Parce que "le *handicap ne doit puis être un handicap*".

— Neuilly-sur-Seine, le 5 novembre 2015

En novembre 2015, à l'initiative de la Mission Handicap, les collaborateurs désireux de découvrir la langue des signes ont été invités à partager un café avec 2 animateurs de l'association "Sortir avec les mains", l'un sourd et l'autre entendant. En s'appuyant sur le mime, la gestuelle, ils ont expérimenté les modes de communication à leur disposition pour échanger avec une personne sourde, avant de s'approprier en langue des signes françaises des mots utiles pour se présenter, épeler leur prénom ou encore découvrir quelques mots du quotidien et de la vie en l'entreprise.

Une initiation appréciée par les 60 participants

LES ANIMATEURS DE W9 SE MOBILISENT POUR CHANGER
NOTRE REGARD SUR LE HANDICAP



SENSIBILISER LES COLLABORATEURS DU GROUPE M6

— Rencontre des collaborateurs avec un athlète de handisport

En interne, le Groupe M6 a organisé le 17 novembre 2015 une rencontre entre les collaborateurs, des athlètes handisport et les producteurs de Jaris Production afin de sensibiliser les équipes au regard sur le handicap.

Different, et alors ? Venez échanger autour de nos perceptions du handicap !



A l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées du 18 au 26 novembre, la Mission Handicap vous propose d'échanger autour de nos perceptions du handicap.

Accès à la Mission Handicap : 3 interviews par rapport aux questions :

- Olivier Matoura, adjoint international handisport (<http://www.mission-handicap.com>)
- Eric Gaudé, directeur de Jaris Production et producteur des spots « Different, et alors ? » qui seront diffusés sur nos antennes lors de la semaine du handicap (<http://www.m6.com/la-reussite-m6>)
- Virginie Montoliu, responsable du développement des programmes pour le Groupe M6, portagez avec vous plusieurs approches graphiques et artistiques sur les thèmes de parole handicap.

Venez nombreux :

mardi 17 novembre de 13h30 à 14h15
Auditorium du M6 ou en direct dans l'antenne

— Engager des développements afin d'améliorer l'accessibilité des programmes sur les sites de chaînes

Le déploiement du sous-titrage sourds et malentendants a été intégré dans le développement de la nouvelle version de 6play, actuellement en préparation.

Depuis 2015, les vidéos de portraits de métiers sont désormais automatiquement sous-titrées.

Au-delà des engagements, la Mission Handicap a organisé, pendant du 12 novembre au 11 décembre 2015, une exposition de photos dans le hall de l'immeuble du 107 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine. Baptisée Galerie 107, l'exposition *Different et alors ?!* a permis aux collaborateurs et aux visiteurs de découvrir les plus belles images de la rencontre sportive entre les animateurs et les athlètes de handisport.



**galerie
107**

**DIFFÉRENT
ET ALORS !**

Bonjour à tous,

La Galerie 107 a le plaisir d'accueillir l'expo-photo "Différent et alors ?!".

Pour la 9^{ème} année consécutive, le Groupe M6 soutient la semaine pour l'emploi des personnes handicapées et propose une manière originale de changer notre regard et de promouvoir la différence.

Venez découvrir les plus belles images de la rencontre sportive entre 6 champions handisports et 6 personnalités du Groupe : **Nathalie Renoux, Norbert Tarayre, Louise Ekland, François Xavier Ménage, Karen Guiock et Kamel Ouali**

Et retrouvez ces pastilles vidéos "Différent et alors ?!" sur nos chaînes cette semaine.

LE HANICAP NE DIT PAS ÊTRE UN HANICAP !

Cette expo a été réalisée par la Mission Handicap, les équipes du service photos et des services généraux.



LES PROGRAMMES

Dans la continuité des engagements tenus les années précédentes, le Groupe M6 a poursuivi ses efforts afin de représenter le plus justement possible la diversité dans ses programmes. Ce bilan développe les exemples les plus significatifs, répartis selon les quatre thèmes retenus par le Conseil pour son baromètre de la diversité : les Catégories Socio-Professionnelles (A), la diversité des origines culturelles (B), le handicap (C) et l'âge (D). Un volet final est réservé aux émissions qui, au-delà de ces critères, participent pleinement à l'objectif de favoriser la cohésion sociale.

A | LA DIVERSITÉ DES ORIGINES SOCIALES

En 2009 et 2010, le Conseil avait relevé une répartition disproportionnée des catégories socioprofessionnelles et a demandé aux chaînes de mieux exposer les CSP- et les inactifs.

En 2011 et 2012, M6 a suivi cette recommandation sans s'arrêter d'ailleurs à leur simple représentation. En effet, dans la plupart des sujets abordant ce thème, la chaîne tente d'apporter des solutions afin d'améliorer le quotidien des personnes représentées et valorise toutes les initiatives publiques et privées qui poursuivent ce même objectif.



ZONE INTERDITE

Le 1^{er} mars, M6 a proposé un documentaire exceptionnel consacré aux **Agriculteurs, entre passion et colère**. Zone Interdite a dressé le portrait de ces hommes et de ces femmes qui consacrent leur vie à leurs terres et à leurs animaux. Deux fois moins nombreux qu'en 1990, ils se battent contre des normes européennes contraignantes, leurs productions se vendent au rabais et ils souffrent souvent d'isolement... Une situation qui peine à s'améliorer malgré la réforme de la Politique Agricole Commune prévue cette année.

06 déc 2015 : *L'incroyable vie des gens du cirque*. Depuis des générations et des générations, le cirque est une histoire de famille. Bouglione, Gruss, Falick : ces grandes familles d'artistes sont apparues au début du 20^{ème} siècle et elles continuent aujourd'hui encore de faire rêver les spectateurs. Les caméras de Zone Interdite ont suivi ces trois grandes familles du cirque, très différentes par leurs styles, leurs traditions et leurs moyens ; des personnages hauts en couleur, aux vies hors normes. Chez les Bouglione, Rosa, la doyenne de 105 ans, veille à ce que la passion du cirque se transmette de génération en génération. Zone Interdite a suivi

les premiers pas sur la piste de son arrière-petit-fils, Giuliano, 4 ans et demi.

Le cirque d'Arlette Gruss, lui, emploie 14 nationalités différentes. 250 personnes vivent et travaillent dans ce cirque itinérant. Qui sont vraiment les rois de la piste ? D'où viennent-ils ? Comment vivent-ils ? Zone Interdite s'est immergée plusieurs mois dans les coulisses d'un monde populaire, magique et mystérieux.



CAPITAL

Le reportage du 08 février 2015 s'est intéressé au **recyclage des articles textiles** et à l'histoire du Relais-Emmaüs, le principal opérateur de la filière du recyclage textile, qui a permis la réinsertion de plus de 2000 personnes en grande précarité, notamment des chômeurs de longue durée.

Le dimanche 20 septembre 2015, le magazine Capital s'est penché sur la question de la répartition des aides sociales en France dans une émission intitulée "**Aides sociales : La France est-elle trop généreuse ?**"

ENQUÊTE EXCLUSIVE

Enquête Exclusive a mis en avant, à plusieurs reprises, la diversité des origines sociales. Ainsi, et à titre d'exemple, l'émission du 31 mai 2015 concernait "*Les secrets des marchés parisiens*". Les équipes ont accompagné les maraîchers, poissonniers, bouchers, charcutiers, fromagers mais aussi vendeurs de vêtements et de gadgets qui animent chaque jour les marchés de la capitale.

66 MINUTES

Le 23 août, dans **66 minutes**, les équipes ont enquêté sur l'essor des *colocations*. Les caméras ont suivi des étudiants et des jeunes professionnels cherchant des appartements à partager dans le contexte immobilier et économique difficiles que la France connaît actuellement.

PATRON INCOGNITO

Le 31 mars 2015, M6 a diffusé l'émission *Patron incognito* dans laquelle le président d'une société industrielle installée en Franche Comté et réunissant plus de 1 000 salariés est allé se confronter à la réalité de ses employées sous l'identité de René Michel, chômeur de 50 ans à la recherche d'un emploi. Pendant une semaine, ce patron a découvert le quotidien de Chantal, 45 ans, agent de service comme 80% des salariés de l'entreprise. Il a ensuite travaillé aux côtés d'Ahmed, 50 ans, technicien de surface qui intervient dans une grande usine où le nettoyage est particulièrement difficile. Puis avec Frédéric, 31 ans, technicien laveur de vitre. Il a terminé sa semaine d'immersion aux côtés de Fabienne, agent de service de 42 ans dans la région de Montbéliard. Cette émission dévoile au grand public les conditions de travail et la difficulté du quotidien des agents de surface, permettant une sensibilisation du public à ces métiers trop souvent invisibles.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

Depuis 2006, M6 se propose de venir au secours de célibataires qui n'arrivent pas à trouver l'amour en milieu rural. Qu'ils soient céréaliers, viticulteurs ou éleveurs, ces hommes et ces femmes sont

bien décidés à changer de vie en l'envisageant à deux. Pour *L'Amour est dans le pré 2015*, M6 a programmé les portraits des candidats les lundis 5 et 12 janvier 2015. Ces deux soirs de présentation sont l'occasion pour ces agriculteurs de faire connaître leurs univers, leur activité, leur région et de proposer à des personnes de divers milieux de partager leur vie. Pour cette nouvelle saison, M6 leur a consacré 24 soirées.

LES FICTIONS DIFFUSÉES

Le 24 mars 2015, M6 a diffusé à 20h50 le film *Tout ce qui brille*, avec Leïla Bekhti, Géraldine Nakache, Manu Payet... qui raconte les rêves des jeunes filles des banlieues défavorisées et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour approcher un monde de paillettes qui les fait rêver.

LES FICTIONS CO-PRODUITES

Qui c'est les plus forts ? A Saint-Etienne où il pleut beaucoup et où le football et ses pom-pom girls sont les seuls moyens de s'évader, Samantha, au chômage depuis la fermeture de l'usine locale, se bat pour conserver la garde de sa jeune sœur et pour arrondir les fins de mois difficiles. Avec Céline, sa colocataire et meilleure amie, elles imaginent toutes les solutions pour s'en sortir jusqu'au jour où un couple inattendu vient sonner à leur porte...



après **MINCE ALORS !** le nouveau film de **CHARLOTTE DE TURCKHEIM**



ALICE POL AUDREY LAMY
BRUNO SANCHES ANNA LEMARCHAND GRÉGORY FITOUSSI BARBARA BOLOTNER JULIA PIATON

EDWARD GOREY'S PAINTINGS AND DRAWINGS BY CLAUDIO COHEN, CHARLOTTE D'URBACH, AND CLAUDIO COHEN

THE STANISLAVSKI METHOD OF ACTING
BY VSEVOLOD MEYERHOLD
TRANSLATED BY ROBERT WILSON
INTRODUCTION BY JOHN GLENNON
WITH A FOREWORD BY ROBERT STURGEON

Digitized by srujanika@gmail.com

15



B | LA DIVERSITÉ DES ORIGINES CULTURELLES

La valorisation des minorités visibles est également une véritable préoccupation pour la chaîne M6. Représentée sous tous ses aspects, la diversité s'illustre aussi bien au sein des équipes d'animateurs de la chaîne, que dans les acteurs, les artistes ou tout simplement dans les choix des sujets de reportages.

LES ANIMATEURS DE LA CHAÎNE

SUR M6 :

KARINE LEMARCHAND
*C'est ma Vie, L'Amour est dans le Pré,
 Qu'est-ce que je sais vraiment ?*
 LAURENCE ROUSTANDJEE
 météo et programme court
 CHRISTINA CORDULA
*Nouveau Look pour une Nouvelle Vie,
 Les Reines du Shopping*
 KAREEN GUIOCK
 quotidiennement en semaine sur la 12:45
 KAMEL OUALI
La France a un Incroyable Talent

SUR W9 :

DERIKA
Génération Hit machine sur W9

SUR 6TER :

ANICET MBIDA
 à la tête de Terrain d'investigation.

Pour la 2^{me} année, Karine Le Marchand a été élue en 2015 meilleure animatrice par les votants des "TV Notes" et Cristina Cordula est arrivée 2^{de} dans le classement des animatrices de la télévision française. Du 5 au 21 juin 2015, les lecteurs et auditeurs de "RTL", "PureMédias" et "20 minutes" ont voté pour leurs présentateurs, émissions et chaînes préférés.



DÉPUIS LE 29 AVRIL 2013, TATIANA SILVA
 D'ORIGINE CAPOVERDIENNE, A REJOINT LAURENCE
 ROUSTANDJEE ET CALIMERALES À LA MÉTÉO

TATIANA SILVA



KAREEN GUIOCK

L'INFORMATION

Après avoir assuré la chronique "Expliquez-nous", dédiée aux questions des internautes sur le 19:45 pendant quelques années et assuré l'intérim pendant les vacances de Xavier de Moulins, **Kareen Guiock** tient les rênes du 12:45 chaque midi en semaine depuis la rentrée 2012. Elle a su faire progresser le journal du midi.

LES MAGAZINES ET DOCUMENTAIRES

De manière générale, M6 prend soin dans toutes ses émissions de représenter la diversité à travers les participants. C'est particulièrement le cas dans *D&Co, Nouveau Look pour une Nouvelle Vie, Chasseur d'Appart, Un Diner presque Parfait, Incroyable Talent, Les Reines du Shopping*.

ZONE INTERDITE

Le 21 juin, un documentaire de 95 minutes consacré à la *Légion Étrangère* : pour l'aventure et pour la France. Chaque année, 8 000 candidats se présentent au centre de sélection de la Légion étrangère à Aubagne. Ils ont entre 17 et 40 ans, ils viennent du monde entier. Certains fuient la misère, d'autres un lourd passé ou un chagrin d'amour. Seul un sur dix sera retenu. Quelles que soient leur origine, leur religion, leur nationalité, la Légion étrangère offre à ces hommes une nouvelle chance pour une nouvelle vie... En rejoignant ses rangs, ils sont sûrs de connaître l'aventure au quotidien, mais le défi est lourd à relever. *Zone Interdite* a suivi les jeunes recrues, depuis leur sélection et pendant leur formation qui fera de ces hommes des légionnaires. Dans le groupe, il y a 23 nationalités. Pour Diaba, venu de Guinée Conakry, c'est le rêve d'une vie. Il va devoir se surpasser pour être à la hauteur. Pour Luis, Uruguayen, c'est une tradition familiale : son père était légionnaire et il en sera de même pour lui, du moins il l'espère. Ricardo s'est engagé pour aider sa mère malade au Mexique. Deux jeunes sont venus de Mongolie pour quitter leur village et intégrer l'élite des armées du monde. Santiago, Sila, Dava et leurs camarades tentent ainsi de se réaliser et de (re) construire leur vie.



Le 11 octobre, *Zone Interdite* a consacré une nouvelle soirée aux *Gitans, ils vivent selon leurs propres lois* : Mariages extravagants, rites mystérieux, les Gitans vivent à nos côtés mais selon leurs propres lois. Roms, Manouches, Sinti : ils sont aujourd'hui environ 300 000 en France. Ils protègent jalousement leurs traditions mais ont accepté d'ouvrir les portes de leurs clans aux caméras de M6 et de livrer certains de leurs secrets.



Les Gitans roms règlent leurs comptes et leurs affaires de cœur devant leurs propres tribunaux, selon un code d'honneur qui se transmet depuis des millénaires. Dans une Kris Romani, une cour de justice gitane, ce sont les sages du clan qui tranchent et chacun se plie à leur décision. Pour tous les Gitans, le mariage est l'affaire d'une vie. Selon les clans, les coutumes changent. Mais dans tous les cas, la fête est fastueuse. Les parents n'ont en général qu'une quinzaine de jours pour organiser des réceptions grandioses et joyeuses qui marqueront les mémoires. L'amour mais aussi la mort obéissent à des rituels particuliers. Manitas de Plata, le guitariste de légende, s'est éteint auprès des membres de son clan. La plupart sont musiciens et vivent tous dans le même quartier de Montpellier. Durant 3 jours et 3 nuits ils étaient réunis pour une veillée traditionnelle d'une rare intensité. Trois jours où, selon la loi gitane, les guitares doivent se taire,

avant de reprendre leurs rythmes incandescents. Dans certaines communautés, quand un Gitan meurt, tous ses biens sont brûlés, même sa caravane. Car prendre les biens d'un mort porte malheur aux vivants...

Après le documentaire, *Zone Interdite* avait reçu Boy, et organisé une rencontre musicale de cette figure emblématique de la communauté gitane avec Thomas Dutronc, pour créer un pont musical entre deux mondes qui se croisent trop rarement.



Le dimanche 25 octobre, le magazine a mis en exergue la diversité des origines et la cohésion sociale dans une émission intitulée *Mariages mixtes : quand l'amour triomphe des préjugés*. En France, un mariage sur quatre est mixte. Ces unions d'une grande richesse culturelle sont parfois déroutantes pour les familles. Faire accepter celui que l'on aime par son entourage n'est pas toujours chose aisée. Ce programme a suivi trois couples venus d'horizons différents et qui ont accepté de partager le plus beau jour de leur vie avec les caméras de *Zone Interdite*.



EN FRANCE
1 MARIAGE SUR 4
EST MIXTE



ENQUÊTE EXCLUSIVE

Le journaliste Malik Aït-Aoudia a réalisé des documentaires pour M6, notamment celui du 17 mai 2015 consacré au *défi Tunisien*, qui tente de concilier tourisme et la menace terroriste.

Le 6 septembre 2015, le documentaire sur *La peine de mort aux Etats-Unis* a suivi largement Rodney Reed, un condamné à mort au Texas qui crie son innocence depuis 18 ans. Selon ses défenseurs, l'homme aurait été victime d'un jugement sur sa couleur de peau. Le magazine suit également le cas d'Anthony Greves, également victime d'une erreur judiciaire et qui a échappé de justesse à la mort après avoir passé 18 ans en prison. Le Comité de soutien des Noirs dénonce les condamnations influencées par la couleur de peau des accusés.

CAPITAL

Dans le reportage du 1^{er} novembre consacré à l'empire Dyson, Jimmy, diplômé des Polytechnique, est l'un des ingénieurs qui œuvre pour faire progresser la marque.

**66 MINUTES**

Le 22 novembre, une semaine après les attentats de Paris et Saint-Denis, *66 Minutes* a donné un éclairage sur *La révolte des musulmans de France*, expliquant qu'ils ont été quasiment les premiers à réagir et comment l'Association des Etudiants Musulmans de France a fermement dénoncé la vague de violence qui a ensanglanté Paris, l'appel de ses membres à la fermeté en matière de lutte contre le terrorisme et la crainte par les jeunes musulmans d'une montée de la stigmatisation et des amalgames.

DES INVENTIONS ET DES HOMMES

Selon le principe de cette série de programmes courts, l'ingénieur Mejd Nciri a lui-même présenté dans un des épisodes d'avril le Béta-Bioled, un appareil portatif qu'il a mis au point et qui permet d'analyser le sang avec la lumière des LED. Ce petit laboratoire de poche, encore au stade de développement, permet de faire les premières analyses de sang directement au chevet du patient.

ENTREPRENDRE C'EST GRANDIR

Dans le même esprit, ce programme court donne la parole aux créateurs d'entreprises qui racontent leur histoire, pourquoi et comment ils ont créé leur entreprise. Parmi eux, Ryad Boulanouar, fondateur de Compte Nickel, un service qui délivre des comptes bancaires chez les buralistes. Il a démarré en 2014 et compte déjà 150 000 clients.

**JUSTE DE L'AUTRE CÔTÉ**

Ce sont des rencontres avec des Tunisiens ayant réussi qui reviennent sur les lieux de leur jeunesse. Ils racontent leur parcours au gré d'une balade. Des artistes comme Mohamed Lidarssa, maître dinandier, Rabii Ben Brahim et Wasim, photographes, ou Alia Menchari, la commandante de bord ; Leila Ben Gacem, qui tient une maison d'hôtes à Tunis et crée des opportunités économiques pour les micro-entreprises de la médina, Essma ben Hamida, la fondatrice d'une ONG spécialisée dans le micro-crédit, Mohamed Zied Chaari l'inventeur de la recharge de smartphone sans chargeur, Lotfi Hamdi, l'activiste associatif très suivi sur les réseaux sociaux... tous racontent à leur manière la culture et la vie tunisienne.

LES DÉFIS D'ALFRIDGE

Ce petit programme d'animation diffusé avec M6 Kid pendant les vacances d'hiver propose de faire préparer par des enfants des plats simples et équilibrés. Deux enfants officient dans chaque épisode, des filles comme des garçons, et d'origines très diverses.



TALENTS D'AILLEURS

Talents d'ailleurs est un programme court qui a été diffusé quotidiennement sur M6 du 28 septembre au 30 octobre 2015. Il donne la parole à des talents tunisiens qui parlent de leur enthousiasme, leur créativité, leur savoir-faire et leur capacité à projeter leur pays vers l'avenir. Qu'ils soient connus ou non, artisan ou sportif, chef cuisinier ou musicien, entrepreneur ou comédien, chaque talent incarne une facette du pays et de son art de vivre.



LES DIVERTISSEMENTS

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT

L'émission *La France a un incroyable talent* a fêté ses dix ans entre le 20 octobre et le 8 décembre 2015. Ce divertissement propose aux téléspectateurs de découvrir des prestations diverses afin d'élire l'incroyable talent de l'année. Cette année encore, les candidats se sont surpassés pour proposer un spectacle incroyable avec des performances parfois spectaculaires, étonnantes, drôles ou inédites.

Pour cette 10^{me} saison, l'émission a permis à des personnalités de toutes origines de présenter leurs talents et de se confronter au nouveau jury composé de Gilbert Rozon, Eric Antoine, Hélène Ségara et Kamel Ouali. Ce dernier est né à Paris et a grandi dans une famille d'origine algérienne. Il est aujourd'hui un chorégraphe particulièrement reconnu et participant à de nombreux projets.



L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

Pour la cinquième année consécutive, Karine Lemarchand présente *L'Amour est dans le Pré*, l'émission qui réunit des agriculteurs et agricultrices un peu isolées et à la recherche d'un(e) conjoint(e) avec des téléspectateurs célibataires. Cette émission confirme chaque année son succès, et a encore atteint en 2015 des records d'audiences.

Cette année, l'émission a accueilli des candidats issus de la diversité, comme par exemple Florent. Cet éleveur de porcs picard de 26 ans est né au Mali et a été adopté à l'âge de trois ans par une famille d'agriculteurs. Aujourd'hui, il reprend fièrement l'exploitation familiale.

Pour la 1^{re} fois, elle a également abordé le sujet de *l'homosexualité*, avec Guillaume, éleveur d'ovins dans l'Allier. Selon Xavier Beulin, président de la Fnsea (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) "les agriculteurs et l'agricultrices sont de plus en plus en à l'image de la société française". Il estime à ce titre "qu'il n'est pas inutile que l'on casse quelques clichés. Dans de nombreux milieux professionnels, l'homosexualité ne pose plus problème. Cela sera bientôt le cas dans le monde agricole."



TOP CHEF

L'émission s'est attachée à présenter des personnes dont les parcours vertueux ont été rendus possibles par leur force de caractère, leur volonté et bien souvent une personne qui leur a tendu la main. Comme par exemple :



À 21 ans, Fatimata Amadou, habite à La Courneuve. Commis de cuisine et bientôt demi-chef de partie au Salon Première Air France. Issue d'une formation professionnelle en section cuisine, c'est en regardant un reportage sur le Crillon que Fatimata a eu un déclic : intégrer ces prestigieuses cuisines. Grâce à son maître d'apprentissage, Jean-Michel Chevreuil, elle réalise son rêve et intègre le Crillon en tant que stagiaire. Passionnée par l'exigence de la cuisine des palaces, elle aimerait plus tard obtenir une étoile dans son propre restaurant.



Adel Dakkar, qui du haut de ses 27 ans, est devenu sous-chef au Saint Paul - Hôtel Relais & Châteaux ****. Après un parcours scolaire très moyen, il décroche de très bonnes notes dans un lycée hôtelier où il commence sa formation. C'est le début d'une grande histoire d'amour avec la cuisine qu'il confirmera avec un cursus en hôtellerie-restauration et des passages dans de grandes maisons. Il vient de décrocher un poste pour le groupe Yannick Alleno.

LES REINES DU SHOPPING

L'émission animée quotidiennement par Cristina Cordula sur M6, met en scène des femmes de toutes origines sociales et culturelles. En deux ans, cette émission s'est installée sur la chaîne et rencontre un grand succès, au point de placer M6 en première chaîne auprès des "ménagères de moins de 50 ans", à plus de 1,5 millions de téléspectateurs.



+1.5 M
DE TÉLÉSPECTATEURS
 LES REINES DU SHOPPING

Cristina a également fait progresser les audiences des après-midi du samedi avec *Cousu main*, la première émission de couture, exposée à une heure de grande écoute. L'animatrice et ses experts en couture ont confirmé le succès de l'émission lors de cette deuxième saison.

En avril 2015, M6 a lancé plusieurs émissions quotidiennes dont les participants, candidats et animateurs reflétaient assez fidèlement la population française :

5 SALONS QUI DÉCOIFFENT

Dans laquelle 5 professionnels de la coiffure d'une même ville, âgés de 18 à 70 ans, relèvent un défi de se mesurer aux autres pour remporter le titre de Meilleur coiffeur de la semaine.



A l'occasion de la fête des pères, M6 a proposé :

LES ROIS DU SHOPPING

la version masculine des *Reines du shopping* qui rencontre un vif succès depuis son lancement l'année précédente et rassemble régulièrement plus de 1 million de téléspectateurs et téléspectatrices. L'émission a donc été lancée le 15 juin, dans la même case horaire de 17h40. Dans cette déclinaison, aucun changement dans les règles. Sur un thème choisi par l'animatrice, les cinq participants ont chacun une somme à dépenser, dans un temps limité et en faisant leurs achats dans une liste de boutiques imposées. Chaque jour, les téléspectateurs découvrent le shopping et le défilé d'un candidat, et le gagnant de la semaine repart avec un chèque de 1 000€.

M6 a lancé le 1^{er} juillet à 20h50 le nouveau jeu d'aventure :

QUI EST LA TAUPE ?

10 candidats se sont lancés dans un jeu d'un nouveau genre : la plus grande enquête jamais vue à la télévision. Des Français ordinaires, de tous âges (majeurs), de tous horizons, ont accepté de partir en Afrique du Sud pour tenter de gagner jusqu'à 100 000€. Ensemble, ils ont réussi des missions spectaculaires pour accumuler une cagnotte commune. Parmi eux, se cachait une taupe.



LES SPECTACLES ET CONCERTS

Le 28 janvier 2015, W9 a retransmis en direct du Bataclan en première partie de soirée :

LE SPECTACLE DE MALIK BENTHALA

Humoriste français d'origine algéro-marocaine et une des révélations du Jamel Comedy Club. Dans ce spectacle, l'artiste pose un regard plein de malice sur son enfance et son parcours, d'Avignon à Paris. Ce spectacle a été rediffusé le samedi 25 juillet à 20h50.



Partenaire depuis le début, M6 a diffusé le 24 juin 2015 à 20h50 le spectacle événement :

LE MARRAKECH DU RIRE 2015

Avec Jamel Debbouze accompagné sur scène notamment d'Anthony Kavanagh, Michaël Youn, Redouanne Harjane Nawell Madani, Elie Semoun, Eric Antoine. La 5^e édition de ce spectacle événement a de nouveau été plébiscitée par le public cette année, avec une moyenne de 3.3 millions de téléspectateurs et un pic d'audience à 4.0 millions de téléspectateurs.

Le Marrakech du rire 2015 a également rencontré un fort succès sur les réseaux sociaux : il a été le programme télévisé le plus commenté de la journée avec plus de 115 000 tweets échangés autour de l'événement.

+115 000
DE TWEETS
MARRAKECH
DU RIRE

À noter que l'édition 2014 des *Marrakech du Rire* a été diffusée sur W9 le samedi 15 août et a réuni 0,8 millions de téléspectateurs.



Le 17 octobre à 20h55, W9 a diffusé :

LA GRANDE SOIREE DES MILLE ET UNE NUITS ENSEMBLE POUR LA TOLÉRANCE

Cette soirée a été l'occasion de célébrer la paix, le dialogue et l'amitié entre les cultures. Elle se veut être un trait d'union entre les deux rives de la méditerranée. Cette année, de nombreux artistes comme Zaz, Maître Gims, Shy'm, Black M, Chimène Badi, Youssoupha ou encore Kev Adams se sont réunis à Agadir pour promouvoir un message de respect de l'autre et des différences, de tolérance, de fraternité et de lutte contre les discriminations.



LA MUSIQUE

La musique est un lieu d'expression qui permet de véhiculer des cultures. Les différentes communautés qui composent la société française peuvent y exprimer leur histoire, leurs joies et leurs souffrances, leur perception du monde. La musique est aussi un excellent moyen d'affirmer les talents.

VIDÉOMUSIQUES

De nombreuses vidéo musiques sont interprétées par des artistes perçus comme "non blancs". Ainsi peut-on citer de manière non-exhaustive Abd Al Malik, Amel Bent, Black M, Shy'm, Corneille, Lenny Kravitz, Maître Gims... En 2015, les clips ont représenté un volume de 3940 heures et 30 minutes sur l'ensemble des chaînes du Groupe M6.

M6 et W9 ont également mis en avant des nouveaux talents de la chanson française dans des pastilles régulières de :

PLUS VITE QUE LA MUSIQUE TALENT TOUT NEUF

Diffusées tous les soirs aux heures de forte audience. Parmi ces pastilles, Youssoupha et son nouvel album, *Negritude*, ou Magic System qui revisite de grands standards africains connus dans le monde entier et remplis de valeurs positives.



WHEN WE WERE YOUNG

En 2015, M6 a produit Makassy et lancé le collectif *When we were young*, qui reprend des tubes des années 90 en leur insufflant des sonorités actuelles

KIDS UNITED

Coproduction de l'album du collectif Unicef Kids United avec des textes appelant la paix sur terre et à la compréhension mutuelle.

3 940
HEURES DE CLIPS



LES FICTIONS

GLEE

Au printemps 2015, W9 a diffusé chaque samedi la saison 5 de la série *Glee*, emblématique de la diversité dont elle réunit l'ensemble des critères, et formidable vecteur des valeurs de tolérance et d'entraide.



Le groupe M6 a également mis à l'antenne deux nouvelles séries à succès :

EMPIRE

Une série musicale diffusée par W9 qui place son action dans le milieu du hip-hop. On y retrouve notamment l'actrice Taraji P. Henson (*La couleur des sentiments*) et Terrence Howard, chanteur, acteur, producteur (*Big mamma, Iron Man, Le Majordome*). La série retrace l'histoire familiale d'une ancienne star du hip-hop, devenu l'un des plus riches producteurs de musique américains. Atteint d'une grave maladie, ses jours sont comptés. Il doit désigner son successeur parmi ses trois fils. Cette fiction a représenté un peu plus de 30 heures de diffusion en 2015.

W9 a également diffusé, en 2015, et pour la première fois sur la télévision gratuite, la fiction :

MARVEL : LES AGENTS DU S.H.I.E.L.D.

Cette série met en scène les aventures d'une agence d'espionnage, le SHIELD et s'inspire de l'univers Marvel. Ming-Na Wen y joue l'un des personnages principaux, l'agent May.



HOW TO GET AWAY WITH MURDER

Au mois de juin 2015, M6 a lancé le mardi 30 juin la série inédite *How to Get Away With Murder*, produite par Shonda Rhimes et dont le rôle principal est tenu par Viola Davis. Elle y tient le rôle d'une professeure de droit charismatique et avocate renommée à la tête de son propre cabinet. Chaque année, quelques-uns de ses étudiants ont le privilège de travailler dans son cabinet, où elle leur apprend le droit de manière très original.

La série a été largement récompensée au niveau international en 2015. Elle a notamment été sacrée Meilleure série télévisée aux NAACP Image Awards 2015, où Erika Green Swafford a aussi reçu le prix de Meilleur scénariste dans une série dramatique. Pour sa prestation dans *Murder*, Viola Davis a également remporté l'Award de la Meilleure actrice dans une série dramatique lors de la 21^{me} édition des Screen Actors Guild Awards en 2015. Elle est aussi la première femme noire sacrée meilleure actrice dramatique aux Emmy Awards, distinction qu'elle a remportée lors de l'édition 2015. Dès son lancement sur M6, la série a rencontré un vif succès et rassemblé 3,3 millions de téléspectateurs.

Shonda Rhimes,
la créatrice de séries télévisées la plus puissante des Etats-Unis

Shonda Rhimes est une réalisatrice, productrice et scénariste américaine. En 2008, elle devient la première femme à créer et à produire une série à succès, "Grey's Anatomy", pour ABC. En 2010, elle crée "Scandal", pour la chaîne ABC. En 2012, elle crée "How to Get Away With Murder", pour la chaîne ABC. En 2014, elle crée "The People v. O.J. Simpson: American Crime Story", pour la chaîne FX. En 2015, elle crée "The Crown", pour Netflix. Ses séries sont toutes primées. Ses deux dernières séries, "How to Get Away With Murder" et "The Crown", sont très bien accueillies par la critique. Shonda Rhimes a été nommée à l'Emmy Award pour la meilleure réalisatrice de la saison 2014 de "Grey's Anatomy" et à l'Emmy Award pour la meilleure réalisatrice de la saison 2015 de "Murder".

Ming-Na Wen : L'agente May contribue à faire de la série "Marvel : les agents du S.H.I.E.L.D." une des meilleures séries de l'année. Ses deux collègues, Clark Gregg et Cobie Smulders, sont également très bons. Ming-Na Wen joue avec brio et délicatesse. Ses deux collègues sont également très bons. Ming-Na Wen joue avec brio et délicatesse.



EMPIRE

En septembre et octobre 2015, la chaîne Téva diffuse en première partie de soirée la fiction inédite

JANE THE VIRGIN

Cette série humoristique relate l'histoire de Jane, une jeune femme de 23 ans, qui est inséminée artificiellement par erreur par son médecin. S'ensuit alors toute une série de situations embarrassantes et farfelues : doit-elle garder le bébé ? Comment expliquer la situation à ses proches ? Qu'en pense le père biologique qui s'avère être, ironie de l'histoire, son patron ?

L'héroïne est interprétée par Gina Rodriguez qui a gagné un Golden Globe de la meilleure actrice dans une série télévisée musicale ou comique en 2015.



MA FAMILLE D'ABORD

Durant l'été 2015, W9 a diffusé en milieu de journée, de 13 heures à 16h30, la série culte *Ma famille d'abord* un des grands classiques du Groupe M6. 2015.

TROIS BAGUES AU DOIGT

Dans le téléfilm *Trois bagues au doigt* diffusé le 5 octobre à 13h45, Lucy Liu tient le rôle principal. Elle y incarne une ravissante assistante sociale qui doit choisir entre deux hommes qui lui demandent sa main.



Les œuvres d'animation mettent également en avant des personnages d'origines différentes. Ainsi, pour illustrer cela, peut-on citer

DOCTEUR LA PELUCHE

Cette série d'animation suit les aventures de Dottie, une fillette de 6 ans, qui soigne des peluches et des jouets cassés dans la cabane de son jardin.



LES FICIONS DE SOIRÉE

SISTER ACT

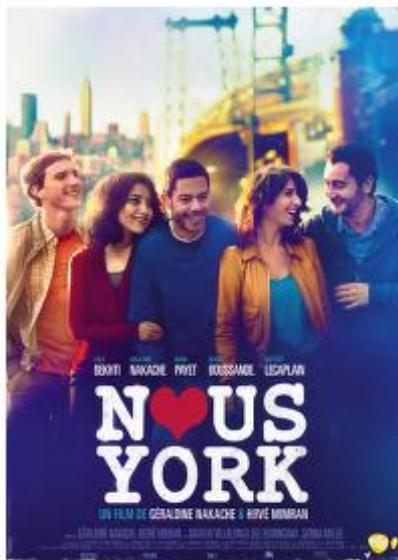
Le 2 mars 2015, W9 a diffusé à 20h50 le film *Sister Act*, dans lequel Whoopi Goldberg interprète le rôle principal d'une chanteuse de cabaret qui devient malgré elle témoin d'un meurtre perpétré par son patron et amant et se cache dans un couvent, où elle devient Sœur Marie-Clarence. La confrontation des cultures et la personnalité de Whoopi Goldberg donnent à ce film tout le comique qu'on lui connaît.

Le 9 mars, W9 a diffusé à 20h50 *Sister Act 2*, dans lequel Whoopi Goldberg endosse une nouvelle fois la soutane, cette fois pour porter secours à un lycée situé dans un quartier difficile de San Francisco, menacé de fermeture par un homme d'affaires sans scrupules.



NOUS YORK

Le 24 mars, M6 (et le 24 septembre sur W9) a poursuivi sa soirée avec le film *Nous York*, également réalisé par Géraldine Nakache et produit par M6 film. Dans cette comédie, trois trentenaires de Nanterre, incarnés par Manu Payet, Nader Boussandel et Baptiste Lecaplain, débarquent à New York par surprise à l'occasion de l'anniversaire de Samia, leur amie d'enfance, jouée par Leïla Bekhti. C'est une amie de toujours, jouée par Géraldine Nakache, qui a tout organisé. Les deux copines ont quitté leur cité depuis deux ans pour tenter leurs chances aux États-Unis. L'une est l'assistante personnelle d'une célèbre comédienne, l'autre travaille dans une maison de retraite où elle a lié une relation tendre avec une vieille femme (Marthe Villalonga) placée ici par ses enfants. Transposés à New York, les liens étroits tissés depuis toujours prennent un relief particulier, au rythme de la découverte de la ville culte.



TOUT CE QUI BRILLE

Le 24 mars 2015, M6 a diffusé à 20h50 le film *Tout ce qui brille*, avec Leïla Bekhti, Géraldine Nakache, Manu Payet qui raconte les rêves des jeunes filles des banlieues défavorisées et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour approcher un monde de paillettes qui les fait rêver. Le film, écrit et réalisé par Géraldine Nakache, a été co-produit en 2011 par M6 Films.

LES KAÏRA

Le 9 avril 2015, W9 a diffusé le film *Les Kaïra*, réalisé par Franck Gastambide. Ce film aborde le découverte des jeunes des cités, qui passent leurs journées à laisser s'écouler leurs vies, sans motivation. Ce film est incarné par Jib Poichier (Momo), Medi Sadoun (Abdelkrim), Franck Gastambide (Mousten), Ramzy Bedia (Warner), Alice Belaïdi (Kadija), Pomi Klementieff (Tia), Demon One (Steeewe) et Ismaël Sy Savané (Ismaël). La diffusion du 9 avril a été suivie par 1 million de personnes.

GO FAST

En juin 2015, les téléspectateurs de W9 ont pu regarder le film *Go Fast* mettant en scène Roschdy Zem, Catalina Denis et Olivier Gourmet dans une affaire policière qui tourne mal et prenant place en banlieue parisienne.

**I ROBOT**

W9 a également mis Will Smith à l'honneur en diffusant, en avril 2015, le film *I Robot* qui plonge le téléspectateur en 2035, dans un monde où un robot, doté d'une intelligence artificielle supérieure, décide de ne plus répondre à l'Homme et développe des sentiments.

AÏCHA

Au mois d'août, Téva a diffusé la série de téléfilms *Aïcha* réalisée par Yamina Benguigui et dont l'actrice principale est Sofia Essaïdi. Cette fiction met en avant le quotidien d'une jeune femme d'origine algérienne, ainée de sa fratrie, et étant montrée comme exemple par tous. Bien qu'adorant sa famille, elle étouffe sous son poids et rêve d'indépendance.

**ÉNEMI D'ÉTAT**

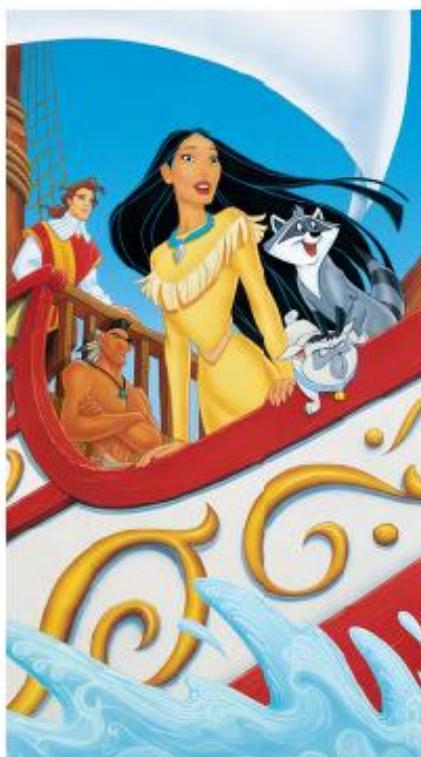
Le jeudi 15 janvier, W9 a programmé en prime time le long-métrage *Ennemi d'Etat*, rediffusé durant le mois d'août. Will Smith y interprète le rôle d'un avocat engagé dans la lutte contre la mafia. Il va alors s'employer pour prouver un crime commis envers un député par le directeur de la NSA qui fera tout pour discréditer l'homme de loi. Cette intrigue mêle enquêtes policières, jeux politiques et secrets.

GOMEZ & TAVARÈS

W9 a diffusé le dimanche 9 août les films *Gomez & Tavarès* et *Gomez vs Tavarès* réalisés par Gilles Paquet-Brenner. Dans ce film, Stomy Bugsy et Titoff jouent le rôle de deux policiers aux méthodes très différentes. Ils sont chargés de faire revenir le calme à Marseille.



DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH



DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH

Le 8 octobre, le film *De l'autre côté du périph* a été diffusé sur M6 en 1^{re} partie de soirée. Ce long métrage relate la rencontre de deux mondes totalement opposés : celui d'Ousmane Diakité, policier de la section financière de Bobigny interprété par Omar Sy, et François Monge, capitaine de la fameuse police criminelle de Paris et interprété par Laurent Lafitte. M6 a enregistré un succès d'audience et a réuni 4,1 millions de téléspectateurs ce soir-là.

POCAHONTAS 2 : UN NOUVEAU MONDE

Cette diversité se retrouve aussi dans les films d'animation diffusés par le Groupe M6. Ainsi, et par exemple, le 18 septembre 2015, 6ter a programmé à 20h50 *Pocahontas 2 : Un nouveau monde*.



LES FICTIONS TV

SCÈNES DE MÉNAGE

avec l'acteur Lou-Denis Elion et dont le directeur d'écriture est Khaled Amara à 11h et 20h05 du lundi au vendredi sur M6.

EN FAMILLE

avec Tarek Boudali dans le rôle de Kader et Yoli fuller dans le rôle de Fabien, à 20h05 en semaine tout l'été et à Noël sur M6.

PEPLUM

avec Marc Zinga, Nadia Roz ou encore Laëtitia Kandi. Ce programme a fait l'objet de plusieurs soirées dédiées les mardis du mois de février 2015.

SODA

avec Kev Adams dans le rôle principal d'Adam et son ami William Lebghil dans le rôle récurrent de Slimmane et 20h05 du lundi au vendredi sur W9.

LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE

créée par Jamel Debbouze et Alban Ivanov, Savid Salles, Karima Marimon, Fatsah Bouyahmed...

En 2015, ces 4 séries d'humour ont bénéficié de **690 heures d'exposition**, pour la plus grande partie aux heures de grande écoute.

Lors que palmarès Notes TV réalisé en juin 2015, *Scènes de ménages* a été élue la série française préférée et *Soda* est arrivée en 3^{me} position.

590
HEURES D'EXPOSITION
4
SÉRIES



CINÉMA

En 2015, M6 a participé à la production de plusieurs films, dont :

NOUS TROIS OU RIEN

L'histoire vraie d'un jeune avocat iranien, qui, après de longues années passées dans les geôles du Shah, décide de fuir le pays avec sa femme et son fils au moment de la Révolution. Destination : la France et ses banlieues. Réalisé par Keiron, scénariste français d'origine iranienne qui est également humoriste, metteur en scène, chanteur et acteur. En parallèle de sa vie artistique, il s'est longtemps investi en tant qu'éducateur sur un projet Enfants déracinés, pour aider des jeunes à renouer avec l'école. Kheiron, Leïla Bekhti, Zabou Breitman et Camélia Jordana sont à l'affiche de cette comédie sociale sortie en salles le 3 novembre 2015.



CHOCOLAT

Un biopic librement inspiré de l'histoire vraie d'un jeune noir et fils d'esclave. Au début du XX^e siècle, du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, 1^{er} artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit rencontre un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun. Interprété par Omar Sy dans le rôle-titre, James Thierrée et Clothilde Hesme, ce film réalisé par Roschdy Zem fait partie de la sélection des films aidés par la commission Images de la diversité du CNC.

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PÈRE

Réalisé par Jamel Debbouze, est un film d'animation se situant à l'ère préhistorique. L'histoire retrace la vie du fils ainé d'une tribu, rejeté par cette dernière. Il est particulièrement malin et fait de nombreuses découvertes comme le feu, la chasse, mais aussi l'amour et l'espérance. Il veut bouleverser les coutumes et mener son peuple vers une humanité où on ne mange pas son père.



C | LE HANDICAP

Là encore, la mission du Groupe M6 est non seulement d'aborder le quotidien des personnes handicapées dans ses reportages, mais aussi de leur permettre de participer aux émissions et aux jeux, au même titre que les autres candidats. Conformément à son engagement spécifique pour l'année 2015, le Groupe M6 met également en lumière le travail et les actions des associations d'aide aux handicapés dans la plupart des sujets consacrés à ce thème.



ÉMISSIONS SPÉCIALES

MON PARTENAIRE PARTICULIER

Cette série documentaire, diffusée sur 5 soirées en avril et août 2015, s'est intéressée à la vie sentimentale de personnes en situation de handicap. Gentils, attachants, intelligents et pleins d'humour, ils sont à la recherche de la personne qui pourra partager leur vie ou même quelques moments de tendresse. Au travers de portraits sans détour ni tabous, une étudiante tétraplégique, une maman privée de l'usage de ses membres après un accident, un garçon autiste, d'autres trisomiques ou atteints du syndrome de Gilles de la Tourette, une femme touchée par la maladie des os de verre, un ancien champion paralympique de natation qui n'a pas de bras et fait tout avec ses pieds, et bien d'autres encore ont dévoilé leurs univers, leurs personnalités, leurs craintes et leurs envies de croquer la vie, montrant ainsi qu'ils peuvent séduire et apporter du bonheur comme tout le monde.

Ces documentaires construits avec le concours de nombreuses associations ont abordé le handicap dans le cadre d'une démarche positive et bienveillante et permis d'aller à l'encontre des idées reçues.

AUTISME : QUEL QUOTIDIEN POUR LES FAMILLES ?

À l'occasion de la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme, Téva a diffusé le 4 avril 2015, dans le cadre des "dossiers de Téva", une soirée spéciale consacrée à cette maladie, avec deux documentaires : le premier inédit consacré aux autistes Asperger et un sujet de complément sur la vie au quotidien pour les familles d'enfants autistes.

"Autisme : le mystère des enfants prodiges" est une plongée déroutante dans le quotidien d'enfants autistes Asperger. À la maison et à l'école, les "asp" sont de vrais génies, mais ils sont aussi totalement inadaptés à la vie en société. Ils seraient 400 000 en France à être atteints du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme de haut niveau, qui affecte lourdement les rapports sociaux. Helios, 8 ans, a une mémoire phénoménale : virtuose du piano, du dessin et des maths, il a besoin de se réfugier dans sa bulle dès qu'il ressent trop de pression. Avec son QI supérieur à 150, Gabriel, 11 ans, passionné de Rubik's cube et de fission nucléaire, a besoin de l'attention permanente de ses parents pour progresser. Valentin, 22 ans, violoniste surdoué, dessine des villes géantes avec une précision incroyable, mais il est incapable de faire son lit ou de se faire cuire un steak.

Une équipe de reportage a suivi pendant plusieurs mois ces personnes dont les familles se battent au quotidien pour les aider à devenir plus autonomes et à mener une vie normale...

Marielle Fournier a reçu à cette occasion la mannequin Natalia Vodianova, dont la sœur est atteinte d'autisme, et qui a lancé en 2004 la fondation "Naked Heart Foundation" qui vient en aide aux enfants russes.



ZONE INTERDITE

LE 12.45 ET LE 19.45

Le 24 janvier, le **12.45** a diffusé un portrait de Marie Bochet, une skieuse handisport française dont la carrière sportive a débuté en 2010 au niveau international. Elle s'est illustrée dans toutes les disciplines de ski alpin. Au cours de sa carrière, elle remporte quatre titres paralympiques aux Jeux paralympiques d'hiver de 2014 en descente, super G, super combiné et en slalom géant.

Le 24 août, le **19.45** a mis en avant un reportage sur Madeline Stuart. Cette jeune femme australienne de 18 ans, trisomique, connaît une carrière de mannequin florissante puisqu'en plus de réaliser son rêve de petite fille et d'être l'égérie de deux marques américaines, elle a défilé lors de la prestigieuse Fashion week de New York en septembre.

Le journal a aussi été le relai de la journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, une cause que soutient le Groupe M6.

Le dimanche 27 septembre, M6 a diffusé une émission du magazine **Zone Interdite** consacrée "Super-mémoire ou amnésie : comment vivre avec un cerveau hors norme ?". Cela a été l'occasion de suivre Ingrid, 21 ans, souffrant d'amnésie à la suite d'un accident de voiture ; et Paul, 12 ans, et porteur du syndrome d'Asperger.

Le documentaire du 8 novembre consacré aux **Tocs, tics et Phobies** a levé le voile sur les personnes qui souffrent de maladies comme le syndrome Gilles de la Tourette ou le syndrome de Diogène, ou dans une forme plus légère, l'obsession de la propreté, de la vérification ou de l'accumulation.

Bien souvent, ces symptômes les isolent et rendent leur vie et celles de leurs proches très pénibles voire impossible. **Zone Interdite** a suivi certains de ces malades et a tenté d'expliquer leur vie au quotidien, les batailles qu'ils doivent mener chaque jour et les combats qu'ils livrent contre la fatalité. Car, qu'elles soient génétiques ou survenues suite à un choc émotionnel, il est possible aujourd'hui d'en venir à bout par les thérapies comportementales appliquées par les psychiatres ou, selon les cas, grâce la stimulation cérébrale profonde pratiquée par les neurologues.



66 MINUTES

Le 29 mars 2015, M6 a diffusé *Une miss en fauteuil* : l'histoire de Laurana, une jeune fille de 20 ans qui, malgré un terrible accident de voiture qui l'a rendue paraplégique, ne veut pas renoncer à ses rêves. Comme un pied de nez aux drames de la vie, elle refuse de se laisser aller et veut profiter de chaque instant. Epaulée par ses proches, elle s'est présentée au concours de Miss Muguet 2015 en fauteuil roulant face à des concurrentes valides. Si la jolie jeune femme a perdu l'usage de ses jambes, elle n'a pas cessé de croire en ses rêves.

Le 3 mai 2015, le magazine a relaté *La course de fond d'un héros* : l'histoire d'une renaissance ; une histoire de courage aussi. À 35 ans, Hervé Farge, a perdu le contrôle du petit avion de tourisme qu'il pilotait, un jour de 2011. À ses côtés, son père meurt sur le coup. Lui en est sorti, changé à jamais : une jambe amputée, l'autre raide, des plaques de métal dans les vertèbres, les bras, la mâchoire, il est handicapé à 80% et porte le poids de la culpabilité. Mais cet intrépide au mental hors norme a décidé de se relever, pour sa famille, pour ce père qu'il a perdu. Son dernier défi en date : le marathon d'Annecy.

Le 4 octobre, M6 nous faisait découvrir quelque chose de peu commun. On pourrait croire à un conte de fée mais la technique est avérée : guérir grâce aux chevaux. Unique en Europe, l'institut "Equiphoria" créé il y a 5 ans par deux Français, propose l'*hippothérapie*, des soins basés sur l'échange entre l'homme et le cheval. Qu'il s'agisse d'autistes, de victimes de dépression ou d'handicapés physiques, le cheval nous permettrait de surmonter nos maux et même de guérir. Les équipes de l'émission sont allées à la rencontre de patients qui ont tenté l'aventure pour découvrir leur évolution, leurs peines et l'espoir de leur famille de les voir vivre une vie meilleure.

E=M6

Dans l'émission du 1^{er} novembre 2015 consacrée au bruit, nos journalistes se sont penchés sur la part et le rôle du bruit dans nos vies quotidiennes. À cette occasion, des personnes sourdes ou malentendantes ont témoigné sur leur expérience personnelle et la manière dont elles s'accordent du silence, car elles ne peuvent pas utiliser les bruits comme outil de repères. À l'inverse, une visite à l'institut national des jeunes aveugles nous a appris que certains métiers sont particulièrement adaptés à certains handicaps, comme pour Bidjhad, malvoyant, qui se destine au métier d'accordeur d'instruments de musique car il a particulièrement développé son ouïe pour compenser la perte de la vue. E=M6 s'est également attardé sur ce que ressent un patient lorsque qu'il se met à entendre pour la première fois après une greffe d'implants cochléaires.

KID & TOI

Depuis le 31 mars 2012, la chaîne M6 diffuse chaque semaine un reportage en langue des signes dans la case "M6 Kid", une traduction assurée en interne par un collaborateur sourd. "KID & TOI" est un module de 4 minutes, maintes fois primé, qui répond à des questions relatives au quotidien des enfants





LES FICTIONS

GLEE

Au printemps 2015, W9 a diffusé chaque samedi la saison 5 de la série *Glee*, emblématique de la diversité dont elle réunit l'ensemble des critères, et formidable vecteur des valeurs de tolérance et d'entraide, où le handicap moteur n'empêche pas de faire partie d'un groupe de danseurs et de chanteurs.



SWITCHED AT BIRTH

6ter a diffusé la Saison 2 de *Switched* dès le mois de juin 2015. Une saison marquée par un événement unique dans l'histoire d'une série américaine : *un épisode a été entièrement tourné en langage des signes*, diffusé sur 6ter le 3 juillet 2015.

La série avait toujours largement intégré les dialogues en langue des signes dans le récit. Daphné va dans une école spéciale pour les jeunes sourds, Carlton est entouré d'amis sourds et entendants. Les problèmes liés à sa surdité sont souvent abordés de manière intelligente, *Switched at Birth* n'est pas manichéenne.

Elle a déjà abordé des sujets délicats comme la culture sourde, les implants de tympan, les problèmes d'adaptation pour les sourds, le manque de moyen des écoles publiques... La langue des signes a été présente dans chaque épisode de la série. Sa mise en scène régulière contribue à éviter la stigmatisation des personnages malentendants, d'ailleurs la série présente souvent les sourds, non pas comme des handicapés, mais comme une communauté culturelle.

SUE THOMAS, L'OEIL DU FBI

Paris Première a régulièrement diffusé cette fiction dans laquelle Deanne Bray interprète le rôle de Sue Thomas, une jeune femme forte et persévérante atteinte de surdité et qui travaille pour le FBI.

LE RÊVE D'ANNA

Le 23 février 2015, M6 a diffusé à 15h50 le téléfilm *Le rêve d'Anna*, où le handicap est traité avec pudeur et espoir. C'est l'histoire d'une jeune fille handicapée suite à un accident qui reprend goût à la vie.

DIFFÉRENCE ROCK

Téléfilm diffusé sur le 4 mars 2015 à 15h30. Tom, un rocker qui est en échec dans ses anciens métiers, se retrouve professeur de musique dans une institution religieuse pour adolescents trisomiques. Si ces derniers ne sont guère motivés par la musique classique imposée par la directrice, Soeur Agnès, le rock semble leur plaire. Tom les fait alors répéter en cachette et lorsqu'un concours est organisé en ville, il décide d'inscrire son jeune groupe.



OBJECTIF TOP CHEF

Objectif Top Chef a été diffusé sur M6 en fin d'année 2015. Dans ce programme le chef, meilleur ouvrier de France, Philippe Etchebest sillonne la France à la recherche de jeunes talents de la cuisine. Cette année, Léa Sénéchal, personne de petite taille, s'est particulièrement illustrée. Pâtissière de formation, elle a su surprendre le chef grâce à sa technique.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le Groupe M6 a soutenu à l'antenne plusieurs salons et associations en diffusant gracieusement leurs campagnes de communication.



MAI 2015



FÉVRIER 2015



JUIN 2015



MARS 2015



SEPTEMBRE 2015



MARS 2015



OCTOBRE 2015



AVRIL 2015



SEPTEMBRE 2015

6^{TER}
57
PROGRAMMES

W9
208
PROGRAMMES

M6
253
PROGRAMMES

AD

PARIS PREMIÈRE | TÉVA
3 964 HEURES
3 263 HEURES
47 %

6^{TER} | 4 612 HEURES
60 %
W9 | 7 507 HEURES
100 %

M6 | 7 344 HEURES
100 %



LES ÉMISSIONS D'INFORMATION

LES JOURNAUX

Les journaux de M6, le **12.45** et le **19.45**, traitent régulièrement des sujets ayant trait à la vie des jeunes et des séniors. Par exemple, le 21 septembre, l'édition de la mi-journée a diffusé un sujet sur l'expérimentation des tablettes numériques dans certaines classes de lycée. L'objectif est de motiver les élèves et de mieux utiliser le numérique, notamment pour organiser ses documents et son travail.

ZONE INTERDITE

Le dimanche 13 septembre 2015 a été diffusé une émission de **Zone Interdite** ayant pour thème "**Profs à Marseille : la réussite étonnante d'un collège difficile**". Ce reportage suit le quotidien du collège Jean-Moulin, dans le nord de Marseille, qui fait partie des Réseaux d'éducation ultra-prioritaire (REP +). La plupart des élèves sont issus de familles vivant dans la précarité ; et beaucoup connaissent d'importantes difficultés scolaires. Le principal de l'établissement s'attache à régler les problèmes de discipline mais également à préserver l'endroit de la violence environnante avec l'aide d'une équipe particulièrement impliquée.



E=M6

L'émission **E=M6** du 22 février 2015, diffusée à 20h10, s'est intéressée aux **enfants inventeurs** ou génies et s'est interrogée sur la manière dont ils peuvent innover si jeunes et révolutionner notre quotidien.

L'émission du 7 juin s'est penchée quant à elle sur les capacités cognitives des enfants. Dans un sujet intitulé "**Agilité, apprentissage : notre cerveau peut-il égaler celui de nos enfants ?**", nos scientifiques ont cherché à comprendre pourquoi les enfants sont-ils souvent plus habiles que les adultes, pourquoi l'apprentissage paraît-il toujours plus naturel pour les enfants.

66 MINUTES

Le 4 et le 17 mai 2015, **66 Minutes** proposait un reportage sur **les retraités qui ont besoin de travailler** pour compenser l'insuffisance de leurs pensions de retraite. Leur nombre aurait triplé en 10 ans. Tel Roger, 74 ans, qui travaille depuis 10 ans : avec ses 950€ de pensions de retraite par mois, les fins de mois sont difficiles. Depuis 5 ans, il est serveur dans un restaurant en Picardie et fait régulièrement des extras le soir et le dimanche. Christian, 66 ans, vit à Marseille ; pour 40€ par jour, il distribue des prospectus dans les boîtes aux lettres afin de compléter sa retraite.

66 MINUTES GRAND FORMAT

Le 21 septembre 2015, le magazine **66 minutes** grand format portant sur le thème "**Maternelle, mes premiers pas à l'école**" a été un succès d'audience. En effet, ce numéro a été suivi par 2,2 millions de téléspectateurs.

L'édition du 4 octobre 2015 présentant un sujet intitulé "**les enfants et les chevaux**" permettait de suivre des enfants souffrant de handicap (comme Dylan 11 ans ou Nassim 12 ans) et suivant une thérapie unique en Europe basée sur l'échange entre le cheval et l'Homme.

CAPITAL

Le 4 octobre 2015, M6 a diffusé une émission de *Capital* qui avait pour thème "*Qualité et prix : faut-il consommer local ?*". Parmi les sujets abordés, celui des cantines permettait d'en apprendre davantage sur ce que mangent nos enfants à l'école.

LES DOSSIERS DE TÉVA

Dans *Les dossiers de Téva*, la chaîne Téva a consacré le 26 septembre 2015 une soirée aux jeunes enfants. "*Un an à la maternelle*" a ainsi exaucé le rêve de beaucoup de parents : se transformer en petite souris pour observer leurs bouts de chou ! Pendant un an, les caméras de la chaîne ont filmé le quotidien à l'École des Lutins de Versailles. Un an de rires et de petits chagrins, un an pour se faire des copains, un an d'aventures et de découvertes : c'est la maternelle comme si vous y étiez !

LES SPECTACLES VIVANTS**LA REVUE DE PRESSE**

L'actualité vue et revue par les ténors de l'humour politique en direct du Théâtre Daunou ou en Province. Jérôme de Verdier et ses tontons flingueurs ouvrent les vannes tous les quinze jours sur l'antenne de Paris Première ! Ils commentent l'actualité, à leur façon, sur scène, avec la complicité d'un public conquis ! Avec Jacques Maillot, Bernard Mabille...

LES GROSSES TÊTES

C'est l'émission de radio la plus écoutée de France ; le label culte de RTL. Paris Première offre l'image en plus du son en la diffusant deux fois par mois sur son antenne. Laurent Ruquier et sa bande prennent sauvagement l'antenne ! Punchlines, jeux de mots, rires de garnements : l'actualité en mode convivialité. Avec Pierre Bénichou, Jean-Jacques Peroni, Chantal Ladesou, Bernard Mabille ...

LES DIVERTISSEMENTS**LE MEILLEUR PÂTISSIER**

Dans l'émission *Le Meilleur Pâtissier*, Mercotte, blogueuse spécialisée dans la pâtisserie réputée pour sa connaissance du secteur, a trouvé naturellement sa place au cœur de l'animation aux côtés de Faustine Bollaert et Cyril Lignac. Depuis 4 ans déjà elle est le véritable pilier de l'émission et son avis, toujours éclairé et pertinent, est très écouté, sur internet mais aussi par les 3 millions de personnes qui suivent l'émission en moyenne.



Généralement, les émissions de M6 sont également ouvertes à des candidats de tranches d'âges assez larges.

A titre d'exemples, les candidats de *L'amour est dans le pré* en 2015 étaient âgés de 24 à 64 ans ; ceux de *Top Chef* de 19 à 43 ans ; les talents d'*Incroyable Talent* avaient entre 8 et 82 ans, et dans *Le Meilleur pâtissier*, les participants avaient entre 26 et 66 ans.

C'est également le cas de l'émission

LES REINES DU SHOPPING

programme, ouvert à tous, réuni des candidats de 18 à 75 ans de toutes origines et confessions.



THE ISLAND

Dans l'émission *The Island*, les 13 participants qui tentent de survivre sur l'île déserte du Pacifique ont des âges assez variés. Le doyen, Camille, a 71 ans. Grand sportif et médecin dans la vie civile, il a ainsi pu faire profiter les plus jeunes de son expérience de la vie et de ses nombreux talents.



Avec sa technique exceptionnelle pour son âge, ce jeune apprenti d'origine alsacienne, fils de boucher, a observé sa mère cuisiner depuis tout petit. Il a appris les bases de la cuisine seul, avant de les confirmer par un cursus en restauration qui l'a mené à la consécration : en mai 2015, il reçoit la médaille du mérite du Ministère du travail et est nommé ambassadeur junior de l'apprentissage.

KIDS UNITED

En novembre 2015, le Groupe M6 a lancé, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le groupe *Kids United* composé de 5 enfants âgés de 8 à 14 ans qui reprennent les plus belles chansons célébrant la paix et l'espoir dans un album intitulé "*Un monde meilleur*". Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Unicef, à qui une partie des bénéfices des ventes de l'album a été reversée pour permettre aux équipes de terrain de poursuivre et renforcer leurs programmes de secours et de protection dans les pays en voie de développement. Le clip a en outre été diffusé sur les antennes de M6 et W9 du 20 au 24 novembre pour accompagner la Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant.



5 COIFFEURS QUI DÉCOIFFENT

A printemps 2015, M6 diffusé quotidiennement en avant soirée l'émission *5 coiffeurs qui décoiffent*, un jeu qui met en compétition des professionnels de la coiffure, âgés de 18 à 70 ans, et passionnés par leur métier.

TOP CHEF

A seulement 19 ans, Xavier Koenig a été la grande révélation culinaire de M6 en 2015. Médaille d'Or au Concours Olympiades des Métiers Région Alsace en 2014 et Meilleur Apprenti de France en 2012, Xavier d'abord gagné "Objectif Top Chef", le grand concours national lancé par Philippe Etchebest pour trouver le meilleur apprenti de France. Dans la foulée, il a ensuite remporté l'édition 2015 de la compétition *Top Chef 2015*, dont il était le benjamin et où il avait pourtant rivalisé avec des professionnels de la restauration.



**LES FILMS COPRODUITS
OU DISTRIBUÉS PAR LE
GROUPE M6
EN 2015**

M6 Films a participé à la production de plusieurs films qui s'intéressent à la vie des jeunes et des moins jeunes, avec notamment des enfants dans les rôles principaux parmi lesquels :

- *Belle et Sébastien, l'Aventure continue*,
- *Le Petit Prince*,
- *L'Appart*,
- *Amis Publics*.

**LES FICTIONS
FRANÇAISES**

SCÈNES DE MÉNAGES

Réunit tous les soirs en semaine à 20h10 plus de 4 millions de téléspectateurs. Le mardi 3 février 2015, M6 a proposé toute une soirée avec les 4 couples très représentatifs de la diversité de la population française, dont notamment un couple de septuagénaires incarnés par Gérard Hernandez et Marion Game. Cette soirée a rencontré un très large succès puisqu'elle a été suivie par 4,2 millions de personnes, plaçant même M6 en 1^{re} chaîne auprès des femmes responsables des achats de -50 ans avec une part d'audience de 28,9%.





LES AUTRES FICTIONS ET FILMS

LE PAPILLON

La chaîne 6ter a diffusé, le mardi 6 octobre, en première partie de soirée, le long-métrage *Le Papillon*. Ce film met en avant la quête d'un grand collectionneur nommé Julien (et interprété par Michel Serrault). Ce dernier décide de partir à la recherche d'un papillon de nuit dont la beauté n'a d'égal que la rareté. Julien pensait faire ce périple tranquillement. Mais c'était sans compter sur Elsa (dont le rôle est tenu par Claire Bouanich), huit ans, délaissée par sa mère, qui sans le lui dire, a décidé de faire partie de l'aventure.

RED

M6 a programmé, le 2 novembre à 20h50, le film *RED*. Dans ce film au casting impressionnant (Bruce Willis, Morgan Freeman, Helen Mirren, John Malkovich, Ernest Borgnine), l'heure de la retraite a sonné ! Mais dans certaines professions, la transition peut s'avérer difficile : Franck ne supporte pas l'inactivité, son collègue Joe végète en maison de retraite, Marvin use d'amphétamines et Victoria fait des petits boulot. Pas facile de décrocher quand on a été agents de la CIA toute sa vie ! Pourtant, quand leur ancien employeur décide d'éliminer pour de bon ces agents un peu trop compromettants, il va découvrir qu'en dépit de leur âge, ce sont encore de redoutables adversaires.

MONSIEUR PAPA

Le 29 octobre à 20h55, W9 a mis à l'antenne le film *Monsieur Papa*. Dans cette histoire réussissant Kad Merad, Michèle Laroque ou encore Vincent Pérez, un jeune garçon de douze ans, Marius Vallois, a besoin d'un père. Marie Vallois, sa mère, a de lourdes responsabilités professionnelles. Robert Piquet, au chômage, cherche du travail. Bref, c'est l'homme idéal pour incarner le "père" de l'adolescent, désireux de connaître celui qui l'a abandonné. Sauf que l'enfant va vite déjouer le piège tendu par les deux adultes.

LE PETIT NICOLAS

En avril 2015, W9 a diffusé le film français à succès, *Le Petit Nicolas*, retracant les mésaventures d'un des plus célèbres écoliers de la littérature française. Ce long métrage met en scène Maxime Godart dans le rôle du jeune héros, ainsi que Kad Merad et Valérie Lemercier dans le rôle de ses parents.

LÀ-HAUT

Les différentes tranches d'âges sont également représentées dans l'animation. Ainsi, le 19 octobre, W9 a diffusé le film d'animation *Là-haut* dans lequel un homme de 78 ans et un jeune explorateur de 8 ans se retrouvent embarqués dans une aventure à bord d'une maison volante qui les conduira jusqu'aux régions les plus reculées d'Amérique du Sud.

LA COHÉSION SOCIALE

Le Groupe M6 a diffusé gracieusement plusieurs campagnes de sensibilisation :

STOP-DJIHADISME

La campagne gouvernementale *Stop-Djihadisme*. gouv.fr.

Dans ces spots de 1'20, 4 familles témoignent de leur histoire. Elles racontent comment elles ont appris que leur enfant, leur frère, était parti à leur insu en Syrie pour faire le Djihad. Elles expliquent leur incompréhension, leur douleur. Elles appellent à un regard non stigmatisant sur leur histoire, rappelant qu'elles n'avaient pas éduqué leur enfant dans le Djihad et qu'elles en sont les victimes, et les autres familles touchées par ce phénomène à en parler.

La campagne a notamment été diffusée sur M6 et W9 et relayée dans les journaux de M6, 12.45 et 19.45.



TU T'ES VU SANS CABU ?

La chaîne Paris Première a diffusé le mercredi 7 octobre 2015 à 20h50 un documentaire consacré à Cabu. *Tu t'es vu sans Cabu ?* montre le dessinateur de *Charlie Hebdo*, assassiné le 7 janvier 2015 lors de l'attaque du journal, sous un jour plus humain que jamais. Ce portrait participe par là même à la mémoire collective et la promotion de la cohésion sociale nationale.

LA CAMPAGNE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Najat Vallaud Belkacem a pris de nouvelles initiatives pour 2015/2016 pour renforcer la sensibilisation, la formation et la prise en charge des victimes pour lutter contre le harcèlement à l'école. Elle prolonge ainsi l'action de ces prédécesseurs et a souhaité que le 5 novembre soit une journée de sensibilisation dédiée.

La campagne a été suivie dans plusieurs Journaux télévisés du 29 octobre au 5 novembre, au cours desquels ont été présentés le clip de Melissa Theuriau, le plan gouvernemental et des sujets éditorialisés sur le thème, avec notamment des témoignages et la mobilisation des internautes sur le sujet.

Le clip de Mélissa Theuriau a également été diffusé sur M6 le jeudi 5 novembre, à 09h10 et 18h35.

CONCERT ABBÉ ROAD

Le groupe M6 a également produit et diffusé sur toutes les chaînes et sur les réseaux numériques un clip consacré à la journée de refus de la misère et annonçant le concert "Abbé road" du 17 octobre 2015 en faveur de la Fondation Abbé Pierre.





Le Groupe M6 a également soutenu des associations qui agissent dans l'intérêt de la cohésion sociale en diffusant gracieusement leurs campagnes sur ses chaînes. Par exemple :



LE REFUGE

Le Refuge est une association française, conventionnée par l'Etat, qui propose un hébergement temporaire et un accompagnement social, médical, psychologique et juridique aux jeunes majeurs victimes d'homophobie ou de transphobie.



NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS

Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, NQT met en œuvre, depuis son lancement, une opération destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, BAC+3 ou 4 selon le département, âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés, grâce à un système de parrainage par des cadres et des dirigeants d'entreprises expérimentés en activité (conseils sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, les entretiens, aide à la constitution du réseau...). Depuis 5 ans, le Groupe M6 est partenaire de l'association et la soutient sur ses antennes.

En octobre, le Groupe M6 a diffusé la campagne 2015 de sensibilisation au don de France Générosités, un syndicat regroupant 85 associations et fondations qui œuvrent pour des causes d'intérêt général et participent directement à l'utilité Sociale. L'objectif de cette campagne est de défendre et promouvoir les générosités en sensibilisant et mobilisant les plus nombreux à l'acte de don.



DONNER



www.donnerfairebien.org

DONNER FAIT DU BIEN, NE J'ARRÊTE PAS SI MOI



D'autres associations peuvent être citées. C'est notamment le cas du Secours Catholique, de Cinema différence, l'association Laurette Fugain, la Fondation Nicolas Hulot Nature & Homme, SOS autisme France, l'Ordre de Malte, la Croix Rouge française, l'association France Parkinson... Et la liste est loin d'être exhaustive.



L'association qui lutte contre la laideur





Avec 10 millions de téléspectateurs par jour, BFMTV a conscience de ses responsabilités et entend continuer à les assumer pleinement. C'est pourquoi, nous avons décidé l'année dernière, comme nous nous y étions engagés, d'accélérer notre stratégie en matière de représentation des diversités à l'antenne.

1. Une stratégie ambitieuse pour renforcer la représentation des diversités des origines

Pour ce faire, BFMTV a tout d'abord créé en avril 2015 un Comité Pluralisme, Diversités et Déontologie, composé de dix personnalités internes et externes à la chaîne. Le Comité s'est réuni trois fois l'année dernière (15 avril, 29 juin et 17 décembre) afin de définir un plan d'actions et de suivre son déploiement.

En parallèle, et afin de mettre en œuvre, au quotidien, ce plan d'actions, la chaîne a mis en place un groupe de travail interne sur les questions de diversité composé de cinq personnes : Bénédicte Lefebvre du Prey, directrice des ressources humaines de NextRadioTV, nommée référente « Diversités » pour le groupe en septembre dernier ; Guillaume Dubois, directeur général ; Hervé Béroud, directeur de l'information ; Laurent Drezner, secrétaire général de la rédaction ; ainsi que moi-même.

L'un des axes prioritaires du plan d'actions a été d'accélérer les recrutements des personnes issues des diversités sur la chaîne. Cette politique volontariste a eu des résultats concrets dès la rentrée 2015 puisque six nouveaux visages issus des diversités sont arrivés sur BFMTV et que deux journalistes sur sept sont aujourd'hui issus des diversités au sein du service politique de la chaîne.



BFMTV a également pris des mesures concrètes pour augmenter le nombre d'étudiants issus des diversités dans les écoles de journalisme reconnues par la profession. Dans cette perspective, la chaîne a signé en novembre un partenariat avec l'association « La Chance aux concours » autour des axes suivants : un soutien financier à l'association pour lui permettre de développer son action ; un appui au réseau des journalistes bénévoles et la mise à disposition de matériel pour filmer des sessions de cours ainsi que l'embauche de ces jeunes en stage et contrat de professionnalisation pour les accompagner sur leur entrée dans le marché du travail.

Des réunions dédiées avec des écoles de journalisme ayant une action particulière en faveur des jeunes issus des diversités ont également eu lieu pour lancer des partenariats spécifiques : l'École de journalisme de Gennevilliers le 20 octobre et l'ESJ Lille le 14 décembre (Prépa Égalité des Chances).

La chaîne a également renforcé ses initiatives en interne pour sensibiliser encore davantage ses équipes à ces enjeux. Ainsi, trois jours d'antenne par mois (le lundi de 21h à minuit) ont été étudiés par l'Observatoire interne de la chaîne l'année dernière, à l'aune des critères de diversité inspirés de la méthodologie du CSA.

Par ailleurs, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet et sous l'impulsion du CSA, BFMTV a une nouvelle fois participé en 2015 à la campagne de sensibilisation visant à promouvoir la diversité de la société française. Comme chaque année, un spot a été réalisé par nos équipes et diffusé sur la chaîne à plusieurs reprises, avant d'être mis en ligne sur le site internet du CSA. Sur le modèle de cette initiative, BFMTV entend organiser cette année sa propre « Journée des diversités » afin de promouvoir l'ensemble des talents de notre société.

Dans son bilan envoyé au CSA en juillet 2015, le Comité d'éthique de BFMTV s'est félicité de l'ensemble des actions menées par la chaîne pour favoriser la représentation des diversités sur son antenne.

2. Une politique volontariste en matière d'égalité femmes/hommes

BFMTV a continué l'année dernière à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe majeur dans la constitution de ses équipes afin de rester exemplaire sur la parité.

Au sein de la rédaction, les femmes sont toujours plus nombreuses que leurs homologues masculins puisque BFMTV compte 108 journalistes femmes et 93 journalistes hommes. Les femmes sont également plus nombreuses aux postes clés de la chaîne : sur 5 rédacteurs en chef, 3 sont des femmes et 2 des hommes. En outre, l'ensemble des bulletins d'information de la chaîne sont toujours co-présentés par une femme et un homme.

Par ailleurs, une formation spécifique aux enjeux de l'égalité femmes/hommes a été mise en place en 2015 pour sensibiliser davantage nos collaborateurs à ces questions.

La chaîne entend redoubler de vigilance sur le sujet, notamment dans le cadre des nouvelles obligations en la matière créées par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Conformément à la délibération relative au respect des droits des femmes, BFMTV a ainsi envoyé en début d'année au CSA sa déclaration sur la présence des femmes à l'antenne.

3. De nombreuses actions concrètes pour renforcer la représentation du handicap à l'antenne

La chaîne a continué ses efforts l'année dernière en ce qui concerne la représentation du handicap à l'antenne.

BFMTV a été une nouvelle fois partenaire de la Journée Mondiale pour la Trisomie 21. Elle a également organisé le 19 novembre une nouvelle matinée de rencontre avec des étudiants en situation de handicap se préparant aux métiers de l'audiovisuel dans le cadre des engagements pris lors de la signature de la Charte sur le Handicap. Cette matinée a permis de rencontrer une vingtaine de jeunes et de leur présenter nos métiers, notamment avec l'intervention de Ruth Elkrief et de Ronald Guintriange.

Une formation spécifique aux enjeux du handicap a également été proposée aux collaborateurs de BFMTV afin de les sensibiliser à ces questions.

BILAN DIVERSITE 2015 DE RMC

1. Représentation des femmes à l'antenne

Depuis cet été, les journaux infos de la matinale sont assurés par Chloé CAMBRELING et Raphaëlle DUCHEMIN. Raphaëlle est le joker officiel de Jean-Jacques BOURDIN depuis la rentrée 2015, 1^{er} joker femme à ce jour. Paulien BADUEL assure, quant à elle, le remplacement du 2^{ème} anchorman sur la tranche 4h30-6h.

Géraldine DE MORI est aux commandes de la météo depuis plusieurs années, et Virginie PHULPIN, du journal des sports qui vient conclure tous les journaux info de 4h30 à 8h.

Dans l'équipe, sur 18 reporters, 11 sont des femmes : Stéphanie COLLIE, Annabel ROGER, Céline MARTELET, Claire ANDRIEUX, Amélie ROSIQUE, Marie DUPIN, Aurélia MANOLI, Jamila ZEGHOUDI, Marie REGNIER, Pauline BADUEL et Juliette DROZ.

Dans la journée, le poste de titulaire de la présentation des flashes est occupé par Véronique VERDIN.

Laetitia BARLERIN co-anime depuis plusieurs années l'émission « *Vos animaux* » tous les dimanches de 6h à 8h.

Depuis maintenant 14 ans, Brigitte LAHAIE est présente à l'antenne de RMC avec la même émission diffusée aux mêmes horaires. « *Lahaie, l'amour et vous* » connaît depuis plus de dix ans un très large succès auprès des auditeurs et auditrices, qui peuvent échanger librement sur la sexualité chaque jour pendant deux heures.

Dans les émissions sportives de RMC, de nombreuses intervenantes commentent également l'actualité sportive. Maryse EWANJE EPEE co-anime ainsi le « *Super Moscato Show* ». Elle est aussi l'une des consultantes des « *Grandes Gueules du Sport* », au même titre que Céline GERAUD et Sarah PITKOWSKI. Carine GALLI est, quant à elle, la consultante Ligue 2 de « *l'After Foot* ».

2. Invités du 8h35 chez Jean Jacques Bourdin

15/01/2015 : Sonia IMLOUL, Responsable de la cellule de déradicalisation créée fin 2014 par le ministère de l'Intérieur et la Préfecture de police

17/02/2015 : Alain FINKELKRAUT, philosophe

18/03/2015 : Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la CGT

15/04/2015 : Michel-EDOUARD LECLERC, patron de Leclerc

08/05/2015 : Emmanuel TODD, sociologue

15/05/2015 : Xavier DUPORTET et Nicolas HUCHET, jeunes entrepreneurs

22/06/2015 : Monseigneur Yousif Thomas MIRKIS, archevêque de Kirkouk

30/06/2015 : Thomas PIKETTY, économiste

02/07/2015 : Guillaume PEPY, patron de la SNCF

07/08/2015 : Professeur DELFRAISSY, directeur de l'Agence nationale de recherches sur le SIDA et les hépatites virales

17/08/2015 : Gilles BŒUF, alors patron du Museum d'histoire naturelle

03/09/2015 : Tarek OUBROU, Imam de Bordeaux

01/12/2015 : Me Henri LECLERC, Président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme

23/12/2015 : Monseigneur VINGT-TROIS, archevêque de Paris et président de la Conférence des évêques de France

3. Evènements organisés par RMC ou dont RMC est partenaire

- **LES TROPHEES PME BOUGEONS-NOUS** : Sous l'égide de Jean-Jacques BOURDIN, RMC a organisé la 6^{ème} édition des Trophées PME Bougeons-Nous qui récompense l'audace des PME en France ! Avec plus de 800 candidatures, elles ont rythmé RMC de mai à fin octobre 2015, avec l'organisation de 4 cérémonies régionales et d'une cérémonie nationale à Paris. Pour cette édition, Jacques-Antoine GRANJON en était le parrain.
- **RMC, PARTENAIRE DE LA 1ERE SEMAINE NATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE** : Le 14 mai 2015 : délocalisations exceptionnelles des émissions des « *Grandes Gueules* » et de « *Carrément Brunet* » sous la coupole de l'Académie française. Une campagne sur les réseaux sociaux a également soutenu ces deux évènements.
- **RMC, PARTENAIRE DU PASTEURDON 2015** (lancement mercredi 7 octobre 2015) dont Jean-Jacques BOURDIN était le parrain pour l'appel aux dons : spot TV, spot radio, campagne web et réseaux sociaux. *A noter : RMC, RMC Découverte, BFMTV et BFM Business étaient également partenaires.*
- **La RMC FIVE CUP UNIVERSITAIRE** (lancement 1^{er} novembre 2015) : Pour la première fois en France RMC, la Fédération Française du Sport Universitaire et le Five ont lancé LA RMC FIVE CUP UNIVERSITAIRE, le championnat universitaire officiel de foot à 5. Les participants représentaient leur Ecole ou Université lors d'une des 16 étapes qualificatives dans leur région et tentaient de se qualifier pour la grande finale au FIVE Paris.
- **EUROMETROPOLE MASTERS** (31 janvier 2015) : tournoi de judo pour les seniors à Mouvaux (Nord).
- **LA NUIT DE L'EAU ET DE LE DEFI DE L'EAU** (14 mars 2015) : journée au profit de l'Unicef en partenariat avec la Fédération française de natation.
- **ADVENTURE RAID'EDHEC** (27 et 28 mars 2015) : évènement étudiant organisé par l'école EDHEC.
- **SMUGGLER GOLF CUP EDHEC** (10, 11 et 12 avril 2015) : tournoi de golf étudiant.
- **WINGS FOR LIFE RED BULL** (3 mai) : course dont les profits sont reversés à la recherche sur la moelle épinière.

- **NO FINISH LINE PARIS** (28 au 31 mai 2015) : course pour soutenir des projets en faveur d'enfants défavorisés ou malades.
- **VERTIGO** (29 mai 2015) : course solidaire au profit de sport sans frontières
- **RAID EDHEC** (27, 28 et 29 mai 2015) : évènement étudiant organisé par l'école EDHEC
- **LES BACCHANTES** (11 nov 2015) : Course solidaire à moustache au profit de la recherche contre les maladies de la prostate
- **LES JOURNEES DE NOËL LIGUE NATIONALE DE BASKET** (18 au 27 décembre) : au profit du secours populaires français

4. Emission « Les Grandes Gueules »

Diversité au sein des **Grandes Gueules** (chroniqueurs récurrents) :

- Mohammed CHIRANI, consultant en politiques publiques
- Mourad BOUDJELLAL, président du Rugby Club Toulonnais
- Fatima AÏT BOUNOUA, professeur de français
- Joëlle DAGO-SERRY, chargée de clientèle dans le logement social (depuis le 8 février 2016)

Diversité au sein des invités (exemples non exhaustifs) :

- 13/01/2015 : Malek BOUTIH, député (PS) de l'Essonne
15/01/2015 : Tariq RAMADAN, philosophe et islamologue
22/01/2015 : Edwy PLENEL, journaliste et co-fondateur de Mediapart
13/02/2015 : Tareq OUBROU, imam de la mosquée de Bordeaux
13/03/2015 : Saphia AZZEDDINE, romancière
17/03/2015 : Shy'm, chanteuse
09/04/2015 : Rachid ARHAB, journaliste ancien membre du CSA
06/05/2015 : Sonia SOUID, agent de football
18/05/2015 : Jeannette BOUGRAB, ancienne secrétaire d'Etat de Nicolas Sarkozy
12/06/2015 : Riad SATTOUF, auteur de bande dessinée et réalisateur
16/06/2015 : Dounia BOUZAR, anthropologue
17/07/2015 : Rama YADE, conseillère régionale d'Île-de-France
28/07/2015 : Anouar KBIBECH, président du Conseil français du culte musulman (CFCM)
07/10/2015 : Armando CURRI, meilleur apprenti menuisier de France
15/10/2015 : Sofia LICHANI, ancienne hôtesse de l'air
02/11/2015 : Rokhaya DIALLO, militante associative et journaliste
19/11/2015 : Christine KELLY, journaliste
04/12/2015 : Ibrahim MAALOUF, musicien

Diversité au sein des sujets traités (exemples non exhaustifs) :

- Sujet sur le traitement de l'autisme en France avec Eglantine EMEYE en invitée studio

- Salafisme en France
- Guerre et islamisme
- Sujet sur la bi-polarité
- Sujet sur vivre avec un handicap

Initiatives internes :

Dans le cadre des initiatives post attentat, RMC a accueilli pendant une semaine 1 élève de 3^{ème} d'un collège de Saint-Denis pour le sensibiliser aux médias.

5. Emission « Carrément Brunet »

MINORITES

25/01/2015 : « Apartheid » en banlieues : pour Eric BRUNET, ce n'est pas l'Etat qui est responsable.

Invités : Kamel HAMZA, Conseiller municipal UMP de la Courneuve en Seine-Saint-Denis et Fondateur de l'association des Elus de la diversité, Laurent DEGALLAIX, Député-maire de valenciennes, successeur de Jean-Louis Borloo, et Porte-parole de l'UDI, ROST, Rappeur et Président du collectif Banlieues actives.

10/11/2015 : Le Cirque tsigane Romanès victime de vandalisme et d'actes racistes : pour Eric BRUNET, le racisme anti Tsigane augmente et n'émeut plus personne.

Invités : Delia et Alexandre ROMANES, Patrons du cirque tsigane Romanès, Etienne LIEBIG, Grande Gueule sur RMC, Anthropologue, éducateur sur la question tsigane, Alain JAKUBOWICZ, Président de la LICRA depuis janvier 2010.

01/05/2015 : Pour Pascal PERRI, place aux femmes ! La France est un vieux pays machiste !

Invités : Fatima BENOMAR, Porte-parole de l'association féministes Les Effrontées, Hervé MARITON, Député UMP de la Drôme, Marie-Jo ZIMMERMANN, Députée UMP de Moselle, Présidente durant 10 ans de la délégation aux droits des femmes à l'Assemblée Nationale, Julien AUBERT, Député UMP du Vaucluse

6. Emission « Lahaie, l'amour et vous »

HANDICAP

10/03/2015 : « Sexualité et handicap »

Invité : Jean-Luc LETELLIER, Président du CRÉDAVIS, Association pour la reconnaissance et la réflexion pour le droit à la vie sexuelle dans le secteur social et médico-social, la promotion de l'éducation à la sexualité pour tous et la prévention des violences à caractère sexuel.

30/03/2015 : « Faut-il autoriser les assistants sexuels ? »

Invitée : Vanessa LUCIANO, membre du CA de l'APPAS (association pour la promotion du handicap sexuel).

HOMOSEXUALITE

23/03/2015 : « Homo ou hétéro est-ce un choix ? »

Invité : Philippe BRENOT, médecin psychiatre, anthropologue, directeur des enseignements de Sexologie et Sexualité Humaine et auteur de « Homo ou hétéro est-ce un choix ? », éd. L'Esprit du temps.

18/05/2015 : « La France est-elle plus ou moins homophobe qu'avant ? »

Invité : Yohann ROSZEWITCH, président de SOS homophobie, Alexandre MARCEL, Président du Comité Idaho France, Frédéric GAL, Directeur Général de l'association de l'Association Le Refuge.

RELIGION

26/08/2015 : « Sexe et religion »

Invité : Arthur VERNON, metteur en scène, auteur du documentaire érotique « Les Filles d'Eve et du Serpent » disponible partout en DVD et VOD et auteur de « La vie, l'amour et le sexe », éd. Tabou.

27/08/2015 : « Mariage, pacs et mariage homo »

Invité : Philippe ARLIN, sexologue et psychologue.

09/10/2015 : « Le sexe et la religion »

Invité : Patrick BANON, auteur de "Et Dieu créa le sexe...", éd. Plon Presses de la Renaissance.

ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

13/04/2015 : « L'égalité hommes/femmes a-t-elle un sens ? »

Invitée : Peggy SASTRE, Docteur en philosophie, auteur de « Le sexe des maladies. L'impact méconnu des différences hommes femmes sur votre santé : comment en tirer profit ? », éd. Favre et de "Ex utero, pour en finir avec le féminisme", éd. La Musardine.

PROSTITUTION

27/03/2015 : « La condition des femmes prostituées »

Invités : Françoise GIL, sociologue et auteur de « Prostitution : fantasmes et réalités », éd. ESF sur « Le projet de loi visant à pénaliser les clients de prostitués qui sera examiné par le Sénat les 30 et 31 mars » ; Jacques DELGA, avocat à la Cour d'Appel de Paris, professeur honoraire à l'Essec et ancien professeur associé des universités et auteur de « Sexualité Libertinage Echangisme et Droit », éd. L'Harmattan ; Florence DU NID ; Isabelle DENISE, juriste à la LDH, ancienne chef de service à l'Amicale



du Nid, spécialiste de la population prostitutionnelle ; Janine MOSSUZ-LAVAU, Directrice de recherche émérite au CEVIPOF, enseignante à Science Po Paris et auteur de « La prostitution », éd Dalloz.

TRANSEXUEL

25/03/16 : « changement de sexe »

Invitée : Mathilde DAUDET, photographe, grand reporter pour la télévision et auteur du roman autobiographique « Choisir de vivre », éd. Carnets Nord.

7. Emission « Le Week-end des Experts »

HANDICAP

31/10/2015 : « Votre maison » : Vieillissement et handicap : améliorer l'accessibilité des logements

Invités : Florence ARNAIZ MAUME du SYNERPA (syndicat des maisons de retraite), Georges LABAZÉE, Sénateur, membre de la commission des Affaires Sociales, rapporteur du projet de loi ASV.

19/09/2015 : « Votre maison » : Spéciale salle de bains, avec une partie sur l'accessibilité

Invité : Jean-Philippe ARNOUX de l'enseigne VITA CONFORT

20/09/2015 : « Vos animaux » : Les chiens guides d'aveugle : comment les sélectionne-t-on ? A l'occasion de la 4e édition de la semaine du chien guide (jusqu'au 27 septembre)

Invité : Joaquim ROMERO, président de l'Ecole de chiens guides de Paris

8. Traitement du sport à l'antenne

- **Janvier – Février 2015** : Coupe d'Afrique des Nations
- **Samedi 24 janvier 2015** : Journée du sport féminin
- **Février-Mars 2015** : Tournoi des 6 Nations féminin

Handisport

- **Avril 2015** : Sujet sur Stéphane HOUDET, champion de France de tennis handisport et numéro 2 mondial, qui a imaginé un fauteuil novateur adapté à son handicap. Au lieu de jouer assis, comme la majorité de ses adversaires, l'homme de 44 ans va désormais jouer à genou.

- **dimanche 7 juin à 21h**, le match de foot France / Belgique, commenté par Yvan WOUANDJI, joueur de l'équipe de France non-voyante (cécifoot)

- **Juin 2015** : Coupe du Monde Féminine de la FIFA au Canada

Depuis sa création, la promotion de la diversité a toujours été au cœur de l'ADN de RMC Découverte : la chaîne propose à ses 25 millions de téléspectateurs par mois des documentaires représentant la diversité de la société, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Diffusées en 2015, plusieurs séries documentaires ont ainsi eu pour ambition de contribuer à une meilleure compréhension du monde et des autres tels que « *Vu du Ciel* », la série de Yann Arthus-Bertrand diffusée en prime-time qui permet aux téléspectateurs d'explorer la planète d'un point de vue environnemental mais aussi culturel et sociétal ; La collection « *Authentik Aventures* », qui propose au téléspectateur de voyager autrement, en vivant des moments de partages exceptionnels à travers le regard de voyageurs inexpérimentés.

RMC Découverte s'est également attachée à diffuser des documentaires qui favorisent l'ouverture sur le handicap, comme « *Les théories de Stephen Hawking* », scientifique atteint de dystrophie neuromusculaire qui a passé ses cinquante dernières années à étudier et partager ses recherches sur le temps, l'espace et les lois de l'univers. Dans la série « *Les rois du troc* », Antonio, un des deux personnages principaux spécialistes du troc, est atteint du syndrome Gilles de la Tourette. Alors que les personnes souffrant de ce syndrome sont très souvent marginalisées et souffrent du regard des autres, Antonio a réussi à surpasser ce handicap en le transformant en véritable atout commercial.

RMC Découverte a également mis à l'honneur la place de la femme dans toutes les composantes de la société, que ce soit à travers l'histoire, la science, le voyage... Le documentaire « *Les Hommes de la victoire* » nous montre ainsi que derrière la grande Histoire, se cache celle des hommes et des femmes qui ont libéré la France, au péril de leurs vies. Le documentaire « *Marie Curie, naissance d'un mythe* » écrit par deux femmes, Géraldine Berger et Nathalie Huchette, revient sur la vie de Marie Curie, devenue un véritable modèle scientifique, la première femme à avoir reçu le prix Nobel, et à ce jour la seule femme à en avoir reçu deux. La série « *No Ordinary Women* » suit le quotidien d'un équipage de marins composé de onze femmes à travers deux années de préparation. Pendant près de deux ans, elles feront tout ce qu'elles peuvent pour être aussi rapides et préparées que les hommes qui sont en course à la voile. La présence de la femme a été aussi particulièrement bien représentée dans la thématique Real Life qui traite de la vie quotidienne de personnages extraordinaires.



S'agissant des efforts entrepris en matière de recrutement, nous faisons de la représentation de la diversité une priorité dans la constitution des équipes de RMC Découverte. Nos équipes sont ainsi composées pour plus de la moitié de femmes.

RMC Découverte entend être particulièrement vigilante sur la représentation de la diversité à l'antenne, notamment dans le cadre des nouvelles obligations en la matière créées par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, afin que tous ses téléspectateurs puissent se reconnaître dans ses programmes.

Comme elle s'y est engagée auprès du Conseil, RMC Découverte continuera en 2016 d'offrir à ses téléspectateurs une ouverture sur le monde la plus large possible et à proposer des documentaires dédiés à la découverte des autres.

EN 2015, RMC DECOUVERTE S'EST ATTACHE A PROMOUVOIR LA DIVERSITE DANS L'ENSEMBLE DES GRANDES THEMATIQUES QUI REPRESENTE LA CHAINE : SCIENCE & TECHNOLOGIES, HISTOIRE, AVENTURE, VOYAGE, REAL LIFE.

I. DIVERSITE CULTURELLE/ETHNIQUE

1/En 2015 RMC Découverte a fait le choix de diffuser deux collections documentaires proposant à ses téléspectateurs une ouverture sur le monde.

- Dans la grande collection « Vu du ciel », Yann Arthus Bertrand nous propose un voyage au cœur de la diversité de nos patrimoines culturels et environnementaux et une plongée dans le quotidien des différentes populations de notre planète. De l'Argentine avec les chutes d'Iguazu aux glaciers de Patagonie en passant par la France, la Chine, le Botswana, l'Egypte, ou le Japon, Yann Arthus Bertrand parcourt le globe et nous en ramène un cliché à couper le souffle de l'humanité.
- La collection « Authentik Aventures » propose au téléspectateur de voyager autrement, en vivant des moments de partages exceptionnels à travers le regard de voyageurs inexpérimentés tels que Romain et Benoit et leur voyage écolo dans « Paris-Calcutta, le raid brisé » ; Yann et Géraldine en road-trip pendant deux ans dans « Sur les chemins du monde » ou encore Simon qui rejoint le Tibet par la Route de la Soie dans « Aux portes du Tibet ».

2/RMC Découverte s'est également attaché à apporter une vision globale et diversifiée de la société dans l'ensemble de ses programmes, et plus particulièrement dans la thématique Real Life

- Dans « Troy: le street magicien », nous découvrons le personnage éponyme, Troy, un jeune londonien d'origine juive, de père allemand et de mère jamaïcaine, l'un des magiciens les plus impressionnantes du Royaume Uni. C'est en voyant un spectacle de David Blaine, célèbre prestidigitateur afro-américain, que Troy trouve sa vocation : « Je n'avais jamais vu un magicien comme lui, avec ma couleur de peau. Je me suis alors dit que si lui pouvait le faire, moi aussi je pouvais ».
- Dans la série « American River » nous découvrons Big Ward, un pêcheur qui vit des ressources que lui fournit le fleuve Mississippi : poissons chat, crocodiles, lézards et tortues. Noir de peau et en fort surpoids pondéral, ces deux facteurs physiques ne sont pourtant pas un handicap dans sa vie personnelle et professionnelle et ce malgré le fait que l'histoire de la région dans laquelle il a grandi soit empreinte d'un passé raciste et ségrégationniste.
- La série « Enchères à tout prix » suit la vente aux enchères de containers mis en vente avec leur contenu quand leurs propriétaires font faillite. Lors des ventes, les enchérisseurs n'ont que quelques minutes pour évaluer le contenu et faire des offres. Ces enchérisseurs sont Uzi et Shlomi, deux israéliens, Mo et Ty, deux afro-américains ainsi que Teana, une latino-américaine.

II. HANDICAP

- Dans la série « Les rois du troc », Antonio, un des deux personnages principaux spécialistes du troc, est atteint du syndrome Gilles de la Tourette. Alors que les personnes souffrant de ce

syndrome sont très souvent marginalisées et souffrent du regard des autres, Antonio a réussi à surmonter ce handicap en le transformant en véritable atout commercial. Avec ses collègues autant que devant ses clients, il arrive à en rire de manière totalement décomplexée.

- Dans « **Les théories de Stephen Hawking** », Stephen Hawking, célèbre physicien et cosmologiste explore les plus grands mystères de l'univers. Atteint d'une maladie dégénérative, la sclérose latérale amyotrophique diagnostiquée depuis l'âge de 21 ans, le génial scientifique devenu le physicien vivant le plus célèbre du monde défie tous les pronostics médicaux et déclare : « J'ai la chance de travailler en physique théorique, l'un des rares domaines dans lesquels le handicap n'est pas un handicap grave ».

III. LA FEMME

1/RMC Découverte a également mis à l'honneur la place de la femme dans l'Histoire.

- Le documentaire « **Les Hommes de la victoire** » nous montre que derrière la grande Histoire, se cache celle des hommes et des femmes qui ont libéré la France, au péril de leurs vies. Parmi eux, le destin de deux femmes, Cécile Rol-Tanguy, agente de liaison de la résistance qui rédige, le 19 août 1944, l'appel à l'insurrection des Parisiens et celui de Raymonde Jeanmougin première femme ambulancière de la 2e DB a participé à la libération Française durant la seconde guerre mondiale.
- Dans « **Héros maudits du 3eme reich : Hanna Reitsch** », nous découvrons qui était vraiment Hanna Reitsch. Connue pour être la plus audacieuse femme pilote d'essai de la Luftwaffe, fidèle à son pays jusqu'à son dernier jour, sa dernière mission fut de voler jusqu'au bunker d'Hitler alors que l'Allemagne était à genoux.
- Dans « **Treblinka : le camp de l'horreur** », Caroline Sturdy Colls, une enquêtrice scientifique, fait une découverte macabre dans les profondeurs d'une forêt polonaise qui marque le début de l'investigation du plus grand crime du 20ème siècle, à l'origine de la disparition de plus de 900 000 personnes, mais qui n'a laissé que peu de traces et de témoins. En s'appuyant sur une technologie aérienne de pointe et sur l'archéologie d'investigation, elle fait le point sur l'ampleur et l'horreur du drame de Treblinka.
- Dans « **L'âme du 36** », nous plongeons au cœur de l'histoire de ce lieu mythique qui quittera le cœur de Paris pour le 17ème arrondissement en 2017. Trois « grands flics », tous trois successivement patrons du 36, nous racontent l'histoire de cet emblème. Parmi eux, Martine Monteil : première femme à diriger les brigades des stupéfiants et du proxénétisme, ainsi que la brigade de répression du banditisme, la brigade criminelle et la police judiciaire, elle termine sa carrière au poste de préfet, Secrétaire générale de la zone de défense de Paris.
- « **La Bicyclette Bleue** », téléfilm adapté du roman de Régine Deforges, première femme éditrice en France et auteure internationalement reconnue, raconte le destin incroyable de la jeune Léa Delmas qui intègre instinctivement la Résistance intérieure française tout en poursuivant sa liaison avec Tavernier alors que son ami d'enfance Mathias Fayard, collaborateur, menace de la dénoncer si elle refuse de l'épouser après la guerre.

- Ainsi dans « **Katherine Mills : la science de l'illusion** », nous découvrons l'histoire de Katherine, une femme, mentaliste et magicienne britannique, qui manie à la perfection la psychologie et l'illusion dans un monde de la magie et de l'illusionnisme où les femmes ne sont que très rarement sur le devant de la scène.
- La série « **Bush Alaska** » raconte le quotidien de sept personnes au cœur d'un des endroits les plus rudes et isolés de la planète, le nord de l'Alaska, appelé « **Bush Alaska** ». Sur ces 7 personnes, 3 femmes édifiantes: Agnès, une femme Inuit qui vit avec son mari et ses 7 enfants, Kate qui a créé avec son mari Andy une école de dressage de chien de traîneaux au bord de la rivière Yukon. Et enfin Sue Aikens, qui vit à 500 miles de la ville la plus proche et qui affronte seule les animaux sauvages et les plus dures intempéries.
- Dans « **Highway thru Hell** », nous suivons le quotidien de Becky et de l'entreprise de remorquage qu'elle dirige. Cette série montre la difficulté d'être une mère célibataire, qui dirige sa propre entreprise et travaille de nuit comme de jour dans des conditions de travail difficiles afin de subvenir aux besoins de sa famille.
- Dans « **Alaska la dernière frontière** », nous découvrons le quotidien d'une famille vivant dans l'un des endroits les plus reculés de la planète : l'Alaska. Et dans cette famille, nous suivons les histoires de Eve, femme d'Eevin Kilcher, Jane, femme d'Atz Lee Kilcher et de Charlotte, femme de Otto Kilcher : quel est leur rôle et leur place dans cette vie à la frontière entre modernité et traditions ancestrales ?
- Dans « **Alaska, bataille en haute mer** », nous découvrons le quotidien des pêcheurs de la baie de Bristol, un cercle très masculin dont fait partie Jade Hoiby, matelote de 24 ans née en Alaska.
- Dans « **Flying Wild Alaska** », la famille Tweto dirige une compagnie aérienne surprenante, Era Alaska, qui se charge d'approvisionner par avion les coins les plus reculés et extrêmes de l'Alaska. Jim dirige son affaire avec passion et peut compter sur sa femme Ferno pour le soutenir et sur ses deux filles Ayla et Ariel qui jouent aussi un rôle capital dans cette entreprise familiale.
- Dans « **American River** » nous suivons le quotidien d'hommes et de femmes qui habitent les régions les plus reculées des Etats-Unis, pour qui les techniques ancestrales de pêche sont aujourd'hui encore l'unique source de revient. Mais si ces personnages surviennent à leurs besoins comme le faisaient leurs ancêtres, leurs mœurs ont changé et les mentalités ont évolué : ainsi, si Ricky apprend à sa fille Katy les techniques ancestrales de pêche, c'est pour la rendre indépendante et prendre le temps de discuter avec elle des relations hommes-femmes et du danger de devenir mère trop vite et d'être dépendante de son conjoint.
- Dans « **Les rois du troc** », Steve et Antonio travaillent avec Kendall, une jeune femme tatouée aux cheveux courts passionnée de troc qui a su s'imposer dans leur atelier de bricolage et de restauration sans que le fait qu'elle soit une femme ne soit un handicap.
- Dans « **Storage wars : adjugé vendu** » nous découvrons que chaque année aux Etats-Unis, des centaines de boxes de stockage et leur contenu sont mis en vente aux enchères car certaines personnes ne paient plus les loyers. Dans ce milieu souvent sans pitié des enchères, 2 femmes ont su s'imposer.



- Dans « **Prison Girls** », nous suivons le destin de prisonnières qui sont également mères séparées de leur enfant.

6/Enfin il est à noter que RMC Découverte a mis un point d'honneur à mettre en avant des femmes dans la réalisation de ses productions. Ainsi, sur 63 productions diffusées, 16 ont été écrites et réalisées par des femmes, soit plus de 25%.

Ainsi dans la thématique Science & Technologie, les productions « Balard, construire la défense française », « Tour Eiffel, la grande épopée », « Les 150 ans du Printemps », « Port XXL: Marseille », ou encore « Tunnel sous la Manche : le chantier du siècle » ont tous été écrits et réalisés par des femmes.

Dans la thématique Histoire, les productions « Les soldats de Napoléon », « Paris: l'occupation vécue par les Allemands », « Hiroshima: les traces cachées », ou encore « Dictatures: Staline » ont également été écrits et réalisés par des femmes.

Enfin dans la thématique Aventure, les productions « Chamonix, la fabrique de l'extrême » ou encore « Les routes de l'extrême : en pleine tempête » ont également été écrits et réalisés par des femmes.

BILAN DIVERSITE 2015

GROUPE NRJ – NRJ 12 & Chérie 25

La délibération adoptée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel le 10 novembre 2009 sur le fondement de l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée tend à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +.

En vertu des dispositions de cette délibération, modifiée en septembre 2015, chaque année les éditeurs de services de télévision nationale terrestre en clair proposent au Conseil par courrier des engagements relatifs à la représentation de la diversité de la société française pour l'année suivante.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces engagements fait annuellement l'objet d'un compte-rendu remis par les chaînes au CSA.

En novembre 2014, les chaînes du Groupe NRJ ont transmis au Conseil leurs engagements en la matière pour l'année 2015.

Le bilan de ces engagements est présenté pour l'année 2015, pour NRJ 12 et Chérie 25, aux termes des présentes.

Par ailleurs, et à la suite des tragiques événements de janvier 2015, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, à l'initiative de Madame Mémona Hintermann-Afféjee, et sous la présidence de Monsieur Olivier Schrameck, a souhaité réunir tous les éditeurs en mai 2015 et les a invités à présenter des initiatives susceptibles d'être mises en œuvre avant l'été, compte tenu de ces circonstances exceptionnelles.

Le Groupe NRJ, et plus particulièrement NRJ 12 et Chérie 25 ont à cette occasion proposé au Conseil plusieurs initiatives supplémentaires qui ont effectivement été mises en œuvre avant l'été 2015. Nous détaillerons ces actions dans le développement ci-dessous.

A) Les engagements souscrits par NRJ 12 et Chérie 25 pour l'année 2015

Comme le prévoit la délibération de 2009, nous avons fait parvenir au Conseil en novembre 2014, les engagements pour 2015 des deux chaînes hertziennes gratuites éditées par NRJ Group.

⇒ Nous nous engagions ainsi à :

- Maintenir une clause de sensibilisation à la diversité dans tous les contrats de commande de programmes conclus en 2015 et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées.

Cet engagement a été respecté tout au long de l'année 2015, chaque contrat de commande de programme inédit comportant une clause de sensibilisation à la diversité.



- Communiquer à tous les nouveaux collaborateurs une note de sensibilisation à la diversité.

Plusieurs dispositions sur la diversité figurent dans des documents internes au Groupe, comme le Règlement intérieur ou la charte éthique.

Cette communication a été renforcée à la suite de la réunion du 28 mai 2015 au CSA comme exposé ci-dessous.

- Réserver, quand le sujet ou le contexte le permet, une part significative des rôles des fictions qui seraient commandées en 2015 à des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française.

Nos chaînes n'ont pas produit de fiction originale en 2015.

- Poursuivre les efforts pour favoriser la présence et l'intervention des personnes handicapées dans les programmes produits.

Plusieurs numéros des magazines *Tellement Vrai* sur NRJ 12 et *Sans Tabou* sur Chérie 25 ont été consacrés en 2015 au handicap et au quotidien des personnes handicapées.

Ainsi, à titre d'exemple, le numéro du magazine *Sans Tabou*, diffusé notamment le 15 janvier 2015 à 9h00 était consacré à la vie quotidienne de parents non-voyants.

De même, Véronique Mounier a reçu dans *Sans Tabou* à plusieurs reprises durant l'année des représentants d'associations venus apporter un éclairage d'experts sur le handicap.

On peut citer, par exemple le 23 septembre 2015, la présence de Chantal Jacques, bénévole de l'association La Chaîne de l'Espoir venue réagir au documentaire présenté aux téléspectateurs de Chérie 25 sur les familles d'accueil recevant de jeunes enfants africains soignés en France pour de lourdes pathologies cardiaques.

Toujours à titre d'exemple, le 18 novembre 2015, Véronique Mounier recevait Perle Bouge, athlète handisport d'aviron, médaillée d'argent aux Jeux Paralympiques de Londres. Après la diffusion d'un document sur un jeune enfant handicapé, Perle Bouge a raconté à Véronique son handicap, sa vie en fauteuil, mais aussi la joie de vivre qu'elle insuffle à ses proches grâce à ses activités sportives. Jeune femme épanouie, Perle Bouge démontre que le handicap n'empêche pas de vivre pleinement sa passion.

Cette émission diffusée à l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est déroulée du 16 au 22 novembre 2015 a été l'occasion de diffuser à l'antenne un bandeau avec l'adresse internet de l'Agefiph

Tout au long de l'année, nos magazines et documentaires abordent le sujet de la diversité ou présentent le parcours ou le quotidien de personnes issues de toutes les composantes de la diversité de la société française. On peut citer :

- *Sans Tabou*, diffusé notamment le 26 janvier 2015 à 12h00 - Dans ce document, nous suivions de jeunes athlètes qui conjuguent vie privée et rythme de championnes. Parmi ces parcours de réussite, nous suivions, notamment celui de la championne d'athlétisme Muriel Hurtis,

- *Sans Tabou*, diffusé notamment le 31 décembre 2015 à 11h40 –. Dans ce numéro, nous suivions de jeunes talents sur le point de signer leur premier contrat professionnel dans le monde du sport ou du mannequinat. Parmi eux, nous suivions notamment une jeune femme issue de la diversité dans son ascension dans le milieu du mannequinat.

Au-delà de ces émissions, les antennes de NRJ 12 et Chérie 25 reflètent d'une manière générale la diversité dans leurs programmes et font une large place à toutes les composantes de la société française.

Ainsi, par exemple, l'équipe de présentation et les invités du *Mag* de NRJ 12 reflètent largement la diversité de la société française, de même que le plateau d'émissions de divertissements telles que l'académie des 9, diffusée quotidiennement à l'automne 2015.

Nos magazines de société, qu'il s'agisse de *Tellement Vrai* ou de *Sans Tabou* contribuent également à présenter de manière positive la diversité de la société française sous toutes ses formes, et à valoriser des parcours de réussite au sein de ces diversités.

Sur Chérie 25, à partir de novembre 2015, avec le retour de *C'est mon choix* toujours animé par Evelyne Thomas, dans chacun des numéros, des français de toutes origines, de toutes conditions sociales, de tous âges et généralement de tous horizons sont venus témoigner au micro de l'animatrice.

De même, les participants aux émissions de divertissements, notamment celles de la télévision du réel, reflètent largement la diversité de la société française dans toutes ses composantes.. Plusieurs candidats sont le reflet des différentes composantes de la société française.

⇒ Par ailleurs, lors de la réunion organisée le 28 mai 2015, à laquelle le pré-rapport 2014 sur les conditions d'application de la délibération du 10 novembre 2009 a également été présenté, le Conseil a invité les éditeurs présents à transmettre leurs observations, et proposer de nouvelles initiatives pouvant être mises en œuvre dès avant l'été, tant au niveau des antennes que de la gestion de ses ressources humaines.

Par courrier en date du 23 juin 2015, répondant à l'invitation du Conseil, nous avons transmis nos observations sur le pré-rapport et proposé plusieurs initiatives complémentaires, qui ont mises en œuvre dès l'été 2015.

- 1) Tout d'abord, nous avons souhaité, comme rappelé ci-dessus renforcer auprès des collaborateurs du groupe NRJ la publicité des engagements et initiatives en matière de ressources humaines s'inscrivant dans la durée et traduisant la politique de notre Groupe en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité.

A cet effet, la section "Ressources humaines" de l'intranet de NRJ Group a été complété par l'ajout d'une rubrique "Diversité".

Au sein de cette rubrique, plusieurs documents internes au Groupe sont consultables directement par tous. Il s'agit des différents accords et engagements souscrits par le Groupe en la matière, qu'il s'agisse notamment de notre charte éthique, de notre règlement intérieur, de l'accord sur l'égalité

professionnelle, de notre plan d'action sur le contrat de génération, de la charte CSA sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle.

La mise en ligne de ces documents s'est effectuée au tout début du mois de juillet 2015.

- 2) Le pré-rapport invitait les éditeurs de services à présenter de nouvelles initiatives.

- a) Nous nous étions engagés à produire et diffuser un message à l'occasion de la cérémonie du 14 juillet promouvant la diversité et de la cohésion sociale.

Ce message diffusé sur les antennes de NRJ 12 et Chérie 25 le jour de la fête nationale ainsi que la semaine précédente, a également été diffusé sur les sites internet de nos chaînes dès le 14 juillet ainsi que la semaine suivante.

Pour l'année 2015, la radio NRJ s'est associée à cette opération en diffusant sur son antenne, ainsi que sur son site internet durant une semaine, un message de promotion de la diversité.

- b) De même, nous avions annoncé que nos antennes diffuseraient dès juin et durant l'été plusieurs documentaires et/ou magazines abordant des questions liées au handicap, à la diversité, à l'âge...

Ces diffusions ont été réalisées, et sont venues compléter les diffusions sur ces thématiques déjà effectuées sur les antennes durant le premier semestre, et poursuivies tout le reste de l'année.

On peut citer en exemple :

- *Tellement Vrai* sur NRJ 12, le 7 juin 2015 à 20h50 – Dans ce numéro, interviennent des mères et leurs jeunes garçons : Fouzia et Adam qui souffre d'autisme et Angélique et Kelvin atteint du syndrome de Little (affection neurologique) en attente d'une opération coûteuse.

Le présentateur de l'émission a reçu à l'issu de la diffusion du document Angélique et son fils qui, depuis le tournage, a été opéré et voit désormais sa vie changer.

- *Tellement Vrai* du 14 juin 2015 à 20h50 – Ce numéro présentait notamment le quotidien de couples mixtes d'origines diverses.
- *Sans Tabou* sur Chérie 25 le 10 juillet 2015 à 11h30 - Ce numéro dressait le portrait de sexagénaires qui, à la retraite, redémarrent une nouvelle vie.
- *Sans Tabou*, le 29 juillet 2015 à 12h00 – Ce numéro du magazine montrait le quotidien de personnes handicapées.

- c) Enfin, nous avions indiqué dès le 23 juin 2015 que nous saluerions en mars 2016 « la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » instaurée par l'ONU le 21 mars de chaque année depuis 1966.

NRJ 12 et Chérie 25 se sont effectivement associées à cette manifestation internationale en diffusant à plusieurs reprises le 21 mars 2016 des programmes courts faisant intervenir et réagir les téléspectateurs par le biais d'un micro-trottoir. Chacun a pu ainsi donner sa vision de la lutte contre la discrimination raciale en exposant son propre parcours, sa propre histoire.

Chaque antenne a ainsi diffusé le message à trois reprises dont une fois à 20h45 sur chacune des chaînes.

B) Les actions RH en matière de diversité et de cohésion sociale

L'engagement du Groupe NRJ et de ses équipes sur les questions de diversité et de cohésion sociale n'est plus à démontrer.

Plusieurs actions se sont déroulées en 2015 montrant l'engagement fort du Groupe et de ses équipes en faveur de la diversité.

1) La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées – AGEFIPH et l'opération « un jour un métier en action ».

NRJ Group a poursuivi son soutien en 2015 à l'opération « Un jour un métier en action »

Cette opération consiste à faire découvrir à une personne en situation de handicap, le temps d'une journée, un métier ou une entreprise au côté d'un salarié

En 2015, le Groupe a reçu 7 personnes venues découvrir les métiers de NRJ Group aux côtés de ses collaborateurs.

Par ailleurs, et comme cela a été indiqué précédemment, un relai antenne a été effectué dans le magazine *Sans Tabou* du 18 novembre sur cette opération.

2) Application de la charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle du 11 février 2014

Le Groupe NRJ a soutenu en 2015 les actions des Ecoles signataires de cette charte en leur versant une partie de sa taxe d'apprentissage.

3) Soutien aux Entretiens de l'excellence

Depuis plusieurs années, NRJ Group soutient cette association en lui versant une partie de sa taxe d'apprentissage.

L'action des Entretiens de l'Excellence, initiée en 2006 par le Club XXIe Siècle et devenue une association à part entière en 2008 a pour but de rétablir l'égalité des chances entre les élèves en permettant à ceux issus de milieux défavorisés d'obtenir l'accès à l'information sur les filières éducatives d'excellence.

4) Actions spécifiques de formations et de sensibilisation des équipes RH et des managers au principe de non-discrimination dans les recrutements

En 2015, NRJ Group a établi une charte de recrutement à destination de l'équipe encadrante du Groupe applicable en 2016.

Cette charte datée du 11 janvier 2016 et présentée au Comité d'Entreprise le 14 janvier 2016, est désormais remise à chaque manager avant recrutement.

Elle rappelle les règles de base déontologiques et méthodologiques afin de rendre le processus de recrutement efficace tout en assurant l'équité et le respect des principes de non-discrimination.

5) Accord en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Cet accord signé en novembre 2015 par certaines entités du Groupe et les organisations syndicales représentatives est applicable pour une durée de trois ans.

Il s'inscrit dans la politique menée depuis plusieurs années par NRJ Group, politique volontariste d'emploi et d'insertion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.

Les parties ont décidé de poursuivre et améliorer les actions déjà engagées et envisager de nouvelles mesures.

Cet accord fait l'objet d'une publicité interne par sa mise en ligne sur l'intranet du Groupe dans la rubrique dédiée aux questions de diversité.

Nous pouvons également signaler que dans le cadre de l'adaptation des postes de travail pour les salariés handicapés, le Groupe a durant l'année 2015 acheté du matériel spécifique pour un de ses collaborateurs en région déficient visuel.

DIVERSITE

**Compte rendu de la mise en œuvre des
engagements pris par Jeunesse TV
au titre de l'année 2015**



Nature des engagements

Conformément à la délibération du 10 novembre 2009¹, modifiée le 16 septembre 2015², et à l'article 2-3-3 bis de la convention³ de la chaîne, et fort de son attachement et de son ambition en la matière, Jeunesse TV a adressé au Conseil, le 4 décembre 2014, un courrier⁴ l'informant des engagements qu'elle souhaitait prendre en matière de diversité sur Gulli pour l'année 2015 :

- une attention particulière sur la perception des origines des participants de toutes nos nouvelles émissions sera renforcée : une proportion d'au minimum 1/4 et si possible 1/3 des candidats issus de « minorité visible » sera privilégiée comme pour l'émission quotidienne «*In ze boîte*» ;
- le dialogue sera maintenu au sein des équipes de la production de Gulli et auprès des partenaires producteurs afin de réfléchir à l'intégration de personnes en situation de handicap dans les émissions de Gulli ;
- souhaitant s'adresser à tous les publics, Gulli renouvellera la démarche déjà mise en œuvre en 2014, en diffusant des films en audiodescription ;
- à l'occasion de la journée du 14 juillet, Gulli programadera à nouveau un spot dédié à la diversité ;
- consciente que la sensibilisation des enfants sur le thème de la diversité sera d'autant plus pertinente qu'elle s'opérera par le biais de tous les moyens de communication qui leurs sont destinés, Gulli relayera au mieux ses contenus emblématiques en faveur de la diversité sur son site et ses déclinaisons ;
- Gulli maintiendra avec assiduité ses initiatives en faveur de la diversité en lien induit et naturel avec sa ligne éditoriale et les équipes qui la mettent en œuvre au quotidien.

Les représentants de Gulli ont participé avec intérêt à la réunion organisée par le Conseil le 28 mai 2015, sur le thème de la **Cohésion Sociale**.

Compte tenu de sa cible et de son rôle judo-éducatif, Gulli s'attache en effet à ce que ses contenus reflètent la diversité de la société française : « *Toute l'année, nous nous efforçons de valoriser la différence sur nos antennes en mettant en avant tous les enfants quelques soient leurs origines, leur âge, leur sexe ou leurs singularités* ». Caroline Cochaux Directrice déléguée du Pôle TV de Lagardère Active et Présidente de Gulli

Gulli souhaite ainsi réitérer ses encouragements à la réflexion du Conseil sur la promotion de l'égalité et de la diversité au sein de la société française, qui fait partie des préoccupations de Lagardère Active pour ses médias et tout particulièrement pour Gulli.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Gulli a naturellement accepté de souscrire à la logique d'engagements pluriannuels en faveur de la diversité souhaitée par le Conseil, en inscrivant ses engagements au titre de l'année 2016⁵ dans un plan d'action global et pluriannuel.

Cette procédure permet en effet de gagner en clarté et en efficacité et démontre surtout la véritable dynamique de Gulli, renforcée par les échanges constructifs que la chaîne tient avec le Conseil.

¹ Article I.B.1. de la délibération n°2009-05 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes publiques et gratuites et du Canal +

² Délibération n°2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n°2009-05 du 10 novembre 2009

³ Article 2-3-3 bis intégré à la Convention du 19 juillet 2005 par arrêté n°5 en date du 6 janvier 2010

⁴ Cf. copie du courrier du 3 décembre 2014 en annexe I du bilan

⁵ Voir en conclusion, les engagements 2016 de Gulli en faveur de la Diversité, s'attachent à poursuivre et approfondir les actions antérieures



❶ Mise en œuvre du dispositif pour l'année 2015

Conformément à l'article II, B et C de la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009, modifiée le 16 septembre 2015⁶, sont communiqués ci-après les éléments d'appréciation du respect des engagements de Gulli en faveur de la diversité.

Tout au long de l'année 2015 et dans la continuité de ces initiatives et actions passées, Gulli a veillé attentivement à la représentation de la diversité de la société française sous ses différents aspects et à mettre en œuvre les engagements qu'elle avait pris auprès du Conseil.

Son implication s'est tout d'abord traduite à l'antenne, mais également sur les supports numériques associés à Gulli, la chaîne étant convaincue que la sensibilisation des enfants sur les enjeux de la diversité doit s'opérer par tous les moyens de communication (1).

En 2015, les actions « hors antenne » de Gulli, ou plus largement celles du Pôle TV et du groupe Lagardère Active ont permis de valoriser la richesse de la diversité de la société française (2).

1. Dans les programmes, sur le site et les déclinaisons de Gulli

❷ Lors de la commande et de la mise en production des programmes

Jeunesse TV a continué d'assurer la systématisation de l'inscription - dans ses contrats de coproduction, de préachat et de production exécutive - d'une clause-type visant à s'assurer que le producteur veille à assurer une représentation de la diversité de la société française dans l'ensemble des choix éditoriaux qu'il opère.

La nouvelle clause rédigée en 2013, grâce aux actions concertées du service « Achats » et de l'équipe juridique dédiée à l'établissement des contrats, a été maintenue en 2015 : « Le Groupe Lagardère Active dont fait partie la Société a signé la Charte de la Diversité en juillet 2010. La Société s'est ainsi engagée auprès d'autres entreprises françaises et internationales à favoriser le pluralisme et rechercher la diversité de la société française auprès de leurs fournisseurs (localisation, taille, innovation, ...) en respectant et promouvant notamment les six (6) principes de la Charte. Le Contractant s'engage donc à respecter les principes définis dans cette Charte, disponibles sur Internet, et veille à leur respect par ses sous-traitants. »

En cours d'année 2015, une réflexion avec les équipes juridiques de la chaîne a été initiée afin de moderniser et de renforcer cette clause, en y intégrant notamment l'enjeu de la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.

⁶ Délibération n°2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 (Engagement des éditeurs de services radiophoniques en faveur de la représentation de la diversité de la société française à la radio)



Dans le respect de sa cible, Gulli veille à assurer la représentation de la diversité sur son antenne, en s'appuyant sur les critères retenus par le Conseil dans son baromètre de la diversité. Son approche se veut avant tout qualitative, pour véhiculer à ses jeunes téléspectateurs des valeurs fortes.

Cohésion sociale

« *Gulli à l'Elysée* »⁷ : A l'occasion des 32^e Journées européennes du Patrimoine, qui se sont tenues les 19 et 20 septembre 2015, Gulli a proposé un programme inédit, à forte valeur citoyenne. Cinq enfants, accompagnés de l'animateur phare de la chaîne, Joan Faggianelli, ont pu pénétrer au cœur du Palais de l'Elysée, pour y rencontrer le Président de la République, François Hollande ainsi que les personnels qui l'occupent. Liona, Soleya, Mélodie, Enzo et Djaleel ont ainsi pu visiter le Palais, des cuisines au bureau du Président. Ils ont également découvert les coulisses du Conseil des Ministres et du défilé du 14 juillet. Cinq programmes courts ont été diffusés à 20h45, au cours de la semaine du 14 au 18 septembre 2015, complétée par une émission d'une heure diffusée le dimanche 20 septembre, à 19h.



Journée de promotion de la diversité du 14 juillet 2015 : fidèle à ses valeurs de partage et d'échange, Gulli a répondu présente dès 2013 à l'initiative du CSA de promouvoir, tout particulièrement le 14 juillet à l'occasion de la fête nationale française, la diversité de la société française sur les chaînes de télévision.

Comme elle s'y était engagée au titre de l'année 2015, la chaîne a à nouveau diffusé sur son antenne le spot « Diversité », réalisé par les équipes de Gulli, du 11 au 14 juillet 2015. Le spot a également été relayé sur les sites Gulli.fr et Gullireplay.fr.

Sur l'air de « Top of the world » des Imagine Dragons et de « Rule the world » de Walk Off The Earth, il s'agit d'un clip d'une durée de 38 secondes à partir des héros et des programmes emblématiques de la chaîne mixant les diversités : des enfants et des adultes de toutes les origines, de « Tahiti Quest », « Destination Aventure » ou encore « Raymond ».

Le clip prône des messages forts : la force du courage, de la solidarité et des amitiés entre les peuples qui sont les choses vraiment importantes de la vie.
« Tous ensemble et tous différents, c'est ça le Gulli style.
On fait tous partie de la Gulli Family »

Diversité des origines

La pluralité des origines s'exprime à travers *des séries d'animation* comme :

« *Ariol* » : La série met en scène Ariol, un petit âne bleu : sa vie quotidienne d'écolier, son meilleur copain, le petit cochon Ramono, ses amours (Pétula, une jolie petite vache avec des taches de rousseurs), ses collections (comme l'album ou les cartes à collectionner du Chevalier Cheval), ses vacances chez ses grands-parents (Papi Atole et Mami Annette) ...



⁷ Cf. communiqué de presse en Annexe II du bilan et relais de l'émission sur le site de Gulli à l'adresse suivante : <http://www.gulli.fr/Quoi-de-neuf/Actu/Gulli-a-l-Elysee>



« Bande de sportifs » : Théo a une mission un peu spéciale. Cet apprenti journaliste va rencontrer de jeunes sportifs qui vont lui présenter leur sport. Mais attention, il ne va pas juste les filmer et leur poser des questions. Non, non, non ! En vrai reporter, Théo va tester lui-même tous les sports, avec plus ou moins de réussite.

« Grojband » : Corey, 12 ans, rêve de devenir une star du rock. Avec ses meilleurs amis Kin, Kon et Lany, il a monté un groupe de rock dans son garage : Grojband. Mais très vite, ils s'aperçoivent que le succès n'est pas vraiment au rendez-vous. Leur musique est super mais les paroles de Corey ne sont pas géniales. Il n'arrive pas à trouver l'inspiration. Jusqu'au jour où ils mettent la main sur le journal intime de Trina, la grande sœur de Corey. Ils décident alors de s'en servir pour créer les paroles de leurs chansons. Le groupe devient alors très populaire et enchaîne les concerts ! Malheureusement, Trina ne supporte pas que son petit frère attire plus l'attention qu'elle. Et elle ne reculera devant rien pour saboter ses rêves de gloire. Heureusement, Corey lit en sa sœur comme dans un livre ouvert. Et il se rend compte que les textes qu'elle écrit lorsqu'elle est en colère sont encore meilleurs que d'habitude. Corey et son groupe vont alors tout faire pour embêter Trina le plus possible.



« Corneil et Bernie » : Corneil est en apparence un chien ordinaire, coulant des jours heureux avec ses maîtres, John et Elisabeth. Mais il a aussi un secret : il parle ! Il parle même plusieurs langues, il cuisine, compte à la vitesse de la lumière, résout des problèmes mathématiques particulièrement complexes... Le jour où ses maîtres engagent un jeune adolescent prénommé Bernie comme dog-sitter, la vie tranquille et douillette de Corneil bascule... Bernie a découvert son secret !



« Monster Buster Club » : ce programme met en scène trois adolescents de douze ans, aidés par une fille extra-terrestre nommée Cathy, qui sont chargés de sauver leur ville, Singletown, d'invasions extra-terrestres. Avec son grand-père, Cathy reforme une organisation secrète le Monster Buster Club (MBC) afin de localiser les criminels extra-terrestres qui cherchent refuge dans la ville, pour les capturer et les envoyer aux autorités galactiques. Samantha, une des trois adolescents est « perçue comme non blanche » (afro-américaine).



« Kobushi » : permet la découverte de la société et de la culture japoïaise à travers les héros, une bande de joyeux sushis

« Redakai » : retrace les aventures de trois amis faisant leur possible pour s'emparer de la précieuse énergie. Maya, une des membres de la bande est « perçue comme non blanche ».



« Friends » : où cinq amies décident d'aider les habitants d'Heartlake City. Parmi celles-ci, Andréa l'héroïne principale est « perçue comme non blanche ».



« Ratz » : une série mettant en scène les aventures fantastiques et humoristiques de deux rats anthropomorphes nommés Razmo et Rapido. Les personnages sont doublés par le duo de comédiens « perçus comme non blancs » Éric et Ramzy. Ils rencontrent des personnages d'origines diverses et variées, notamment un des membres d'équipage est une femme d'origine russe.



« *Shezow* » : l'illustration parfaite du super héros-ine ! Guy, 12 ans, découvre une bague aux pouvoirs magiques qui le transforme en super héros ! Cool, non ? Bon, il y a juste un petit inconvénient... Cette bague était conçue pour être portée par une fille ! Quand un ado un peu macho se retrouve dans les collants d'une fille, les méchants n'ont qu'à bien se tenir !



« *The Littlest Petshop* » : Blythe est une adolescente en apparence comme les autres. Elle aime s'amuser, parler mode et rêver à ses heures perdues de sa future carrière dans la haute couture. Mais elle doit déménager avec son père, pilote de l'air, dans une grande ville qu'elle ne connaît pas. Son nouvel appartement est situé au-dessus d'une animalerie, le Littlest Petshop. Elle découvre qu'elle peut facilement rejoindre les animaux... et communiquer avec eux.



« *Foot 2 Rue Extrême* » : Tag, ancien joueur de Foot 2 rue, devient le demi-frère de Samy, un passionné de Foot 2 rue extrême. Samy décide de créer sa propre équipe, la Team, dont Tag est le coach. La Team participe à un tournoi où les Ninjaz, les Deltoro, les Magics, les Darksides et la Team s'affrontent pour décider quelle équipe représentera la ville à un tournoi contre les équipes de tout le pays.



Les *œuvres de fiction* témoignent aussi de la volonté de Gulli de proposer à son public des programmes mettant en scène *des personnages d'origine différente* :

« *Victorious* » : dans la famille Vega, Tori est une jeune fille aux talents cachés. Habituelle à vivre dans l'ombre de sa grande sœur Trina, elle ne comprend pas ce qui lui arrive quand, du jour au lendemain, elle se retrouve sous les projecteurs. C'est alors qu'elle intègre la prestigieuse école d'Hollywood Arts, pour les jeunes talents. Là-bas, elle va prendre un nouveau départ, et commencer une nouvelle vie, se faire de nouveaux amis et aussi ennemis d'origines sociales et culturelles différentes.



« *Power rangers Dino Charge* » : met en scène cinq héros, parmi lesquels trois sont « perçus comme non blancs » (Mia, Kevin et Mike).



« *L'Instit* » : Victor Novak (Gérard Klein), ancien juge pour enfants, est tardivement devenu instituteur. Effectuant des remplacements à travers toute la France (et parfois même au-delà : Suisse, Québec, Tunisie...), il est à la recherche de sa femme et de sa fille qui l'ont abandonné. Il se trouve, dans chaque épisode, confronté à un problème concernant un enfant et débouchant sur un sujet de société : illégitimité, maltraitance sur mineur, chômage, immigration clandestine, séropositivité, refus de scolarisation, homoparentalité, handicap, maladie, etc.

La diversité des origines et des cultures s'apprécie également dans les *programmes emblématiques de la chaîne* qui prônent la différence, l'ouverture et la générosité :

Avec la diffusion de nouvelles saisons des programmes phares tels que :

« *Intervilles International* » (diffusion de la saison 2 en 2015) : cette année, l'équipe française composée de 30 candidats s'est envolée vers le pays du dragon pour affronter des candidats du monde entier (Hongrie, Kazakhstan, Chine, Algérie) lors de jeux aussi fous qu'incontournables comme les mythiques vachettes ou le mur des champions.



« *Tahiti Quest* » : la saison 2 du programme phare de Gulli a proposé, comme la saison précédente, de découvrir des cultures locales sous forme pédagogique. Gulli met à l'antenne des contenus ayant une véritable « empreinte diversité ». Le jeu se déroule à Tahiti, cinq familles composées chacune de deux adultes et deux enfants, sportives ou non, toutes différentes (origines ethniques, culturelles et sociales diverses) s'affrontent. La culture polynésienne est toujours au cœur des épreuves : chaque épreuve est placée sous le signe de l'apprentissage des coutumes, croyances et traditions. Dans cette grande aventure humaine, les familles doivent redoubler d'ingéniosité, d'habileté et être fin stratège pour remporter une croisière en famille en Polynésie Française.



« *Destination aventure* » : documentaire dans lequel le sportif Taïg Khris fait découvrir le monde aux enfants. Il part à la découverte de diverses contrées, où il se fait à la fois reporter, aventurier, témoin et présentateur. Au début de chaque aventure, Taïg présente le voyage puis le débrieve à la fin spécialement pour les téléspectateurs de Gulli.



« *Ruben et les p'tites toques* »⁸ : à chaque émission, le jeune chef Ruben, aidé de ses « p'tites toques », réalise une recette à partir de la demande d'un téléspectateur. Tous ensemble, ils élaborent un plat facile à réaliser. Les demandes peuvent être simples comme « Que peut-on faire avec des œufs ? » ou plus compliquées comme « Comment préparer un plat de toutes les couleurs ? » ou encore « Comment faire pour manger du poisson quand on n'aime pas ? ».



« *De quoi on parle* » : Chaque soir, pendant quatre minutes, Gulli donne la parole à une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans, sur un sujet donné. Que l'on parle de climat, de mariage, de l'espace ou des rêves, les enfants donnent leur avis sur divers sujets de société ainsi que leurs visions des choses, parce que leur point de vue compte tout autant que celui des grands. Un programme qui fait réfléchir, et souvent rire.



« *En route pour la Danone Nations Cup* » édition 2015 : il s'agit de la plus grande compétition mixte de football au monde pour les enfants de 10 à 12 ans (catégorie U12). L'une des principales valeurs est le fair play. Cette compétition permet donc d'apprendre à ces jeunes joueurs le respect et la dignité dans la victoire comme dans la défaite. Ce sont près de 2,5 millions d'enfants issus de 32 pays qui, chaque année depuis quinze éditions, tentent leur chance et participent aux compétitions locales, régionales, puis nationales de la Danone Nations Cup, avant de s'envoler pour la grande finale mondiale. Cette année elle s'est déroulée au Maroc.

... ou encore des *rediffusions de programmes* comme :

- « *Générations Sports* » : une série dans laquelle chaque épisode, met en avant le dépassement de soi, l'esprit de partage et permet de découvrir un nouveau sport, une nouvelle famille, et, bien sûr un nouveau champion.
- « *La Petite Géante* » : une série d'animation coproduite par Gulli, dont le personnage principal, Emilie, est une jeune fille qui se retrouve projetée dans un monde d'habitants bien plus petits qu'elle : elle va devoir s'adapter et fraterniser malgré sa différence criante.
- « *Total Wipeout* » : divertissement où les candidats, représentants de différentes origines sociales, doivent affronter un parcours semé d'obstacles.

⁸ Relais de l'émission sur le site de Gulli à l'adresse suivante : <http://www.gulli.fr/Activites/Cuisine/Ruben-les-P-tites-Toques>

- dans la série « *Merlin* », l'adaptation de la célèbre légende, Guenièvre la femme d'Arthur est « perçue comme non blanche ».



❸ Présence des femmes

Dans les programmes qu'elle produit, Gulli veille à la **parité des animateurs ou des candidats** sous la vigilance toute particulière de la Direction. La chaîne sait également mettre en avant **les animatrices** dans ses programmes phares.

« *Copains comme cochons* » : où chaque semaine, Audrey Chauveau sillonne les régions de France à la rencontre de personnes qui entretiennent une relation forte, émouvante ou passionnante avec leur animal. Chiens, chats, chevaux, lapins nains, cigognes, ours ou plus insolites encore, « *Copains comme cochons* » propose de découvrir à chaque numéro de nouvelles histoires pour mieux comprendre les relations fusionnelles qui peuvent lier les hommes et nos amis les bêtes.



« *Gu'Live* » : émission proposant des sketchs parodiques, des invités musicaux, du rire et des cadeaux pour un cocktail vitaminé 100% fun, est présentée par Gaëlle Marie, Cindy Féroc et Kevin (deux jeunes femmes et un jeune homme).

« *Fais-moi signe* » : programme d'apprentissage de la langue des signes et « *Mes tubes en signe* », programme musical proposant d'apprendre des chansons en langue des signes, deux programmes présentés par Noémie Churlet, animatrice sourde.



« *Cash ou tache* » : cette émission est présentée par Cécile de Ménibus. Chaque équipe doit cumuler un maximum de points en répondant à des questions complètement délirantes! Mais attention, s'ils se trompent... miel, plumes ou mousse à raser risquent de leur tomber dessus ! Gare aux taches ! 2 équipes s'affrontent à chaque émission. Chaque équipe est constituée de 3 candidats qui ont tous un point commun : on peut retrouver les équipes des geeks, des profs, des sportifs, et même des magiciens ! 3 duels ont lieu entre les candidats de chacune des équipes et les perdants en ressortent plein de taches !



« *La mini disco* », programme qui permet d'apprendre à danser avec la chorégraphe Mélanie.

« *Le cheval c'est trop génial !* », saison 3, c'est une émission dédiée au monde équestre présentée par Adeline Blondieau, comédienne et cavalière émérite. Six jeunes cavaliers,

sélectionnés dans toute la France, vous invitent à les suivre pour une semaine exceptionnelle dans les Ecuries de Blanzac, nichées sur les coteaux de Saint Magne de Castillon (33). Ils vont former une équipe avec un seul objectif : remporter la 1^{ère} Coupe de France de Horse Ball.



« Le Championnat de France de Magie » : le 13 décembre 2015 à 20h50, Gulli a diffusé le Championnat de France de Magie. Audrey Chauveau était accompagnée de Frédéric Lama pour présenter ce grand championnat. Pour l'occasion, ce magicien a troqué ses jeux de cartes contre un micro pour présenter les tours de passe-passe des compétiteurs. Une dizaine de magiciens parmi les meilleurs de France se sont affronté pour remporter le titre de champion dont ils rêvent tous !



« Cache-toi si tu peux » : deux familles se défient lors d'un cache-cache. Chaque équipe doit dénicher les meilleures cachettes possibles dans sa maison afin que le chat ne puisse pas trouver les membres cachés de la tribu. La famille qui a gardé le maximum de membres cachés dans sa maison, pendant le temps imparti, remporte le jeu. Le must : une équipe de décorateurs professionnels a créé des cachettes inattendues et a également piégé les maisons pour rendre la vie difficile, voire impossible, au chat : fausses cloisons, trappes, cabanes, ou la pièce noire...

Les trois animateurs, Cécile de Ménibus, Claire Jaz et Doudi, vont devoir retrouver la famille cachée.



Les filles, jeunes femmes, femmes et mères sont également mises en avant sur la chaîne à l'occasion de **programmations spéciales** :

A l'occasion de la fête des mères : le dimanche 31 mai 2015, Gulli a lancé une opération spéciale fête des mères. Les Gullinautes ont pu réaliser leur plus belle déclaration pour le 31 mai et la voir à l'antenne.



Tous les programmes emblématiques de Gulli, ainsi que ses animateurs, Cécile de Ménibus, Joan Faggianelli, Benjamin Castaldi, Fred et Jamy, Cindy Feroc, Gaëlle Marie et Kevin Elarbi, et Gullia, ont été mis à contribution afin d'aider les enfants à créer un message unique, original et surprenant sur www.gulli.fr⁹.

Les messages ont été illustrés par une dizaine d'extraits de programmes différents pour représenter les qualités de chaque maman. Exemple: « Maman, tu es la plus forte » exprimé par un extrait de L'Inspecteur Gadget illustrant cette qualité.

Sur le numérique, tous les enfants ont pu créer la vidéo qu'ils souhaitaient offrir à leurs mamans. Une fois la vidéo terminée, les enfants ont pu soit la télécharger sur leur ordinateur, soit l'envoyer directement par mail à la maman. A l'antenne, les plus belles déclarations créées par les Gullinautes ont été diffusées.

Le 7 et 8 mars 2015, un week end « Girl Power »¹⁰ totalement dédié aux jeunes filles a été préparé par les équipes de Gulli. Les filles ont pris le pouvoir sur Gulli avec une programmation spéciale centrée sur les héroïnes préférées des filles. La programmation était axée sur l'humour et la douceur tout en conservant un côté décalé et féminin avec la diffusion de « Mia et moi », « Winx », « Lego Friends », « Littlest Petshop », « Elves », « Barbie et la magie des perles » ...



Ayant à cœur de présenter à ses jeunes téléspectateurs une vision non stéréotypée de la femme, Gulli a diffusé des **programmes présentant comme protagoniste une ou plusieurs femmes avec des personnalités différentes et leurs combats particuliers**. Par exemple :

- « **Power rangers samourai** » dans lesquels deux des cinq personnages principaux (Mia et Emily) sont des jeunes filles
- « **Générations sports** » les participants femmes ou hommes peuvent mener une réflexion sur la base des valeurs sportives telles que la mixité (participation féminine à des sports perçus comme masculin), le respect et le partage
- dans des fictions comme «*Chica Vampiro*», «*I Carly*», «*Victorious*»...
- dans les dessins animés tels que «*La petite géante*», «*Atomic Betty*», «*Rosie*», «*Monster high*», «*Friends, des amis pour la vie*», «*Mia et Moi* »
- ou encore des films tels que :
- « **La Reine des Neiges** » : une malédiction jetée par la Reine des Neiges a plongé un royaume lointain dans un long et rigoureux hiver. L'unique menace pour cette reine maléfique est un miroir magique. Un troll, sous les ordres de la reine, va traquer ce miroir durant plusieurs années. C'est ainsi qu'il le retrouvera, et enlèvera son propriétaire, Kai. Mais c'est sans compter le courage de Gerda, sa soeur, qui se lance alors dans un incroyable voyage pour le retrouver.
- « **Une fée bien allumée** » : dentiste de profession, Katherine Lewis s'est toujours abstenu de toute proximité avec autrui, aussi bien avec ses amis, ses collègues et ses patients... Lorsqu'elle trouve la mort dans un accident de la route, la jeune femme se rend compte que son attitude glaciale risque de lui interdire l'entrée du paradis ! Avant d'être admise dans ce havre de paix, Katherine va devoir apporter la preuve qu'elle peut se montrer généreuse et sensible. Pour ce faire, la jeune femme est renvoyée sur terre ! Lorsqu'elle rencontre un enfant malheureux, elle laisse enfin libre cours au sentiment de bonté qu'elle croyait enfoui à jamais au plus profond de son être.
- « **Mademoiselle Joubert** » : Nathalie Joubert est institutrice en classe de CM1-CM2 au village de La Couarde, sur l'île de Ré. Elle élève Romain, son neveu de 13 ans, dont les parents ont disparu dans un accident de voiture. David, un nouvel élève venu d'Angleterre,

⁹ <http://www.gulli.fr/Quel-d-neuf/Actu/Fete-des-meres>

¹⁰ <http://www.gulli.fr/Quel-d-neuf/Actu/Week-end-Girl-Power>

vient d'intégrer sa classe. Mais l'enfant a beaucoup de mal à s'adapter à sa nouvelle vie. Nathalie s'en inquiète et décide de convoquer ses parents.

- « **Annie** » : 1929. Recluse dans un orphelinat des bas quartiers de New York, Annie, 10 ans, continue d'espérer que ses parents viendront la chercher bientôt. Un médallion brisé est le seul indice qu'elle possède. D'une première fugue, la petite fille a ramené un chien, Sandy, devenu son fidèle compagnon. Arrive Grace Farrell, la gouvernante du milliardaire Oliver Warbucks, venue chercher une fillette pour passer une semaine chez son employeur. Annie réussit à la séduire. La voilà plongée dans le luxe avec son acolyte de chien. Grace Farrell s'attache très vite à la fillette et convainc Oliver Warbucks de l'adopter. Mais Annie refuse : elle veut retrouver ses parents... Emily, une fillette à l'esprit frondeur, voit sa vie bouleversée. Elle apprend qu'elle est l'héritière d'une riche comtesse d'Europe. Mais cette dernière sourit à peine à l'enfant en l'accueillant. Froide, amère et autoritaire, la noble dame suscite de la crainte chez tous ceux qui l'approchent. Pleine de joie, Emily ne sait trop quoi faire.
- « **La Reine soleil** » : le film se déroule en Égypte antique, au temps de la XVIII^e dynastie, et met en scène le voyage initiatique de la jeune Akhesa (de son nom complet Ankhesenpaaton), ravissante princesse de 14 ans. Lorsque son aventure commence, l'impétueuse jeune fille se rebelle contre son père, le pharaon Akenhaton, scandalisée que ce dernier épouse la sœur ainée d'Akhesa, Mérytaton, alors que leur mère est toujours en vie. Refusant de vivre confinée dans l'enceinte du palais royal elle veut découvrir pourquoi sa mère, la reine Néfertiti, est partie s'exiler sur l'île d'Éléphantine. Aidée du prince Thout (futur Toutankhamon), Akhesa s'enfuit dans l'espoir de retrouver sa mère. Au mépris du danger les deux adolescents voyagent alors des rives du Nil aux dunes brûlantes du désert, affrontant avec courage le mercenaire Zannanza et les prêtres d'Amon Ré qui complotent pour renverser le pharaon. Avec leur innocence comme seule arme, Akhesa et Thout surmonteront de nombreuses épreuves, et connaîtront ensemble un destin extraordinaire.
- « **Princesse** » : Ithaca, une princesse excentrique, est une légende locale. Le Premier Prix du bal de charité auquel la jeune femme assiste traditionnellement sera un dîner avec elle. Ayant mis toutes ses économies dans les enchères, William, un garçon à la dérive, devient l'heureux élue. Il tombe follement amoureux de la Belle. William ne tarde pas à découvrir que le château d'Ithaca abrite des créatures terrifiantes.
- « **Fuchsia, la petite sorcière** » : Kwark, un magicien centenaire, découvre dans les bois un œuf duquel éclos une toute petite fille qu'il nomme Fuschia. Désireuse de pratiquer la magie comme son père, elle est autorisée à se rendre à l'école des sorcières où elle apprend les rudiments du métier. Mise en garde par Kwark sur les humains dont elle ne doit pas s'approcher, Fuschia lui désobéit et se lie d'amitié avec un petit garçon, Tommie. Lorsque les deux enfants découvrent que Roger, l'oncle de Tommie, est sur le point de détruire le bois pour y construire une autoroute, ils s'unissent pour empêcher ce projet malveillant...
- « **La légende de Cendrillon** » comédie musicale reprenant le célèbre conte pour enfants, version avec une chaussure de verre (au lieu de celle avec une chaussure de vair). Les personnages centraux sont « perçus comme non blancs » : le prince est asiatique, la mère et une des deux belles-sœurs acariâtres sont afro-américaines.

Par ailleurs, sur l'enjeu de la représentation des femmes sur son antenne, Gulli souhaite préciser que conformément à la délibération n° 2015-2 du 4 février 2015, elle a adressé au Conseil, par courriel du 29 janvier 2016, les fichiers de déclaration « Droits des femmes » dumérit renseignés au titre de l'année 2015 (sur la période septembre/décembre 2015, comme convenu avec le Conseil au cours de la phase de concertation avec les éditeurs).

Le 8 mars 2016, le Conseil a publié son premier rapport relatif à la présence des femmes en 2015 dans les programmes des services de TV et radio¹¹, sur la base des déclarations des éditeurs. Il a notamment salué la mobilisation et l'« effort important de précision » de certains groupes comme Lagardère afin de transmettre des déclarations exhaustives.

Gulli reste très attachée, pour les prochains exercices, à ce que les éléments publiés par le Conseil dans son rapport annuel reflètent au mieux la réalité et les efforts de l'antenne sur l'enjeu de la représentation des femmes, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs. Elle se tient à la disposition du Conseil pour évoquer en détail certains points de la méthodologie et des outils actuels afin de mieux prendre en compte les spécificités d'une chaîne jeunesse comme Gulli.

¹¹ Rapport relatif à la représentation des femmes dans les programmes des services de télévision et de radio - Exercice 2015

Handicap

Gulli programme des fictions ou des émissions valorisant le handicap comme source de dépassement de soi ou de mise en relation avec autrui comme par exemple dans :

- « *Foot 2 rue* » dont un épisode présente un jeune garçon en fauteuil roulant, Stéphane qui est le capitaine d'une équipe de football et dont le rôle sera déterminant à la fin du match.
- « *Tobot* » qui raconte l'histoire de jeunes jumeaux qui vivent avec leur père le Dr Franklin Char devenu handicapé suite à un accident qui a également causé la perte de leur maman. Mais sans perdre espoir pour autant, le jeune papa décide de créer des robots, à l'image de ses fils, qui peuvent se battre, courir, voler, rire, pleurer et plaisanter aux côtés des jumeaux.
 - « *My Little Pony* », dont plusieurs personnages se déplacent en fauteuil-roulant.
 - « *MIA* » qui présente la grand-mère de l'héroïne en fauteuil roulant.



Le handicap auditif est tout particulièrement exposé sur l'antenne avec la programmation d'émissions dédiées à l'univers des sourds et malentendants :

- « *Fais-moi signe* » programme d'apprentissage de la langue des signes présenté par une animatrice malentendante, Noémie Churlet, qui reçoit à chaque fois un enfant entendant pour lui apprendre la langue des signes. Les enfants découvrent une nouvelle langue, mais aussi une nouvelle façon d'aborder la communication : une manière plus instinctive, plus naturelle et plus physique.
 
- « *Mes tubes en signe* » programme musical qui propose d'apprendre des chansons en langue des signes. Dans chaque épisode, les enfants découvrent un nouvel extrait de chanson et avec l'aide de Noémie Churlet, ils reprennent le titre en musique et en signes.
- « *Devine quoi* »¹² propose aux téléspectateurs de résoudre des devinettes, la partie audio de la série est traduite en gestes par un interprète en langue des signes pour les enfants sourds et malentendants. Cela permet de sensibiliser les enfants à la différence et combattre les préjugés dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, œuvrant en faveur de l'accessibilité des programmes, en 2015 de nombreux programmes ont été sous-titrés sur GULLI comme par exemple : « *Martin Mystère* », « *Mes parrains sont magiques* », « *Objectif Blake* », « *Rekkit Rabbit* », « *Sprout a craqué son slip* », « *Gayaway* », « *Monster Buster Club: Chasseurs d'extraterrestres* », « *Spiez saison 1 et 2* », « *Galactik Football Saison 3* », « *Atomic Betty* », « *Redakaï* », « *La légende de Chima* », « *Fish n'Chips* », « *Xiaolin Chronicles* ».

Bien que Gulli ne soit pas soumise aux obligations légales en matière d'Audio Description¹³, la chaîne a souhaité proposer à son public des programmes disponibles en Audio description.



En janvier 2015, GULLI a obtenu l'ouverture technique d'un flux d'audio description pour son antenne sur le multiplex R2. Cette procédure lui a permis de bénéficier d'un flux permanent, activé 24h/24h et 7 jour/7 et de proposer des programmes conformes aux attentes du public souffrant d'une déficience visuelle.

Comme elle s'y était engagé, la chaîne a proposé en Audio description « *Kirkou et la sorcière* » le 04/05/2015 à 20h45 et le 24/05/2015 à 23h55 et « *Kirkou et les bêtes sauvages* » le 04/05/2015 à 22h05, le 24/05/2015 à 1h10 du matin, le 30/07/2015 à 20h45, le 06/08/2015 à 22h05, le 27/12/2015 à 20h50.

De même, Gulli a poursuivi son dialogue au sein des équipes de la production de Gulli et auprès de ces partenaires producteurs afin de pouvoir intégrer davantage de personnes en situation de handicap dans nos émissions.

¹² Cf. communiqué de presse en Annexe II du bilan

¹³ Cadre légal posé par les articles 28, 33-1 et 53 de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication



Fort de ces échanges, des enfants handicapés ont pu participer à l'émission phare de Gulli « *In ze boîte* » en 2015 :

- Elia De Deus (équipe Conchon), 11 ans, Rosny-sous-Bois. **Mal entendante** qui a participé à l'émission du 17 juillet 2015 en jouant notamment au « Mime » et au Baby Foot.
- Julia Caucheteaux (équipe Caucheteaux), 9 ans, Yvelines. **Mal voyante** qui a participé à l'émission du 17 octobre 2015 en jouant notamment au Challenge musical et au Colin Maillard.

Enfin, Lagardère Active, aux côtés d'autres opérateurs, a signé le 15 janvier 2015 la **Charte de qualité pour l'usage de la Langue des Signes Française dans les programmes télévisés**. Manifestant le nouvel engagement du groupe en faveur de la diversité, cette Charte pose des critères qualitatifs à respecter pour l'usage de la langue des signes à la TV autour du respect du sens du discours, de la bonne distinction des interlocuteurs en cas d'échanges complexes, de la bonne visibilité du professionnel (l'interprète en LSF).

Catégories socioprofessionnelles

Les programmes diffusés sur Gulli illustrent également la diversité des catégories socioprofessionnelles. Quelques exemples :

- Présentée par Audrey Chauveau, la Saison 2 de l'émission « **Ce sera Moi** »¹⁴ est une belle illustration de la diversité mettant en lumière les rêves professionnels des enfants et leur donnant l'occasion de découvrir le métier qu'ils souhaitent exercer. Gulli et l'Onisep se sont associé pour faire découvrir à 13 jeunes 13 métiers qui les passionnent (Capitaine de police, professeur, chef pâtissier, fleuriste, danseur,...) et leur offrir une vraie rencontre avec un professionnel ainsi qu'une journée entière en totale immersion pour découvrir tous les aspects d'un métier et répondre à toutes ses interrogations.



- « **Un Grand rêve** », émission diffusée le samedi 5 septembre 2015 à 20h45. L'émission présentait un groupe d'enfants et leurs parents montant, sous la direction de stars et de professionnels, un gigantesque spectacle pour toute leur ville. D'une part, 18 enfants préparent et travaillent des numéros de danse et de chant pendant deux semaines, encadrés par le metteur en scène et chorégraphe Mehdi Kerouche, et le danseur et chorégraphe Jean-Marc Généroux, véritable chef d'orchestre de la troupe. D'autre part, les parents ont pour mission de réaliser les costumes et les décors du spectacle, coachés par l'architecte d'intérieur et décoratrice Emmanuelle Rivassoux. Les enfants reçoivent également de précieux conseils et encouragements de la part de différentes stars comme M Pokora, Kendji Girac, Black M, Yseult, Maximilien Philippe, ou encore Camille Cerf (Miss France 2015), qui leur rendent visite durant les répétitions, et les aident à réaliser un grand rêve !



- L'émission « **In ze boîte** » présente par exemple une grande diversité du public et de candidats.

¹⁴ Cf. communiqué de presse du 20 octobre 2015 en Annexe II du bilan



- Le téléfilm « *L'instit* » propose aussi des portraits variés des catégories socioprofessionnelles à travers les aventures de Victor Novak. Dans chaque épisode, l'enfant qu'il aide est issu de familles de tous horizons.
- Plusieurs téléfilms, dans lesquels les téléspectateurs de la chaîne pouvaient retrouver Mimie Mathy, retracent la vie de personnes appartenant à différentes catégories socioprofessionnelles :
 - « *Une nounou pas comme les autres* » racontant l'histoire de Julie Toronto qui ne trouvait pas de travail malgré son diplôme de comptabilité, postule sur un emploi de nounou qu'elle décroche. Le père, Antoine, avocat, est souvent absent et ses deux jeunes enfants le voient rarement. Julie va gagner leur affection, malgré la réticence d'Antoine, qui accepte mal l'idée qu'une nounou s'occupe de ses enfants.
 - « *Une nounou pas comme les autres* » où l'on retrouve Julie Toronto, comptable dans une petite entreprise, qui présente sa démission à son patron. Elle confie le motif de son geste à son amie Cynthia : elle a trouvé l'homme de sa vie. L'heureux élu est Antoine Delile, chez qui elle avait commencé à travailler comme nounou. Avocat en province, il lui a proposé de venir vivre avec lui. Dans un premier temps, Julie est aux anges ; d'autant que les enfants d'Antoine, Sébastien et Ludivine, l'adorent. Mais Antoine brique un poste de bâtonnier et comprend que ses ambitions ne sont pas forcément compatibles avec l'amour qu'il porte à une jeune femme mesurant un mètre trente-deux...
 - « *Une famille de cœur* » : Nadine Lefort travaille dans un cabinet d'architecte. Lors que sa mère meurt brusquement, elle hérite de la confiserie familiale et fait la connaissance d'Hélène et de Félix, locataires de sa mère, qui habitent juste au-dessus du magasin. Ne pouvant se résoudre à vendre la boutique, elle décide de la transformer en cabinet d'architecte et monte sa propre affaire avec ses collègues. Elle se prend d'affection pour le jeune Félix dont Hélène, dépressive, sans emploi, assume très difficilement son rôle de mère, à tel point que la DDASS menace de lui enlever la garde de son fils. Nadine décide de prendre les choses en main ; elle trouve un travail à Hélène et s'occupe de Félix qui, instable, décide de faire une fugue...



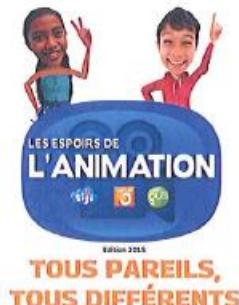
2. Au sein du Pôle TV ... et plus globalement au sein du Groupe Lagardère Active

L'implication de Lagardère Active sur l'enjeu de la diversité s'est concrétisée dès juillet 2010 par la signature de la Charte de la Diversité en entreprise¹⁵ (par Europe 1 et GULLI) puis par la création en 2011 de la Commission Diversité au sein du Pôle TV, animée par la Directrice des Ressources Humaines, en concertation avec les représentants du personnel.

A la suite d'un audit réalisé en 2012 par les « Bâtisseurs de mémoire »¹⁶ portant sur la diversité sous toutes ses formes (handicap, parité, seniors, origines ethniques...) et d'une enquête sur la perception des équipes internes sur ce sujet, Lagardère Active a mis en œuvre une démarche pluriannuelle, « Diversité Active », pour faire progresser la prise en compte de la diversité au sein de ses activités.

En 2015, l'implication de Gulli et du groupe Lagardère Active en faveur de la Diversité a pris plusieurs formes :

④ Les « Espoirs de l'animation »¹⁷



Initialement portés par Canal J, les Espoirs de l'animation ont pris de l'ampleur depuis 2014 en s'affichant sur les 3 chaînes jeunesse du groupe Lagardère Active Tiji, Canal J et Gulli.

En partenariat avec le SPFA, le CNC, la SACD et 5 écoles d'animation, l'édition 2015 des « Espoirs de l'Animation » ont donné l'occasion aux étudiants des 5 écoles d'animation françaises de réaliser un film d'une minute sur le thème « **Tous pareils, tous différents** ». Les étudiants ont choisi la chaîne pour laquelle ils souhaitaient réaliser leur film et adapter leur création à la ligne éditoriale et au public spécifique de la chaîne choisie (Tiji, Canal J et Gulli).

En 2015 le Jury était composé de :

- **Caroline Cochaux**, Directrice Déléguée du pôle TV de Lagardère Active et Présidente de Gulli ;
- **Caroline Mestik**, Directrice des antennes des chaînes jeunesse/famille de Lagardère Active ;
- **Sophie Cheynet**, Chargée de mission animation au CNC ;
- **Jean-François Tosti**, Producteur et scénariste chez TAT Productions ;
- **Georges Tzanos**, Administrateur délégué à l'animation de la SACD.

Le Palmarès a été révélé lors du Festival International du Film d'Animation à Annecy le 18 juin 2015 : l'Espoir du jury a été primé en fonction des critères applicables à toute production d'animation (affinité avec le public visé, qualité du graphisme, de l'écriture, de la bande son...) et l'Espoir du public a été choisi par les enfants sur gulli.fr, canalj.fr et tiji.fr et lesespoirsdelanimation.fr.

Cette opération de grande ampleur témoigne de la volonté et de la dynamique de Gulli en faveur de la diversité et de l'animation. En 2016, la chaîne, aux côtés de ses « petites sœurs » Canal J et Tiji, renouvelera cette initiative.

¹⁵ <http://www.charte-diversite.com/index.php>

¹⁶ <http://www.leshdm.com/groupe-lagardere.html>

¹⁷ Cf. communiqué de presse du 30 mars 2015 en Annexe II et dossier de presse joint au bilan



❶ Le prix Gulli du Roman 2015¹⁸

Créé par Gulli en 2012, le Prix Gulli du Roman est un prix littéraire qui distingue un ouvrage destiné aux 8-14 ans avec la volonté de promouvoir la lecture et les livres pour les enfants.

En 2015, le jury présidé par Michèle Reiser, était à nouveau composé de personnalités d'horizons divers :

- Antoine de Caunes, animateur, scénariste, réalisateur ;
- Caroline Cochaux, Directrice Générale des programmes et des antennes du Pôle TV de Lagardère Active ;
- Natacha Polony, journaliste ;
- Adélaïde de Clermont-Tonnerre, directrice de magazine ;
- Caroline Eliacheff, pédiopsychiatre ;
- Joyce Jonathan, chanteuse ;
- Timothée de Fombelle, auteur jeunesse ;
- Jian-Yuh Wang, philosophe-traducteur.

Parmi les nombreux romans destinés aux 8-14 ans, édités entre janvier et septembre 2015 et écrits en langue française, les trois critères requis pour faire partie de la sélection, le comité de lecture de Gulli en a retenu 5. Choisis pour leurs qualités littéraires et leur originalité, ils composent une sélection riche, mêlant poésie, aventure, roman historique et fantastique.

Le prix Gulli du Roman 2015 a distingué « *Dans les yeux d'Anouch* » de Roland Godel, roman dont l'héroïne est une arménienne chassée de chez elle qui trouve refuge en Turquie.



❷ La semaine de la presse et des médias

Pour la seconde année consécutive, Europe 1 et Gulli se sont associées pour participer, du 23 au 28 mars 2015, à la 26^e Semaine de la presse et des médias dans l'école.

A cette occasion, les deux médias du groupe Lagardère Active ont invité dans leurs locaux 150 enfants entre 10 et 14 ans, venus de toute la France pour une découverte de l'univers de la radio et de la télévision à travers diverses activités et expériences :

- Rencontres avec les animateurs et journalistes (Thomas Sotto, Wendy Bouchard, Caroline Roux, Joan Faggianelli, Cyril Hanouna et son équipe de chroniqueurs, Jean-Marc Morandini, Franck Ferrand, ...)
- Ateliers avec des professionnels de la radio et de la télévision : enregistrement de flash infos, interviews, atelier numérique avec Gulli.fr (éditorial, animations, graphisme)
- Participation aux émissions : *Les pieds dans le plat*, *Europe 1 midi votre journal*, *Le Grand direct des Médias*¹⁹...
- Rencontres avec des acteurs majeurs de l'audiovisuel : membres du Ministère de la Culture et de la Communication, de la DGMIC, du CSA et de Médiamétrie pour une réflexion autour des médias radio et télévision.

¹⁸ Cf. communiqué de presse du 24 septembre 2015 en Annexe II du bilan et relais de cet événement sur le site de Gulli à l'adresse suivante : <http://www.gulli.fr/Quoi-d-neuf/Actu/Prix-Gulli-du-Roman-2015-le-gagnant>

¹⁹ <http://www.europe1.fr/mediacenter/emissions/le-grand-direct-des-medias/son/le-grand-direct-des-medias-speciale-semaine-de-la-presse-et-des-medias-a-l-ecole-2407145>



L'opération a été relayée sur l'antenne de Gulli avec la diffusion de l'émission « Wazup » durant toute la semaine de l'événement mais également sur le site internet de Gulli et sur le réseau social Facebook.

➊ Le cycle RSE organisé au sein de Lagardère Active

Dans un contexte participatif et afin de poursuivre la sensibilisation des membres du groupe, Denis Olivennes, président du Directoire de Lagardère Active, et Isabelle Juppé, Directrice Déléguée du Développement Durable de Lagardère, ont récemment invité les salariés à participer à trois rencontres-débat sur des thèmes sociaux et sociétaux suivants :

- 18 mars 2015 : Cop 21 / Impact sociétal des médias
- 25 mars 2015 : Protection de la jeunesse / Accessibilité / Education aux médias
- **1^{er} avril 2015 : Représentation de la diversité dans les médias**

Cette 3^e table-ronde, animée par plusieurs cadres du groupe²⁰ et Mireia Bengoa Présidente du Comité National ONU Femmes France²¹, a permis d'aborder la question fondamentale de la représentation de la diversité au sein des contenus comme au sein des équipes.

Les nombreuses initiatives de Lagardère Active en la matière, comme le plan « Diversité Active », les nombreux partenariats ou encore le travail remarquable de la Fondation Elle, ont été relayées auprès des collaborateurs, participant ainsi à la diffusion et au partage des valeurs fortes de la diversité au sein de l'entreprise.

➋ Intervention de Denis Olivennes au colloque organisé par le CSA le 6 octobre 2015 sur le thème « Audiovisuel : comment mieux représenter la diversité de notre société ? »

Convaincu de l'importance l'enjeu de la diversité, Denis Olivennes, a tenu à répondre favorablement à l'invitation du Conseil pour le Colloque organisé le 6 octobre 2015 « Audiovisuel : comment mieux représenter la diversité de notre société? »²² qui a réuni de nombreux professionnels du secteur et a permis d'aborder cette question cruciale.

Il est notamment intervenu lors de la 3^e table ronde de la journée, dédiée aux radios : « le principe d'une juste représentation de la diversité de la société française est-il transposable à la radio ? ».

²⁰ Pascale Rus, Directrice des Ressources Humaines et du développement durable de Lagardère Active – Florence Bluche, Directrice des Ressources de Lagardère Entertainment (branche production) Karine Guldemann Déléguée générale Fondation Elle

²¹ Qui soutient l'initiative HeForShe, voir page 5

²²<http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-dossiers-d'actualite/Colloque-Audiovisuel-comment-mieux-representer-la-diversite-de-notre-societe>

④ Le Challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités

Fort du succès des six précédentes éditions, le groupe Lagardère Active a renouvelé son partenariat avec le Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Université. Cette opération de communication s'est déroulée le samedi 6 juin 2015 au stade Charléty.



Parrainé par le Groupe Lagardère Active et sept autres entreprises (Aéroports de Paris, Atos, Disneyland Paris, EDF, Generali, Nestlé et Renault), l'opération s'est articulée autour de trois volets:

- une compétition sportive d'athlétisme ;
- des challenges, des ateliers et des animations pour les supporters ;
- des rencontres autour des métiers des entreprises partenaires.

Lors de l'édition 2015, il était possible de participer au tournoi de « basket-fauteuil » (basket-ball en fauteuil roulant) organisé en partenariat avec Ryadhi Salleh, triple champion d'Europe dans cette discipline.

⑤ La poursuite du partenariat avec l'association « Un stage et Après » et la mise en place d'un comité de suivi des collégiens

En 2012, le département Solidarité de Lagardère Active a mis en place un partenariat avec l'association « *Un stage et Après* »²³, qui accompagne depuis 2009 des collégiens dans la recherche et la préparation de leur stage de 3^{ème} et qui s'inscrit dans l'action « Diversité Active » du Groupe Lagardère Active.

Une soixantaine d'élèves de 3^{ème} ont été accueillis depuis 2012.

Les fondateurs de l'association sont partis du constat que le stage d'observation de 3^{ème} est une étape importante dans l'orientation, qui constitue un premier frein pour les collégiens de zones sensibles pour deux raisons principales : l'absence de réseau et la méconnaissance des métiers.

Dans le cadre de ce partenariat piloté par la Direction des Ressources Humaines, les équipes de Lagardère Active accueillent régulièrement des élèves de collèges classés ZEP, pour un stage de découverte des métiers des médias.

En 2014, l'accueil des élèves s'est déroulé du 27 au 31 janvier 2014. Douze élèves ont ainsi été accueillis, lundi 27 janvier 2014, à Levallois-Perret pour une présentation générale du groupe Lagardère Active par la Direction des Ressources Humaines et le Département Solidarité, dont 5 par le Pôle radio/TV.

Pour l'édition 2015, l'accueil des stagiaires a dû, pour des raisons logistiques, être reporté en tout début d'année 2016 : du 15 au 19 février 2016, deux stagiaires ont été accueillis, un au sein des équipes de Gulli, l'autre au sein des équipes d'Europe 1.

Le Pôle TV de Lagardère Active a par ailleurs mis en place en 2015 un suivi des élèves ayant effectué leur stage dans le service « exploitation & diffusion ». L'objectif est d'aider les élèves dans la suite de leur cursus pour une meilleure insertion professionnelle via des aides à la recherche de stages.

Dans ce cadre, l'entretien de fin de stage a consisté- en particulier- à circonvenir leur projet post 3^{ème} et leur proposer notre assistance dès qu'ils en ressentaient le besoin.

²³ <http://www.usea.fr/>



Cette invitation a été entendue puisque le Pôle TV a ouvert 4 places de stages de formation professionnelle de seconde et première à des élèves du Lycée polyvalent d'application de l'E.N.N.A de Saint Denis formant à l'audiovisuel professionnel.

Le Pôle TV a par ailleurs été sollicité par un ancien stagiaire de 3^{ème} en formation dans les métiers des Ressources humaines, élève qui a été reçu et aidé par la DRH (entretien d'1H30 pour préparation de soutenance).

❸ Les projets soutenus par la Fondation ELLE

La Fondation ELLE, créée par le Groupe Lagardère Active en 2004, œuvre en faveur des femmes dans le monde. Elle apporte un soutien financier à des projets qui ont pour objectif la promotion de l'éémancipation des femmes par l'éducation, la formation et l'information.



Quelques exemples²⁴ :

- La Maison des Talents

S'étant associée à l'initiative de la Fondation financière de l'échiquier, la Fondation ELLE encourage des étudiantes boursières à réussir les concours d'entrée aux grandes écoles en leur permettant de se loger gratuitement à Paris et de bénéficier d'un accompagnement académique et humain tout au long de leur formation en classe préparatoire.

- Le soutien à l'ONG Afrane (Amitié Franco-Afghane)

En Afghanistan, où le taux d'illettrisme avoisine les 80%, les femmes ne représentent que 30% du corps enseignant. Le manque d'enseignantes qualifiées est un réel frein pour l'éducation des jeunes filles (les cours donnés aux filles étant majoritairement dispensés par des hommes).

La Fondation ELLE a donc souhaité s'engager aux côtés de l'ONG Afrane (Amitié Franco-Afghane), association humanitaire créée en mai 1980 œuvrant en faveur de l'éducation, pour la mise en œuvre d'un large programme de formation des enseignantes afghanes qui permettra d'améliorer le niveau d'éducation des filles à Kaboul, Tcharikar et Djalalabad.

- Le soutien à l'ONG Friends International

La Fondation ELLE a décidé de s'associer à l'ONG Friends International, qui aide des jeunes à quitter la rue, à apprendre un métier, à se réinsérer et, lorsque c'est possible, à renouer des liens avec leur famille.

En 2015, l'association Friends propose ainsi à des jeunes filles en situation difficile – déscolarisées très jeunes, travaillant dans la rue parfois accompagnées de leurs enfants – de se former aux métiers de la beauté et de la coiffure au sein d'un « salon de beauté social », en plein cœur de la capitale.

²⁴ L'ensemble des actions menées par la Fondation sont accessibles via le lien suivant : <http://www.ellefondation.org/>

HeForShe

HeForShe est un mouvement de solidarité pour l'égalité entre les hommes et les femmes. La campagne #HeForShe a été lancée en France le 26 mars 2015, par le comité ONU Femmes France avec le soutien de personnalités masculines engagées, et notamment de Denis Olivennes, Président de Lagardère Active.



Intégration professionnelle des étudiants handicapés

Le groupe Lagardère Active poursuit ses engagements en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants handicapés en se rapprochant des écoles et des universités autour de ce projet commun. Cet objectif s'est formalisé par le contact avec des écoles, des actions de sensibilisation menées :

En externe :

Programme "Hanploi and School" avec CED Hanploi

- ❖ Sensibilisation et identification des référents handicap auprès des écoles cibles Lagardère Active
- ❖ Formation proposées auprès des référents handicap
- ❖ Conférences organisées auprès des étudiants
- ❖ Atelier « relation école et handicap » auprès des entreprises (responsable RH)
- ❖ Coaching et « handi-cafés » dans les écoles

Au sein du groupe :

Semaine du handicap

- ❖ Avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) : opération « 1 jour, 1 métier en action » : Découverte d'un métier, d'un secteur d'activité par des étudiants ou par des demandeurs d'emploi
- ❖ Atelier de sensibilisation au handicap auditif : 2 heures d'initiation au monde des sourds et initiation à la langue des signes
- ❖ Exposition de portraits pour promouvoir la langue des signes, de photos "emplois et préjugés", de portraits de sportifs de hauts niveaux
- ❖ tournoi de Ping-pong handisport animé par Mickaël Jérémiasz (sportif handisport) autour de la thématique « handicap et performance ».

Projet film- court métrage

- ❖ Diffusion de films sur le handicap suivi de débat : « Intouchable », « De Toutes nos forces », « La famille Bélier », « En Equilibre »
- ❖ Diffusion sur l'intranet de la web-série « jencroispasmesyeux »

Accueil de stagiaires

- ❖ Campagne pour l'accueil de jeunes collégiens en 3ème : « J'irai faire mon stage de 3ème chez vous » : au cours de la saison 2014/2015, 12 collégiens ont été accueillis dans le cadre de leur stage de 3ème ou 2nde. Au sein des équipes d'Europe 1, un stagiaire a été pris en charge du 22 au 26 juin 2015.
- ❖ Accueil de jeunes de 3ème ponctuellement avec l'association Arpejeh²⁵

Intranet

- ❖ Diffusion de la BD Handi'bulles
- ❖ Quiz organisé sur intranet sur la thématique du handicap

Au cours de l'année 2014-2015, 6 étudiants handicapés ont été accueillis au sein de Lagardère Active dans le cadre du programme « **Hanploi and School** ».

²⁵ Accompagner la Réalisation de Projets d'Etudes de Jeunes Élèves et Etudiants Handicapés

Conclusion/Perspectives 2016

Soucieux de poursuivre la dynamique pluriannuelle souhaitée par le Conseil et permettant d'inscrire les actions de Gulli en matière de diversité dans le temps, Gulli a proposé au Conseil ses engagements pour 2016 par courrier du 30 novembre 2015. Ces propositions d'engagement ont été abordées au cours de l'audition de Gulli par les membres du Conseil le 14 décembre et confirmées par courrier du 21 décembre 2015²⁶.

Ainsi, pour l'année 2016, GULLI souhaite mettre en place les nouvelles initiatives suivantes²⁷ :

- o Concernant les contenus et les actions dans la ligne éditoriale :
 - Comme depuis 2010, Gulli veillera à la juste représentation de la diversité dans ses programmes ;
 - tout particulièrement, dans les émissions de divertissement, et sous la vigilance de la Direction Générale, Gulli veillera à la diversité des origines dans les « castings » ;
 - une attention particulière à la parité femmes/hommes dans le choix des animatrices et animateurs sera apportée ;
 - Gulli veillera à l'amélioration de la perception des « personnes perçues comme non blanches » :
 - dans ses émissions de jeux, en maintenant une proportion d'au minimum un quart (et si possible un tiers) des candidats issus de « minorité visible » dans l'émission quotidienne « In Ze Boîte » ;
 - et dans ses co-productions d'animation avec de nouveaux projets en 2016.
 - Comme annoncé en 2015, Gulli diffusera des émissions « In Ze Boîte » enregistrées en 2015, qui ont fait participer deux candidats en situation de handicap (l'une malentendant et l'autre malvoyante) ;
 - Recherche, en collaboration avec les producteurs, de projets éditoriaux traitant des enjeux de la diversité de la famille avec la nouvelle édition des Espoirs de l'animation de Gulli, Canal J et Tiji sur le thème « Une planète pour tous » ;
 - Diffusion de 2 films audiodescrits en 2016 (pour maintenir l'attractivité de l'offre de contenus en audiodescription de la chaîne) ;
 - Rediffusion de « Gulli à l'Elysée », contenu à forte valeur de cohésion sociale, à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 2016.
- o Sur le plan juridique : une action de modernisation, en plus de la systématisation de la clause-type « Diversité », est menée dans nos contrats de co-production, de préachat et de production exécutive (ajout d'une notion sur la parité femmes/hommes et sur la lutte contre les préjugés sexistes).
 - o Sur le plan des ressources humaines et de la formation :
 - Le Pôle TV veillera à la poursuite du plan « Diversité Active », destiné à sensibiliser et former les personnels sur les questions de la représentation de la diversité ;
 - Le Pôle TV poursuivra le partenariat avec l'association « Un stage et Après » et mettra en place en 2016 un comité de suivi pour les élèves ayant réalisé leur stage au sein des chaînes de télévision pour maintenir un lien et un accompagnement dans leurs projets professionnels ;
 - La Direction des Ressources Humaines du Pôle TV proposera des formations "ELLE Active" auprès des femmes du Pôle TV.
 - o Enfin, en termes de communication et de valorisation des initiatives :
 - Gulli assure de sa vigilance particulière sur la diversité des origines des enfants présents dans les éléments visuels de l'habillage, ou dans ses bandes annonces de programmes ;
 - Gulli s'engage à une nouvelle diffusion du spot Diversité en 2016 pour le 14 juillet et à un autre moment dans l'année afin de proposer deux rendez-vous annuels (qui seront relayés également sur le replay pendant plusieurs jours consécutifs) ;
 - Gulli s'attachera à relayer au mieux par des communications appropriées ou sur son site les contenus emblématiques de Gulli en faveur de la diversité et proposera au Conseil des liens hypertextes adaptés pour ces communications.

En parallèle, la chaîne poursuivra ses initiatives²⁸ en faveur de la diversité en lien induit et naturel avec sa ligne éditoriale et les équipes qui la mettent en œuvre au quotidien.

Gulli, comme toutes les chaînes du groupe Lagardère Active, est un acteur responsable de l'audiovisuel qui s'engage au quotidien à veiller à une représentation satisfaisante de la diversité de la société française sous toutes ses facettes et s'associe naturellement aux initiatives en la matière du groupe Lagardère.

²⁶ Cf. copie du courrier du 21 décembre 2015 en annexe III du bilan

²⁷ Cf. tableau récapitulatif des engagements pluriannuels de Gulli, actualisé suite au courrier du 21 décembre 2015 (transmis par ailleurs aux services du Conseil par courriel du 14 février 2016)

²⁸ Les initiatives de Gulli des précédentes années seront maintenues telles : systématisation dans tous les contrats de co-production, de préachat et de production exécutive pour nos chaînes, de la clause-type, pour toute nouvelle production d'émission initiale, la chaîne s'attachera à la représentation de la parité hommes/femmes parmi les animateurs



Comme chaque année, et selon les termes de la délibération¹ du Conseil tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, j'ai l'honneur de vous soumettre **les engagements de GULLI pour l'année 2015**.

Témoignant, je l'espère, de la dynamique d'entreprise que Denis Olivennes, Président de Lagardère Active, entend impulsée, voici les nouvelles initiatives que nous vous proposons pour l'année 2015 :

- une attention particulière sur la perception des origines des participants de toutes nos nouvelles émissions sera renforcée : une proportion d'au minimum 1/4 et si possible 1/3 des candidats issus de « minorité visible » sera privilégiée comme pour l'émission quotidienne « In ze boîte » ;
- nous poursuivons notre dialogue au sein des équipes de la production de Gulli et des partenaires producteurs, sur l'intégration de personnes en situation de handicap dans nos émissions (un projet est assez avancé pour intégrer des candidats mal-voyants dans l'émission In Ze Boîte) ;
- Gulli a le souhait de s'adresser à tous les publics et est sur le point diffuser pour la première fois le 25 décembre prochain ses premiers films en audiodescription (2 films d'animation Kirikou) ; Gulli souhaite renouveler prochainement ce type de démarche ;
- à l'occasion de la journée du 14 juillet, Gulli sera ravie de re-programmer un spot dédié à la diversité « Nous sommes la France » ;
- consciente que la sensibilisation des enfants sur ce thème sera d'autant plus pertinente qu'elle s'opérera par le biais de tous les moyens de communication qui leurs sont destinés, Gulli réfléchit au relais de ses contenus emblématiques pour la diversité sur son site et ses déclinaisons.

Enfin, Gulli maintiendra avec assiduité ses initiatives² en faveur de la diversité en lien induit et naturel avec sa ligne éditoriale et les équipes qui la mettent en œuvre au quotidien.



DIVERSITE

**Compte rendu des actions
d'Europe 1 au cours de l'année 2015**



(Lagardère Active Broadcast)



NATURE DES ENGAGEMENTS

Dès juillet 2010, Lagardère Active était signataire (pour Europe 1 et Gulli) de la **Charte de la diversité en entreprise**¹ qui s'attache particulièrement aux volets Ressources Humaines, le recrutement et la formation. Lagardère Active est fière de compter parmi ses collaborateurs des personnes issues de la diversité, des hommes et des femmes très talentueux qui reflètent les valeurs qui sont les siennes, dans ses titres de presse et sur ses antennes de télévision et de radios, à l'exemple d'Europe 1.

Europe 1 est depuis longtemps sensibilisée à l'enjeu de la représentation de la diversité de la société française sur son antenne : il s'agit avant tout d'un enjeu éthique et de responsabilité des médias dans la vie publique.

A partir des travaux du groupe de travail « Diversité » menés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, les trois radios généralistes du paysage audiovisuel français (Europe 1, RTL et RMC) ont intégré une clause « Diversité » (article 2-4, II) dans leurs conventions conclues avec le CSA. Ainsi la convention d'Europe 1 du 2 octobre 2012, signée entre Lagardère Active Broadcast et le Conseil, est rédigée comme suit :

Article 2-4 : vie publique

II. Le titulaire contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations.

Le titulaire prend en compte, sur son antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.

Il veille à ce que ses programmes reflètent fidèlement la société française dans toute sa diversité.

Il accorde une attention particulière aux différentes composantes de la population.

Compte tenu de la nature de ses programmes, il s'efforce de refléter la société française dans toutes ses diversités à travers la présence au sein des émissions, parmi les animateurs, journalistes et chroniqueurs de la radio, de personnes représentant les diversités et la participation à l'antenne d'intervenants extérieurs représentant les différentes composantes de la société française.

A la demande du CSA, le titulaire rend compte chaque année des actions menées en application du II du présent article.

Conformément à cette disposition conventionnelle, Europe 1 veille à la représentation des différentes composantes de la société française au niveau des intervenants à l'antenne (animateurs, journalistes, invités, auditeurs) et dans les sujets traités de ses programmes. Ses initiatives et actions font l'objet d'une restitution au Conseil chaque année, conformément à ses engagements conventionnels².

Au cours de l'année 2015, Europe 1 a activement participé au travail de concertation initié par le Conseil en vue de l'extension de la délibération du 10 novembre 2009³ aux radios qui souhaitent s'engager en faveur de la Diversité.

Convaincu de l'importance de cet enjeu et compte tenu du large public qu'Europe 1 fédère, Denis Olivennes, Président Directeur Général de la station a tenu à répondre à l'invitation du Conseil pour le Colloque organisé le 6 octobre 2015 « *Audiovisuel : comment mieux représenter la diversité de notre société ?* »⁴. Il est notamment intervenu lors de la 3^e table ronde de la journée, dédiée aux radios : « le principe d'une juste représentation de la diversité de la société française est-il transposable à la radio ? ».

¹ <http://www.charte-diversite.com/>

² Le présent bilan est transmis au Conseil sur le fondement de l'article 2-4 de sa convention, disposition toujours en vigueur à date.

³ Délibération du Conseil en date du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française sur les chaînes nationales

⁴ <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-dossiers-d'actualite/Colloque-Audiovisuel-comment-mieux-représenter-la-diversité-de-notre-société>



En avril 2015, le Conseil a soumis aux éditeurs un projet d'extension de la délibération du 10 novembre 2009⁵ applicable aux chaînes de la TNT gratuite et à Canal +, intégrant de nouvelles obligations pour les radios qui le souhaitent.

Cette phase de concertation, qu' Europe 1 a suivi avec intérêt, a donné lieu à l'adoption le 16 septembre 2015, d'un nouveau texte : la *délibération n°2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération*.

Europe 1 s'est positionnée favorablement et de manière volontaire auprès du Conseil, en acceptant de s'engager davantage en faveur de la Diversité. Cette initiative sera prochainement retranscrite par voie d'avant-projet à la convention d'Europe 1.

En décembre 2015, Europe 1 a fait part au Conseil⁶ de ses observations sur la rédaction de la nouvelle clause « diversité » envisagée par le Conseil⁷, qui viendrait ajuster l'actuel article 2-4 de sa convention⁸ pour privilégier le caractère volontariste des éditeurs radiophoniques.

Les équipes d'Europe 1 se tiennent à la disposition du Conseil pour échanger sur cette proposition et formaliser l'engagement fort d'Europe 1 en matière de diversité de la société française.

⁵ Délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +

⁶ Par courriel du 18 décembre 2015

⁷ Soumise pour avis à Europe 1 par courriel du 4 décembre 2015.

⁸ Estimant très contraignante la rédaction proposée par le Conseil compte tenu de l'absence de Baromètre de la Diversité en radio, Europe 1 a proposé la modification suivante : « *Dès leur acceptation par le Conseil, Les propositions de la société, sous réserve des observations du Conseil, valent engagements au sens de la délibération précitée et ont valeur d'avant-projet à la présente convention* ».



MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF POUR L'ANNEE 2015

Tout au long de l'année 2015, comprenant en partie les grilles de saisons radiophoniques 2014-2015 et 2015-2016, Europe 1 a veillé, à la représentation des différentes composantes de la société française aussi bien à travers ses intervenants (animateurs, journalistes, invités, auditeurs), que dans ses programmes ou par les sujets traités dans ses journaux et émissions.

Les actions à l'antenne, tout comme les événements hors antenne, ont permis de mettre en exergue la richesse de la diversité de la société française, entendue comme la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale, des catégories socioprofessionnelles, des sexes (hommes et femmes) et du handicap.

I. ACTIONS A L'ANTENNE

S'appuyant sur les critères définis par le Conseil dans son baromètre de la Diversité à la télévision⁹, Europe 1 veille à assurer la représentation de la diversité sur son antenne.

Gage de son engagement en la matière aux côtés de Virgin Radio et RFM, Europe 1 s'est réjouie de pouvoir diffuser, pour la première fois en radio, le spot réalisé et produit en faveur de la diversité du 11 au 14 juillet 2015¹⁰, ce dont le Conseil s'est d'ailleurs félicité¹¹.

A. Diversité des catégories socioprofessionnelles

Souhaitant toucher le plus grand nombre, Europe 1 s'attache à représenter toutes les origines sociales et professionnelles ainsi que les plus larges sensibilités qu'elles soient culturelles, sociétales, religieuses... Cette pluralité est largement prise en compte dans le choix des reportages traités et dans la prise de parole des auditeurs (cadres, commerçants, routiers, mères au foyer, étudiants, retraités...) et des invités tout au long de la journée. La libre parole des auditeurs est particulièrement mise en avant dans les émissions interactives dont l'intérêt réside dans la diversité des points de vue comme : « Europe 1 Bonjour », « La Matinale », « Le Grand Direct », « Le Grand Direct de l'Actu », « Le Grand Direct de la Santé », « Les Pieds dans le plat », « Europe 1 Midi » ou encore « Y en a pas deux comme elle ».

Quelques illustrations :

EUROPE 1 BONJOUR (4H30-6H)

Cette émission comme l'ensemble des tranches d'information d'Europe 1, s'efforce de refléter la diversité de la société française.

La chronique « Bonjour Mr/Mme le Maire » de Marion Calais permet de mettre en avant des initiatives luttant notamment contre la précarité et l'isolement des seniors :

- 03/09/15 : Remise à niveau des seniors au volant - Fabrice Sayous, maire de Juillan
- 01/10/15 : Centre 100% seniors à Nice - Olivier Guérin, adjoint au maire de Nice (Alpes-Maritimes), délégué à la Santé, à la Prévention et à l'Accompagnement de la porte d'autonomie
- 08/10/15 : Une mairesse qui se préoccupe de l'alimentation et du bien-être de ses habitants - Valérie Moretti, adjointe au maire de Salins-les-Bains (Jura), en charge du social et de la santé
- 26/11/15 : Pôle emploi et le conseil départemental du Morbihan accompagnent les chômeurs de longue durée - François Goulard, président LR du conseil départemental du Morbihan

LA MATINALE (6H-9H)

La Matinale d'Europe 1, animée par Thomas Sotto, fait intervenir au quotidien des acteurs ou témoins d'événements d'actualité. Que ce soit par le biais de reportages, de chroniques ou d'interviews, les journalistes s'efforcent de refléter la diversité de la société française :

- 20/10/15 : Chronique Vrai/Faux : « L'Espérance de vie est-elle la même pour les ouvriers et les cadres ? »
- 22/07/15 : « La crise des agriculteurs » avec Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne
- 03/09/15 : « Pourquoi les agriculteurs sont-ils en colère ? Que faire ? » avec François Puseigne, ingénieur en agriculture et sociologue spécialiste du monde agricole
- 03/09/15 : « L'exode tragique des migrants » avec Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire

⁹ Catégories socioprofessionnelles, origine perçue, handicap, sexe.

¹⁰ Spots Diversité Radios Lagardère Active

¹¹ Communiqué du 6 juillet 2015 : Spots sur la diversité, le CSA se félicite de la mobilisation des chaînes et de la participation des radios



- 11/09/15 : Chronique Vrai/Faux : « Plus 700 000 personnes dorment dans la rue en France », selon Nicolas Dupont-Aignan
- 30/11/15 : Lancement de la 31^e campagne des restos du cœur : où en sont les dons aujourd’hui en France ? qui donne ? avec Serge Guérin, sociologue
- 22/01/15 : Le travail le dimanche (chronique « l'humour du Jour » de Dany Cohn-Bendit)
- 13/04/15 : La campagne d'information sur le métier d'animateur de colonies de vacances
- 07/10/15 : « La violence physique est intolérable, mais la violence sociale l'est tout autant » (chronique « l'humour du jour » de Dany Cohn-Bendit)
- 02/12/15 : « Le décrochage scolaire est-il vraiment en baisse en France ? » - Eric Charbonnier, expert en charge de l'éducation à l'OCDE

Durant la grille d'été, la Matinale a été enrichie d'une chronique présentée par Michel Grossiord, intitulée « les 30 Glorieux », mettant en avant des jeunes de moins de 30 ans, au talent prometteur et incarnant la relève ou la volonté de réaliser un rêve. Ces chroniques ont été diffusées en semaine à 8h45 (et rediffusées vers 18h20), mais également le week-end dans la matinale.

LE GRAND DIRECT DE L'ACTU (10H-11H)

Consacrée à des sujets d'actualité faisant débat, l'émission accueille des polémistes qui répondent aux questions des auditeurs, qu'ils soient artisans, agriculteurs, retraités, cadres, salariés du public ou du privé, mères au foyer ou chômeurs, etc.

A 10H45, un invité répond aux auditeurs sur un sujet consommation :

- 15/09/15 : Pas de médecins, agriculteurs en détresse, absence de 4G : la France a-t-elle tourné le dos à sa campagne?
- 29/09/15 : Faut-il davantage contrôler les chômeurs?
- 23/09/15 : Une étude montre que la pauvreté a baissé en France, est-ce une réalité pour vous ?
- 06/05/15 : Je ne peux pas payer mes impôts, que dois-je faire ? avec Vincent Drezet, secrétaire général de Solidaires Finances publiques
- 01/07/15 : Faut-il supprimer l'ISF ? (la suppression de l'impôt sur la fortune permettrait « d'inciter les gens à investir »)
- 24/08/15 : Casse-tête des fournitures scolaires : nos bons plans à 8 jours de la rentrée
- 30/08/15 : Les garagistes bientôt obligés de vous proposer des pièces d'occasion
- 31/08/15 : Comprenez-vous le coup de gueule de Xavier Bertrand contre les gens du voyage ?
- 09/09/15 : La galère des places en crèche avec Sylvain Noé, spécialiste du sujet de la garde d'enfants, directeur commercial du réseau de crèches La Maison Bleue
- 16/09/15 : Cantines scolaires : l'inégalité s'invite au menu ! Patricia Chairopoulos, journaliste chez « 60 millions de consommateurs »
- 18/09/15 : Je croule sous les crédits, que dois-je faire ? Avec Roland Perez, avocat
- 21/09/15 : Seniors : ne passez pas à côté de vos droits ! avec Hélène Martin, journaliste chez « Que Choisir »
- 06/10/15 : DRH d'Air France déshabillé, occupation d'usine, prise d'otage de patron, les syndicats français sont-ils hors de contrôle ?
- 16/10/15 : Le travail du dimanche généralisé: c'est parti ! Avancée sociale ou recul ?
- 21/10/15 : Réforme de la carte scolaire : plus de mixité ou veut-on tirer l'école vers le bas ?
- 28/10/15 : Des milliers d'emplois ne trouvent pas preneurs : où postuler ? avec Philippe Perret, directeur général de Menway, cabinet de conseil en recrutement et ressources humaines
- 02/11/15 : La trêve hivernale a débuté ce week-end : des locataires heureux et des propriétaires en colère - vos réactions et témoignages.
- 03/11/15 : Retraites : l'incroyable couac des impôts avec Emmanuel Duteil, chef du service économie d'Europe 1
- 16/12/15 : Les retraites ont un niveau de vie supérieur aux actifs et des revenus qui ont augmentés depuis 20 ans : vous sentez-vous privilégiés ?
- 24/12/15 : Noël avec Les Restos Du Cœur

LE GRAND DIRECT DE LA SANTE (11H-12H)

Entouré d'une équipe de médecins généralistes et de spécialistes, l'émission s'intéresse au quotidien des auditeurs en traitant de santé, forme et psychologie. Les questions des auditeurs ponctuent cette heure :

- 28/08/15 : Enfants : comment les remettre dans le rythme à J-4 de la rentrée ?
- 23/09/15 : Echec scolaire : quels signes doivent vous alerter ?
- 18/09/15 : Spéciale Alzheimer
- 06/10/15 : Comment bien préparer son départ à la retraite ?
- 30/11/15 : Tremblements chez les seniors : d'où viennent-ils ?
- 19/10/15 : Ostéoporose : comment vivre avec ?



EUROPE MIDI (12H-14H)

La première heure de l'émission, consacrée au grand journal de la mi-journée, reçoit celles et ceux qui sont au cœur de l'actualité et des débats. La deuxième heure, qui privilégie la proximité, fait intervenir les auditeurs sur les questions du jour.

- 28/04/15 : Plus de 800.000 emplois à pourvoir jusqu'en 2022 : quels sont les métiers d'avenir ? Jean Pisani-Ferry, Commissaire Général de France Stratégie
- 22/09/15 : Les inégalités se réduisent en France : révolution ou feu de paille ? avec Mathieu Plane, économiste à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques)
- 03/09/15 : manifestation des agriculteurs avec Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne
- 04/11/15 : Allocation handicapés, taxes locales sur les retraites modestes : Bercy taxe... d'amateurisme - avec Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget, auprès du ministre des Finances et des Comptes publics
- 10/11/15 : Rémunération au mérite : les fonctionnaires doivent-ils être des salariés comme les autres ? avec Jean Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière
- 12/11/15 : Profs : absentéisme record ? Hervé-Jean Le Niger, vice-président national de la FCPE
- 25/12/15 : La lutte contre l'illettrisme récompensée : Caroll Weidlich, directrice de l'association « Mots & Merveilles », qui lutte contre l'illettrisme - Prix Solidarité Version Femina et Europe 1
- 09/06/15 : France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté avec Bénédicte Jeannerod, porte-parole de l'Unicef

IL N'Y EN A PAS DEUX COMME ELLE (15H-16H)

En compagnie d'un spécialiste et d'un grand témoin, l'émission décortique les changements de notre société (travail, couple, famille, éducation...);

- 22/10/15 : Familles recomposées : existe-t-il une recette miracle pour que ça se passe bien ?
- 31/08/15 : Montessori, Freinet, Steiner... pourquoi un tel succès des écoles alternatives ?
- 15/09/15 : La garde alternée : et si c'était la fausse bonne idée ?
- 21/09/15 : La dictée quotidienne va-t-elle sauver notre école ?
- 24/09/15 : Les grands-parents d'aujourd'hui sont-ils de bons grands-parents ?
- 07/10/15 : Mon enfant est-il un génie ?
- 05/11/15 : Comment protéger ses enfants du harcèlement scolaire ?
- 09/11/15 : Comment parler de sexe aux ados ?
- 30/11/15 : Quels sont les nouveaux combats des restos du cœur ?

LES PIEDS DANS LE PLAT (16H-18H30)

Cyril Hanouna et ses chroniqueurs donnent la parole aux auditeurs sans distinction de profession (cadres, commerçants, mères au foyer, étudiants, retraités...) au cours des différentes séquences de jeux qui ponctuent l'émission.

EUROPE SOIR (18H30 - 20H00)

Différents sujets au cours de la saison ont permis d'aborder les enjeux de la Diversité, sous le prisme des catégories socio-professionnelles :

- 06/03/15 : L'observatoire national de la pauvreté publie aujourd'hui une étude chiffrée qui évalue les besoins d'une personne ou d'une famille
- 12/08/15 : Le secours populaire organise une guinguette pour les personnes âgées
- 05/11/15 : Les chiffres du secours catholique sur la pauvreté en France
- 30/12/15 : Réveillon solidaire

LA LIBRE ANTENNE (22H30 - 1H00)

Animée par Caroline Dublanche, du lundi au jeudi et par Sophie Peters du vendredi au dimanche, La Libre Antenne met à l'honneur le témoignage d'auditeurs de toutes catégories sociales.

EUROPE WEEK-END (samedi et dimanche 6H-9H)

Information, décryptage et diversité des points de vue ponctuent ces trois heures. Quelques exemples de sujets traités :

- Gilbert Pinteau, Ancien SDF, il aide les autres à quitter la rue et a, via l'association lilloise qu'il a créé, relogé 157 personnes en 2 ans « A deux semaines de la fin de la trêve hivernale »
- Dernier jour de collecte pour la Banque alimentaire
- Pour les élèves de Terminale, c'est la phase finale des inscriptions sur APB (Admission Post Bac)
- Le compte pénibilité va être fortement simplifié
- Ouvriers de Dassault / La France livrera 36 rafales clés en mains à l'Inde
- Les vols, menaces, chantages et autres racketts sur les chantiers de BTP

B. Diversité des origines perçues

La diversité des origines sur Europe 1 s'illustre à travers ses animateurs, ses chroniqueurs et ses invités mais également au sein des thématiques traitées au cours de ses émissions.

o [Les animateurs et chroniqueurs](#)



Cyril Hanouna, d'origine tunisienne, qui anime tous les jours de la semaine « Les pieds dans le Plat », accompagné d'une équipe composée de plusieurs chroniqueurs tels que Jérôme Commandeur, Valérie Benaim, Jean-Luc Lemoine...



Sonia Mabrouk, journaliste franco-tunisienne, anime « Le débat des grandes voix », émission qui commente, analyse et remet en perspective l'actualité de la semaine.



Nikos Aliagas, présentateur et journaliste d'origine grecque, anime chaque samedi de 11h à 12h30 l'émission « Sortez du cadre » et tous les mois « Un soir avec... », soirée événementielle autour d'un musicien. Au programme, un concert unique composé de versions rares et de duos, diffusé de 20H00 à 22H00.



Depuis septembre 2015, Julia Martin d'origine franco-sénégalaise, anime l'émission « La Playlist Europe 1 » tous les dimanches de 13h à 15h. Au cours du mois d'août 2015, dans la grille d'été, elle a animé l'émission Campus de 18H30 à 20H le dimanche.

o [Les invités et les sujets traités](#)

Malgré une actualité tragique en 2015, Europe 1 a continué à refléter la diversité de la société française de la manière la plus positive possible.

Quelques exemples :

LA MATINALE (6H-9H)

Invités du 7H45

- Jamel DEBBOUZE humoriste et acteur
- AïKHENATON, rappeur
- Bahia BAKARI, seule rescapée du crash de la Yemenia qui a eu lieu le 30 juin 2009
- Kamel DAOUD, journaliste, écrivain algérien
- Saida OUNISSI, députée tunisienne
- Kit ARMSTRONG, pianiste et compositeur anglo-taiwanais de 23 ans
- Meriam RHAEIM, mère d'Assia qui a été enlevée pendant 10 mois par son père, parti faire le djihad en Syrie
- Latifa IBN ZIATEN, fondatrice de l'association Imad Ibn Ziaten pour la jeunesse et la paix
- Mourad BOUDJELLAL, président du RC Toulon

Invités de Jean-Pierre Elkabbach

- Harlem DESIR, secrétaire d'Etat aux affaires européennes
- Irina BOKOVA, directrice générale de l'UNESCO
- Sophia BELKACEM, adjointe à la mairie de Toulouse
- Boris JOHNSON, maire de Londres
- Nikolaus MEYER-LANDRUT, nouvel ambassadeur d'Allemagne en France
- Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- Georges KAROLYI, ambassadeur de Hongrie en France
- Ali BONGO, président du Gabon
- Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Alexey PUSHKOV, proche de Vladimir Poutine, et président de la Commission des Affaires étrangères de la Douma
- Ouided BOUCHAMAOUI, présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et prix Nobel de la Paix 2015
- Nordin GÖRSEL, écrivain turc
- Navi RADJOU, franco-indien, théoricien de l'économie
- Juming CHEN, président d'Airbus Chine et Hua LIN président d'une école de commerce
- Hassan ROHANI, président iranien
- Mohammed MOUSSAOUI, président d'honneur du Conseil français du culte musulman
- Alexandre ORLOV, ambassadeur de Russie en France
- Macky SALL, président de la République du Sénégal
- Hakkı AKIL, Ambassadeur de Turquie en France

Invités de Caroline Roux :

- Mohamed BEKADA, diplômé en archéologie qui a parcouru à pied à la découverte du patrimoine français méconnu et à l'abandon
- Magyd CHERFI, membre du groupe Zebda
- Kamel MENNOUR, galeriste
- Arun GHANDI, petit-fils de Gandhi
- Linda JACKSON, directrice générale de Citroën
- Hedi KADDOUR, auteur Franco-Tunisien

Sujets traités :

- 09/01/15 SALIM, jeune Français musulman du Mans - Religieux et antiracistes appellent à l'unité contre les amalgames
- 08/01/15 AMIRA, jeune française musulmane de 21 ans - Rassemblement spontané à Lyon, place des terreaux
- Abdellali MAMOUN, imam dans le Val de Marne et théologien - Le rôle des imams de France et leurs organisations pour aider à lutter contre la menace terroriste

Sans oublier la chronique de 7H55 de Daniel Cohn-Bendit, dont certains sujets ont porté sur :

- Les allemands face aux migrants, entre reflexe généreux et rejet du passé nazi
- La discrimination dans les contrôles d'identité
- Les homosexuels peuvent donner leur sang, mais à certaines conditions
- Martin Luther King's day

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS (9H-10H)

De nombreux journalistes, réalisateurs, animateurs ou comédiens issus de la diversité ont été reçus.
Parmi lesquels :

- Patricia LOISON, journaliste France 3
- Cristina CORDULA animatrice d'origine brésilienne
- Karine LEMARCHAND, animatrice
- Rim KHALIFA, Réalisatrice
- Sacha REINGEWIRTZ Président de l'Union des Etudiants Juifs de France (UEJF)
- Malik BENTALHA Comédien
- Memona HINTERMANN membre du CSA
- Christine KELLY, membre du CSA
- André MANOUKIAN animateur
- Yassmine ARIANPOUR - Productrice artistique
- Pascal LEGITIMUS comédien
- Nadjet CHERIGUI Journaliste VSD
- Jihane BENZINA Journaliste

LE GRAND DIRECT DE L'ACTU (10H-11H)

Invités :

- Laura SLIMANI présidente des Jeunes Socialistes
- Hamid BENAMARA directeur général du comparateur d'assurances Lesfurets.com
- ROST artiste, président de Banlieues actives
- Rokhaya DIALLO, journaliste, écrivain, auteur de « Comment parler de la laïcité aux enfants » aux éditions le Baron Perché
- Mohammed CHIRANI, consultant en politiques publiques
- Eduardo RIHAN-CYPEL député de Seine et Marne, secrétaire national chargé de la riposte au Parti socialiste
- Lynda ASMANI, lobbyiste en relations internationales

Sujets traités :

- Nouvelle campagne de lutte contre les discriminations en entreprise avec Jean-François AMADIEU, président de l'Observatoire des discriminations



- Le parti « union des démocrates musulmans de France » : un bel exemple de la « démocratie à la française » ?
- Uniforme, interdiction des signes religieux, modulation des allocations familiales : le rapport du sénat sur l'école va-t-il trop loin ?
- Les artistes se mobilisent pour dire oui à l'accueil des réfugiés : et vous ?
- Faut-il accorder le droit de vote aux étrangers ?
- Halal : l'explosion du marché en France

EUROPE MIDI (12H-14H)

Invités :

- 06/02/15 : Michel SERFATY, rabbin à Ris-Orangis, président de l'Amilié judéo-musulmane
- 23/02/15 : Abdallah ZEKRI membre du Conseil Français du Culte Musulman
- 23/02/15 : Roger CUKIERMAN, Président du Crif
- 14/04/15 : Nabil ENNASRI, président du collectif des musulmans de France
- 20/11/15 : Abdelkader SADOUNI, Imam de la Mosquée du quartier des Moulins à Nice / Rassemblement des Musulmans à l'issue de la Prière du Vendredi
- 20/11/15 : Bassem BRAIKI, un habitant de Vénissieux / son coup de gueule contre les islamistes radicaux
- 25/09/15 : Said BOUDAOUED, musulman, habite à Beauvais
- 15/12/15 : Hakim EL KAROUI, essayiste
- 23/12/15 : Pouria AMIRSHAHII, député socialiste
- 25/12/15 : Tareq OUBROU, imam de Bordeaux
- 09/07/15 : Abderrahmane DAHMANE, président du Conseil des Démocrates Musulmans, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy, il a été CPE à Gennnevilliers

IL N'Y EN A PAS DEUX COMME ELLE (15H-16H)

Invités :

- Claudia TAGBO humoriste
- GIEDRE chanteuse
- Viggo MORTENSEN acteur
- Kad MERAD acteur
- Saphia AZZEDINE écrivain
- Kim-Kee YOUN humoriste
- Hafsat HERZI actrice
- Abdel ALAOUI animateur télé et chef cuisinier
- Pio MARAMI acteur
- Amine BENYAMINA psychiatre
- Israël NISAND, gynécologue obstétricien
- Tania DE MONTAIGNE, écrivain
- Saphia AZZEDINE, écrivain
- Ivan JABLONKA professeur d'histoire
- Tatiana GOLOVIN joueuse de tennis
- Valérie TORANIAN directrice de la Revue des deux mondes
- Giulia SISSA historienne

LES PIEDS DANS LE PLAT (16H-18H30)

Invités :

- Gad ELMALEH humoriste et comédien
- Patrick FIORI, chanteur
- Muriel ROBIN, humoriste et comédienne
- Enrico MACIAS, chanteur
- Kendji GIRAC, chanteur
- Djibril CISSE footballeur
- Kad MERAD, acteur
- SHYM chanteuse
- Leïla BEKTHI comédienne
- ANGGUUN, chanteuse
- Anne ROUMANOFF humoriste
- Christophe WILLEM chanteur

EUROPE 1 SOCIAL CLUB (20H-22H)

- MISIA, chanteuse portugaise de fado
- ABD AL MALIK pour son nouvel album "Scarifications"
- BIANCA LI chorégraphe, danseuse et comédienne
- Abou LAGRAA, chorégraphe
- Rachid ARHAB journaliste et écrivain
- Deniz GAMZE ERGUEN Réalisatrice
- Dom LA NENA Violoncelliste et chanteuse

- Anca VISDEI Metteur en scène, écrivain et dramaturge
- Alya AGLAN Historienne
- Simonetta GREGGIO Ecrivain
- Baya KASMI Scénariste et réalisatrice

C'EST ARRIVE DEMAIN / CETTE SEMAINE (Samedi/dimanche 9H-10H)

- Barbara HENDRICKS Cantatrice afro-américaine - Prix de la LICRA, la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme
- Frans TIMMERMANS Premier vice-président de la Commission européenne - « Réfugiés : la Turquie au secours de l'Europe ? »

SORTEZ DU CADRE (Samedi 11H-12H30)

- MIKA, chanteur et jury dans « The Voice » sur TF1
- Leïla BEKTHI, actrice
- Jamel DEBBOUZE comédien
- Yael NAIM chanteuse

Et aussi en 2015... les 10 ans de l'émission « Les Carnets du Monde », belle illustration de la diversité :



L'émission « Les Carnets du monde » présentée par Sophie Larmoyer a fêté ses 10 ans les dimanches 27 décembre 2015 et 3 janvier 2016 de 11h à 12h30.

Au fil des années, Sophie Larmoyer a traité de nombreuses thématiques communes aux cinq continents : de la ponctualité en passant par les fêtes et les coutumes ou encore l'amour au-delà de nos frontières mais aussi de sujets plus sérieux comme la condition des femmes, celle des migrants ou encore les problématiques environnementales.

Parce que les grands sujets sont vus différemment selon les pays et les cultures, Sophie Larmoyer décrypte, depuis 10 ans, les spécificités de chacun avec les différents correspondants de la rédaction d'Europe 1 présents dans le monde. « Les Carnets du monde » est l'une des rares émissions de reportage international dans le paysage radiophonique français.

C. Représentation du Handicap

Les émissions d'Europe 1 traitent avec professionnalisme, tolérance et esprit d'ouverture de la réalité du handicap.

LA MATINALE (6H-9H)

Invités :

- Philippe CROIZON, aventurier, nageur de l'extrême, amputé des 4 membres
- Olivier JEANNEL, malentendant, il a créé une application téléphonique pour que les sourds puissent « entendre »
- Thierry CERRI, maire de Coupvray (Seine-et-Marne) - Coupvray, le village de l'inventeur du braille, crée un parcours des cinq sens
- Dr Bernard JEANBLANC sur le sort de Vincent Lambert
- Dorine BOURNETON, première femme pilote handicapée en voltige aérienne
- Patrice TRIPOTEAU DGA de l'APF Association des Paralysés de France
- Laurence NAIT KAOUDJIT, qui a tué Mélène, sa fille handicapée en 2010, a réagi à sa condamnation à cinq ans de prison avec sursis
- Marie-Amélie LE FUR, championne paralympique d'athlétisme
- Rachel LAMBERT, épouse de Vincent Lambert
- Victoria BEDOS, co-scénariste du film « La Famille Bélier »

Sujets traités :

- La colère de Dominique Farrugia sur l'allongement des délais d'aménagement des lieux publics pour les handicapés
- Une formation d'assistant sexuel pour handicapés
- Ces bus qui refusent aux handicapés de monter
- Dédommagements records pour les parents d'un enfant handicapé
- Un handicapé en fauteuil fauché par un train
- Le procès d'une mère accusée d'avoir tué sa fille handicapée
- Le nouveau test de dépistage de la trisomie 21, moins risqué et plus efficace

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS (9H-10H)

Sujets traités

- 25/09/15 : Hélène GATEAU Vétérinaire - Chien d'assistance : ces animaux qui aident à surmonter le handicap
- Spéciale Téléthon
- 22/05/15 : Marianne JAMES et Stéphane BERN pour l'Eurovision (plusieurs artistes handicapés participaient à la cérémonie en 2015)
- 11/04/15 : sujet sur le documentaire de M6 « Mon partenaire particulier », consacré à la recherche de l'amour chez des personnes handicapées

LE GRAND DIRECT DE L'ACTU (10H - 11H)

Sujets traités

- 16/02/15 : Laurana DUHAMEL, une jeune femme handicapée après un accident de la route qui voulait se présenter à un concours de Miss, une candidature en forme de symbole

LE GRAND DIRECT DE LA SANTE (11H - 12H)

Sujets traités

- 14/09/15 : Quand le handicap pèse trop lourd sur les familles, quelles solutions pour éviter le drame ? avec Christel PRADO Présidente de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)
- Alain AMSALLEM handicapé en fauteuil roulant - Témoignage sur la loi handicap
- 14/12/15 : un adolescent de 16 ans, Matéo LEPESTIT, a lancé un appel aux dons pour pouvoir bénéficier d'un traitement de la dernière chance contre la leucémie. Appel largement relayé sur l'antenne et qui lui a permis de récolter les fonds nécessaires
- 09/10/15 : Après la recherche et les essais clinique, le téléthon se lance dans la production de médicaments avec Laurence TIENNOT-HERMENT, présidente de l'AMF Téléthon.
- 07/10/15 : Dyslexie : comment la diagnostiquer ? Quelles solutions ? avec Dr Stéphane CLERGET Pédopsychiatre
- 21/03/15 : Emission spéciale « plus fort qu'Alzheimer » Colette ROUMANOFF qui témoigne à travers son livre « La bonheur plus fort que l'oubli »
- 09/09/15 : Emission spéciale sur l'obésité avec Laurent OURNAC venu témoigner sur l'opération qui a changé sa vie » (la sleeve gastrectomie)
- 11/06/15 : La maladie de parkinson

EUROPE MIDI (12H-14H)

Sujets traités

- 20/10/15 : Handicap : la France à la traîne avec Christel Prado, Présidente de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)
- 21/10/15 : Ségolène de Neuville secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées
- 14/09/15 : Mère d'enfant handicapé, comment vivez-vous avec votre enfant au quotidien ?
- 04/11/15 : Allocation handicapés, taxes locales sur les retraités modestes : Bercy taxé... d'amateurisme avec Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget, auprès du ministre des Finances et des Comptes publics
- Christel Prado de l'UNAPEI, fédération d'associations française de représentation et de défense des droits des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles

AU COEUR DE L'HISTOIRE (14H-15H)

- Josef Boruwaski, frappé de nanisme, était connu sous le surnom de « Joujou »

IL N'Y EN A PAS DEUX COMME ELLE (15H-16H)

- Le syndrome d'asperger : pourquoi cette forme d'autisme nous fascine ? avec Josef Schovanec
- Comment vivre avec ses complexes ? avec Guy Carlier

EUROPE SOIR (18H30-20H)

- Arnaud De Broce, secrétaire générale de la FNATH, association des accidentés de la vie

EUROPE WEEK-END (samedi/dimanche 6H-9H)

- Anne-Sophie Ferry témoigne d'une maman face à l'autisme, auteur de « Le royaume de Tristan » sortie le 9 avril - « Comment vivre avec un enfant autiste ? »
- Jean-Marc B., contaminé par le VIH depuis 1989 - « Comment vit-on avec le SIDA ? »
- Michel Rossetti Non voyant et Président de l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles - « Je suis aveugle, mon chien doit pouvoir me suivre partout »

LES CARNETS DU MONDE (dimanche 11H-12H30)

Chroniqueur de l'émission : Josef Schovanec autiste et philosophe

Reportage : Gerald Shea, à 90% sourd suite à une maladie infantile, a découvert très tard son handicap. Il vit aujourd'hui à Paris et est l'auteur de *La vie malentendue*, publié par la Librairie Vulbert

D. Parité / représentation des femmes

Europe 1 est pleinement sensibilisée à l'enjeu de la représentation des femmes, que ce soit sur son antenne ou au sein de ses équipes. En tant que radio généraliste qui s'adresse au plus grand nombre, la place et l'image des femmes dans les médias constitue pour Europe 1 un enjeu moral et éthique qui correspond à ses valeurs.

Suite à la publication de la délibération du Conseil n° 2015-2 du 4 février 2015 relative au respect des droits des femmes par les sociétés mentionnées à l'article 20-1-A de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, Europe 1 a participé activement à la phase de concertation avec le Conseil destinées à la mise en place d'outils de restitution.

Conformément à cette délibération, au mieux de ses moyens humains et matériels et dans les délais impartis¹², Europe 1 a transmis au Conseil, par courriel du 29 janvier 2016, les fichiers de déclaration « Droits des femmes » dument renseignés au titre de l'année 2015 (sur la période septembre/décembre 2015, comme convenu avec le Conseil, à titre de période de « rodage »).

Le 8 mars 2016, à l'occasion de la Journée de la Femme, le Conseil a publié son premier rapport relatif à la présence des femmes en 2015 dans les programmes des services de TV et radio¹³, sur la base des déclarations des éditeurs. Il a notamment salué la mobilisation et l'« effort important de précision » de certains groupes comme Lagardère afin de transmettre des déclarations exhaustives.

Europe 1 reste très attachée, pour les prochains exercices, à ce que les éléments publiés par le Conseil dans son rapport annuel reflètent au mieux la réalité et les efforts de l'antenne sur l'enjeu de la représentation des femmes, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs.

Europe 1 souhaite à présent pouvoir échanger avec le Conseil sur son « retour d'expérience » et sur les spécificités que les outils ne permettent pas pleinement d'intégrer en faveur de l'exposition des femmes, en raison d'une approche essentiellement quantitative.

- Valorisation des femmes dans les rendez-vous importants

Au cours de l'année 2015, Europe 1 a continué de mettre les femmes en avant tant par l'animation de tranches d'informations qu'au niveau des invités ou des sujets traités.

Julie reste encore en 2015 l'exemple emblématique sur Europe 1 : arrivée en 1972 sur Europe 1, elle a accompagné 4 générations d'auditeurs et est aujourd'hui l'une des voix les plus connues de France.

EUROPE 1 BONJOUR

Emission d'information présentée par Marion Calais et ses chroniqueuses récurrentes : Anne Le Gall, Eva Roque et Muriel Siron.

Les femmes sont mises à l'honneur à travers les sujets et interviews comme « Bonjour Mr/Mme le Maire » :

- Françoise MARIE, maire de Ryes (14 - Calvados)
- Françoise DUMONT, adjointe au maire de Saint-Raphaël, déléguée au commerce et au tourisme
- Martine MOLINERIS, adjointe au maire de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), en charge de l'Education et de la Jeunesse
- Valérie MORETTI, adjointe au maire de Salins-les-Bains (Jura), en charge du social et de la santé
- Marlène MOURIER, maire de Bourg-lès-Valence (Drôme)
- Johanna ROLLAND, maire de Nantes (Loire-Atlantique)
- Annie MARTIN-TARTRAT, adjointe au maire de Salignac (Gironde)

EUROPE MATIN 06H-09H

Trois heures d'information ponctuées de rendez-vous et témoignages pour lutter contre les idées reçues et faire intervenir des femmes aux parcours très différents.

Et plus particulièrement dans l'interview découverte de Caroline Roux où l'on revient sur leur métier ou leur passion:

¹² Selon les termes de la délibération du 4 février 2015 : « L'éditeur communiquera au Conseil chaque année, *avant le 31 janvier*, la liste des programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes, l'ensemble des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et, le cas échéant, son analyse du respect des engagements optionnels de l'année précédente en application des I, II et III de la présente délibération ».

¹³ Rapport relatif à la représentation des femmes dans les programmes des services de télévision et de radio - Exercice 2015.



- Fanny HORTA, rugbywoman et infirmière. Capitaine de l'équipe de France à VII
- Myriam ULLENS, fondatrice de la maison de prêt-à-porter Ullens et de la Fondation Mini
- Anna Bella FAILOUX, directrice de recherche à l'Institut Pasteur, spécialisée en entomologie médicale
- MAIWENN, réalisatrice
- Sonia SOUID, agent de footballeurs
- Elodie HARDOY, 28 ans, professeure des écoles. A enseigné pendant 2 ans à Ramallah à de jeunes filles du niveau lycée
- KAYANE, la reine des jeux vidéo
- Claudia KESPY-YAHYI fondatrice des crèches Cap Enfants. Elle présente son concept de pédagogie axé sur la diversité culturelle et l'oreille musicale
- Sylvie LE BOMIN, ethnomusicologue. Elle traque les sons et les musiques des tribus africaines.
- Françoise NYSEN, présidente des éditions Actes Sud
- Géraldine FASNACHT, wingsuiteuse
- Véronique VALCKE, à la tête du dernier groupe hôtelier parisien et familial, encore sous pavillon Français
- Jane BIRKIN, artiste

Mais également à travers des reportages et autres rendez-vous forts de la Matinale, comme « l'humeur du jour de Daniel Cohn Bendit » ou « l'interview politique de Jean-Pierre Elkabbach » :

- 06/03/2015 « Quelle est la (vraie) place des femmes en entreprises ? » Françoise GRI, ancienne dirigeante de Pierre et Vacances, IBM France, et Manpower
- 25/06/2015 Le foot féminin (chronique D Cohn Bendit) 10/08/2015 - Trump Donald : es dérapages de campagne du candidat républicain à la maison blanche (remarques sexistes)
- 23/09/2015 Delphine ERNOTTE, présidente de France Télévisions
- 19/08/2015 Cécile DE FRANCE, actrice, pour son rôle dans "Le Belle Saison" de Catherine Corsini (Le combat féministe / les mentalités sont encore rétrogrades, etc.)
- 19/08/2015 - Le viagra pour femmes arrive sur le marché américain (et n'agit pas de façon mécanique sur le sexe des femmes, contrairement au viagra pour hommes)
- 14/09/2015 - Abou Anas Nader / imam : des Femen perturbent le salon de la femme musulmane à Pontaise
- Une pétition demandait l'interdiction de ce salon, et dénonce les propos tenus par l'imam qui intervenait dans cette conférence. Extrait du discours de NADER ABOU ANAS, Imam : « Les hommes ont autorité sur les femmes. La femme ne sort de chez elle que par la permission de son mari ».
- 15/10/2015 - Bouchamaoui WIDED, Prix Nobel de La Paix 2015 - Il revient notamment sur la question des femmes en Tunisie
- 04/09/2015 - « la place des femmes dans les conseils d'administration progresse mais le management reste en France encore trop masculin » - Chronique éco de Nicolas BARRE
- 09/10/2015 :
 - ✓ 1ère campagne nationale contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports – sujet Eve ROGER
 - ✓ MAIWENN, réalisatrice de « Mon Roi » comédie dramatique qui dénonce la passion destructrice (les femmes face aux pervers narcissiques)
- 06/11/2015 - Le fascicule "haro sur le sexism" sujet de Eve ROGER

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS 9H-10H

Sont fréquemment invitées des journalistes, réalisatrices, comédiennes, animatrices et directrices de programmes dans cette tranche.

Et toujours la présence de Julie LECLERC aux côtés de Jean-Marc Morandini d'avantage dans un rôle de co-animateuse que de simple meneuse de jeu.

Pour les séquences de décryptage, parmi les journalistes et spécialistes médias fréquemment sollicitées :

- Eva ROQUE Chef des Infos à Télé 7 Jours et chroniqueuse Europe 1
- Caroline BONCASSA journaliste média
- Emille LOPEZ, Journaliste
- Gaëlle PLACEK journaliste
- Florence LE MEHAUTE, Journaliste à Télé 2 Semaines
- Nathalie GILLOT Chef des infos à VSD
- Valery POTAIN journaliste et consultant spécialiste en communication des médias
- Marion MOURGUE journaliste politique au figaro magazine

Quelques exemples d'invités et de sujets :

- Guénalène TROLY, Directrice Générale Adjointe RMC Découverte
- Mercredi 23/09, Alexandre BLONDIEAU avocat (frère de Adeline Blondieau) sur l'affaire de viol Blondieau/Hallyday
- Jeudi 24/09, Marion ALOMBERT rédactrice en chef de Voici sur les suites médiatiques de l'affaire Blondieau/Hallyday



- Mardi 29/09 (tél) Claire LAJEUNIE réalisatrice pour la doc sur France 5 à 20h50 « Femmes invisibles, survivre dans la rue »
- Mardi 06/10, Mérimée HINTERMANN du CSA sur l'organisation d'une réunion avec les patrons de chaînes portant sur la diversité
- Lundi 14/12 Marion ALOMBERT rédactrice en chef Voici sur l'ancienne comédienne Mallaury Nataf de nouveau dans la rue
- Alexia LAROCHE JOUBERT productrice
- Guillaume CHENU et Françoise JOLY journaliste France 2
- Catherine NAYL Directrice Générale adjointe en charge de l'information du groupe TF1
- Faustine BOLLAERT Animatrice
- Sylvia TASSAN-TOFFOLA Directrice générale de The StoryLab France
- Nathalie ANDRE Directrice des jeux et divertissement de France 2
- Daphné BURKI animatrice
- Marie GUILLAUMOND Directrice artistique de la Fiction pour TF1

LE GRAND DIRECT DE L'ACTU 10H-11H

Pour débattre sur des questions d'actualité et répondre aux auditeurs, Jean-Marc Morandini fait régulièrement intervenir des femmes : spécialistes, représentantes d'association diverses, politiques comme par exemple :

- Raquel GARRIDO- avocate, co-fondatrice du Parti de Gauche
- Corinne TAPIERO- conseillère Les Républicains du 12ème arrondissement
- Agnès MICHEL, Membre du Bureau Exécutif d'Europe Ecologie Les Verts
- Agnès VERDIER-MOLINIÉ, directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques» (IFRAP).
- Sophie DE MENTHON- présidente du mouvement patronal ETHIC
- Anne ROSENCHER, directrice adjointe de la rédaction de Marianne
- Hélène ROMANO, docteur en psychopathologie
- Lynda ASMANI- lobbyiste en relations internationales
- Caroline FOUREST - Essayiste, chroniqueuse et réalisatrice
- Maria CARDENAS, directrice de l'association Droit des Non-Fumeurs
- Christiane BAYARD secrétaire générale de la Ligue des conducteurs
- Caroline PIGOZZI, Journaliste, Grand Reporter à Paris Match
- Delphine BORNE, chargée de mission au secteur consommation à l'association Farcilles de France

GRAND DIRECT DE LA SANTE 11H-12H

Les chroniqueuses sont majoritairement au sein de cette émission portée par Jean-Marc Morandini. La trame est ponctuée du journal de la santé présenté quotidiennement par Elisabeth ASSAYAG. Le Professeur Françoise Foretta gériatre et Véronique De Villele coach sportif ont rejoint l'équipe cette saison, faisant ainsi toujours plus intervenir de femmes que d'hommes. En alternance : Françoise Foretta, Véronique De Villele, Martine Perez, Sabrina Philippe, Catherine Solano, Natacha Harry et Isabelle Quenin.

Quelques exemples de sujets :

- 23/10/2015 : De plus en plus de femmes ont peur de leur gynécologue ! avec Pr Hervé FERNANDEZ Chef du service Gynécologie-Obstétrique à l'hôpital Bicêtre
- 19/10/2015 : Faut-il être beau pour réussir dans la vie ? avec Sabrina PHILIPPE Psychologue - chronique où l'on dénonce la dictature du paraître
- 24/09/2015 : Emission spéciale « femme enceinte : Bien vivre sa grossesse » à l'occasion de la semaine nationale de prévention de la santé de la femme enceinte et du nouveau-né : Est-ce une bonne idée de faire des enfants après 45 ans ? / Quelle sexualité quand on est enceinte ? / Comment entretenir son corps quand on est enceinte ?

EUROPE MIDI 12H-14H

Deux heures d'actualité et de dialogue avec les auditeurs qui réagissent aux questions du jour :

- 02/09/2015 « rentrée scolaire : comment faire face au harcèlement ? » avec Nora FRAISSE, auteure d'un guide pour lutter contre le harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux, intitulé « Stop au harcèlement ». L'auteure est également revenue sur le suicide de sa fille, victime de harcèlement
- 09/09/2015 : la garde des sceaux, Christiane Taubira, lance un site internet : [HTTP://STOP-DISCRIMINATION.GOUV.FR](http://STOP-DISCRIMINATION.GOUV.FR) Avez-vous déjà été victimes de discrimination ou témoins d'une situation discriminatoire ? »
- 07/10/2015 : Sujets auditeurs (13h/13h40) « La présidente de France Télévisions Delphine Ernotte a déprogrammé du 13h un spot publicitaire fait maison pour France 3. Destiné à valoriser la place des femmes sur France 3, le spot de 40 secondes mettait en avant des clichés sur les femmes : une chambre d'enfant en pagaille, de la fumée sortant d'un four, un fer à repasser oublié ou encore un dressing rempli de chaussures. Le tout se terminant par le tube de Patrick Juvet, «Où sont les femmes?». Réponse de la chaîne sur le dernier écran publicitaire: «La majorité de nos présentateurs sont des présentatrices». Le spot avait été jugé sexiste par la secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, Pascale BOISTARD. Avez-vous déjà été victime de sexism ?

- 29/10/2015 : Les hommes davantage impliqués dans les tâches ménagères et l'éducation des enfants avec François DE SINGLY, sociologue, spécialiste de la famille + témoignage des auditeurs entre 13H et 13H40
- 06/11/2015 : le fascicule "haro sur le sexism" : « Sexisme ; comment éviter les stéréotypes ? » avec Eliane VIENOT, professeure de littérature française à l'Université Jean Monnet (Saint Etienne), Conseillère pour le guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe
- 09/11/2015 : la 1ere campagne nationale contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports : Marie ALLIBERT, porte-parole Osez le féminisme
- 11/11/2015 : « TVA : les tampons taxés comme des produits de luxe » avec Juliette MELBA, membre de l'Association Georgette Sand
- 25/11/2015 : La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes :
 - ✓ 70 000 appels ont été passés en 2014 au numéro d'urgence. Seulement 40% de celles qui ont appelé ont franchi la porte d'un commissariat et parmi celles-ci, seule une sur deux a porté plainte.
 - ✓ Interview de Caroline DE HAAS, directrice associée du groupe Egalis : la réalité de la violence faites aux femmes - la libération de la parole des femmes - il faut une campagne similaire à la lutte sur la sécurité routière
- 18/12/2015 : une loi contre la maigreur excessive des mannequins adoptée à l'assemblée - Pierre-François LE LOUËT, président du cabinet de tendances Nelly Rodi

Et dans la partie culture, des sujets abordés par nos chroniqueurs comme le livre « ELLE était une fois - 70 ans de la vie des femmes » par Mathieu CHARRIER ou encore le film MUSTANG de Deniz GAMZE ERGÜVEN, qui contribuent à dénoncer les préjugés sexistes.

AU COEUR DE L'HISTOIRE 14H-15H

Franck Ferrand s'efforce de mettre régulièrement à l'honneur les femmes à travers l'Histoire en revenant sur le parcours de femmes exceptionnelles qui ont combattu les préjugés et marqué l'Histoire :

- 05/09/2015 : « Theodora, Impératrice de Byzance » avec Joëlle CHEVE, historienne spécialiste de l'histoire des femmes (l'une des premières souveraines à reconnaître les droits des femmes. Elle fait en effet adopter des lois strictes interdisant la prostitution et modifiant la législation du divorce afin d'augmenter les pensions accordées aux femmes)
- 10/09/2015 : « Sportives » avec un récit sur le parcours de la gymnaste Nadia COMANECI – Les années difficiles dans la Roumanie de Ceausescu dont elle fut « l'otage ».
- 06/11/2015 : le magazine fête ses 70 ans, avec un focus sur le vote des femmes en France – le combat contre les préjugés et l'égalité hommes/femmes se poursuit
- 10/11/2015 : « Figures Maternelles » avec Patrice DUHAMEL – Il y est notamment question de la mère de Jean Jaurès qui a forgé la personnalité de son fils, lui a transmis une forte conscience sociale.
- 07/12/2015 : Les Championnes : Ces femmes qui ont pratiqué les mêmes sports que les hommes et qui ont été elles aussi des championnes

IL N'Y EN A PAS DEUX COMME ELLE 15H-16H

Présentée par Marion Ruggieri, l'émission aborde régulièrement des sujets liés à l'amélioration de la condition des femmes, à travers des sujets légers ou plus graves qui prêtent à réflexion :

- 27/03/2015 : « Les femmes et le travail » depuis le FORUM ELLE ACTIVE en direct du Conseil Economique et Social
- 25/09/2015 : « Comment se protéger de l'extrême violence sur internet ? » (L'importance de gérer sa e-reputation pour trouver du travail / Qui sont ces gens qui insultent tout le monde, tout le temps, sur le net ?)
- 02/10/2015 : « Et si trop de sexe tuait le sexe ? » (Puisqu'il est partout, à la télé, dans les pubs, dans les films, les magazines... quelles conséquences de cette hyper-sexualisation ?) avec OVIDIE ancienne actrice X, réalisatrice. Elle est très engagée dans le combat des femmes et milite pour la prévention de la sexualité des jeunes femmes confrontées aujourd'hui à l'attitude des hommes nourris au porno
- 23/10/2015 : « A l'approche des 70 ans de Elle : Comment le journal Elle a accompagné l'évolution de nos mœurs ? » avec notamment Pascale BOISTARD, Secrétaire d'État chargée des Droits des femmes
- 09/11/2015 : « Comment parler de sexe aux ados ? » Ou comment leur faire prendre conscience de l'intégrité de leurs corps et des risques de dérives (l'influence du porno sur leur sexualité)
- 11/11/2015 : « Tâches domestiques, éducation des enfants : où en est-on de l'égalité ? » avec Sophie CADALEN, psychanalyste et écrivain, spécialiste des rapports homme-femme et Francois DE SINGLY Sociologue – Plaidoyer pour les femmes, démontrant que malgré tout ce que l'on peut dire, l'avancée n'est pas significative
- 24/11/2015 : sujet « Pourquoi les jeunes adultes sont-ils si psychiquement fragiles ? » - N'en demandons-nous pas trop aux jeunes femmes ?: être à la fois très féminine, mais pas trop tel, sûre d'elle tout en restant à leur place ?
- 1/12/2015 : « Qui porte la culotte ? Le sexe fort l'est-il encore ? » - Ou comment démontrer qu'aujourd'hui la femme décide d'avantage, mais que les hommes le cachent à leur entourage (les hommes n'assument pas toujours que ce soit dans la vie privée, ou la vie personnelle)
- 11/12/2015 : « Comment exister en tant que femme dans sa famille ? » avec la réalisatrice Victoria BEDOS



LES PIEDS DANS LE PLAT 16H-18H30

L'émission laisse la place à des chroniqueuses récurrentes : Valérie Bénaïm, Roselyne Bachelot, Géraldine Maillet et Angunn et des chroniqueuses ponctuelles comme Michèle Laroque ou Justine Frajoli.

EUROPE SOIR 18H30-20H

- 11/11/2015 : Rassemblement à Paris pour réclamer une tva à 5,5 % sur les protections féminines. Manifestation de femmes pour faire pression sur les sénateurs qui s'appretent à examiner le fameux amendement sur la tva réduite sur les protections périodiques.

EUROPE1 SOCIAL CLUB 20H-22H

Dans cette émission riche en actualité culturelle, Frédéric TADDEI donne la parole à des cinéastes, écrivaines, comédiennes, chercheuses pour échanger et partager leurs points de vue sur la culture et la société :

- 25/02/2015 : Anne-Marie LUGAN DARDIGNA, chercheuse et figure du féminisme, « Ces dames au salon, Féminisme et fêtes galantes au XVIIIe siècle » (Odile Jacob)
- 10/11/2015 : la femme parfaite obsession de notre société – Anne BEREST auteure de « Recherche femme parfaite », où elle détaille une obsession de notre société qui pousse certaines à la limite de la folie
- 22/06/2015 : Ariane D. fashionista passionnée d'histoire – Ou comment on peut aimer la mode et être tout autant passionnée d'histoire
- 14/10/2015 : ORLAN Artiste plasticienne française, spécialiste de l'art corporel – Lutte contre la tyrannie de la beauté
- Sonia FEERTCHAK Auteure de « les femmes s'emmerdent au lit. Le désir à l'épreuve du féminisme et de la pornographie »
- Macha MAKEIEFF Metteur en scène, metteur en scène Invité « Trissotin ou les femmes savantes »
- Blanca LI, chorégraphe pour le spectacle « Déesses et Démones »

EUROPE WEEK-END - SAMEDI ET DIMANCHE 6H-9H

Portée par Wendy Bouchard, ces 3 heures d'information laissent place au décryptage et à la diversité des points de vue. Y interviennent des éditorialistes et chroniqueuses comme Catherine Nay, Caroline Pigozzi, Agnès Verdier-Molinié et Hélène Morna à la météo. Les journaux sont présentés par Céline Kallmann en alternance avec Sébastien Guyot.

Quelques exemples de sujets :

- 06/03/2015 : « Quelle est la (vraie) place des femmes en entreprises ? » Françoise GRI, ancienne dirigeante de Pierre et Vacances, IBM France, et Manpower..
- Lisa LOVATT SMITH, ancienne rédactrice en chef de Vogue Espagne, a tout quitté pour vivre au Ghana et venir en aide aux orphelins – « De la jetset à la brousse »
- 10/10/2015 : « la place des femmes dans la société » : Clara GAYMARD, présidente du Women's forum et présidente de GE France, venue s'exprimer sur la place des femmes dans la société
- 12/12/2015 : « premier vote des femmes en Arabie saoudite » - Les femmes ont attendu 10 ans pour voter et se porter candidate. La campagne électorale fut un parcours du combattant pour ces femmes. Elles ont dû faire appel à un porte-parole masculin pour s'adresser aux hommes car la charia interdit la mixité dans les lieux publics. Elles se sont aussi heurtées aux conservateurs qui ont mené une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux.
- 13/12/2015 : la grâce présidentielle de jacqueline sauvage, condamnée à dix ans de prison pour avoir tué son mari violent

SON Eva DARLAN (télé) : C'est scandaleux. Cette femme a vécu un enfer pendant 47 ans. Il allait finir par la tuer. Il faut libérer cette femme. C'est de la légitime défense. On souhaite une grâce présidentielle. On est une fois de plus effaré de voir comment se situent les femmes dans notre société.

C'EST ARRIVE CETTE SEMAINE/C'EST ARRIVE DEMAIN - SAMEDI ET DIMANCHE 9H-10H

En compagnie d'intellectuels, d'artistes, mais aussi d'acteurs institutionnels, David Abiker revisite l'actualité de la semaine et des jours à venir :

- 16/08/2015 : Catherine CORSINI, réalisatrice de "La Belle saison" qui revient sur le mouvement féministe - Le rôle des femmes homosexuelles dans le combat féministe - Le tabou de l'homosexualité à la campagne - La nostalgie de cette époque de fronde féministe
- 13/09/2015 : Catherine VIDAL, Membre du Comité d'éthique de l'Inserm, ancienne directrice de recherche en neurosciences à l'Institut Pasteur. Auteure de « Nos cerveaux : tous pareils, tous différents ! », éd. Belin (16 septembre). Direction de « Féminin/Masculin : Mythes et idéologies », éd. Belin (16 septembre)
- 16/10/2015 : Marie ANDERSEN Psychologue, psychothérapeute Auteure de « Bon sexe, bon genre ! Homme, Femme, se permettre d'être qui on est »

**LA PLAY LIST EUROPE1 – Dimanche 13H-15H**

Emission d'actualité musicale présentée par Julia Martin, La Play List Europe 1 a mis à l'honneur en 2015 :

- 20/12/2015 : Inna MODJA, chanteuse venue parler de son dernier album dénonçant les violences faites aux femmes africaines et qui se bat pour leur liberté
- 18/10/2015 :
 - ✓ Yael NAIM qui a évoqué sa maternité
 - ✓ Dee-Dee BRIDGEWATER dont le métier de chanteuse lui a été interdit par son père
- 11/10/2015 : Penelope BAGIEU pour California Dreamin – une BD sur la chanteuse Mama Kass qui malgré son physique hors norme a su se faire une place dans le monde de la musique
- 13/09/2015 : Chimène BADI venue raconter son parcours difficile en raison du regard que les gens ont eu à ses débuts
- LUCE qui se produit sur scène avec Zahia ZIOUANI, chef de l'orchestre qui donne des cours de musique à des enfants de quartiers défavorisés
- 22/11/2015 : ZAZIE qui a évoqué la difficulté de vieillir quand on est chanteuse

SORTEZ DU CADRE – Samedi 11H-12H30

Présentée par Nikos Aliagas, l'émission reçoit les stars qui font l'actualité culturelle en France et à l'international. Christine Berrou, l'animatrice de l'émission a notamment reçu en 2015 :

- 05/09/2015 : Inna MODJA dont le dernier album dénonce les violences faites aux femmes africaines
- 12/09/2015 : Véronique SANSON qui a évoqué les violences conjugales dont elle a été victime
- 14/06/2015 : Clotilde COURAUT pour le film « L'ombre des femmes » un film sur l'égalité de l'homme et de la femme

PETIT DIMANCHE ENTRE AMIS (dimanche 11H-12H30) - grille saison 2014/2015

- Claudia TAGBO humoriste
- Lieutenant-Colonel Solène LE FLOCH de l'armée de l'air
- Pauline GAMERRE DG du club de foot Red Star
- Agnès LINDER harpiste paraplégique
- Marion POIZEAU réalisatrice du documentaire "Into the sea"
- Mathilde ROBERT présidente du Genepi (groupe étudiants pour l'enseignement aux personnes incarcérées)
- Sabrina DELANNOY Capitaine du PSG Féminin et Membre de l'Equipe de France de Foot

LES CARNETS DU MONDE (dimanche 11H-12H30, grille actuelle)

Magazine incontournable de reportages et d'enquêtes qui :

- Met en valeur les envoyées spéciales d'Europe 1 en France et dans le monde :
 - Lamia OUALALOU, correspondante d'Europe 1 à Rio de Janeiro
 - Virginie RIVA, correspondante d'Europe 1 en Italie
 - Géraldine WOESSNER aux USA
 - Sandrine PRIOUL
- Fait également intervenir des journalistes de l'étranger comme :
 - Ana NAVARRO PEDRO, correspondante pour le magazine portugais Visao
 - Solveig JANSEN, correspondante pour le journal danois Jylland Posten
 - Vibeke KNOOP RACHLINE, correspondante du quotidien norvégien Aftenposten
- De nombreux sujets ayant trait aux conditions des femmes, parmi lesquels :
 - Brésil : le quotidien des femmes a changé
 - Femmes au Cameroun et en Palestine
 - L'IVG en Irlande et en Espagne
 - Femmes en Inde

EUROPE 1 SPORT Vend, Sam, Dim 20H-23H

En dehors de l'opération « 24H de sport féminin » à l'initiative du CSA¹⁴, le service des sports d'Europe 1 a également couvert :

- les phases finales la Coupe du Monde Féminine de Football au Canada avec un plateau de commentatrices quasi féminin
- Le 1/4 de Finale perdu de la France contre l'Allemagne
- Roland Garros

LES GRANDES VOIX (samedi 12H45-14H et dimanche 19H-20H)

Autour de Sonia Mabrouck, six grandes voix qui ont fait la réputation de la station, parmi lesquelles : Michèle Cotta, Catherine Nay, Arlette Chabot.

¹⁴ Évoquée ci-après

□ Mobilisation pour la représentation des femmes à l'antenne

- Opération « 24h du sport féminin »

En 2015, Europe 1 a eu le plaisir de s'associer une nouvelle fois à la démarche du Conseil « 24 heures du sport féminin », journée organisée le samedi 24 janvier 2015 visant à assurer la visibilité de sport féminin sur les antennes de radios et de télévision.

Dans ce cadre, elle a proposé sur son antenne un dispositif d'ensemble (relais d'événements sportifs, rendez-vous dédiés,...) entre le samedi 25 janvier et le dimanche 26 janvier 2015.

- Samedi 24 janvier 2015

1. Tranche d'informations de la matinale: deux reportages dans les journaux entre 6H00 et 10H00
 - o L'association « dames de sport »
 - o L'équipe de France féminine de rugby à 7 se prépare pour les JO de Rio.
2. Tranche d'informations du midi : une invitée en direct dans Europe 1 Midi avec Patrick Roger entre 12H30 et 13H00
3. Tranche d'informations du soir : 5 matches du Multiplex d'Europe1 commentés en intégralité et en direct par des femmes dans les 5 stades entre 20H et 22H.

Le club Europe 1 Sports qui précède et suit le multiplex, entre 18H30 et 23H00 présenté traditionnellement par Alban Lepoivre a été co-animé exceptionnellement par Marinette Pichon, l'ancienne capitaine de l'équipe de France de football qui a rejoint pendant le mondial au Brésil l'équipe des consultants d'Europe 1.

- Dimanche 25 janvier 2015 :

1. Tranche d'informations de la matinale : deux reportages
 - o Conciller une vie de sportive de haut niveau, de femme et de mère de famille
 - o Entraineuse de football au quotidien dans un univers totalement masculin
2. Tranche d'informations du midi : reportage de Bérengère Bonte du service des sports d'Europe1 de retour du Golfe arabo-persique. Comment les femmes se battent pour imposer en Arabie Saoudite la pratique du sport jugée « impie ».
3. Dans le club Europe1 Sport entre 20H00 et 21H00, 4 polémistes (journalistes, consultants, hommes et femmes du monde de la politique et du « show biz », férus de sport) ont débattu des 4 grands thèmes qui ont animés l'actualité du week-end sportif autour de Bérengère Bonte, dont deux thèmes entièrement consacrés au sport féminin.



- Journée de la femme 2015

A l'occasion de la journée de la femme, le 6 mars 2015, Europe 1 a rendu hommage sur son antenne aux gagnantes des trophées « Femmes en Or » récompensées lors de la 22^e édition du trophée des Femmes en Or à Avoriaz en décembre 2014. Notamment :

- Samira Djouadi a été récompensée dans la catégorie femme de cœur¹⁵ ;
- Myriam Maestroni a été récompensée dans la catégorie femme d'environnement¹⁶ ;
- Aliza Jabes a été récompensée dans la catégorie femme d'entreprise¹⁷ ;
- Laurence Haim a été récompensée dans la catégorie média¹⁸.



¹⁵ <http://www.europe1.fr/media/centredemissions/il-n-y-en-a-pas-deux-comme-elle/la-journee-de-la-femme-samira-djouadi-une-femme-en-or-233205>

¹⁶ <http://www.europe1.fr/media/centredemissions/il-n-y-en-a-pas-deux-comme-elle/la-journee-de-la-femme-myriam-maestroni-une-femme-en-or-2329795>

¹⁷ <http://www.europe1.fr/media/centredemissions/il-n-y-en-a-pas-deux-comme-elle/la-journee-de-la-femme-aliza-jabes-une-femme-en-or-2332663>

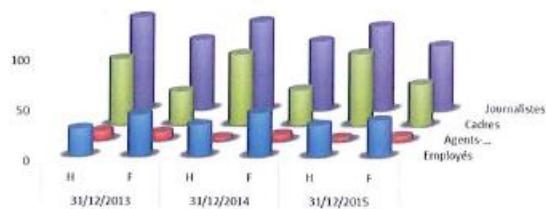
¹⁸ <http://www.europe1.fr/media/centredemissions/il-n-y-en-a-pas-deux-comme-elle/la-journee-de-la-femme-laurence-haim-une-femme-en-or-2329049>

- o Parité au sein des équipes d'Europe 1

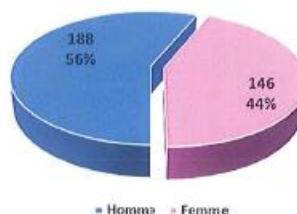
- * Répartition par sexe

Catégorie	31/12/2015		31/12/2015
	H	F	
Employés	31	36	67
Agents-Maitrise	3	5	8
Cadres	71	41	112
Journalistes	83	64	147
UES Europe 1	188	146	334

Répartition H/F par catégorie - UES Europe 1
■ Employés ■ Agents-Maitrise ■ Cadres ■ Journalistes



Ues Europe 1 - 31/12/2015



Société	Catégorie	31/12/2015		31/12/2015
		H	F	
EUROPE 1 TELECOMPAGNIE	Employés	28	27	55
	Agents-Maitrise	3	4	7
	Cadres	69	34	103
EUROPE NEWS	UES Europe 1	100	65	165
	Employés	3	9	12
	Agents-Maitrise		1	1
	Cadres	2	7	9
EUROPE NEWS	Journalistes	83	64	147
	UES Europe 1	188	146	334



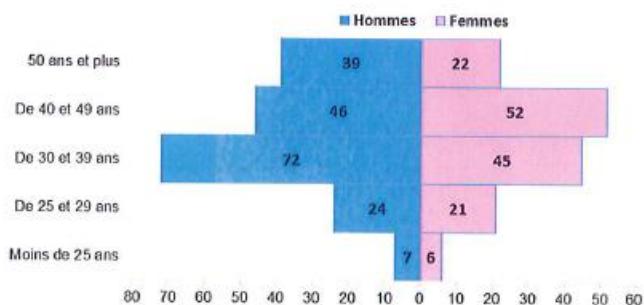
• Répartition par âge

Catégorie	H	F	UES Europe 1
Employés	34	43	40
Agents-Maitrise	41	44	42
Cadres	35	37	36
Journalistes	41	38	40
UES Europe 1	40	40	40



• Pyramide des âges 31-12-2015

Pyramide des âges - 31/12/2015





Société	Catégorie	Tranche d'âge	31/12/2015		
			H	F	31/12/2015
EUROPE 2 TELECOMPAGNIE	Employés	Moins de 25 ans	4	5	9
		Entre 25 et 29 ans	8	6	14
		Entre 30 et 39 ans	9	9	18
		Entre 40 et 49 ans	3	5	8
		50 ans et plus	4	2	6
	Agents-Maitrise		28	27	55
		Moins de 25 ans	/	/	/
		Entre 25 et 29 ans	/	/	/
		Entre 30 et 39 ans	3	1	4
		Entre 40 et 49 ans	/	2	2
EUROPE 1 TELECOMPAGNIE	Agents-Maitrise	50 ans et plus	/	1	1
			3	4	7
		Moins de 25 ans	1	/	1
		Entre 25 et 29 ans	8	3	11
		Entre 30 et 39 ans	26	8	34
	Cadres	Entre 40 et 49 ans	20	15	35
		50 ans et plus	14	8	22
			69	34	103
		31/12/2015	100	65	165
		Moins de 25 ans	1	1	2
EUROPE NEWS	Employés	Entre 25 et 29 ans	1	1	2
		Entre 30 et 39 ans	/	2	2
		Entre 40 et 49 ans	1	1	2
		50 ans et plus	/	4	4
			3	9	12
	Agents-Maitrise	Moins de 25 ans	/	/	/
		Entre 25 et 29 ans	/	/	/
		Entre 30 et 39 ans	/	/	/
		Entre 40 et 49 ans	/	1	1
		50 ans et plus	/	/	/
UES Europe 1	Agents-Maitrise		/	1	1
		Moins de 25 ans	/	/	/
		Entre 25 et 29 ans	/	/	/
		Entre 30 et 39 ans	/	/	/
		Entre 40 et 49 ans	1	6	7
	Cadres	50 ans et plus	1	1	2
			2	7	9
		Moins de 25 ans	1	/	1
		Entre 25 et 29 ans	7	11	18
		Entre 30 et 39 ans	34	25	59
Journalistes	Journalistes	Entre 40 et 49 ans	21	22	43
		50 ans et plus	20	6	26
			83	64	147
	Journalistes	31/12/2015	88	81	169
		Moins de 25 ans	/	/	/
		Entre 25 et 29 ans	/	/	/
		Entre 30 et 39 ans	34	25	59
		Entre 40 et 49 ans	21	22	43
		50 ans et plus	20	6	26
			83	64	147
		31/12/2015	188	146	334



- **Deux ans d'application de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**

Le 4 juin 2014, la Direction d'Europe 1 et les représentants des sociétés de l'Unité Economique et Sociale (UES) d'Europe 1 ont signé un **nouvel accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**¹⁹ (à effet au 1^{er} janvier 2014), fixant les axes prioritaires pour les années à venir : rémunération effective, formation professionnelle, promotion professionnelle, articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale et recrutement.

Par cette signature, Europe 1 entend réaffirmer sa « *volonté de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, de participer à la transformation de l'entreprise en combattant les préjugés et les différences de traitement en considération du sexe et de mettre en œuvre des actions concrètes pour y parvenir* ».

Aux termes de la partie III de cet accord « Suivi et plan d'action », « *les parties conviennent que la direction aura recours aux services d'un cabinet extérieur notamment connu en matière d'égalité professionnelle, pour réaliser, au début de la troisième année d'application du présent accord, un bilan de son application. (...) Il sera demandé à ce cabinet, sur la base de son diagnostic, de formuler des recommandations en vue de la négociation du prochain accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* ».

Conformément aux termes de cet accord, la Direction des Ressources Humaines d'Europe 1 travaille actuellement à la sélection d'un cabinet extérieur spécialisé en matière d'égalité professionnelle pour la réalisation du bilan d'application de l'accord. Elle étudiera avec intérêt les recommandations qu'il formulera en vue de la négociation du prochain accord dont le terme est fixé au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, lors de la négociation collective, prévue par l'article L. 2242-1 du Code du travail (NAO), pour l'année 2015, différentes pistes ont été évoquées avec les organisations représentatives du personnel afin d'améliorer l'organisation du temps de travail, la prévoyance, l'égalité professionnelle ou encore l'épargne salariale.

En termes de lutte contre les discriminations²⁰, la Direction a été saisie en 2015, de deux cas particuliers, qu'elle a suivi et traité avec attention dans le cadre de sa commission de suivi annuelle.

¹⁹ Accord signé entre les sociétés Europe 1 Télécompagnie, Europe News et les organisations syndicales représentatives, dont les modalités ont été détaillées au Conseil dans le rapport Diversité d'Europe 1 pour l'année 2014.

²⁰ Discrimination pouvant être liée à l'origine, l'apparence ou la non-appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, à son nom de famille, à ses orientations sexuelles, à ses convictions religieuses ou à son lieu de résidence.



II. ACTIONS HORS ANTENNE

A. Actions hors antenne d'Europe 1

Plusieurs actions hors antenne en faveur de la diversité ont également été menées au cours de l'année 2015 :

- o Partenariats et opérations spéciales

En 2015, divers partenariats culturels, touchant à différents domaines ont été organisés. Europe 1 ayant à cœur de s'associer à des œuvres ou manifestations pour rire, pour dénoncer, ou encore pour exprimer sa solidarité et l'importance de la diversité des origines.

❖ Le cinéma :

- **SELMA** : Le film retrace la lutte historique du Dr Martin Luther King Jr pour garantir le droit de vote à tous les citoyens américains
- **MON ROI** de MAIWENN : Film sur la passion destructrice (perversité, narcissisme, dépendance à l'autre...)
- **LA TÊTE HAUTE** d'Emmanuelle BERCOT : Le parcours d'un mineur délinquant qui tente de se sociabiliser au contact d'un éducateur spécialisé
- **JOY** de David O. Russel : Valorisation de la femme à travers ce film qui raconte l'histoire vraie d'une mère célébataire qui parvient à créer un empire d'un milliard de dollars
- **LES SOUVENIRS** de Jean-Paul ROUVE : Le film aborde les rapports humains intergénérationnels (la transmission entre un père et son fils, les liens du petit-fils avec sa grand-mère atteinte d'Alzheimer...)
- **L'AFFAIRE SK1** de Frédéric TELLIER : le film met en avant le quotidien des inspecteurs de police
- **THE IMITATION GAME** de Morten TYLDUM : Le film est inspiré de la vie du mathématicien et cryptanalyste britannique Alan Turing, notamment pendant la seconde Guerre mondiale, condamné à la castration chimique pour relations homosexuelles
- **POURQUOI J'AI PAS MANGE MON PERE** de Jamel DEBBOUZE : Adapte librement du roman Pourquoi j'ai mangé mon père de Roy Lewis publié en 1960, le film aborde différents sujets comme le handicap, la banlieue, l'amour, la fraternité et le mieux vivre ensemble
- **EN EQUILIBRE** de Denis DERCIORT : L'histoire d'un cascadeur équestre qu'un grave accident a cloué sur un fauteuil roulant
- **LE TALENT DE MES AMIS** de et avec Alex LUTZ : L'histoire d'amitié de trois amis d'enfance ayant réussi différemment dans leur vie professionnelle
- **LA VIE EN GRAND** de Mathieu Vadepied : A travers le parcours de deux collégiens, Adama et Mamadou, le film porte un regard différent sur la banlieue. Loin de la noirceur habituelle, le film pose un regard positif, tendre et drôle sur le travail des éducateurs et autres professeurs.

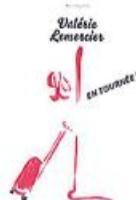


Et le soutien au Festival du film francophone d'Angoulême qui a récompensé en 2015 le film « Much Loved » de Nabil Ayouch avec Loubna Abidar, Asmaa Lazrak et Halima.



❖ les spectacles :

- Jean Marie BIGARD et son nouveau spectacle « NOUS LES FEMMES » dans lequel il rend hommage aux femmes, après les avoir « chahuté » dans un rôle de macho pendant de nombreuses années.
- Valérie LEMERCIER au Théâtre du Châtelet. Elle incarne différents personnages : du père de famille misogyne, au coach nutrition, la bourgeoise, etc. Elle y épingle les travers de notre société.
- LES CHŒURS DE L'ARMEE ROUGE : Lorsqu'ils se produisent, ils font passer au monde un message de bienveillance, d'amitié, de paix et d'amour.
- Le Coffret Maria CALLAS « la renaissance d'une voix » ; icône suprême de l'opéra au parcours personnel bouleversant.



❖ le livre :

Avec « La fille de Belle » de Sophie AUDOUIN MAMIKONIAN (Tara Duncan) : Destiné aux enfants, un univers doté d'une foule de personnages, de diverses races, pays, rangs, prônant des valeurs d'amitié et combativité.

❖ la musique

- le concert SECOURS POP ROCKS AU ZENITH DE PARIS, à l'occasion des 70 ans du Secours Populaire
- l'album de MIKA chanteur britanico-libanais prônant des valeurs de tolérance à travers ses chansons
- l'Album NOSTALGIA d'Agnès JAOUI, dans lequel elle explore les répertoires sud-américains, Libanais, arabo-andalous.
- le spectacle musical GOSPEL SUR LA COLLINE traitant de la lutte contre la ségrégation raciale
- le CONCERT POUR LA TOLERANCE, grand concert gratuit prônant les valeurs de la tolérance, la diversité des cultures.



- o [La semaine de la presse et des médias²¹](#)

Pour la seconde année consécutive, Europe 1 et Gulli se sont associées pour participer, du 23 au 28 mars 2015, à la 26^e Semaine de la presse et des médias dans l'école.
A cette occasion, les deux médias du groupe Lagardère Active ont invité dans leurs locaux 150 enfants entre 10 et 14 ans, venus de toute la France pour une découverte de l'univers de la radio et de la télévision à travers diverses activités et expériences :

- Rencontres avec les animateurs et journalistes (Thomas Sotto, Wendy Bouchard, Caroline Roux, Joan Faggianelli, Cyril Hanouna et son équipe de chroniqueurs, Jean-Marc Morandini, Francis Ferrand, ...)
- Ateliers avec des professionnels de la radio et de la télévision (enregistrement de flash infos, interviews, atelier numérique avec Gulli.fr (éditorial, animations, graphisme))
- Participation aux émissions : *Les pieds dans le plat*, *Europe 1 midi votre journal*, *Le Grand direct des Médias*²² ...
- Rencontres avec des acteurs majeurs de l'audiovisuel : membres du Ministère de la Culture et de la Communication, de la DGMIC, du CSA et de Médiamétrie pour une réflexion autour des médias radio et télévision



- o [Mise en œuvre de la « Charte Handicap »²³](#)

Europe 1 s'est employée à poursuivre l'intégration de personnes en situation de handicap au sein de ses équipes et s'attache également à la mise en œuvre des dispositions de la Charte selon les indicateurs fixés avec le Conseil²⁴. Europe 1 peut à cet effet s'appuyer sur l'expérience, le réseau et les connaissances de la cellule Handicap de Lagardère Active.

- [Intégration professionnelle des étudiants handicapés](#)

Lagardère Active, dont Europe 1, poursuivent leurs engagements en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants handicapés en se rapprochant des écoles et des universités autour de ce projet commun. Cet objectif s'est formalisé par le contact avec des écoles, des actions de sensibilisation menées :

²¹ <http://www.europe1.fr/radio/communiques-de-presse/articles/26e-semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-l-ecole-2400941>

²² <http://www.europe1.fr/mediascenter/emissions/le-grand-direct-des-medias/sons/le-grand-direct-des-medias-speciale-semaine-de-la-presse-et-des-medias-a-l-ecole-2407145>

²³ « Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle » signée le 11 février 2014

²⁴ Actions dont Europe 1 a pu rendre compte au Conseil par courriel du 24 juillet 2015, dans le cadre du comité de suivi de la Charte Handicap qui s'est tenu dans les locaux du Conseil le 3 septembre 2015.



En externe :

Programme "Hanploi and School" avec CED Hanploi

- ❖ Sensibilisation et identification des référents handicap auprès des écoles cibles Lagardère Active
- ❖ Formation proposées auprès des référents handicap
- ❖ Conférences organisées auprès des étudiants
- ❖ Atelier « relation école et handicap » auprès des entreprises (responsable RH)
- ❖ Coaching et « handi-cafés » dans les écoles

Au sein du groupe, dont Europe 1 :

Semaine du handicap

- ❖ Avec l' Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées(AGEFIPH) : opération « *1 jour, 1 métier en action* » : Découverte d'un métier, d'un secteur d'activité par des étudiants ou par des demandeurs d'emploi
- ❖ Atelier de sensibilisation au handicap auditif : 2 heures d'initiation au monde des sourds et initiation à la langue des signes
- ❖ Exposition de portraits pour promouvoir la langue des signes, de photos "emplois et préjugés", de portraits de sportifs de hauts niveaux
- ❖ tournoi de Ping-pong handisport animé par Mickaël Jérémiasz (sportif handisport) autour de la thématique « handicap et performance ».

Projet film- court métrage

- ❖ Diffusion de films sur le handicap suivi de débat : « Intouchable », « De Toutes nos forces », « La famille Bélier », « En Equilibre »
- ❖ Diffusion sur l'intranet de la web série « jencroispasmesyeux»

Accueil de stagiaires

- ❖ Campagne pour l'accueil de jeunes collégiens en 3ème : « *J'irai faire mon stage de 3ème chez vous* » : au cours de la saison 2014/2015, 12 collégiens ont été accueillis dans le cadre de leur stage de 3ème ou 2nd. Au sein des équipes d'Europe 1 tout particulièrement, un stagiaire a été pris en charge du 22 au 26 juin 2015.
- ❖ Accueil de jeunes de 3ème ponctuellement avec l'association Arpejeh²⁵

Intranet

- ❖ Diffusion de la BD Handi'bubbles
- ❖ Quiz organisé sur intranet sur la thématique du handicap

Au cours de l'année 2014-2015, 6 étudiants handicapés ont été accueillis au sein de Lagardère Active dans le cadre du programme « *Hanploi and School* ».

- **Accueil de personnes en situation de handicap**

Depuis la signature de la Charte en février 2014, Europe 1 a accueilli plusieurs personnes en situation de handicap :

- Une personne recrutée en Contrat d'apprentissage du 03 novembre 2014 au 23 octobre 2015,
- Au sein du service *Information famille/société* : stage d'une semaine en juin 2015,
- Au sein du service *Documentation* : depuis début novembre 2014, une personne malentendant est en contrat d'alternance au sein des équipes du service documentation d'Europe 1.

²⁵ Accompagner la Réalisation de Projets d'Études de Jeunes Élèves et Etudiants Handicapés

- **Poursuite du partenariat avec l'association « Un stage et Après » et la mise en place d'un comité de suivi des collégiens**

En 2012, le département Solidarité de Lagardère Active a mis en place un partenariat avec l'association « *Un stage et Après* »²⁶, qui accompagne depuis 2009 des collégiens dans la recherche et la préparation de leur stage de 3^{ème} et qui s'inscrit dans l'action « Diversité Active » du Groupe Lagardère Active.

Une soixantaine d'élèves de 3^{ème} ont été accueillis depuis 2012.



Les fondateurs de l'association sont partis du constat que le stage d'observation de 3^{ème} est une étape importante dans l'orientation, qui constitue un premier frein pour les collégiens de zones sensibles pour deux raisons principales : l'absence de réseau et la méconnaissance des métiers.

Dans le cadre de ce partenariat piloté par la Direction des Ressources Humaines, les équipes de Lagardère Active accueillent régulièrement des élèves de collèges classés ZEP, pour un stage de découverte des métiers des médias.

En 2014, l'accueil des élèves s'est déroulé du 27 au 31 janvier 2014. Douze élèves ont ainsi été accueillis, lundi 27 janvier 2014, à Levallois-Perret pour une présentation générale du groupe Lagardère Active par la Direction des Ressources Humaines et le Département Solidarité, dont 5 par le Pôle radio/TV.

Pour l'édition 2015, l'accueil des stagiaires a dû, pour des raisons logistiques, être reporté en tout début d'année 2016 : du 15 au 19 février 2016, deux stagiaires ont ainsi été accueillis, le premier au sein des équipes d'Europe 1, l'autre au sein des équipes de Gulli.

En 2016, Europe 1 a également engagé un partenariat avec l'association « *Viens voir mon taf* »²⁷, créée par deux journalistes de l'antenne et dont l'objet se rapproche de celui de l'association « *Un Stage et après* » : permettre à des élèves de Zone d'Education Prioritaire (ZEP) de découvrir le métier dont ils rêvent. Du 15 au 19 février 2016, Europe 1 a ainsi eu le plaisir d'accueillir un jeune stagiaire.

- **Partenariat avec La Bourse Lauga-Delmas**²⁸

Crée par Europe 1, La Bourse Lauga-Delmas est organisée chaque année pour distinguer les meilleurs étudiants d'école de journalisme et leur proposer un contrat au sein de la rédaction. Cette bourse rend hommage à Francis Lauga, jeune reporter de la station qui avait péri dans un accident d'avion en 1961, mais aussi désormais à Alain Delmas, reporter au service Police-Justice, décédé en novembre 2006.

Le jury est composé de Fabien Namias, directeur général, Nicolas Escoulan, directeur de la rédaction, Patrice Thomas, rédacteur en chef, Thibaud de Barbevrac, rédacteur en chef, Hélène Zelany, journaliste, Emmanuel Renard, chef du service reportage, Eve Roger, chef du service société, Stéphane Place, correspondant à Bordeaux et de Charlotte Jobbé-Duval, directrice des ressources humaines.

Le 3 avril 2015, la Bourse a été attribuée à Théo Maneval qui bénéficiera d'un contrat de 6 mois au sein de la rédaction d'Europe 1.



²⁶ <http://www.usaa.fr/>

²⁷ <http://www.viensvoirmontaf.fr/>

²⁸ <http://www.europe1.fr/radio/communiques-de-presse/article/theo-maneval-laureat-de-la-bourse-lauga-delmas-2015-2418863>



- o [Europe 1, Partenaire du forum « Elle Active »²⁹](#)

En 2015, le forum Elle Active, dont Europe 1 était partenaire, s'est tenu dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental les 27 et 28 mars mais aussi à Marseille le 5 octobre 2015 : « Une journée pour promouvoir le travail des femmes ». Il s'agit d'un moment de partages, d'échanges et de rencontres (plus de 150 experts, femmes et hommes) pour réfléchir à la carrière des femmes, la gestion de leur vie professionnelle et leur vie personnelle et trouver des solutions avec des experts et professionnels.



- o [Prix solidarité Version Fémina / Europe 1 - Edition 2015](#)

Ce prix vise à récompenser des associations, dont l'action de proximité, en France, dans les domaines de l'environnement, de la solidarité, de l'insertion sociale, de l'accès à l'éducation et à la culture, de la santé, du handicap, de la lutte contre la pauvreté, de la défense des droits humains. Les titres de presse quotidienne régionale ont sélectionné les candidats qui œuvrent dans leurs régions.

Le Jury, lors de la délibération le 4 novembre 2015 à Paris, a désigné 3 lauréats parmi ces finalistes.

- Le prix *Version Femina* a été attribué à Ghislaine Poitou pour AFPLI Solidarité. Cette association accueille toute personne en démarche volontaire d'acquisition des savoirs de base et / ou d'apprentissage de la langue Française. Elle reçoit un chèque de 7000 euros de *Version Femina* et bénéficie d'une campagne gracieuse d'une valeur de 60000€ sur Europe 1.
- Le prix *Europe 1* a récompensé l'association Mots & Merveilles qui propose gratuitement une aide aux personnes en difficulté de lecture, d'écriture et de calcul. Elle reçoit un chèque de 7000 € de *Version Femina* et bénéficie d'une campagne gracieuse sur Europe 1 d'une valeur de 50 000€.
- Le prix *Coup de cœur du jury* a distingué Ovalie Espoir. Cette association réunit des enfants en situation de handicap mental autour du rugby pour leur permettre d'intégrer une équipe et de s'ouvrir aux autres. Elle obtient un chèque de 3000 € de *Version Femina* et bénéficie d'une campagne gracieuse sur Europe 1 d'une valeur de 40 000€.



²⁹ <http://www.elle.fr/Societe/L-e-travail/Forum-ELLE-Active>

- o [Trophées des Femmes en Or - Edition 2015](#)

Le Trophée des Femmes en Or récompense des personnalités émérites dans différents domaines et dont les actions, le parcours et l'engagement les rendent exceptionnelles et porteuse d'espoir aux yeux du public.

Europe 1 a été fière en 2015 de soutenir ces femmes d'exception qui se distinguent par leur talent, leur professionnalisme et leur audace. Un engagement cher à Europe 1 et aux équipes de la station qui relèvent chaque jour le défi d'informer, cultiver et divertir leurs auditeurs en proposant des émissions et des rendez-vous exigeants et populaires. C'est un événement qui met en lumière des femmes créatives, talentueuses et audacieuses dont la réussite constitue un exemple et une source d'inspiration pour tous.

La remise des Prix a eu lieu le 12 décembre 2015 à Avoriaz.



B. Actions du groupe Lagardère Active

- o [Le cycle RSE organisé au sein de Lagardère Active](#)

Dans un contexte participatif et afin de poursuivre la sensibilisation des membres du groupe, Denis Olivennes, président du Directoire de Lagardère Active, et Isabelle Juppé, Directrice Déleguée du Développement Durable de Lagardère, ont récemment invité les salariés à participer à trois rencontres-débat sur des thèmes sociaux et sociétaux suivants :

- 18 mars 2015 : Cop 21 / Impact sociétal des médias
- 25 mars 2015 : Protection de la jeunesse / Accessibilité / Education aux médias
- 1^{er} avril 2015 : Représentation de la diversité dans les médias

Cette 3^e table-ronde, animée par plusieurs cadres du groupe³⁰ et Miren Bengoa Présidente du Comité National ONU Femmes France³¹, a permis d'aborder la question fondamentale de la représentation de la diversité au sein des contenus comme au sein des équipes.

Les nombreuses initiatives de Lagardère Active en la matière, comme le plan « Diversité Active », les nombreux partenariats ou encore le travail remarquable de la Fondation Elle, ont été relayées auprès des collaborateurs, participant ainsi à la diffusion et au partage des valeurs fortes de la diversité au sein de l'entreprise.

- o [Les projets soutenus par la Fondation ELLE](#)

La Fondation ELLE, créée par le Groupe Lagardère Active en 2004, œuvre en faveur des femmes dans le monde. Elle apporte un soutien financier à des projets qui ont pour objectif la promotion de l'émancipation des femmes par l'éducation, la formation et l'information.



Quelques exemples³² :

- [La Maison des Talents](#)

S'étant associée à l'initiative de la Fondation financière de l'échiquier, la Fondation ELLE encourage des étudiantes boursières à réussir les concours d'entrée aux grandes écoles en leur permettant de se loger gratuitement à Paris et de bénéficier d'un accompagnement académique et humain tout au long de leur formation en classe préparatoire.

- [Le soutien à l'ONG Afrane \(Amitié Franco-Afghane\)](#)

En Afghanistan, où le taux d'illettrisme avoisine les 80%, les femmes ne représentent que 30% du corps enseignant. Le manque d'enseignantes qualifiées est un réel frein pour l'éducation des jeunes filles (les cours donnés aux filles étant majoritairement dispensés par des hommes).

La Fondation ELLE a donc souhaité s'engager aux côtés de l'ONG Afrane (Amitié Franco-Afghane), association humanitaire créée en mai 1980 œuvrant en faveur de l'éducation, pour la mise en œuvre d'un large programme de formation des enseignantes afghanes qui permettra d'améliorer le niveau d'éducation des filles à Kaboul, Tcharikar et Djalalabad.

- [Le soutien à l'ONG Friends International](#)

La Fondation ELLE a décidé de s'associer à l'ONG Friends International, qui aide des jeunes à quitter la rue, à apprendre un métier, à se réinsérer et, lorsque c'est possible, à renouer des liens avec leur famille.

En 2015, l'association Friends propose ainsi à des jeunes filles en situation difficile – déscolarisées très jeunes, travaillant dans la rue parfois accompagnées de leurs enfants – de se former aux métiers de la beauté et de la coiffure au sein d'un « salon de beauté social », en plein cœur de la capitale.

³⁰ Pascale Rus, Directrice des Ressources Humaines et du développement durable de Lagardère Active – Florence Blache, Directrice des Ressources de Lagardère Entertainment (branche production) Karine Guidemann Déleguée générale Fondation ELLE

³¹ Qui soutient l'initiative HeForShe, voir page 5

³² L'ensemble des actions menées par la Fondation sont accessibles via le lien suivant : <http://www.ellefondation.org/>



- [HeForShe³³](#)

HeForShe est un mouvement de solidarité pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il vise à mobiliser les hommes pour qu'ils s'engagent activement en faveur de la cause des femmes. La campagne #HeForShe a été lancée en France le 26 mars 2015, par le comité ONU Femmes France avec le soutien de personnalités masculines engagées, et notamment de Denis Olivennes, Président de Lagardère Active.



- [Le Challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités](#)

Fort du succès des six précédentes éditions, le groupe Lagardère Active a renouvelé son partenariat avec le **Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Université**. Cette opération de communication s'est déroulée le samedi 6 juin 2015 au stade Charléty.



Parrainé par le Groupe Lagardère Active et sept autres entreprises (Aéroports de Paris, Atos, Disneyland Paris, EDF, Generali, Nestlé et Renault), l'opération s'est articulée autour de trois volets:

- une compétition sportive d'athlétisme ;
- des challenges, des ateliers et des animations pour les supporters ;
- des rencontres autour des métiers des entreprises partenaires.

Lors de l'édition 2015, il était possible de participer au tournoi de « basket-fauteuil » (basket-ball en fauteuil roulant) organisé en partenariat avec Ryadh Sallem, triple champion d'Europe dans cette discipline.

³³ http://www.onufemmes.fr/actualite/altout_savoir_sur_la_campagne_heforshe/



❖ CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2016

Acteur responsable de l'audiovisuel soucieux de contribuer à une meilleure prise en compte sur son antenne de la diversité dans toutes ses dimensions, Europe 1 s'est associée au travail de concertation mis en œuvre par le Conseil en vue de l'extension de sa délibération du 10 novembre 2009 aux radios.

Après les événements tragiques de l'année 2015, Europe 1 est plus que jamais convaincue du rôle déterminant qu'elle peut jouer dans la transmission de valeurs de cohésion sociale et de solidarité.

C'est donc tout naturellement qu'elle a accepté de poursuivre et renforcer ses engagements en matière de diversité à l'égard du Conseil. En vue de la formalisation de ses nouvelles obligations par voie d'avenant à sa convention actuelle, Europe 1 souhaite assurer au Conseil sa mobilisation totale sur ces enjeux, déjà largement portés par la dynamique de Denis Olivennes, au niveau du groupe Lagardère Active.

Persuadée que l'économie et le « sociétal » marchent d'un même pas, Europe 1 poursuivra ses actions et initiatives en 2016.

L'ÉQUIPE 21

APPLICATION DES ENGAGEMENTS PRIS PAR L'ÉQUIPE 21 AUPRÈS DU CSA POUR 2015 EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ À L'ANTENNE

Dès son lancement, L'Équipe 21 a eu l'opportunité de s'associer à l'action du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en matière de diversité. Depuis 2013, le point d'orgue de cette mobilisation est la diffusion d'un « Spot Diversité » le 14 juillet de chaque année, au sein d'une campagne mobilisant l'ensemble des chaînes de la TNT gratuite. Dans ce cadre, L'Équipe 21 s'est de nouveau associée à l'opération en 2015 en multidiffusant au minimum 5 fois par jour, pendant une semaine du 08 au 14/07/2015, un clip, réalisé en adéquation avec sa ligne éditoriale, d'une durée de 20 secondes faisant la promotion de la diversité dans toutes ses composantes : handisport, sport amateur et professionnel, sport féminin, adultes et enfants pratiquant le sport, diversité des origines, etc. Le slogan retenu, représentatif de la philosophie générale de L'Équipe 21 dans ce domaine, était identique pour les trois années : « La diversité est une force, L'Équipe 21 soutient la diversité ».

Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2015	Réalisé 2015 de L'Équipe 21
Représentation des catégories socio-professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • L'Équipe 21 va poursuivre ses efforts dans la représentation de la diversité des catégories socio-professionnelles à l'antenne ; • L'Équipe 21 va notamment poursuivre le traitement des différentes disciplines sportives pour montrer la mixité résultant de la pratique sportive et favoriser sous cet angle la mise en avant des différentes catégories socio-professionnelles, tout en soulignant que le sport, notamment les sports collectifs, est l'un des moyens de lisser les différences de catégories sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le sport est déjà facteur de mixité sociale ; il est toutefois difficile de quantifier la représentation des CSP pour une chaîne à la thématique sport. - L'Équipe 21 a aussi mis en avant les sportifs espoirs dans le cadre de la retransmission de compétitions, à l'image du Championnat d'Europe de rugby des moins de 18 ans en avril 2015.
Représentation de la diversité des origines	<p><i>Dans l'incarnation des programmes et la politique d'invitation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite sur 2015 des efforts réalisés en 2013 et en 2014 en termes de diversité des origines dans l'incarnation des programmes de la chaîne mais aussi dans sa politique d'invitation au sein de ses émissions de plateau (programmes de flux) dont elle a la maîtrise. 	<p>La diversité des origines est très largement présente dans l'incarnation des programmes et dans la politique d'invitation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentateurs/journalistes : Patrice Boisfer, Andrés Decaudin - Chroniqueurs / consultants / experts : Dave Apadoo, Romarin Billong, Samir Bouadi, Nabil Djeliti, Mamedy Doucara, Sami Ippous, etc. - Parmi les invités : beaucoup d'athlètes d'origine ultra marine, footballeurs issus de la diversité, boxeurs, etc. Quelques exemples : Laura George, Eloyse Lesueur, Axel Augis, Ian Mahinmi, Gevrise Emane, Teddy Riner, Clarisse Agbegnenou, Lucie Decosse, Luc Abalo, Benjamin Compaoré, Malamine Kone, etc.
	<p><i>Dans le contenu des programmes :</i> poursuite des efforts réalisés en 2014 en matière de représentation de la diversité des origines dans le contenu des programmes dont elle a la maîtrise, notamment les journaux d'information et les émissions de plateau au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la sensibilisation des prestataires externes de production, notamment via la clause de sensibilisation à la 	<ul style="list-style-type: none"> - La clause de sensibilisation figure dans l'ensemble des contrats

<i>Domaine d'engagement</i>	<i>Contenu des engagements pris pour 2015</i>	<i>Réalisé 2015 de L'Équipe 21</i>
	<p>diversité dans les contrats de commande de programmes;</p> <ul style="list-style-type: none"> D'actions de sensibilisation à la diversité en interne auprès des équipes de la rédaction et de la programmation. 	<p>d'achat et de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation régulières des équipes éditoriales contribuent à la fabrication des programmes. De nombreux portraits de sportives et sportifs issus de la diversité ont été diffusés dans le cadre des émissions « Sport Confidential », « L'Équipe enquête » et « Esprit Bleu » (Tsonga, Zoumana Camara, Samir Nasri, Massaman Konta qui est un athlète sans papier, Nabil Fekir, etc.). Un documentaire de 32 minutes intitulé « Par-delà les hauteurs » a été diffusé pour la première fois sur la chaîne le 13 novembre 2015. Etait suivi le parcours de plusieurs jeunes issus des banlieues dites difficiles devant repousser leurs limites pour gravir avec un coach l'Himalaya. Plusieurs documentaires traitant de la diversité dans le sport ont été mis à l'antenne en 2015, notamment dans le cadre de la case « Les Grands Docs ». Ex : « Lomu, back to South Africa », « 9'79 » sur Carl Lewis, « Cinéclique Zidane, dernier acte », etc. Comme chaque année, le spot Diversité a fait l'objet d'une diffusion, et ce, pour la première fois pendant 1 semaine du 08 au 14 juillet 2015 (versus 1 journée en 2013 et en 2014). Ce spot, afin d'être en adéquation avec la ligne éditoriale de la chaîne, était axé sur le sport et la diversité des sports. De plus, comme en 2013 et 2014, le spot a été mis à disposition pendant 7 jours sur le site Internet du CSA.
Représentation du handicap / handisport	<ul style="list-style-type: none"> L'Équipe 21 va poursuivre les efforts entrepris en 2013 et 2014 pour accorder une place de choix au handisport au sein de la programmation de la chaîne par la diffusion de documentaires, grands reportages, etc., en fonction des programmes disponibles sur le marché et de l'accessibilité aux images des compétitions handisports ; 	<ul style="list-style-type: none"> Un documentaire en deux parties sur Arnaud Assoumani (coproduction L'Équipe 21) a été diffusé à plusieurs reprises au cours de l'année 2015. L'émission « Top 20 des sportifs qui ont fait de leur handicap un atout » a été diffusée plusieurs fois en 2015 à des heures de grande écoute au sein des programmes de première partie de soirée. Divers athlètes handisport ont été reçus à l'occasion de nos émissions. Quelques exemples : Michaël Jeremiasz, Nantenin Keita, Arnaud Assoumani. Divers portraits de sportifs handisport ou souffrant d'un handicap suite à un accident mais continuant à exercer dans le



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2015	Réalisé 2015 de L'Équipe 21
	<ul style="list-style-type: none"> L'Équipe 21 va poursuivre les efforts entrepris en 2013 et 2014 en matière de politique d'invitation des experts et sportifs pour donner régulièrement la parole à des personnes intervenant dans le milieu du handisport. 	<p>domaine du sport ont été diffusés en 2015 au sein des émissions de la chaîne.</p> <p>Ex : diffusion de plusieurs portraits de sportifs handisport au sein de l'émission « Sport Confidentiel » : en février 2015, portrait d'Alexandre Barrosi, rugbyman blessé en compétition et devenu handicapé ou d'Eric Girard, entraîneur de basket de Le Portel en pro B qui a eu un cancer des cordes vocales qui le handicape pour parler et coacher, mais qui vise à redevenir entraîneur en Pro A ; diffusion de reportages, sujets et interviews sur des sportifs handisport dans le cadre de l'émission « Esprit Bleu ».</p> <p>Au-delà de la réalisation des engagements en matière de diffusion de programmes et d'émissions ayant trait à la diversité, L'Équipe 21 a également réalisé des opérations de communication interne destinées à mettre en lumière le handisport. Ex : organisation d'une braderie au profit d'associations caritatives comme Premiers de Cordée.</p>
Représentation des deux sexes / sport féminin	<p>En matière d'incarnation des programmes et de sa politique d'invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conserver en 2015 une proportion significative de femmes parmi les présentateurs (développement de la co-présentation homme/femme des émissions de plateau et de la présentation de magazines phares de la chaîne par des femmes journalistes), les experts et les invités ; Poursuivre les efforts pour améliorer la présence des femmes parmi les chroniqueurs et les experts des principales émissions de plateau, notamment l'émission « L'Equipe du soir » et les émissions thématiques, en fonction des disponibilités d'expertises sur les sujets traités au sein des émissions. Poursuivre les actions de sensibilisation des personnes concourant à la fabrication des programmes de la chaîne sur la question de la représentation des femmes et les stéréotypes véhiculés. 	<p>La représentation des deux sexes en matière d'incarnation des programmes et de la politique d'invitation s'est poursuivie en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Co-présentation des Matinsles par une femme et un homme en semaine et le week-end, France Pierron dans « Menu Sport », Déborah Grunwald pour le programme « Coach-moi si tu peux », Gaëlle Milion pour « Sport Confidentiel », Claire Arnoux pour « Sport Buzz », Perrine Storme pour « L'Equipe enquête ». Consultants / Experts : quand cela est possible, L'Équipe 21 fait le maximum pour faire intervenir aussi bien des femmes que des hommes, mais les expertes sport (et particulièrement sur certains sports) sont peu nombreuses et pas forcément disponibles. Améliorations significatives de la présence de femmes au sein de « L'Equipe du Soir » avec au moins une femme chaque soir, même si nous sommes confrontés à des difficultés de disponibilités certains soirs d'actualité sportive fournie (soirée foot surtout). Des actions de rappel et de sensibilisation régulières sont menées au sein des équipes collaborant à la fabrication des programmes.



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2015	Réalisé 2015 de L'Équipe 21
	<p>En ce qui concerne la mise en avant du sport féminin à l'antenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les efforts réalisés depuis 2013 en matière de représentation des deux sexes à l'antenne et en matière de diffusion du sport féminin (compétitions féminines ou mixtes) et ce, dans la mesure des moyens qui lui seront accordés et de l'accès aux compétitions sportives féminines en termes d'images et d'enceintes sportives ; • poursuivre la mise en place de dispositifs éditoriaux spéciaux pour les grands événements de sport féminin ou mixtes, et notamment lors de la seconde édition de l'opération des « 24 heures du sport féminin » dont la tenue est prévue le 24 janvier 2015 et pour laquelle L'Équipe 21 entend reconduire et renforcer le dispositif mis en place lors de la première édition de février 2014 ; • maintenir la sensibilisation des sociétés de production externes sur leur responsabilité en matière de représentation des femmes dans les documentaires produits, notamment en les incitant à produire des documentaires consacrés aux sportives et aux sports féminins. 	<p>En 2015, L'Équipe 21 a poursuivi la mise en avant de sport féminin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion régulière de compétitions mixtes ou féminines : Combat de boxe hommes et femmes un même soir, volley féminin, pétanque féminine, les Jeux de Bakou, etc. - Diffusion régulière de sujets, d'interviews et de portraits de sportives, notamment dans les émissions « Sport confidentiel », « Esprit Bleu » et « L'Équipe enquête ». Quelques exemples non exhaustifs : portrait de Corinne Diacre en mars 2015, portrait d'Amélie Mauresmo en avril 2015, sujets Inside sur Aravane Rezai ou « Coach-moi si tu peux » avec, entre autres, Nathalie Péchalat en avril 2015 et Ariane Brodier en mai 2015. - L'Équipe 21 s'est notamment de nouveau fortement impliquée lors des « 24 heures du sport féminin » le 24 janvier 2015 : invitées uniquement féminines dans toutes les émissions de la journée, diffusion en direct de ski freestyle mixte, sujets et interviews orientés sur le sport féminin, diffusion de pastilles « Sportives à la une » sur des athlètes ultra-marines (pastilles également rediffusées au cours de l'année 2015). - L'Équipe 21 a poursuivi la sensibilisation des personnes concourant à la fabrication des programmes. ➔ La déclaration relative au respect des droits des femmes que L'Équipe 21 a adressé au Conseil début février 2016 fait également la liste des programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes qui ont été mis à l'antenne au cours de l'année 2015 (cf. Annexe 1 du présent tableau).
Représentation de la diversité des sports (article 3-1-1 de la Convention CSA)	<p>En 2013 ainsi qu'en 2014, L'Équipe 21 a déjà eu l'opportunité de mettre en lumière sur son antenne plus de 100 disciplines sportives tout programme confondu. Elle entend donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et poursuivre cette mise en avant de la diversité des disciplines sportives de la plus médiatisée à la plus confidentielle, du sport professionnel et du sport amateur en 2015, dans la mesure toutefois des images et des lieux de compétition auxquels elle pourra avoir accès ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La diversité des disciplines est toujours représentée en 2015 que ce soit dans les JT, les retransmissions ou les magazines, mais aussi dans la politique d'invitation ou les chroniques des émissions lors des heures de grande écoute (invités de Menu Sport qui présentent des sports dits mineurs). Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux Européens de Bakou diffusés du 12 au 28 juin 2015 couvrant un grand nombre de disciplines différentes ; • Des disciplines plus confidentielles ont été mises à



<i>Domaine d'engagement</i>	<i>Contenu des engagements pris pour 2015</i>	<i>Réalisé 2015 de L'Équipe 21</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir les efforts entamés depuis 2013 pour faire découvrir au public des disciplines sportives plus confidentielles ou nouvelles, notamment en fonction des images et des lieux de compétition auxquels elle pourra avoir accès ; ▪ Poursuivre les efforts en matière de traitement du sport amateur, notamment par le biais de la diffusion au sein des émissions de plateau de chroniques sur le sport-loisir et le sport amateur incitant à la pratique du sport au quotidien. 	<p>L'antenne dans le cadre des retransmissions : tir à l'arc, pétanque, air race, freinide, X-Fighters, ski nautique, sport-boules, Championnats de France de gymnastique, Crashé Ice, escrime, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des disciplines plus confidentielles ont été présentées dans Menu Sport à une heure identifiée dans la convention comme une heure de grande écoute pour la chaîne. - Un traitement régulier du sport amateur a été réalisé au sein de l'émission Menu Sport (venue de coachs sportifs au moins 1 fois par semaine), mais aussi dans le programme « Coach-moi si tu peux ». - Une mise en avant hebdomadaire, dans le cadre de l'émission « Esprit Bleu », de la diversité des disciplines et des pratiques sportives professionnelles et amateurs (émission en co-production avec le CNOSF) a été effectuée en 2015.

ANNEXE 1 – Programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes diffusés en 2015
(Extrait de la déclaration de L'Équipe 21 relative au respect des droits des femmes)

A	B	C	D	E	F	G	
	Groupe	Editeur	Année	Titre	GENRE Voir dans l'onglet "Liste des genres" (surligné en jaune)	Date de diffusion (J/MM/AA)	Commentaires
1							
2							
3	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Les Grands Docs "Les filles d'à côté" (52 min)	05 - Documentaire	24/01/2015	Réalisé par Gemma Halsey et Emilie Papandreu Diffusé dans le cadre de la programmation "24 heures du sport féminin"
4	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Divers reportages, sujets et interviews diffusés dans le cadre des "24 heures du sport féminin" (JT et magazines d'information)	02 - Information - Magazine	24/01/2015 et 25/01/2015	Egalement divers sujets et reportages au cours de la semaine précédent les "24 heures du sport féminin"
5	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Sportbuzz du samedi 24/01/2015 (30 min)	02 - Information - Magazine	24/01/2015 et 20/01/2015	Emission d'1/2 heure consacrée aux "24 heures du sport féminin" présentée par Claire Amoux
6	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Le Top 20 des sportives et mamans (30 min)	05 - Documentaire	18/02/2015	
7	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Le Top 20 des sportives et mamans (30 min)	05 - Documentaire	19/02/2015	
8	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Les Grands Docs "Les filles d'à côté" (52 min)	05 - Documentaire	08/06/2015	Réalisé par Gemma Halsey et Emilie Papandreu
9	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Les Grands Docs "UNMATCHED EVERT-NAVRATILOVA : LES MEILLEURES ENNEMIES" (1h40 min)	05 - Documentaire	29/06/2015	Documentaire consacré à deux légendes du tennis féminin
10	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Les Grands Docs "Marion Jones : gloire, prison et rédemption" (1h40 min)	05 - Documentaire	10/08/2015	
11	L'Equipe	L'Equipe 24/24	2015	Reportage sur Sonia SOUDI (agent de joueurs) dans le cadre de l'émission "L'Equipe enquête"	05 - Documentaire	18/12/2015	
12	L'Equipe	L'Equipe 24/24 (co-production avec le CNOSF)	2015	Esprit Bleu (32 émissions de 30 minutes)	06 - Magazine	janvier à décembre 2015	17 émissions présentées par des sportives Diffusion dans chacune des émissions de reportages, interviews et sujets sur les femmes dans le sport, les sportives (47 sujets sur des sportives)

BILAN 2015

**NUMERO
23**

Au titre de sa convention, Numéro 23 est la chaîne de l'ensemble des diversités et de l'ouverture sur le monde, qui s'attache à la mise en avant de manière positive et non communautariste des différences, qu'il s'agisse de la diversité des origines culturelles ou sociales, du handicap, des modes de vie personnels ou familiaux ou encore du rôle et de la place des femmes dans la société avec la parité homme-femme. Par nature, la chaîne est donc ouverte à toutes les diversités et traite de ces sujets dans toutes les catégories de programmes, avec pour objectif de toucher le plus large public.

A titre liminaire, il est rappelé en introduction du présent rapport que l'année 2015 a constitué pour la chaîne Numéro 23 un exercice très spécifique, en raison des procédures administratives engagées par le CSA qui ont abouti à une décision d'abrogation de l'autorisation d'émettre, annulée par le Conseil d'Etat le 30 mars 2016. Malgré cette décision qui a considérablement perturbé le fonctionnement de la chaîne, en matière d'approvisionnement de programmes notamment, Numéro 23 a maintenu ses engagements en matière de diversité pris dans le cadre du rapport de l'an dernier et a rempli l'ensemble des objectifs pour 2015.

1- LA STRATEGIE DE L'ANTENNE DE NUMERO 23 POUR PROMOUVOIR LES DIVERSITES

La diversité est l'ADN de Numéro 23, et la mise en avant des diversités sur la chaîne procède d'une stratégie d'antenne globale qui s'appuie sur les fondements suivants :

1-1 La diversité c'est d'abord la visibilité à l'antenne

Tous ceux et celles qui incarnent Numéro 23 dans ses productions originales, présentateurs et journalistes, sont issus de la diversité visible. Numéro 23 est la seule chaîne qui pratique la discrimination positive avec 100% de ses animateurs qui, de par leurs origines ou la condition physique, portent à l'écran une diversité visible.

Yasmine Oughlis présente le magazine documentaire Révélations
Bruno de Stabenrath anime le talk-show Rocking Chair
Eddy Murté présente les émissions Business Code et Hangar One
Adile Farquane anime les débats de Liberté Egalité Diversité



Numéro 23 est la seule chaîne française à prendre un tel engagement et à le respecter depuis son origine, visant ainsi à promouvoir la présence des minorités visibles à l'écran comme une évidence.

En 2016, Numéro 23 maintiendra son engagement de 100% des présentateurs représentatifs d'une diversité visible au sein des productions inédites.

1-2 La diversité, c'est ensuite un volume très important de programmes consacrés à ces sujets

En 2015, 72% des programmes de la chaîne ont été consacrés à la promotion des diversités et à l'ouverture sur le monde, soit un chiffre équivalent à l'année 2014.

En consacrant près des trois quart de son antenne à des thématiques en lien direct avec la diversité et l'ouverture sur le monde, Numéro 23 propose à son public un très large choix de programmes qui traitent de ces problématiques. La faible proportion de programmes non directement rattachés à ces problématiques est conçue pour séduire un public généraliste qui est ainsi amené à connaître la chaîne : par le jeu de la programmation et de l'autopromotion, ce public peut avoir accès au large éventail des programmes diversité et ouverture sur le monde que propose la chaîne.

La programmation des émissions relatives à la diversité et à l'ouverture sur le monde irrigue donc toute la grille de Numéro 23, mais fait aussi l'objet de programmations événementielles lors de certaines dates-clés de la célébration des thématiques du handicap

(3 décembre, journée internationale du handicap), de la parité (journée du 8 mars), de la diversité des origines culturelles (journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars) et de la lutte contre l'homophobie (journée internationale du 17 mai). A ces dates, Numéro 23 mobilise totalement son antenne en proposant tout au long de la journée une grille de programmes sélectionnés pour mettre en avant de manière positive ces thèmes.

S'ajoutent à ces dates les programmes diffusés en matière de cohésion sociale, à l'initiative du CSA chaque 14 juillet désormais.

1-3 La diversité, c'est aussi mobiliser tous les genres de programmes pour mettre en avant les différences de manière positive

La diversité est un critère de choix essentiel dans la sélection des programmes et les choix de productions originales. Tous les genres de programmes sont mobilisés pour incarner les valeurs de la chaîne, qu'il s'agisse du cinéma, de la fiction, des documentaires et magazines, des émissions de débat et d'information, des talk-show ou des formes d'expression artistiques originales (La 23^{ème} dimension, seule émission en France consacrée exclusivement à l'art vidéo et aux formes de création alternative).

Sur Numéro 23, plus de 60% de la programmation cinématographique a un lien direct avec les thématiques de la diversité. Une liste des principaux titres de films diffusés par Numéro 23 figure ci-après dans le rapport, ils sont classés par thème dans chaque focus.

Les longs-métrages constituent une formidable source de représentation des diversités et la fréquence, qu'il s'agisse de la programmation de qualité en première partie de soirée qui connaît des scores d'audience très importants, ou des cases de deuxième partie de soirée dans laquelle la chaîne a progressivement installé une sélection de films du monde très peu diffusés sur les autres chaînes.

Depuis son lancement, Numéro 23 programme de grandes fictions porteuses de messages positifs et mettant en avant les minorités visibles.



En 2015, la chaîne a diffusé la série PJ, et a continué la diffusion de la fiction La baie des flamboyants. PJ reflète le quotidien d'un commissariat du 10^{ème} arrondissement de Paris, avec la population métissée qui s'y côtoie : médecins, familles défavorisées, classes moyennes, policiers issus de l'immigration... Tous sont représentés dans cette série produite à l'origine pour France

Télévisions et considérée comme particulièrement novatrice à l'époque de sa production. La fiction internationale de qualité est aussi un vecteur puissant pour faire passer des messages de tolérance vis-à-vis des différences, qu'il s'agisse d'une vision tendre sur l'enfance et le handicap (*Les Bracelets rouges*), l'homosexualité (*Lost Girl*) ou encore les différences d'origines sociales (*Shameless*).



Les documentaires sont un vecteur essentiel pour la représentation des diversités. Parmi les nombreux exemples marquants de la programmation de Numéro 23, on peut citer Pitbulls et Prisonniers ou encore LA Ink qui illustrent parfaitement les problématiques universelles de la différence des origines sociales et de la place des femmes dans la société, dans un milieu multiculturel.

L'**information et le débat** sont porteurs des valeurs de la chaîne, et permettent également de mettre en avant les problématiques de la diversité. Concernant l'information, les reprises éditoriales Africa News Room (Africa 24) et Ca fait débat (TV Sud) contribuent à donner une visibilité inédite sur la TNT à l'actualité du continent africain.



1-4 La diversité, c'est une politique ambitieuse et inédite parmi les six nouvelles chaînes de la TNT de productions originales

Numéro 23 fait des productions originales un axe fort de son développement, en proposant plusieurs programmes réguliers produits en exclusivité pour la chaîne, qui permettent par leurs thématiques et les choix éditoriaux, de mettre en avant des sujets représentatifs de la diversité de la société française.

Malgré les difficultés nées de la décision du CSA du 14 octobre 2015, Numéro 23 a lancé à l'automne 2015 une nouvelle émission de débat « Liberté Egalité Diversité » présentée par Adile Farquane dont deux numéros ont été diffusés en 2015, consacrés à la cohésion sociale après les attentats de Paris puis au handicap.



A la différence d'autres magazines classiques de la TNT, le magazine Révélations présenté par Yasmine Oughlis s'attache en particulier à mettre en valeur le quotidien de français et

françaises, de métropole et d'outre-mer, pour donner une image réelle des enjeux sociaux et de parcours de réussite de personnes issues de diverses origines culturelles et sociales. Le choix des intervenants et témoins est toujours fait avec un soin particulier dans cet objectif. Plutôt que de les faire intervenir pour leur différence, la chaîne préfère montrer ces français et françaises dans et pour leur réussite. En outre, des sujets plus sensibles, comme

l'alcoolisme, ont aussi été abordés. *Sujets 2015: Médecins du ciel : les sauveteurs de l'urgence – Tahiti : la face cachée du Paradis – Obésité : le prix des kilos – Alcool : du plaisir à la dépendance – Animaux : une passion sans limite – Mayotte : l'enfer au Paradis – Les hors-la-loi de la route – Vétérinaires : l'urgence au quotidien.*

A travers ses numéros dédiés à Tahiti ou Mayotte, Révélations fait tomber les clichés sur ces territoires d'outre-mer. Alors que le grand public imagine des destinations paradisiaques, c'est une toute autre réalité sociale qui se cache derrière ces territoires. Précarité, trafics, braconnage... Sociologues et forces de l'ordre locales lèvent le voile sur la complexité et la richesse de ces collectivités ultramarines.

Depuis la rentrée 2014, Bruno de Stabenrath anime l'émission hebdomadaire **ROCKING CHAIR** sur Numéro 23 : autour d'un repas concocté par un grand chef, il accueille ses invités qui se livrent sans détour et nous font partager leur parcours exceptionnel. L'émission est une vitrine de choix, à une heure de grande écoute pour la chaîne, des parcours de réussite de français de tous horizons et de toutes origines sociales et culturelles.



En 2015, Numéro 23 a par exemple mis en valeur les parcours de Mercedes Erra, depuis son enfance en Catalogne jusqu'à sa position de femme d'affaires, en passant par son poste à la tête du Musée de l'Immigration et ses convictions sur le sujet. Jean-Marc Mormeck s'est confié sur son enfance, son apprentissage de la discipline grâce à la boxe, et ses envies d'organisateur de combats.

Aïssa Maïga s'est exprimée sur les changements qu'elle ressentait dans l'industrie du cinéma à l'égard des comédiens issus de l'immigration. Kader Belarbi a raconté ses difficultés pour faire accepter sa passion de danseur dans son milieu social, mais aussi son parcours de danseur étoile puis chorégraphe.

Les invités 2015 : Yannick Noah, Shirley Souagnon, Irma, Mercedes Erra (à l'occasion de la Journée de la Femme), Sofia Essaïda, Tin-Tin, Ycare, Aïssa Maïga (à l'occasion de la Journée de lutte contre la discrimination raciale), Frédéric Gal – Directeur de l'association Le Refuge (à l'occasion de la Journée de lutte contre l'homophobie), Gilbert Montagné, Juliette, Jean-Marc Mormeck, Pascal Légitimus, Kader Belarbi...

Le programme **La 23^{ème} dimension** offre une fenêtre totalement inédite sur la création, en faisant le portrait d'artistes souvent peu connus et qui sont pour la plupart représentatifs de la diversité.

A la fois visible et invisible sur la scène de l'art, branchée mais profondément expérimentale, un pied dans la mode VIP et un autre dans l'underground, Katerina Jebb est une artiste

atypique. Confrontée au handicap, elle explore la féminité, la beauté, le corps des femmes. Son œuvre a été présentée dans de nombreuses expositions et galeries dans le monde : Whitney Musem (The Warhol Look : 1998), la Barbican Art Gallery (1999), Anne Faggionato Gallery (2000), Victoria & Albert Museum (2007).

2- FOCUS SUR LA DIVERSITE DES ORIGINES CULTURELLES SUR NUMERO 23

La diversité des origines culturelles constitue l'une des principales richesses des Etats, étant considérée par l'UNESCO comme un « héritage commun de l'humanité ». La spécificité de chaque individu contribue à la richesse de la société dans son ensemble et à la construction d'une identité commune : c'est ce que Numéro 23 s'attache à démontrer dans l'ensemble de sa programmation.

a) Longs métrages

Quel meilleur outil que le cinéma pour valoriser la diversité des origines ? A travers sa sélection cinématographique, Numéro 23 a choisi de mettre en valeur un cinéma ouvert à la diversité, en particulier au sein de la société française, mais aussi dans le cinéma américain :

- *Ali* (2002), film américain de Michaël Mann avec Will Smith : de l'ascension du boxeur afro-américain Cassius Clay Jr à son combat en tant que Mohamed Ali
- *Esprits rebelles* (1995), film américain John N. Smith avec Michelle Pfeiffer : Ex-membre des marines, Louanne Johnson accepte d'enseigner à la East Palo Alto Highschool, un établissement à la réputation sulfureuse. Réalisant que ses élèves possèdent de grandes capacités intellectuelles, elle décide de se battre pour les aider à apprendre.



- *Hôtel Rwanda* (2004), film européen avec Don Cheadle : L'histoire vraie, pendant le génocide rwandais, de Paul Rusesabagina, un hôtelier responsable du sauvetage de milliers de personnes.
- *Hurricane Carter* (1999), film américain de Norman Jewison, avec Denzel Washington : d'après l'histoire vraie du boxeur afro-américain Rubin Hurricane Carter, accusé à tort de triple meurtre.

- *La première fois que j'ai eu 20 ans* (2004), film français de Lorraine Lévy, diffusé le dimanche 12 juillet, avec Marilou Berry
- *La très très grande entreprise entreprise* (2008), film français de Pierre Jolivet, avec Roschdy Zem, Jean-Paul Rouve et Marie Gillain
- *Le Dernier Métro* (1980), film français de François Truffaut, avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu et Heinz Bennent : la vie d'un couple propriétaire d'un théâtre dont le mari est juif et doit vivre reclus dans la cave pendant l'Occupation.
- *L'Ecole pour tous* (2005), film français de Eric Rochant avec Arié Elmaleh : Jahwad a trente



ans, Bac moins huit et quatre redoublements à son actif. Il est recherché par la police et sa famille ne le supporte plus. Un jour, une occasion inespérée lui est offerte, celle de retourner au collège. Après tout, c'est bien le collège : il y a de l'ambiance, on y apprend des tas de mots, les filles sont jolies, les camarades sont sympathiques et les policiers absents. Tout irait pour le mieux si l'il n'était ce léger détail : Jahwad a pris la place du prof...

- *Marie-Line* (2000), film français de Mehdi Charef, avec Muriel Robin et Fejria



Deliba : Marie-Line est à la tête d'une unité de nettoyage qui travaille de nuit dans un supermarché. Son équipe est uniquement composée de femmes, pour la plupart immigrées et pas toujours en règle. Tout porte à croire que Marie-Line et ses employées n'ont rien en commun. Elle est obsédée par le travail bien fait et se montre sévère avec son petit groupe.

Toutefois, une relation profonde s'instaure entre elle et ces femmes. Derrière la carapace de "petit chef", Marie-Line se découvre à travers ses employées.

- *Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran* (2002), film français de François Dupeyron, avec Omar Sharif : A Paris, dans les années soixante, Momo, un garçon de treize ans, se retrouve livré à lui-même. Il a un seul ami, Monsieur Ibrahim, l'épicier arabe et philosophe de la rue Bleue. Celui-ci va lui faire découvrir la vie, les femmes, l'amour et quelques grands principes.
- *Pas si grave* (2003), film français de Bernard Rapp, avec Romain Duris et Sami Bouajila : Pablo, ancien combattant de la guerre d'Espagne, se sent sur le point de mourir. Il envoie alors ses trois fils adoptifs, originaires de Liège, sur les traces de son passé mouvementé. Ces derniers croiseront sur leur route deux vieux anarchistes manipulateurs, un capitaine de la Guardia Civil étrange à bien des égards, un ancien torero tenancier de bistrot ainsi qu'un commandant qui confond sa caserne avec un opéra. Charlie, l'un des trois frères, trouvera l'amour aux côtés de la belle Angela, tandis que les deux autres trouveront un sens à leur propre vie.
- *Tête de Turc* (2009) : film français de Pascal Elbé, avec Roschdy Zem, Samir Makhlof, Pascal Elbé, Simon Abkarian : Un geste, et tout bascule. Un adolescent de 14 ans, un médecin urgentiste, un flic en quête de vengeance, une mère qui se bat pour les siens, un homme anéanti par la mort de sa femme voient leurs destins désormais liés. Alors que le médecin passe plusieurs jours entre la vie et la mort, les événements s'enchaînent et tous seront entraînés par l'onde de choc.

b) Séries

La série *PJ* est revenue à l'antenne de Numéro 23 en 2015 avec de nouvelles saisons, toujours consacrées à la diversité sociale et culturelle d'un commissariat du 10^{ème} arrondissement, où des personnes de toutes origines et de tous milieux sociaux se croisent, du côté des victimes, des coupables, comme des policiers. Novatrice à l'époque de sa production, la série est restée emblématique de la diversité de la société française par son réalisme.

Numéro 23 a poursuivi la diffusion de la série *La baie des flamboyants*, série ultramarine qui met en avant les acteurs et le cadre d'une région française trop peu présente sur les écrans des chaînes généralistes.

c) Production originale

Avec comme principal objet la promotion de la culture sous toutes ses formes, notre magazine de nuit intitulé **LA 23^e DIMENSION** met en valeur les formes les plus étonnantes de représentations artistiques pour les faire connaître du grand public. Les artistes contemporains interviewés sont de renommée internationale et exposent dans les musées et les galeries du monde entier. Les nouvelles émissions produites en 2015 sont emblématiques d'une volonté de mettre en valeur les parcours d'artistes novateurs, ouverts au monde et en alerte sur les évolutions de la société française.



La programmation éclectique de cette émission met en valeur des artistes issus de minorités visibles. Parmi la programmation on peut notamment citer les artistes suivants :

JonOne : A l'heure où le street-art devient tendance, se décline en marques et se commercialise en biens de consommation sur tous supports, un artiste venu des rues de Harlem et qui vit aujourd'hui à Paris, se sert de son art pour créer du lien et de la solidarité humaine : JonOne, un graffeur pas comme les autres. Né à New York, en 1963, dans une famille dominicaine immigrée aux Etats-Unis pour vivre le rêve américain, JonOne, s'installe à Paris à la fin des années 1980 pour vivre son rêve français devenir un véritable artiste. Autodidacte devenu « master » de l'art contemporain, JonOne, qui fête ses trente ans de carrière, produit plus de 200 toiles par an. Ses œuvres, notamment copiées et revendues en masse par des faussaires, figurent parmi les plus grandes collections et sont exposées partout dans le monde.

Ali Cherri : A l'heure où la question de l'identité nationale s'ancre plus que jamais parmi les grandes problématiques de société en soulevant un débat sur la mondialisation, l'immigration, l'intégration, la mixité, la diversité et la laïcité, un artiste arabe, libanais, observe comment les pays éprouvent ce besoin de construire ou de réaffirmer leur identité nationale. Né en 1976 à Beyrouth, Ali Cherri vit et travaille au Liban et à Paris. Il étudie le graphisme à l'université américaine de Beyrouth et suit un cursus de performance artistique à Amsterdam avant de s'installer en France. Au sein de la nouvelle génération d'artistes franco-libanais émergents, Ali Cherri parvient, avec beaucoup de force et de sensibilité, à toucher le monde sur les problématiques du monde arabe, mais pas seulement. L'artiste utilise la vidéo, l'installation, la performance et l'art multi-média pour aborder, à travers son travail, une question : existe-t-il une identité nationale ?

Mohamed Bourouissa : A l'heure où l'on essaie d'irriguer l'art en banlieue, en prison et dans toutes les zones à haute tension auprès des populations marginalisées, un artiste fait le chemin inverse : Mohamed Bourouissa emmène la banlieue, la prison et tous les exclus dans le marché de l'art. L'inspiration de l'artiste, c'est la société à la marge, et plus particulièrement la jeune génération au croisement de l'intégration et de l'exclusion. Né en Algérie en 1978, Mohamed Bourouissa arrive en France avec sa mère à l'âge de 5 ans et grandit en banlieue parisienne. Diplômé d'un DEA d'Arts Plastiques à la Sorbonne et de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Paris, l'artiste est aujourd'hui représenté par la galerie Kamel Mennour. Ses œuvres figurent dans les collections privées

et publiques et sont exposées dans les plus grandes foires internationales d'Art contemporain. Il est l'un des artistes les plus prometteurs de la scène artistique française.

d) Divertissement



Numéro 23 est très fier d'avoir remis à l'antenne les spectacles vivants *Rire ensemble contre le racisme*, qui ont été diffusés en 2014 ainsi qu'un numéro en 2015 également.

Parmi les divertissements, on peut également citer *X Factor UK*, dont la saison 11 a été diffusée sur Numéro 23 pendant l'été 2015, emblématique d'une Angleterre jeune et multi culturelle. Ainsi, la finaliste de la saison est Fleur East, une jeune femme dont le père est anglais et la mère ghanéenne. Elle s'est d'ailleurs exprimée dans la presse sur les difficultés qu'elle a pu rencontrer en raison de son métissage, ainsi que le racisme auquel elle a été confrontée dans son enfance. Quant au jury, il comptait parmi ses membres la chanteuse Mel B, d'origine caribéenne.

e) La programmation spéciale

A l'occasion de la journée de lutte contre la discrimination raciale le 21 mars, Numéro 23 a retransmis l'événement organisé par les associations françaises SOS Racisme et l'UEJF « *Rire ensemble contre le racisme* ».

Bruno De Stabenrath a ensuite reçu Aïssa Maiga, comédienne franco-sénégalaise, avec qui il est revenu sur son parcours, le temps d'un déjeuner sur Rocking Chair.

La chaîne a également programmé le film *Hôtel Rwanda*, film poignant qui relate l'histoire vraie d'un simple gérant d'hôtel qui avec courage s'est opposé à l'expression la plus barbare de la discrimination raciale.

3- FOCUS SUR LA DIVERSITE DES MODES DE VIE PERSONNELS ET FAMILIAUX SUR NUMERO 23

Le respect des choix de vie de chacun est une composante primordiale de la cohésion sociale. La programmation de Numéro 23 vise à illustrer ce principe dans tous les genres de programmes.

a) Longs métrages

- *Tomboy* (2011), film français de Céline Sciamma, avec Zoé Héran : Laure a 10 ans. Laure est un garçon manqué. Arrivée dans un nouveau quartier, elle fait croire à Lisa et sa bande qu'elle est un garçon. Action ou vérité ? Action. L'été devient un grand terrain de jeu et Laure devient Michael, un garçon comme les autres... suffisamment différent pour attirer l'attention de Lisa qui en tombe amoureuse. Laure profite de sa nouvelle identité comme si la fin de l'été n'allait jamais révéler son troublant secret.
- *Les Témoins* (2007), diffusé à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA le 1^{er} décembre 2015, film français d'André Téchiné avec Sami Bouajila, Michel Blanc, Emmanuelle Béart : Paris, été 1984. Manu débarque à Paris, où il partage la chambre de sa soeur Julie dans un hôtel modeste. Il fera la connaissance d'Adrien et nouera une amitié chaste et joyeuse avec ce médecin quinquagénaire, qui lui fera découvrir le style de vie de son milieu. Au cours d'une balade en bateau, Adrien présentera à Manu Sarah et Mehdi, un couple de jeunes mariés qui vient d'avoir son premier enfant. Une passion amoureuse imprévue et l'irruption de l'épidémie du sida, encore perçue dans les médias et l'imaginaire collectif comme une peste moderne et honteuse vont bouleverser le tranquille agencement de ces destins particuliers. Chacun va devenir acteur et témoin d'un drame contemporain, où ceux qui ne mourront pas ressortiront peut-être plus forts, mais en tout cas pas indemnes.
- *Mulholland Drive* (2001), film américain de David Lynch avec Naomi Watts et Laura Elena Harring : A Hollywood, durant la nuit, Rita, une jeune femme, devient amnésique suite à un accident de voiture sur la route de Mulholland Drive. Elle fait la rencontre de Betty Elms, une actrice en devenir qui vient juste de débarquer à Los Angeles. Aidée par celle-ci, Rita tente de retrouver la mémoire ainsi que son identité.

b) Séries

C'est le cas de **LOST GIRL**, où le personnage principal, Bo, développe une relation amoureuse profonde et sincère avec son amie et médecin, le Dr Lauren Lewis. Incarnée par Anna Silk, Lost Girl vit librement sa bisexualité puisqu'elle entretient également une relation avec Dyson, son coéquipier. La saison 4 inédite a été diffusée en 2015.



De même, **ORPHAN BLACK** explore le thème de l'homosexualité à travers deux personnages centraux très attachants. D'un côté, Félix, frère adoptif et confident de Sarah. Doté d'un humour cinglant, celui-ci assume entièrement son homosexualité.

De l'autre côté, Cosima travaille activement sur son doctorat en biologie expérimentale lorsqu'elle rencontre Delphine, une jeune française qui fait chavirer son cœur. Leur histoire est traitée avec beaucoup de justesse.



A l'inverse, dans **SHAMELESS**, Ian est un adolescent intelligent et responsable qui n'assume pas encore son homosexualité en public. La finesse avec laquelle les scénaristes traitent le sujet a valu à cette série de nombreuses critiques positives outre-Atlantique, en particulier auprès des médias LGBT. La saison 3 inédite a été diffusée sur Numéro 23 en 2015.

Ces choix éditoriaux permettent de donner de la visibilité à l'homosexualité masculine et féminine, souvent sous-traitée dans les œuvres audiovisuelles télévisées, tout en s'affranchissant des clichés et autres stéréotypes.

c) Production originale

L'émission de plateau Rocking Chair a permis de présenter des personnalités engagées et des initiatives citoyennes visant à lutter contre la discrimination et l'homophobie. Ce fut le cas notamment de la **mise en avant de l'association Le Refuge**, qui accueille les jeunes victimes d'actes homophobes, avec l'émission consacrée à son président Frédéric Gal. De cette émission est née un partenariat entre la chaîne et l'association Le Refuge.



d) Journée de lutte contre l'homophobie : programmation spéciale du dimanche 17 mai 2015

Numéro 23 a mis en place une programmation spéciale à l'occasion de la journée de la lutte contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai 2015, dix ans après la première journée. Durant cette journée, la chaîne a proposé plusieurs rendez-vous forts avec des figures emblématiques.

A midi, les téléspectateurs avaient rendez-vous avec Bruno de Stabenath qui recevait Frédéric Gal, Directeur Général du Refuge, une association française qui a pour but de lutter contre l'homophobie et la transphobie en offrant un hébergement temporaire et un soutien aux jeunes victimes exclues de leur cercle familial.

En première partie de soirée, Numéro 23 proposait le film inédit « Imagine Me and You » : le jour de son mariage avec Heck, Rachel tombe amoureuse... de Luce.

Sur Rocking Chair à nouveau, les téléspectateurs avaient ensuite rendez-vous avec Mariela Castro, fille du président cubain Raúl Castro, révolutionnaire et femme politique cubaine qui, grâce à ses actions, a redéfini la position du gouvernement et de la société à l'égard de la diversité des orientations sexuelles.

4- FOCUS SUR LA DIVERSITE DES CONDITIONS PHYSIQUES ET SUR LE HANDICAP SUR NUMERO 23

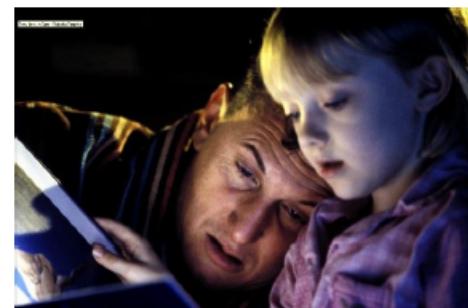
Selon la vague 2015 du Baromètre de la diversité, le handicap représente seulement 0,4% des personnes présentes à l'antenne avec pondération par l'audience, 0,7% sans pondération, alors que 2 à 3% de la population utilise un fauteuil roulant et que 12 millions de personnes sur 65 millions seraient touchées par un handicap.

Fidèle à sa volonté de lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité, Numéro 23 brise les conventions et propose une multitude de programmes en prime-time et access qui mettent en scène des personnages avec une différence physique ou un handicap, en prenant soin de toujours conserver un ton positif et non caricatural.

a) Longs métrages et programmations spéciales

Enfin, Numéro 23 s'attache à porter à l'écran des œuvres cinématographiques qui abordent le handicap de manière subtile et positive:

- *Blink* (1994), film américain de Michael Apted avec Madeleine Stowe : Emma Brody, aveugle depuis l'enfance et qu'une opération rend à la lumière, découvre un monde déroutant aux contours flous et incertains. Elle entend une nuit des bruits suspects chez sa voisine, Nathalie. La police découvre le lendemain la jeune femme violée et assassinée selon un rituel précis qui, selon toute apparence, est la deuxième victime d'un tueur en série.
- *Sam je suis Sam* (2001), film américain de Jessie Nelson, avec Sean Penn et Michelle Pfeiffer : A la naissance de la petite Lucy, sa mère la rejette et s'enfuit, laissant l'enfant grandir avec son père Sam Dawson, un modeste employé de café déficient mentalement. Pour ce dernier, rien au monde ne compte plus que Lucy. Cependant, après quelques années, il se voit retirer la garde de sa fille par les services sociaux qui ne le trouvent pas apte à s'occuper de son éducation. Ces derniers souhaitent la placer dans une famille d'accueil. Se retrouvant seul, Sam tente l'impossible pour regagner sa fille. Rita Harrison, une avocate brillante et surmenée, accepte de défendre gratuitement son cas devant le tribunal. Progressivement, par-delà les préjugés, elle va découvrir la force exceptionnelle du lien qui unit Sam à Lucy.
- *Sur mes lèvres* (2001), film français de Jacques Audiard avec Vincent Cassel et Emmanuelle Devos : Carla Bhem, une jeune femme de 35 ans au physique plutôt moyen et qui porte des prothèses auditives, est secrétaire à la Sédim, une agence immobilière, mais elle est payée une misère et souffre d'un manque de considération de la part de ses employeurs. Son existence triste et solitaire va prendre une tournure différente avec l'arrivée dans la société de Paul Angéli, une nouvelle



recrue de 25 ans, plutôt beau gosse, mais qui n'a aucune compétence dans la promotion immobilière. Celui-ci cherche à se réinsérer après avoir fait de la prison. Une histoire d'amour improbable, doublée de manipulation réciproque, va naître entre ces deux marginaux.

- *Pieds nus sur les limaces* (2009), film français de Fabienne Berthaud, avec Diane Kruger et Ludivine Sagnier : Lily, drôle, exubérante et insaisissable, vit dans un univers fantaisiste en harmonie avec la nature, à la campagne, chez sa mère. Sa grande soeur, Clara, mariée et citadine, a quitté la maison familiale. A la mort de leur mère, Clara doit bouleverser ses priorités pour s'occuper de Lily. Les deux sœurs vont alors se révéler l'une à l'autre... Clara sous l'influence de Lily va remettre sa vie en question et goûter à une certaine liberté...
- *Le Huitième Jour* (1996), diffusé le 3 décembre 2015 à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes handicapées, film franco-belge de Jaco Van Dormael, avec Daniel Auteuil et Pascal Duquenne : Harry est un homme seul qui se voit sept jours sur sept à son travail. Tout va basculer quand il va rencontrer Georges, une personne handicapée mentale, qui vit dans l'instant. Ces deux êtres que tout oppose vont devenir inséparables.



b) Documentaires du réel



Tout premier programme diffusé par Numéro 23, le documentaire du réel inédit *PUSH GIRLS* suit le quotidien d'Auti, Tiphany, Angela et Mia à Los Angeles. Ces quatre femmes sont drôles, vives, belles et... paralysées. A cause d'un accident ou d'une maladie, leur vie a pris un chemin inattendu. Leurs jambes ne les portent plus, mais leur esprit reste plus qu'éveillé. Le quatuor trouve l'énergie de faire face à la vie malgré le handicap et poursuit sa quête du bonheur. L'émission montre qu'elles parviennent à construire un quotidien identique à celui de n'importe quelle personne de leur âge.

c) Fictions

Numéro 23 est la première chaîne à avoir proposé une fiction inédite et originale intitulée *Les Bracelets rouges*, rediffusée en 2015, qui aborde avec sensibilité l'univers des enfants malades à l'hôpital. Cette série espagnole à succès, qui aborde d'une manière différente la notion du handicap et de la maladie, fait l'objet d'une adaptation aux Etats-Unis.



d) Productions

L'émission *Rocking Chair*, présentée par Bruno de Stabenrath, donne une visibilité toute particulière à un animateur qui se déplace en fauteuil roulant.

Ce n'est pas le handicap qui est au cœur de l'émission, mais bien les qualités d'empathie et d'écoute d'un animateur qui se trouve être handicapé : encore une fois, il s'agit ici du droit à l'indifférence. Le handicap n'affecte en rien les qualités et valeurs de la personne.

Cependant, l'émission se donne aussi la possibilité de recevoir des invités qui parlent de leur handicap :

- *Guillaume Bats* : atteint de la maladie des os de verre, Guillaume Bats sait allier humour et handicap au point de faire oublier sa différence.
- *Gilbert Montagné* : chanteur à succès, il est considéré comme aveugle de naissance. Il raconte son parcours, mais aussi ses combats et son engagement en faveur des personnes handicapées.

e) Programmation spéciale



Enfin, Numéro 23 a organisé, conformément à ses engagements, une soirée programmée par un « grand témoin », personnalité emblématique de la chaîne : Bruno de Stabenrath. Il a présenté en première partie de soirée la comédie dramatique **CAVALCADE**, adaptée de son roman autobiographique : l'histoire de Léo (Titoff), une figure de la jet-set qui semble mener une existence de rêve, jusqu'au jour où il devient tétraplégique. C'est alors au milieu des siens et avec la force de l'amour qu'il va essayer de récupérer tout ce qu'il possédait.

La diffusion du film le 28 décembre 2015 en prime time a été suivie de l'émission de débat **LIBERTE EGALITE DIVERSITE**, présentée par Adile Farquane, sur le thème « Comment vivre son handicap ». Etaient invités : Ryadh Sallem, Anne Baltazar et Frédéric Bouscarle.

5- FOCUS SUR LA DIVERSITE SOCIALE SUR NUMERO 23

a) Longs métrages

Notre sélection cinématographique accorde une place de choix à la représentation de la diversité des origines sociales, s'attachant à l'observer de manière positive, avec par exemple :

- *8 fois debout* (2010), film français de Xabi Molia, avec Julie Gayet et Denis Podalydès : Elsa vit de petits boulot et essaie de décrocher un véritable emploi, afin de pouvoir assumer la garde de son fils. Mathieu, son voisin de palier, enchaîne, lui aussi, les entretiens d'embauche avec un art consommé du ratage. Bien qu'étant dans une situation de plus en plus précaire, tous deux cherchent à rebondir dans un monde qui ne semble pas fait pour eux. " Sept fois à terre, huit fois debout " ?
- *La très, très grande entreprise* (2008), film français de Pierre Jolivet, avec Roschdy Zem, Jean-Paul Rouve et Marie Gillain : D'un côté, Naterris, très très grande multinationale d'agro-chimie, 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires. De l'autre, Zaccharias, Mélanie, Denis et Kevin, ostréiculteur, aide-comptable, restaurateur, ouvrier... Des gens normaux, quoi. Au milieu, un étang pollué par Naterris, dont nos gens normaux sont riverains.



Après deux ans d'une âpre procédure, Naterris est condamnée à leur verser une indemnité ridicule, à eux qui ont tout perdu. A l'inverse des autres plaignants prêts à accepter ce maigre pourboire, ces quatre-là décident de faire appel pour que justice leur soit "vraiment" rendue. Mais pour faire appel, ils n'ont que trente jours et doivent impérativement découvrir un élément nouveau au siège de Naterris, dont l'imposant gratte-ciel domine le parvis de la Défense. Mélanie, Zaccharias, Kevin et Denis décident donc de monter à Paris. Leur mission n'est pas impossible mais s'annonce... très, très difficile !

- *Mammuth* (2010), film français de Gustave Kervern et Benoît Delépine, avec Gérard Depardieu : Serge Pilardosse vient d'avoir 60 ans. Il travaille depuis l'âge de 16 ans, jamais au chômage, jamais malade. Mais l'heure de la retraite a sonné, et c'est la désillusion : il lui manque des points, certains employeurs ayant oublié de le déclarer ! Poussé par Catherine, sa femme, il enfourche sa vieille moto des années 70, une " Mammut " qui lui vaut son surnom, et part à la recherche de ses bulletins de salaires. Durant son périple, il retrouve son passé et sa quête de documents administratifs devient bientôt accessoire...

- *Marie-Line* (2000), film français de Mehdi Charef, avec Muriel Robin et Fejria Doliba : Marie-Line est à la tête d'une unité de nettoyage qui travaille de nuit dans un supermarché. Son équipe est uniquement composée de femmes, pour la plupart immigrées et pas toujours en règle. Tout porte à croire que Marie-Line et ses employées n'ont rien en commun. Elle est obsédée par le travail bien fait et se montre sévère avec son petit groupe. Toutefois, une relation profonde s'instaure entre elle et ces femmes. Derrière la carapace de "petit chef", Marie-Line se découvre à travers ses employées.



b) Fictions

La série américaine *SHAMELESS* montre avec humour que la vie est tout sauf un long fleuve tranquille, en suivant le quotidien de la famille Gallagher : Fiona, l'aînée, élève du mieux possible sa sœur et ses quatre frères. Son père, Frank, chômeur et alcoolique notoire, dilapide l'argent des allocations familiales. Quant à sa mère, Monica, elle a abandonné ses enfants pour refaire sa vie avec une femme. Une attachante mise en lumière de la diversité sociale, création originale de Paul Abbott, dont la saison 3 inédite en TNT gratuite a été diffusée en 2015 sur Numéro 23.



c) Documentaires

Numéro 23 est particulièrement fier de proposer la série documentaire *inédite « Pitbulls et Prisonniers »*, qui est un programme très emblématique de la stratégie éditoriale de la chaîne.

Au cours des 5 saisons de cette série diffusée en exclusivité en clair sur Numéro 23, les téléspectateurs chaque fois plus nombreux suivent les défis auxquels s'affronte une femme d'exception, Tia Torres, pour mener à bien son engagement en faveur de la réinsertion sociale. Ce personnage hors du commun a créé, avec des membres de sa famille, un refuge animalier qui recueille des chiens réputés violents - des pitbulls – qu'elle recueille et soigne avec l'aide de travailleurs sociaux, anciens condamnés et prisonniers qui débutent leur parcours de réinsertion dans cette entreprise.



Très loin des émissions des séries de documentaires-réalité américains que l'on peut voir sur de nombreuses autres chaînes de la TNT, *Pitbulls et Prisonniers* est porteur de valeurs universelles et positives : la force de l'engagement personnel, la capacité de reconstruire des parcours positifs de vie. De cette coexistence entre les hommes et femmes qui ont été en marge de la société et de ces animaux abandonnés, naît une dynamique positive pour rebâtir les fondements du vivre ensemble.

Pitbulls et Prisonniers illustre parfaitement la stratégie éditoriale de Numéro 23, qui veille à choisir, parmi les programmes étrangers, des contenus qui font écho aux problématiques de la diversité de la société française, qui permettent d'éclairer nos enjeux en la matière et pourquoi pas qui offrent une piste de réflexion sur la manière d'aborder notre propre cohésion sociale.

6- FOCUS SUR LA REPRESENTATION DES FEMMES ET DE LA PARITE SUR NUMERO 23

a) Longs métrages

Numéro 23 s'attache à porter à l'écran des œuvres cinématographiques qui représentent la femme de manière positive, avec des héroïnes fortes, comme par exemple :

- Bliss (2010), film américain de Drew Barrymore, diffusé le mardi 3 février 2015, avec Drew Barrymore, Ellen Page et Juliette Lewis : Par tous les moyens, Bliss Cavendar veut échapper à sa petite ville perdue du Texas et à sa mère qui est convaincue que sa seule chance de réussir dans la vie est de gagner les concours de beauté locaux. Bliss rêve d'autre chose... C'est ainsi qu'elle découvre une équipe féminine de roller derby.
- Raison et sentiments (1996), film britannique de Ang Lee, diffusé le mardi 3 mars 2015, avec Emma Thompson et Kate Winslet : Au 19ème siècle en Angleterre, à la suite du décès de leur père, les soeurs Dashwood et leur mère sont contraintes de réduire drastiquement leur train de vie et de quitter leur propriété pour s'exiler à la campagne. L'aînée, Elinor, renonce à un amour qui semble pourtant partagé, tandis que sa cadette, Marianne, s'amourache du séduisant Willoughby.
- Une Education (2010), film britannique de Léone Scherfig, diffusé dimanche 22 février 2015, avec Carey Mulligan et Peter Saarsgård : 1961, Angleterre. Jenny a seize ans. Elève brillante, elle se prépare à intégrer Oxford. Sa rencontre avec un homme deux fois plus âgé qu'elle va tout remettre en cause. Dans un monde qui se prépare à vivre la folie des années 60, dans un pays qui passe de Lady Chatterley aux Beatles, Jenny va découvrir la vie, l'amour, Paris, et devoir choisir son existence.
- Mother and Child (2009), film américain de Rodrigo García, diffusé dimanche 8 mars 2015, avec Naomi Watts, Annette Bening et Kerry Washington : Confrontées simultanément à d'importants choix de vie, ces trois femmes verront leurs destins se croiser de manière inattendue.
- Filles Uniques (2002), film français de Pierre Jolivet, diffusé Lundi 16 mars, avec Sandrine Kiberlain et Sylvie Testud : Carole, juge d'instruction, est un peu rigide, elle partage sa vie entre le palais de justice et son mari Bruno. Tina, voleuse récidiviste ayant déjà fait deux mois de prison, n'est pas rigide du tout et se passionne pour les chaussures. Ces deux femmes vont se rencontrer au palais de justice et ne plus se quitter. Peut-



être parce qu'elles sont toutes deux filles uniques et que chacune pourrait être la soeur que l'autre aurait aimé avoir.

- Les Blessures assassines (2000), film français de Pierre Denis, diffusé lundi 16 mars, avec Sylvie Testud et Julie-Marie Parmentier : Les soeurs Christine et Léa Papin, dont la jeunesse a été difficile, sont admises en 1927 comme bonnes au service de Mme Lancelin. Celle-ci représente pour Christine une figure maternelle idéale, malgré une certaine sévérité. La situation va se détériorer à cause de la mauvaise influence de la mère des deux jeunes femmes. S'enfermant dans le mutisme pendant deux ans, Christine et Léa finiront par assassiner sauvagement Mme Lancelin et sa fille en 1933. Une affaire criminelle qui fera couler beaucoup d'encre.
- Imagine Me and You (2005), film britannique de Ol Parker diffusé dimanche 17 mai, avec Piper Perabo et Lena Headey : Le mariage de Rachel et de Heck s'annonce comme le plus beau jour de leur vie. Tout est parfait. Pourtant, l'heure venue, il suffit d'un regard pour que Rachel tombe irrémédiablement amoureuse... mais pas de celui qu'elle doit épouser.
- Orgueil et préjugés (2005), film britannique de Joe Wright, diffusé le dimanche 24 mai, avec Keira Knightley : Dans un petit village d'Angleterre, sous le règne de George III, Mrs. Bennet veut marier ses filles afin de leur assurer un avenir serein. L'arrivée de nouveaux voisins, Mr. Bingley et son ami Mr. Darcy, plonge Jane et Elisabeth dans des affaires de cœur tumultueuses.
- We want sex equality (2010), film britannique de Nigel Cole, diffusé le lundi 25 mai, avec Sally Hawkins : Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde...
- La Première fois que j'ai eu 20 ans (2004), film français de Lorraine Lévy, diffusé le dimanche 12 juillet, avec Marilou Berry : Les années 60, en Banlieue parisienne. Hannah a seize ans, deux soeurs très jolies et des parents qui l'aiment. Mais elle n'est pas heureuse. Douée pour la musique, elle choisit un instrument qui lui ressemble, la contrebasse, et rêve d'entrer dans le jazz-band de son lycée. Après qu'elle a remporté le concours de sélection, ses nouveaux camarades, attachés à la tradition masculine de leur formation, ne renoncent à aucun mauvais coup pour la décourager...
- Romaine par moins 30 (2009), film français de Agnès Obadia, diffusé dimanche 9 août, avec Sandrine Kiberlain : Romaine a 30 ans. Justin, son copain, décide de l'emmener à Noël dans le grand nord québécois pour y mener une nouvelle vie. Mais au-dessus de l'atlantique, Romaine apprend que l'avion va s'écraser et ne veut pas mourir sans avoir avoué à Justin une vérité qu'elle lui a toujours cachée. Cependant rien ne va se passer comme prévu...





- La Tête de Maman (2007), film français de Carine Tardieu, diffusé dimanche 16 août, avec Karin Viard : Lulu, adolescente de 15 ans, fan inconditionnelle de Jane Birkin, rencontre quelques difficultés relationnelles avec sa mère, Juliette. Cette dernière n'est pas épanouie et semble avoir perdu depuis bien longtemps le goût des choses. La seule passion que lui connaît Lulu est le contenu de ses

intestins... Mais Lulu tombe alors sur des photos et un vieux film de sa mère, souriante, aux côtés de son amour de jeunesse, Jacques. Elle se lance en quête du sourire de sa mère et cherche cet homme qui de nombreuses années auparavant était parvenu à la rendre heureuse.

- Juno (2007), film américain de Jason Reitman, diffusé le mardi 15 septembre, avec Ellen Page : Juno McGuff, 16 ans, est une jeune fille qui n'a pas la langue dans sa poche mais qui, sous ses airs de dure, se cherche comme toutes les adolescentes de son âge. Alors que la plupart de ses copines de lycée passent leur temps sur Internet ou au centre commercial, Juno ne fait rien comme les autres. C'est ainsi qu'un jour où elle s'ennuie, elle couche avec Bleeker, garçon aussi charmant que peu prétentieux. Mais quand elle tombe enceinte accidentellement, elle décide de trouver le couple de parents adoptifs idéal qui pourra s'occuper de son bébé. Avec l'aide de sa meilleure amie Leah, elle repère dans les petites annonces du journal local Mark et Vanessa Loring qui rêvent d'adopter leur premier enfant. Soutenue par sa famille, Juno fait la connaissance des Loring. Tandis que le terme de sa grossesse approche, Juno va devoir faire preuve de maturité et de courage...



b) Les fictions

Numéro 23 propose des fictions qui mettent en avant des héroïnes au tempérament fort, des personnages qui sont à l'opposé des représentations stigmatisantes et stéréotypées des femmes. On peut citer à titre d'exemple la fiction *Lost Girl* dont la saison 5 a été diffusée en 2015.

c) Les documentaires

Numéro 23 privilégie les documentaires du réel qui présentent les femmes dans des situations à l'opposé des préjugés sexistes : femmes actives et dynamiques, références positives dans des milieux réputés machistes. Parmi ces documentaires, on peut notamment citer *LA INK*, consacrée à la célèbre tatoueuse Kat Von D, ou encore *Pitbulls et Prisonniers* qui met en avant la fondatrice d'une entreprise de réinsertion d'anciens prisonniers.

d) La programmation spéciale

Numéro 23 a mis la femme à l'honneur à l'occasion de la journée de la femme le 08 mars 2015 avec une programmation spéciale. Bruno De Stabenrath a reçu Mercedes Erra dans son talk-show Rocking Chair. D'origine espagnole et à la tête de la plus grande agence de publicité française, Mercedes Erra se bat au quotidien pour le droit des femmes grâce à son engagement auprès du Women's Forum for the Economy and Society dont elle est l'une des fondatrices, mais aussi auprès de l'UNICEF et de la fondation Elle.

Puis en première partie de soirée, la chaîne a proposé le film « Mother and Child », inédit à la TNT, qui voit le destin de trois femmes confrontées simultanément à d'importants choix de vie, se croiser de manière inattendue.

La chaîne a également proposé la série documentaire Pitbulls et Prisonniers qui met en valeur l'engagement d'une femme hors du commun pour la réinsertion sociale.

7- FOCUS SUR L'OUVERTURE SUR LE MONDE SUR NUMERO 23

Faisant partie intégrante des objectifs éditoriaux de Numéro 23, l'ouverture sur le monde contribue également à promouvoir les valeurs de respect des différences, de tolérance et permet souvent de donner un éclairage utile sur des problématiques françaises. Numéro 23 propose de nombreux programmes en la matière.

a) Information

Notre volonté de mettre en avant la richesse des différentes cultures et de promouvoir la diversité des points de vue passe plus que jamais à travers la mise en place d'une tranche d'information.



Ainsi, Numéro 23 a renouvelé son partenariat avec la chaîne panafricaine AFRICA 24 pour permettre la diffusion d'AFRICA NEWS ROOM, premier talk-show dédié à l'Afrique. Chaque matin pendant soixante minutes, Marie-Angèle Touré, Sandra Tshitombo et Khadija Sfar décryptent l'actualité quotidienne économique, politique et sociétale de l'ensemble du continent africain. Une initiative

inédite sur la TNT nationale.

De même, Numéro 23 reprend tous les dimanche matins l'émission de TELESUD/AFRIK.COM : CA FAIT DEBAT, présenté par Adile Farquane. Celui-ci décrypte chaque jour l'actualité française et internationale avec ses débatteurs (journalistes, politiques, bloggeurs) et ses invités, « en toute liberté d'expression ».



b) Longs métrages

Numéro 23, conformément à son obligation conventionnelle et à ses engagements, offre une place de plus en plus importante au cinéma du monde, en particulier aux cinématographies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine :

- *Bombon le chien* (2004), film argentin de Carlos Sorin
- *Central do Brasil* (1998), film franco brésilien de Walter Salles
- *Crazy Kung Fu* (2004), film chinois de Stephen Chow
- *La Cité de Dieu* (2003), film brésilien de Fernando Mereilles

- *La Cité Interdite* (2007), film chinois de Zhang Yimou
- *La Coupe* (1999), film bouthanais de Khyentse Norbu Rimpoché
- *Le Secret des poignards volants* (2003), film chinois de Zhang Yimou
- *Mon nom est Tsotsi* (2005), film sud africain de Gavin Hood
- *Osama* (2003), film afghan de Sedig Barmak



Numéro 23 a mis également des régions du monde à l'honneur à travers le choix de ses films, en particulier autour du continent africain dont le cinéma a été moins représenté :

- *Hôtel Rwanda* (2005), film européen de Terry George avec Don Cheadle : L'histoire vraie, pendant le génocide rwandais, de Paul Rusesabagina, un hôtelier responsable du sauvetage de milliers de personnes.
- *Kirikou et la sorcière* (1998), film français de Michel Ocelot : Le minuscule Kirikou naît dans un village d'Afrique sur lequel une sorcière, Karaba, a jeté un terrible sort : la source est asséchée, les villageois rançonnés, les hommes sont kidnappés et disparaissent mystérieusement. "Elle les mange", soutiennent les villageois dans leur hantise. Karaba est une femme superbe et cruelle, entourée de fétiches soumis et redoutables. Mais Kirikou, sitôt sorti du ventre de sa mère, veut délivrer le village de son emprise maléfique et découvrir le secret de sa méchanceté.
- *L'Enfant Lion* (1993), film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze : Deux enfants africains, Oulé et son amie Léna, sont vendus comme esclaves à un puissant seigneur des hautes terres. Léna raconte...
- *Little Senegal* (2000), film français de Rachid Bouchareb, avec Sotigui Kouyaté : Passionné par l'histoire de son peuple, Alloune, un vieux guide du musée africain "La Maison des Esclaves" à Gorée, part en pèlerinage pour retrouver les descendants de ses ancêtres aux Etats-Unis. Cet émouvant voyage va le mener des côtes de Caroline du Sud au quartier de Harlem où vit la communauté africaine, Little Senegal.
- *The Constant Gardener* (2005), film européen de Fernando Mereilles, avec Ralph Fiennes et Rachel Weisz : Dans une région reculée du nord du Kenya, Tessa Quayle, une brillante avocate aussi militante que passionnée, est retrouvée sauvagement assassinée. Le médecin africain qui l'accompagnait est porté disparu, et tout porte



à croire qu'il s'agit d'un crime passionnel. Sandy Woodrow, Sir Bernard Pellegrin et les autres membres du Haut-commissariat britannique s'imaginent que l'époux de Tessa, leur discret et modeste collègue, Justin Quayle, ne cherchera pas à prendre l'affaire en main. C'est bien mal le connaître...

- *Va, Vis et Deviens* (2005), film européen de Radu Mihaileanu, avec Yael Abecassis, Moshe Agazai et Roschdy Zem : En 1984, des milliers d'Africains de 26 pays frappés par la famine se retrouvent dans des camps au Soudan. A l'initiative d'Israël et des Etats-Unis, une vaste action est menée pour emmener des milliers de Juifs éthiopiens vers Israël. Une mère chrétienne pousse son fils de neuf ans à se déclarer juif pour le sauver de la



famine et de la mort. L'enfant arrive en Terre Sainte. Déclaré orphelin, il est adopté par une famille française sépharade vivant à Tel-Aviv. Il grandit avec la peur que l'on découvre son double-secret et mensonge : ni juif, ni orphelin, seulement noir. Il découvrira l'amour, la culture occidentale, la judaïté mais également le racisme et la guerre dans les territoires occupés.

c) Séries documentaires :

Parmi les programmes particulièrement illustratifs de l'ouverture sur le monde, Numéro 23 a proposé à ses téléspectateurs en 2015 les documentaires de la collection Ross Kemp, *la Guerre des Gangs*, et *Ross Kemp, le reporter de l'Extrême*, proposant une immersion journalistique dans les lieux de conflit et de fractures dans le monde, favorisant le décryptage au cœur de ces théâtres de conflits et de tensions.

8- FOCUS SUR LES AUTRES ASPECTS DE LA DIVERSITE CHEZ NUMERO 23

La chaîne s'est engagé à rendre accessible ces programmes pour tous les publics, avec des résultats au-delà des obligations concernant l'accessibilité aux personnes sourdes, malentendantes et malvoyantes.

Accès du programme aux personnes sourdes et malentendantes :

- Volume horaire : 3144h17'58"
- % sur l'ensemble des programmes diffusés (hors dérogations, écrans publicitaires, mentions de parrainage, interprétation de chansons en direct et morceaux de musique instrumentale, bandes annonces, téléachat, commentaires de retransmissions sportives diffusées en direct entre minuit et 6 heures) :
 - o Obligation : 40% au moins
 - o **Diffusé : 43,39%**

Nombre de programmes audio décrits diffusés en 2015 :

- Nombre de programmes audio décrits diffusés en 2015 : **25, dont 1 série de 10 épisodes en rediffusion.**
- Nombre de programmes inédits en audiodescription :
 - o Obligation : 12 au moins
 - o **Diffusés : 15**

Le site internet de la chaîne est également accessible :

www.numero23.fr:

- Le site de la chaîne affiche ses ambitions en termes d'accessibilité :
<http://www.numero23.fr/accessibilite/>
- 3 pages sont conformes aux critères du RGAA :
 - o Page d'accueil
 - o Page « contacts »
 - o Page « Recrutement »

La diversité chez Numéro 23 se prolonge naturellement au cœur de l'entreprise puisque nous conservons la même démarche de respect de la diversité. Chez Diversité TV France, parmi nos collaborateurs, les femmes occupent une place prépondérante et forment 2/3 des effectifs, notamment à des postes décisionnels. Plusieurs origines culturelles sont représentées et tous les modes de vie sont respectés et menés librement.

Fidèles aux valeurs que nous portons à l'écran, nous entendons exercer notre métier dans le respect le plus strict des droits fondamentaux, que ce soit à l'égard de nos salariés, nos collaborateurs, nos fournisseurs, et également dans la nature de nos actions.